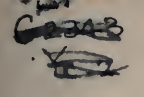

3 1761 04491 2962

FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU

SA VIE ET SES ŒUVRES







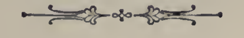
FRANCOIS-XAVIER GARNEAU

SA VIE ET SES ŒUVRES

PAR

Pierre Joseph Olivier

(M.) CHAUVEAU



MONTRÉAL
BEAUCHEMIN & VALOIS, Libraires-Imprimeurs
256 et 258, rue Saint-Paul

1883

FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU

SA VIE ET SES ŒUVRES.

Les années qui virent s'accomplir l'union législative du Haut et du Bas-Canada furent une époque cruelle dans notre histoire. Elle fut difficile à traverser pour les cœurs généreux, pour les esprits imbus d'idées patriotiques.

Les Canadiens-Français avaient été vaincus dans une lutte d'autant plus déplorable qu'il leur avait été impossible d'y donner toute la mesure de leurs forces ; nous étions, pour bien dire, au lendemain d'une seconde conquête.

De sauvages vengeances, des actes arbitraires, une législation exceptionnelle avaient préparé les rigueurs de la nouvelle constitution ; ni les protestations et les remontrances du clergé catholique, qui par ses prédications venait, comme en 1775 et en 1812, de conserver le Canada à l'Angleterre, ni l'opposition de plusieurs de nos hommes publics qui s'étaient tenus éloignés du mouvement insurrectionnel et qui, pour cette raison, ainsi que le clergé, auraient dû jouir de quelque crédit, ni les voix éloquentes du duc de Wellington, de lord Ellenborough, d'O'Connell, de lord Gosford, de Hume, de Roebuck dans le parlement anglais, rien de tout cela ne put empêcher le succès des complots ourdis contre notre autonomie sociale et politique.

Tandis que le Haut-Canada avait eu son insurrection, presqu'aussi formidable et bien moins excusable que la nôtre, cette province, alors moins importante que le Bas-Canada, fut seule consultée, et les deux partis qui se disputaient le pouvoir rivalisèrent d'injustice à notre égard. Si le parlement britannique avait écouté les modestes demandes du Haut-Canada et celles de l'oligarchie

anglaise du Bas-Canada, les Canadiens-Français auraient été réduits à un état d'ilotisme politique ; mais le projet de lord Durham, modifié par M. Poulett Thompson après consultation avec le parlement de Toronto, établissait encore une assez grande différence entre les deux races pour que l'on sentît à chaque page de la nouvelle constitution, que l'épée de Brennus pesait de tout son poids dans la balance, pour que l'on entendît retentir comme un écho du fatal *væ victis !*

Ce qui était à redouter, c'était surtout l'effet moral produit par la proscription de notre langue comme langue officielle, et par les autres dispositions injustes du nouveau statut impérial.

L'arrogance de la faction oligarchique était plus grande que jamais ; en présence de ses jubilations il y avait à craindre un profond découragement. Ceux qui parmi nous avaient abjuré leur nationalité, ceux qui de tout temps avaient méprisé leurs compatriotes, crurent que tout était fini ; ils triomphèrent d'autant plus qu'ils espéraient, comme le font toujours les transfuges, voir cesser leurs craintes et leurs remords, avec l'anéantissement de la cause qu'ils avaient trahie.

La prison, l'échafaud, l'exil avaient fait leur œuvre ; beaucoup d'anciens patriotes avaient disparu ; d'autres renonçaient à la vie publique ; d'autres enfin luttaient en vain contre la corruption, la violence et l'effet de circonscriptions électorales établies d'une manière tout à fait arbitraire.

Le seul fait de l'union des Canadas en nous mettant en minorité dans la nouvelle province, lorsque nous avions déjà été si peu nos maîtres sous l'ancien régime, quoique formant une imposante majorité, aurait suffi pour ébranler bien des courages, modifier bien des convictions.

On ignorait alors ce que ferait pour nous, plus tard, le véritable gouvernement constitutionnel, qu'il fallut bien accorder aux exigences du parti réformiste du Haut-Canada.

Mais en dehors de la politique la question nationale se posait plus redoutable que jamais. Ce n'était plus seule-

ment avec inquiétude, c'était avec une grande crainte, c'était presqu'avec désespoir que l'on se demandait ce qui allait advenir de tout ce qui nous était cher. Quelques-uns disaient tout haut que l'on ne pouvait plus être rien dans ce pays à moins de se faire anglais... d'autres ajoutaient à demi voix : *et protestant.*

Les gens qui voulaient décorer leur lâcheté d'un prétexte demandaient que l'on considérât la question *au point de vue pratique;* ils déclaraient qu'il était inutile de se faire illusion, qu'il valait mieux envisager le danger en face, qu'en supposant même que l'usage de notre langue fût toléré dans les documents officiels, nous aurions bien de la peine à nous faire entendre dans un parlement où nous serions toujours en si petit nombre. De là ils concluaient à la déchéance graduelle de la langue française dans toutes nos maisons de haute éducation, et pour être plus sûrs d'y arriver, ils recommandaient de faire de l'anglais la langue enseignante, au moins pour une partie du cours d'études. Nos lois et nos usages, disaient-ils, n'étaient après tout que des vestiges du passé; nous avions tout à gagner en les échangeant pour des institutions plus en harmonie avec les besoins de la société moderne. Ils ne voulaient pas attaquer le catholicisme—ils ne l'auraient pas osé quand même—mais il est bien à craindre que, pour quelques-uns au moins, l'apostasie religieuse n'eût suivi de près l'apostasie nationale, si ce mouvement n'eût été promptement arrêté. *

Heureusement, jamais il n'exista chez une génération d'hommes un patriotisme plus ardent que celui de la jeunesse canadienne à cette époque. Elle se rallia autour du clergé, qui, malgré tous les obstacles, sut unir les intérêts de la religion à ceux de la nationalité, et autour de quelques hommes éminents restés debout après la tempête.

MM. La Fontaine, Viger, Taché, Morin et Parent par-

* On trouve dans les journaux et les écrits du temps peu de traces de ce mouvement; mais on entendait fréquemment exprimer des opinions de ce genre. M. Garneau, dans sa préface et dans quelques passages de son ouvrage, fait allusion à cet état de choses.

vinrent à se faire élire au nouveau parlement; les deux derniers surtout furent les initiateurs du mouvement national et littéraire au sein de la jeunesse, tandis que le premier qui, après sa défaite à Terrebonne, fut élu par des *réformistes* du Haut-Canada, devenait notre chef politique.

La jeunesse brûlait de se distinguer dans la carrière où elle voyait de nombreux vides à remplir: tout ce qui venait de se passer avait surexcité les imaginations, et il n'y avait pas un collégien arrivé au terme de ses études qui ne se crût de bonne foi appelé à sauver la patrie.

Chacun cherchait les moyens de conserver ou plutôt de raviver le patriotisme; les uns jetaient dans des strophes plus ou moins naïves le trop plein de leurs cœurs; d'autres, dans des articles écrits avec une chaleureuse conviction, démontraient que tout n'était pas encore perdu, et qu'avec de la persévérance et du courage une nation jeune encore peut résister à l'oppression et triompher de tous les obstacles. Quelques autres étaient d'avis qu'il fallait prouver la vitalité de notre race de la même manière que le philosophe avait prouvé le mouvement, et ils se disaient qu'en se distinguant chacun dans une carrière nouvelle ils en imposeraient à nos détracteurs, qui ne cessaient de nous accuser d'ignorance et d'incapacité.

Parent et Morin étaient, pour bien dire, les pères de ce mouvement intellectuel au profit du patriotisme. Tous deux avaient passé par la rude école du malheur, tous deux avaient souffert pour la grande cause, le premier un emprisonnement assez long et assez dur, l'autre une sorte de proscription qui l'avait fait errer de réduits en réduits jusqu'au fond des bois. Tous deux étaient alors tout à fait dépourvus de moyens pécuniaires, et bien éloignés de rêver aux grandes charges qu'un changement complet dans les affaires du pays devait bientôt leur donner.

Ils encourageaient les talents naissants, ils poussaient les jeunes gens par leurs écrits, leurs exemples et leurs conseils dans les voies de la science, de la littérature et du patriotisme; en un mot, ils faisaient école.

Etienne Parent, esprit solide, vigoureux, hardi, mais contrôlé par une grande finesse et par un rare bon sens,

était non moins dévoué que M. Morin à la cause de la nationalité. Il écrivit dans son journal le *Canadien*, dans les moments les plus critiques, des articles remarquables, affirmant l'idée nationale avec autant de courage que d'adresse. * M. Morin, qui possédait une plus grande variété de connaissances, un esprit plus contemplatif, plus méticuleux et cependant plus enthousiaste, formait avec lui un contraste assez piquant, et bien qu'en politique ils ne suivissent pas toujours la même voie, ils furent toujours liés d'amitié.

Les écrits de M. Parent et ceux de M. Gaillardet, qui vint à la rescousse dans le *Courrier des Etats-Unis*, contribuèrent puissamment à raffermir notre foi nationale.

Mais une œuvre plus sérieuse et qui devait avoir un plus grand retentissement et de plus grands résultats se préparait alors dans le silence et le recueillement de l'étude.

Ce fut en effet à cette époque difficile et tourmentée, à la suite des catastrophes qui mirent fin à la constitution de 1791 et au commencement d'une ère nouvelle, dont il semblait que l'on avait tout à redouter, que François-Xavier Garneau entreprit d'écrire l'histoire de son pays.

Plus jeune que M. Morin et que M. Parent, plus âgé que ceux qui débutaient alors dans la carrière des lettres et de la politique, M. Garneau pouvait servir de trait d'union entre les hommes d'avant 1837 et ceux de la nouvelle génération.

On peut dire de lui en se servant du mot célèbre de Bossuet: *un homme se rencontra*, qui au moment le plus critique se chargea d'une œuvre capitale pour notre nationalité.

---

* Ce fut M. Etienne Parent qui fit entrer M. Cauchon dans le journalisme en le chargeant de la rédaction du *Canadien* pendant son absence lorsqu'il siégeait au parlement à Kingston. Il accueillit avec bienveillance mes premières poésies, et M. Gaillardet lui ayant demandé de lui trouver un correspondant canadien, il me mit en rapport avec lui. Combien d'autres ont éprouvé les effets de sa bienveillance! Sa maison a toujours été le rendez-vous des jeunes orateurs, des jeunes écrivains, des jeunes artistes. Trois de nos littérateurs les plus distingués, MM. Gérin-Lajoie, Gélinas et Sulte, sont devenus ses gendres.

L'histoire d'un pays est la source naturelle du patriotisme le plus vivace ; celle du Canada, mal connue à cette époque et de nous-mêmes et des étrangers, avait grand besoin d'être mise en lumière pour que nous pussions nous apprécier nous-mêmes et nous faire apprécier.

Charlevoix, le plus remarquable et le plus autorisé de nos historiens, s'arrête nécessairement assez longtemps avant la conquête ; son livre est rare et ne se trouve que dans des bibliothèques d'amateurs ; Smith, qui écrivit en anglais, nous est hostile et sur bien des choses peu véridique ; enfin Bibaud père, qui n'est point sans mérite et qui a poussé son second volume jusqu'à 1830, penche trop du côté bureaucratique. Bien qu'il ait quelquefois raison, son parti pris froisse à chaque page nos sentiments. * D'ailleurs ces écrivains n'avaient pas à leur disposition les renseignements et les documents que M. Garneau a pu se procurer.

Une histoire vraiment nationale était donc à faire. Si M. Garneau a pu donner prise à la critique sous plusieurs rapports, il possédait éminemment les qualités qui font l'historien national : l'inspiration patriotique et le dévouement absolu, on peut dire héroïque à la tâche qu'il s'était imposée.

L'avenir de notre race sur ce continent fut sa préoccupation constante ; cette préoccupation fut la cause première de sa grande entreprise, et à mesure qu'il avançait dans son travail, elle semblait l'absorber tout entier.

On peut dire que c'est cette idée qui a illuminé toute son existence, qui l'a fait ce qu'il est devenu. Il avait d'abord cherché à l'exprimer dans le langage des dieux ; mais, sans abandonner tout à fait la poésie, il concentra ses forces intellectuelles sur son livre. Il est résulté de cette double manifestation de son patriotisme que ses poésies sont presque toutes de petits poèmes historiques, et que son *Histoire du Canada* est revêtue d'une teinte poétique qui lui donne un grand charme.

---

* Un troisième volume (posthume) vient de paraître, et continue cette histoire de 1830 à 1837.

Du reste, l'homme qui a accompli cette grande tâche ne semblait pas, au premier abord, destiné à une telle gloire. N'ayant reçu qu'une instruction, pour bien dire, élémentaire, obligé de se livrer pour vivre à des occupations très prosaïques, il nous a prouvé par son succès qu'une volonté opiniâtre mise au service d'une noble cause peut triompher des plus grands obstacles.

François-Xavier Garneau naquit à Québec, le 15 juin 1809, d'une famille originaire du diocèse de Poitiers. Le fondateur de cette famille au Canada, Louis *Garnault*, épousa à Québec, le 23 juillet 1663, Marie Mazoué, native de La Rochelle. Le père de notre historien, François-Xavier, était le cinquième héritier du nom dans le pays. C'était, comme on le voit, une famille assez ancienne dans la colonie, et elle était originaire de deux villes assez célèbres en France. *

Son aïeul, Jacques Garneau, était cultivateur à Saint-Augustin. Il avait été témoin de la chute de la puissance française en Amérique, et ses récits ne furent point sans effet sur l'imagination de son petit-fils.

" Mon vieil aïeul, dit ce dernier, dans son *Voyage en Angleterre et en France*, † courbé par l'âge, assis sur la galerie de sa longue maison blanche, perchée au sommet de la butte qui domine la vieille église de Saint-Augustin, nous montrait de sa main tremblante le théâtre du combat de l'*Atalante* contre plusieurs vaisseaux anglais, combat dont il avait été témoin dans son enfance. Il aimait à raconter comment plusieurs de ses oncles avaient péri dans les luttes héroïques de cette époque, et à nous rappeler le nom des lieux où s'étaient livrés une partie des glorieux combats restés dans son souvenir."

---

* *Dictionnaire généalogique* de M. l'abbé Tanguay cité par M. l'abbé Casgrain.

† J'aurai souvent l'occasion de citer cet ouvrage. M. Garneau avait publié le récit de son voyage dans le *Journal de Québec*. Il l'avait ensuite reproduit en un petit volume in-18 de 250 pages ; mais dans un accès de découragement il fit détruire presque toute l'édition. Il n'en existe que sept ou huit exemplaires. Le *Foyer canadien* en a reproduit une partie.

Le fils aîné, qui s'appelait Jacques comme l'aïeul, hérita de la terre paternelle, le cadet François-Xavier prit à Québec l'état de sellier et épousa, en 1808, Gertrude Amiot, aussi de Saint-Augustin.

Au bout de quelques années—le métier rapportant peu de chose—il acheta une goélette et se livra au commerce dans les établissements de la partie inférieure du Saint-Laurent. Il fut encore moins heureux dans cette nouvelle carrière. Quoique pauvre, il ne négligea point l'éducation de son fils aîné, et l'envoya de bonne heure à l'école, ce qui n'arrivait pas à tous les enfants à cette époque. Le premier instituteur de notre historien fut un vieillard du nom de Parent. "Il tenait sa classe, dit M. l'abbé Casgrain, à l'entrée de la rue Saint-Laurent (coteau Sainte-Geneviève). Cette maison existe encore: c'est la seule, paraît-il, qui ait échappé à l'incendie du faubourg Saint-Jean en 1845. Bien des fois, lorsque M. Garneau descendait avec ses enfants la côte d'Abraham, il leur indiquait du doigt, en souriant, cette modeste maison où il avait appris les premiers rudiments de la grammaire." *

De cette humble école, il passa à l'école mutuelle tenue sous les auspices de M. Perrault, protonotaire, ce philanthrope d'un esprit si original, qui a laissé tant de souvenirs dans le barreau et la société de Québec. †

M. Perrault s'était épris du système de Lancaster et avait fondé, à ses frais, des écoles pourvues de tout le matériel nécessaire. Grave, intelligent, prenant son rôle très au sérieux, le petit Garneau devint bien vite moniteur général. M. Perrault l'ayant remarqué, lui offrit une place dans ses bureaux, et il le recevait souvent chez lui le soir avec un autre jeune homme qu'il hébergeait. Le bon vieillard donnait lui-même des leçons à ses deux clercs et leur prêtait des livres.

Un peu timide et réservé, comme il l'a toujours été de-

---

* *F.-X. Garneau*, par l'abbé H. R. Casgrain. Québec, 1866. Duquet.

† M. Perrault a publié son autobiographie, écrite *sans lunettes* à l'âge de 85 ans. Il a laissé un grand nombre de traités élémentaires sur la jurisprudence, l'enseignement, et surtout l'agriculture. Il a aussi écrit une petite *Histoire du Canada.*

puis, le jeune Garneau devait paraître un bon sujet pour le sacerdoce. Mais lorsqu'on lui offrit de lui faire faire ses études au petit séminaire de Québec, s'il avait l'intention de se destiner à l'état ecclésiastique, il déclara franchement qu'il ne s'y croyait pas appelé.

Voulant étudier le notariat, il quitta les bureaux de M. Perrault et trouva un second protecteur dans la personne de M. Archibald Campbell. Ce dernier, qui aimait passionnément la littérature et les beaux-arts, lui prêtait des livres et l'encourageait fortement à faire par lui-même les études qu'il ne pouvait suivre au collège.

" Son père, dit encore M. Casgrain, demeurait alors dans une maison située au côté nord de la rue Saint-Jean, non loin de l'église actuelle du faubourg. Les citoyens des environs ont gardé le souvenir des habitudes studieuses du jeune Garneau. Toutes les nuits, disent-ils, on voyait une petite lumière briller à une fenêtre de la mansarde : c'était la lampe de l'étudiant."

Ces goûts et ces habitudes studieuses, ce double culte qu'il vouait déjà à l'histoire et à la poésie (car il m'a souvent répété que sa lecture favorite dès sa première jeunesse était celle des poètes et des historiens), devaient exalter son imagination, surtout dans un lieu comme Québec, où les plus beaux paysages, modifiés chaque jour par un climat des plus variables, portent naturellement à la rêverie, où les souvenirs historiques surgissent, pour bien dire, à chaque pas. Mais c'était surtout sur ces grands théâtres de l'histoire qui se trouvent dans le vieux monde, que par une transition bien naturelle se reportaient ses pensées et sa curiosité. Un voyage d'Europe était à cette époque une chose difficile, dangereuse et coûteuse. On ne traversait pas l'Atlantique aussi promptement qu'on le fait aujourd'hui, et les hommes qui avaient vu le vieux monde étaient clairsemés parmi les Canadiens, surtout parmi ceux d'origine française.

Une assez longue excursion qu'il fit aux Etats-Unis en compagnie d'un Anglais à qui M. Campbell l'avait recommandé, ne fit qu'accroître le désir qu'il nourrissait au fond de son cœur. Chaque somme qu'il pouvait épargner sur

les appointements généreux que lui faisait son patron, il la mettait à part pour l'exécution de son projet. Admis à la profession de notaire en 1830, il partit le 20 juin 1831 pour Londres, où il ne resta que peu de temps. Le 27 juillet, il touchait le sol de la France, la vieille patrie qu'il aimait tant. "J'avais hâte, dit-il, de fouler cette vieille terre de France dont j'avais tant entendu parler par nos pères, et dont le souvenir, se prolongeant de génération en génération, laisse après lui cet intérêt de tristesse qui a quelque chose de l'exil."

Arrivé à Paris pendant les fêtes du premier anniversaire des trois fameuses journées, il fut ébloui par le spectacle grandiose et nouveau qui se présentait à ses regards, et il décrit naïvement l'impression qu'il en reçut.

Son projet étant de retourner à Québec dans l'automne, il visita rapidement les principaux monuments de Paris et repartit bientôt pour Londres.

Sa première visite en arrivant fut pour M. Viger, qu'il avait déjà vu une première fois à son passage. A sa grande surprise et aussi à sa grande joie, l'agent diplomatique de la province, ou si l'on veut, comme on disait alors, *notre envoyé* lui offrit de le garder auprès de lui comme son secrétaire. C'était une bonne fortune inespérée; il allait vivre dans un monde beaucoup plus élevé, toucher de près aux choses de la politique, se trouver en contact avec quelques-uns des hommes les plus marquants de l'Angleterre; enfin la seule société de M. Viger, cet homme si savant et si distingué, allait être pour lui une excellente occasion de s'instruire et de se former.

On peut s'imaginer avec quel empressement M. Garneau écrivit à son père et à ses amis pour leur apprendre l'heureuse circonstance qui le retenait à Londres. "Je croyais encore, dit-il, mon pauvre père bien portant, et une pleurésie nous l'avait enlevé un mois après mon départ du Canada. Malheureux dans ses entreprises, il n'avait réussi en rien. Il emporta seulement avec lui dans la tombe la réputation d'un citoyen honnête et religieux, comme l'avaient été ses pères."

La première poésie publiée dans le *Répertoire national*

sous la signature de M. Garneau est datée de Paris, la seconde est datée de Londres. Dans cette dernière on remarque ces vers :

Hélas ! j'ai tout quitté, parents, amis, chaumière ;
Chaumière où j'ai reçu la vie et la lumière.
....
....
Ingrat, j'ai déserté le seuil de mon enfance,
Seul un furtif adieu fut ma reconnaissance.
D'une mère éplorée oubliant les regrets,
Je la quittais, peut-être pour jamais.

Non... je vous reverrai, lieux qui m'avez vu naître ;
Champs, bocages, riants vallons ;
J'y répéterai mes chansons ;
De tristes souvenirs de la flûte champêtre
Attendriront les sons.

Ah ! combien il est doux après un long orage
De rentrer dans le port, de baiser le rivage
Que l'autan furieux semblait nous disputer !
Un bonheur toujours pur devient froid à goûter.
Déjà je vois au loin venir sur la colline
Mon père à cheveux blancs, que la vieillesse incline.
Ses cheveux que zéphire agite mollement,
Couvrent son front joyeux de leurs boucles d'argent.
De ses pas l'âge, en vain, ralentit la vitesse,
Il me voit, il m'atteint, sur son sein il me presse.
Une mère, une sœur, des frères, des amis !
Je revois donc enfin ces objets tant chéris......
Mais que dis-je ?...... Peut-être un funèbre silence
Règne au toit paternel témoin de mon enfance ;
Qu'une mère, qu'un père envié par les dieux
Repose maintenant dans la splendeur des cieux ;
Et ses tristes enfants vont pleurer sur sa tombe,
Quand de l'humide nuit le voile épais retombe.
Ils disent : Notre frère est encor loin de nous ;
Il quitta pour un rêve un asile si doux !
Il ne répondit pas à la voix de son père,
Lorsqu'à ses yeux la mort déroba la lumière.

Errant en d'autres climats,
Il n'a pas entendu l'airain impitoyable
Sonner...... ni dans le deuil s'avancer le trépas
Tenant le sablier dans sa main redoutable,
Et notre seuil frémir sous ses pas.

Mais pourquoi de mon cœur augmenter la tristesse?
De ces illusions, noirs enfants de la nuit,
Chassons l'ombre qui me poursuit;
Lyre, répète encor tes accents d'allégresse!...
Et dérobe mon âme à l'ennui.

Oui, je verrai ces champs où rêvait ma bergère;
Du limpide ruisseau j'écouterai la voix;
Et sous le pin touffu qui vit naître mon père
Je chanterai mes refrains d'autrefois.

Aux premiers rayons de l'aurore
Qui brilleront à l'orient,
Je poursuivrai de l'œil encore
L'astre des nuits dans l'occident.

L'airain sonore au clocher du village,
En répondant à l'hymne du matin,
Réveillera par son divin langage
Ces sentiments qui charmaient tant mon sein.

Et sous l'ormeau voisin du toit champêtre,
Aux pas légers qu'accorderont mes chants
Je mêlerai les récits que fait naître
Le dieu jaloux du bonheur des amants.

De la rive où le flot expire
J'écouterai le vieux pêcheur.
Sa voix que le silence inspire
A des airs qui charment le cœur.

Mes doigts harmonieux animeront ma lyre,
Dont les cordes souvent chanteront nos exploits,
Et quand l'âge viendra refroidir mon délire,
Assis à l'ombre d'un bois,
Mes chants plus doux plairont au folâtre zéphire.

N'y a-t-il pas quelque chose de bien touchant dans ces premiers chants consacrés à la douleur filiale? Et ne voit-on pas aussi dans ces deux vers comme un pressentiment de l'œuvre importante que le jeune poète allait entreprendre dix ans plus tard :

"Mes doigts harmonieux animeront ma lyre,
Dont les cordes souvent chanteront nos exploits."

M. Garneau envoyait cette pièce à M. Winter, aujourd'hui juge en retraite de la cour supérieure, dans une lettre en date du 29 décembre 1832, et s'excusait de n'avoir pas répondu plus promptement à la sienne du 25 juillet: "J'attendais, dit-il, que tout fût terminé pour t'envoyer cette élégie." Il connaissait donc alors la mort de son père, malgré la forme dubitative qu'il a cru devoir donner à ce petit poème.

Dans une autre lettre qu'il adressait à cet ami, le 11 avril 1832, il disait:

"Je vois, par les papiers, que tu as perdu ton patron, M. Romain. La mort fauche partout. Je vais trouver beaucoup de changement à mon arrivée à Québec. Je n'ai appris que des nouvelles bien tristes depuis que j'en suis parti. Notre ami Faucher* a aussi subi ce que nous devons tous subir tôt ou tard."

Toute sa correspondance prouve combien il avait su apprécier la situation qui lui était faite par l'agent de notre assemblée législative.

Dans une première lettre à M. Winter, en date du 1er septembre 1831, il s'exprime ainsi:

"Je pensais m'en retourner dans le *Stratisla;* mais M. Viger me retient. Nous travaillons, M. Viger et moi, depuis trois semaines, comme des enthousiastes de la patrie. Je pense passer l'hiver à Londres. Il y a trois semaines que je suis de retour de Paris, où j'ai passé une dizaine de jours. Je m'y suis bien amusé. J'ai vu presque tout ce qu'il y a de plus intéressant à voir.................................

"Au théâtre de la porte Saint-Martin, j'ai vu représenter un drame intitulé "Napoléon." L'acteur qui représentait le héros se trouve ressembler, dit-on, beaucoup à Napoléon..... Ce pas pressé, cette voix brève, ces mots laconiques, cette prise de tabac souvent répétée, ce petit chapeau, cette redingote grise...... j'ai presque vu le héros lui-même.

"Je me suis horriblement ennuyé les premiers jours de

---

* M. Honoré Faucher, avocat, jeune homme de grandes espérances, et oncle de l'auteur de *Tribord à bâbord.*

ma résidence à Londres; mais je commence à m'y faire. Londres est sombre; tout le monde y paraît accablé sous les affaires ou la misère. Mais cependant Londres est la plus riche et la plus commerçante des villes de l'Europe. M. Viger m'a déjà présenté à deux ou trois de ses amis et parle de m'en faire connaître quelques autres, de sorte que je jouirai un peu de leur société en attendant que je revoie notre *grand Canada.* La nature est sublime chez nous; mais elle a avorté dans le peu que j'ai vu de l'Europe. Avant de plier ma lettre il faut que je te raconte un trait. Etant à Paris, je fus un jour à l'hôtel des Invalides. Un ancien hussard de Wagram vint à moi et me demanda si je voulais voir l'intérieur de l'hôtel. En y allant il s'arrêta subitement, et se retournant vers moi, il me dit avec emphase: "N'est-on pas, monsieur, glorieux d'être soldat français?" Ce bon brave me fit voir tout l'édifice, la bibliothèque, l'église, etc."

Le travail auquel le jeune secrétaire se livrait avec M. Viger, c'était surtout la grande affaire des plaintes portées par l'assemblée législative contre le procureur général James Stuart. Il en parle dans toutes ses lettres.

Dans celle du 11 avril 1832, on lit ce qui suit: "Depuis ce moment nous avons été engagés dans un travail vraiment opiniâtre. M. Viger, dans ses observations sur les pétitions, mémoires, etc., etc., de M. Stuart, a voulu entrer dans tous les détails, et à l'occasion, faire allusion à la manière dont le gouvernement du Canada a été administré, pour faire sentir aux ministres tous les moyens iniques qu'on a employés chez nous; la conduite de M. Stuart, qu'il a su, d'après les rapports du comité, mettre sous le jour le plus clair, doit nous faire espérer le triomphe de la justice."

La partie était difficile. James Stuart — depuis sir James — n'était pas un adversaire ordinaire. Les mémoires de part et d'autre étaient volumineux, et le procureur général avait pour lui les sympathies bien naturelles du gouvernement anglais. Lord Goderich, le ministre des colonies, très prévenu d'abord contre les accusateurs, avait été cependant frappé de l'accent de franchise de M. Viger,

et avait apporté à cette cause difficile la plus scrupuleuse attention. Si le combat fut long et périlleux, la victoire fut éclatante. Des contemporains m'ont assuré que les amis de M. Viger au Canada désespérèrent du succès. Ce qui faisait l'importance de cette lutte, ce n'était point tant l'animosité personnelle contre M. Stuart que le désir de frapper un grand coup contre le système arbitraire que cet homme à la fois habile, savant et audacieux, avait su si longtemps couvrir du voile d'une légalité artificieuse.

Dans sa lettre du 29 décembre, déjà citée, M. Garneau annonçait à son ami, en même temps que le résultat des élections, le succès de M. Viger. Cette petite page d'histoire, écrite sur le fait, mérite d'être conservée. Ce qu'il dit des whigs, qui en général se sont montrés moins favorables aux libertés populaires dans les colonies que les tories, est très remarquable.

"Je pense retourner au Canada le printemps prochain. Je m'ennuie dans la sombre Angleterre.

"Les élections, qui ont absorbé pendant quelque temps l'attention publique, sont terminées ou près de l'être en faveur du ministère.* Aussi les tories sont tombés pour *jamais*. Le bill de réforme a renversé une puissance qui a régné pendant plusieurs siècles. Si les hommes n'étaient pas guidés par l'intérêt, si la justice était leur sentier, nous pourrions espérer de grands avantages de ces changements ; mais ceux qui aiment le plus la justice pour eux-mêmes, sont souvent les plus tyranniques pour autrui. Je crains que ce caractère ne soit celui des hommes qui nous gouverneront sous ce nouveau ministère. Le même bras d'airain a toujours pesé sur les colonies anciennes ou modernes.

"J'ai su que les affaires ont en Canada une apparence assez sombre. On dit aussi que les députés canadiens

* Il s'agit du second ministère de lord Grey, qui, après une défaite et une tentative infructueuse du duc de Wellington de former un gouvernement tory, avait repris le pouvoir. On trouvera dans le second volume du *Journal de Greville*, des renseignements très curieux sur les intrigues qui firent échouer le duc et sur le rôle que jouèrent lord Lyndhurst, sir Robert Peel et Manners Sutton dans cette affaire.

ont refusé d'aller aux dîners du gouverneur. Cette absence doit lui faire sentir que le sang canadien est précieux et qu'on ne le répand pas impunément..............................

" La domination étrangère est le plus grand mal dont un peuple puisse être frappé.* Plusieurs de nos griefs ressemblent à ceux dont les braves et malheureux Polonais avaient à se plaindre. Mais courage ! La cause de la justice et de la liberté est trop sainte pour ne pas triompher ; si ce triomphe est lent et pénible, il n'en sera que plus certain et plus durable. L'Angleterre elle-même a gémi des siècles sous le joug étranger. Qu'on oublie vite son malheur et sa misère ! La justice qu'elle invoqua si longtemps, elle l'oublie aujourd'hui pour nous.

" Les Français sont maîtres de la citadelle d'Anvers. La garnison est prisonnière de guerre. Les Hollandais, au nombre de deux mille, protégés par environ deux cents canons d'un fort et de leurs vaisseaux, ont voulu débarquer pour chasser les Français d'un poste qu'ils occupaient; mais environ huit cents de ceux-ci les ont repoussés glorieusement à la baïonnette. Plusieurs Hollandais se sont noyés en voulant regagner leurs embarcations.

" Tu sauras sans doute que la suspension de M. Stuart a été confirmée par le roi. C'est une victoire qui a été bien disputée ; on l'a arrachée des mains d'un parti qui ne deviendra que plus furieux par une défaite sans exemple dans l'histoire coloniale........... Mais nos armes, la liberté et la justice, seront invincibles. Marchons toujours en avant, nous vaincrons nos ennemis, nous les disperserons dans la carrière."

Il y a dans cette lettre un peu de ce qu'on appellerait aujourd'hui du *chauvinisme ;* les phrases à l'adresse de lord Aylmer ne sont pas justes ; mais il faut se reporter à l'époque et songer combien la lutte entre les patriotes et l'oligarchie exaspérait les esprits, surtout à la suite de cette sanglante bagarre du 21 mai,† dont la politique du jour tira tout le parti possible. Du reste tout semblait

---

* On retrouve cette phrase dans l'*Histoire du Canada.*

† Les trois victimes se nommaient Billette, Languedoc et *Chauvin !*

contribuer à exalter l'imagination du jeune Garneau. La révolution française de 1830, celle de la Belgique, les succès qu'avaient, à Londres, O'Connell plaidant de sa voix éloquente la cause de l'Irlande, et les exilés polonais avec lesquels notre compatriote s'était lié d'amitié, formaient autant d'aliments propres à surexciter son patriotisme. Il ne pouvait s'empêcher de comparer les Canadiens aux Irlandais et aux Polonais, bien que notre sort fût différent de celui que subissaient ces deux nations. Nous avions plutôt à nous débarrasser des langes et des bandelettes de l'enfance coloniale, serrés étroitement autour de nous par une bureaucratie avide et jalouse, qu'à briser des fers comme ceux qui étaient rivés aux membres ensanglantés de la Pologne, aux mains décharnées et suppliantes de l'Irlande.

Un jour, M. Garneau vit O'Connell à une séance de la *Société des Amis de la Pologne.* L'Irlande et la Pologne se trouvèrent à fraterniser, dans un milieu où il semble que la Russie aurait pu donner une triomphante réplique aux reproches que les philanthropes anglais lui adressaient. Il lui aurait suffi de montrer O'Connell à côté de Czartoryski.

La réception qui fut faite au grand tribun irlandais frappa vivement notre jeune compatriote.

"C'est là, dit-il, que j'eus l'occasion de voir jusqu'à quel degré le vrai talent est respecté en Europe. Il y avait une réunion d'une quarantaine de personnes. C'étaient le prince Czartoryski, le général Pac, le célèbre poète Ursin Niemcewicz, exilés, des membres de la chambre des lords et de la chambre des communes, des hommes de lettres. O'Connell est annoncé. Lorsqu'il fut introduit, tout le monde se leva spontanément pour rendre hommage au grand orateur, hommage qu'on ne rendit qu'à lui seul."

Les séances de la *Société littéraire des Amis de la Pologne* se tenaient chez le poète Campbell, qui en était le président, et qui occupait alors un appartement dans un édifice autrefois habité par Cromwell.* C'était sur la propo-

* Sussex Chambers, Duke street, St. James.

sition de Campbell que M. Garneau était devenu membre de cette société composée d'hommes d'élite.

Le 7 septembre, anniversaire de la prise de Varsovie, les Polonais firent célébrer une messe pour le repos des âmes de leurs frères tombés dans cette fatale journée. Après le service, il y eut un déjeuner chez le président. Le Dr Schirma y porta la parole en anglais et en polonais, et cita de beaux vers de Campbell lui-même sur la malheureuse Pologne. Puis notre compatriote eut l'honneur de lire une pièce qu'on l'avait prié de composer pour la circonstance.

Quoique inférieure, malheureusement, à la plupart de ses autres productions, cette ode renferme quelques belles strophes. *

" On nous disait : Son règne recommence,
La Liberté partout renverse les tyrans,
Comme l'éclair on voit briller sa lance,
Qui dans leurs chars poursuit les monarques errans.
Le guerrier de Nassau, sur son coursier fidèle,
Pour la patrie a ressaisi son dard ;
Et déjà le clairon résonne en la tourelle
Où sommeillaient les satrapes du czar.

....

O Liberté ! ne serais-tu qu'un songe,
Et par toi notre espoir se verrait-il trompé ?
Seuls les tyrans règnent par le mensonge,
Monstre dans une nuit toujours enveloppé.
Mais non ; de l'Eternel tu partages l'essence....
Je vois aux cieux briller son trône d'or.
Peuples, écoutez tous ; vous rois, faites silence.
J'entends sa voix vers nous descendre encor.

Il règne encor ce nom qui dans Byzance
Fit trembler autrefois l'orgueilleux musulman ;
Il règne encore, et, comme un flot immense,
Il refoule au désert les peuples du Balkan.
En vain les rois ont dit : que périsse sa gloire !
Que de la terre on l'efface à jamais !
La Pologne déjà, volant à la victoire,
A ses tyrans fait payer leurs forfaits.

....

* On ne la trouve point dans le *Répertoire national ;* mais elle a été publiée dans la *Polonia*, revue mensuelle qui s'imprimait à Londres.

L'association polonaise n'est pas la seule où M. Garneau fut accueilli à Londres. Il avait fréquenté un de ces *debating clubs* où de jeunes avocats et de jeunes hommes de lettres s'exercent à l'art de la parole. Il avait été aussi admis dans plusieurs salons littéraires, entre autres dans ceux de madame McGregor et de madame Gore.

"Je trouvais, dit-il, la société la plus délicieuse dans les hommes de lettres, ou les hommes qui, comme le colonel Home, avaient vu beaucoup de choses, et j'étais heureux de les entendre et d'être témoin des égards dont ils me paraissaient entourés. Cette espèce de culte venant de toutes les classes, surtout des classes les plus élevées, semblait élever à son tour le domaine de l'esprit, et marquer la place qu'occupent les hautes intelligences dans une grande nation.

"Je voyais dans ces cercles littéraires et scientifiques les hommes des rangs les plus divers, se réunir comme des frères pour scruter les secrets de la nature ou apprécier les œuvres du génie. Une noble ambition étouffait les efforts de la jalousie, que l'opinion publique, du reste, savait bientôt désarmer par sa toute-puissance, lorsque cette jalousie se manifestait avec trop peu de réserve. Il me semblait que chaque nation en Europe, craignant d'être dépassée par une autre dans les armes, dans les lettres, dans les arts, dans les sciences, n'avait pas assez de paroles d'encouragement pour ceux qui marchaient les premiers dans toutes ces carrières de la gloire et du génie."

Pendant que se discutait la grande affaire du procureur général Stuart, M. Viger s'était donné un congé qu'il était allé passer à Paris, au grand plaisir de M. Garneau, qui l'accompagna. Celui-ci avoue ne pas avoir été tout à fait étranger à la résolution qu'avait prise notre agent. La capitale de la France, si gaie et si brillante, ses environs si charmants et si remplis de grands souvenirs historiques, formaient une agréable diversion aux rives brumeuses de la Tamise. Il est même permis de croire que le jeune secrétaire, si grave et si laborieux qu'il fût, préférait les boulevards et les théâtres français aux interminables mémoires de M. Stuart ou de M. Viger.

M. McGregor, l'auteur d'un excellent ouvrage sur le Canada, publié à Londres à cette époque, et à la seconde édition duquel M. Viger avait contribué en fournissant des notes et des corrections, M. McGregor était de la partie. Ils trouvèrent à Paris M. Berthelot, qui a été si longtemps membre du parlement, et M. Isidore Bédard, que M. Garneau avait vu souvent à Londres.

M. Isidore Lebrun, auteur du premier ouvrage qui ait été publié à Paris sur le Canada depuis la cession du pays, et M. Paulin Guérin, qui avait eu pour élève notre artiste distingué M. Antoine Plamondon, étaient encore pour le jeune secrétaire des connaissances aussi utiles qu'agréables.

Peu de temps après le retour de M. Viger à Londres (la grande affaire de M. Stuart était décidée, comme nous l'avons vu), M. Garneau recevait de sa mère, dont la santé déclinait rapidement, des invitations très pressantes. La pauvre femme, depuis la mort de son mari, n'avait plus qu'une préoccupation, revoir son fils avant de mourir.

" M. Morin, dit M. Garneau, arrivait, il est vrai, avec de nouvelles représentations sur d'autres questions de politique coloniale ; mais comme la solution pouvait s'en faire attendre longtemps, puisque celle de l'affaire de M. Stuart avait mis deux ans à venir, je résolus de retourner à Québec au printemps."

" Au commencement de l'hiver, ajoute-t-il, nous vîmes arriver plusieurs de nos compatriotes. C'étaient pour la plupart des marchands. Il suffisait que M. Viger fût au *London Coffee House*, pour qu'ils s'y donnassent rendez-vous. Nous nous trouvâmes là pendant quelque temps huit ou dix Canadiens à la fois, sans mentionner le délégué du Haut-Canada, M. McKenzie. En nous comptant, nous croyions compter les progrès que faisait notre pays. Nous étions fiers d'être en aussi grand nombre dans un seul hôtel anglais, et nous partions de là pour faire des calculs sur l'avenir que la fortune réservait au Canada et que nous basions sur sa vaste étendue et sur sa grande nature."

Ainsi à cette époque déjà assez éloignée, il se publiait en Angleterre et en France des livres sur notre pays, et les

Canadiens qui se rencontraient en Europe devisaient de notre avenir et entrevoyaient les progrès qui s'accomplissent aujourd'hui !

Tandis qu'il se préparait à partir, à la fin d'avril, M. Garneau reçut de Paris la nouvelle de la mort prochaine de l'auteur de ce chant patriotique : *Sol canadien, terre chérie !* qui résume si bien nos origines et nos aspirations.

Pauvre Isidore Bédard ! C'est tout ce qui restera de lui. M. Garneau était intimement lié avec ce jeune compatriote, et c'est avec une vive émotion qu'après bien des années il raconte l'effet que cette nouvelle produisit sur lui.

" M. Bédard, dont la vie était tranchée si prématurément, avait le plus bel avenir devant lui. La réputation de son père avait été une recommandation qui l'avait porté bien jeune au parlement. Ses talents ajoutés à cela auraient pu le conduire à une position éminente. Il avait une élocution facile et une voix mâle et agréable qui le faisaient rechercher comme orateur.

" Tout cela est enfoui pour jamais dans la tombe sur une terre étrangère. Les délices et les tentations de l'Europe avaient ouvert sous les pas du jeune Canadien un abîme qu'il n'avait pas su éviter, et dans lequel il s'était précipité avec toute l'ardeur d'un tempérament fougueux qui s'abandonne à ses passions. Le voyage qui devait former le plus bel épisode de sa vie, était ainsi devenu la cause de sa perte." *

---

* La lettre suivante, écrite à M. Garneau lors d'un de ses retours à Londres, fait voir que M. Bédard n'ignorait pas la gravité de sa maladie.

" Cher Garneau,

" J'apprends ce matin que vous êtes déjà de retour, ce qui m'a causé un plaisir infini. C'est un Canadien qui viendra à mon enterrement si je ne reviens pas de la maladie dont j'ai été subitement et violemment attaqué. J'ai eu une rechute il y a huit jours ; je suis mieux, mais très faible. Je sors de mon lit pendant quelques heures depuis deux jours. Je n'ai pas encore recouvré la voix le moindrement, moi qui avais, comme dit Fiset, une voix *d'animal !* Si vous pouviez venir me voir, que vous me causeriez de plaisir ! Sinon,

Parti le 10 mai de Liverpool, M. Garneau n'arrivait à Québec que le 30 juin. Ces cinquante jours de navigation furent des plus pénibles. Une tempête intermittente ballotta le malheureux navire, et des vents contraires semblèrent se jouer de lui. Dans sa première traversée, notre voyageur avait lu Byron et Prior ; à Londres, il lisait Lamartine et Campbell. Il paraît qu'aucun poète n'adoucit les misères du retour. " L'ennui, dit-il, me prenait au milieu de cette orageuse immobilité. L'image du Canada m'apparaissait comme ces mirages trompeurs qui flattent les regards du voyageur au milieu du désert. Je voyais la fortune, l'avenir, le bonheur, au delà des mers, dans cette sauvage contrée où l'espérance avait autrefois conduit mes ancêtres, vains songes que les événements se sont plu ensuite à démentir en détail."

De ce voyage, cependant, M. Garneau avait rapporté bien des choses, bien des choses qui lui procurèrent de grandes joies et une grande gloire, dont il ne paraît pas avoir tenu assez de compte lorsqu'il écrivait les phrases mélancoliques par lesquelles se termine son récit.

Il revenait vivement frappé de tout cet éclat que jetaient la littérature, les arts, la politique dans le vieux monde ; il avait entendu à la chambre des communes O'Connell, Hume, Roebuck et bien d'autres orateurs éminents ; au théâtre, Kean à Londres, et à Paris Melle Mars ; il avait assisté à une séance de l'Académie des sciences ; les grands édifices, les galeries, les bibliothèques, les musées, les sociétés littéraires et scientifiques des deux grandes capitales, l'avaient rempli d'enthousiasme et avaient augmenté dans son âme cette noble ambition d'être utile à son pays et à sa race qu'il avait déjà et qu'il a si bien suivie.

écrivez-moi. Est-ce par quelque accident que vous êtes de retour, ou votre voyage était-il terminé ? M. Viger est-il avec vous ? Vous me ferez le plaisir de porter cette lettre à son adresse au plus tôt dans la cour de Somerset House ; on prend une petite rue qui descend à droite, nº 8 ou 9. Si M. Viger est de retour, vous ne porterez pas cette lettre. Vous la garderez par devers vous jusqu'à mon retour. Adieu, cher Garneau.

" Is. Bédard."

De 1833 à 1840, époque où M. Garneau commença à écrire son *Histoire du Canada*, la situation politique, déjà fort tendue lors de son voyage, s'était assombrie chaque année. Quelles que fussent les aspirations patriotiques du jeune homme, quelque effet qu'eût produit sur son esprit le grand spectacle de la vie politique en Europe, dans un temps où en Angleterre et en France s'agitaient les questions sociales les plus importantes, il ne se laissa pas entraîner dans le tourbillon et suivit humblement la voie que lui traçaient la prudence et le bon sens.

C'était un des traits les plus heureux de son caractère et de son esprit, que ce mélange de bon sens et d'enthousiasme, que ces qualités poétiques et ces aptitudes pratiques qui lui permettaient de mener de front les travaux nécessaires au soutien de sa famille et ceux qui devaient illustrer son nom.

Il avait perdu sa mère peu de temps après son retour, et deux ans plus tard, il faisait un mariage d'inclination, qui lui assurait, au moyen du travail et de l'économie, les éléments d'une modeste aisance. Il suivit peu de temps sa profession de notaire et devint en 1835 commis à la Banque de Québec. Quelques années plus tard, il fut nommé traducteur à la chambre d'assemblée. Cette dernière charge lui procurait des rapports fréquents avec M. Etienne Parent, M. Morin et plusieurs autres hommes éminents. Elle lui ouvrait de plus l'accès quotidien de la bibliothèque du parlement, qui, grâce aux soins de M. Faribault, contenait déjà une très belle collection de livres sur l'Amérique. Il devint aussi, plus tard, membre de la Société littéraire et historique de Québec, et se lia avec quelques-uns des littérateurs et des savants qui la composaient, et dont la plupart étaient d'origine britannique. Dans les commencements, cette société comptait un bon nombre de Canadiens-Français, et il n'y avait alors aucune autre association de ce genre à Québec.

Quoiqu'il ne prît pas une part active à la politique, ses sympathies, disons mieux, ses opinions très prononcées n'étaient un mystère pour personne. Il était *patriote*, comme on disait alors, et admirateur de M. Papineau et de son

parti. Lorsque se forma la première scission notable dans nos rangs, celle de M. Neilson, de M. Cuvillier et de M. Quesnel, M. Garneau resta attaché au parti de la majorité. Dans les petites comédies publiées dans la *Gazette de Québec*, sous le pseudonyme d'un *Ami du statu quo*, le futur historien est raillé assez finement sur l'enthousiasme révolutionnaire qu'on l'accuse d'avoir rapporté d'Europe. *

Dans son livre, cependant, il parle avec impartialité de ces événements, et paraît admettre que les fameuses *quatre-vingt-douze résolutions*, qui furent la cause immédiate de cette première dissidence et la cause éloignée de nos deux insurrections, auraient pu être rédigées avec plus d'habileté et de modération.

Il y avait, au sein du parti, dès avant les *quatre-vingt-douze résolutions*, de graves difficultés ; dans le clergé et dans une partie de la députation l'on trouvait que M. Papineau allait trop loin. M. Garneau dit à ce sujet :

" Depuis quelque temps, M. Neilson, voyant l'entraînement de la majorité des représentants, s'était séparé de M. Papineau. Plusieurs Canadiens influents, pluseurs membres de la chambre, entre autres MM. Quesnel et Cuvillier, en avaient fait autant. Ces hommes éclairés, dont l'expérience et le jugement avaient un grand poids, reconnaissaient toute la justice des droits réclamés par la majorité ; mais ils craignaient de risquer dans une lutte passionnée ce qui avait déjà été obtenu. Lord Goderich avait fait des concessions et des réformes dont il fallait lui tenir compte, si l'on faisait attention aux préjugés enracinés du peuple anglais contre ce qui était français et catholique..........................

* Ces petites comédies, très bien écrites, ont été attribuées à diverses personnes. Dans une autre pièce, qui en était la contre-partie et qui avait pour titre : *Le Statu quo en déroute*, on fait jouer les rôles les plus insignifiants précisément aux véritables auteurs des écrits signés *Un Ami du statu quo*, c'est-à-dire à MM. G.-B. Faribault et David Roy. Tous deux sont devenus depuis les amis intimes de M. Garneau. Le premier, bien connu par ses savantes recherches, a rendu pleine justice aux travaux de notre historien, et l'on verra plus loin que le second a été son collègue dans la rédaction d'un journal littéraire et scientifique.

"La séparation de M. Neilson et de M. Papineau était un vrai malheur pour le pays. L'éloquence, l'enthousiasme de l'un étaient tempérés par le sang-froid et la modération de l'autre, qui, d'ailleurs, étant d'origine écossaise, ne pouvait être blessé personnellement de l'infériorité dans laquelle on voulait tenir les Canadiens-Français. Tous deux avaient l'âme grande et fière. Tous deux étaient des amis d'enfance; ils avaient toujours combattu l'un à côté de l'autre pour la même cause. MM. Cuvillier et Quesnel étaient, de leur côté, des hommes libéraux modérés, aimant leur pays et jouissant d'un caractère qui faisait honneur à leurs compatriotes.

"M. Papineau, en se séparant de tant d'hommes sages pour se lancer dans une lutte contre l'Angleterre, se chargeait d'une grande responsabilité."

Lorsque plus tard une seconde scission eut lieu, lorsque MM. Bédard, Parent, Caron, DeBartch et ce que l'on appelait le parti de Québec ou *la petite famille*, abandonnèrent M. Papineau et grossirent le nombre des modérés, quelles furent les opinions de M. Garneau? Il est probable que le vif sentiment des injustices commises par l'oligarchie ne lui permit guère plus cette fois que la première, de se livrer à des réflexions comme celles que l'on trouve dans l'*Histoire du Canada* sur les événements qui précipitèrent la crise et mirent fin à notre constitution. Même à côté de ces réflexions, il y en a d'autres qui font voir que le jeune patriote dut écouter beaucoup plus la logique du cœur que celle de l'esprit, aux approches de cette lutte qui nous fit alors tant de mal et qui, cependant, a été comme la sanglante aurore de nos nouvelles destinées.

On sent dans ces pages le souffle de l'insurrection, et l'on peut juger des sympathies du témoin de ces événements, par l'indignation mal contenue de l'historien. L'excuse est partout à côté du blâme, et après cette lecture, malgré l'évidence navrante du résultat, l'esprit hésite encore. L'astuce du gouvernement anglais et de ses agents, les pièges tendus à la bonne foi de lord Aylmer et de lord Gosford, et par les dépêches du ministère anglais, et par leur entourage dans la colonie, les sinistres projets de nos

ennemis traditionnels, la violence de leurs journaux, enfin la réaction poussée trop loin par ceux des nôtres qui s'étaient convertis — un peu tard — à la modération, tout cela forme encore, à distance, comme autant de réponses aux reproches que l'on est en droit d'adresser à M. Papineau et à ceux qui le poussèrent ou le suivirent dans une voie si funeste.

Du reste, pendant toute la période qui s'étend de 1832 à 1845, M. Garneau ne fut guère connu du public que comme poète, et c'était alors dans ce pays un titre peu profitable, j'oserais même dire peu recommandable. Bien que le *Répertoire national* contienne des poésies de M. Viger et de M. Morin, qui ne sont pas sans mérite, ces hommes distingués les avaient publiées d'abord sous le voile de l'anonyme, et c'était alors l'usage presque général. Notre historien fut un des premiers à signer ses productions de ses initiales, et quelquefois de son nom.

Il y a eu même, jusqu'à tout dernièrement, un préjugé contre la littérature du cru, et par suite, une grande timidité chez les écrivains. D'un autre côté, les hommes prétendus positifs, qui, à bien des égards, ne sont souvent que des hommes *négatifs*, ont toujours affecté, ici comme ailleurs, et plus encore ici qu'ailleurs, de considérer un brevet de capacité littéraire comme l'équivalent d'un brevet d'incapacité politique, professionnelle et administrative. M. Garneau, qui avait besoin de gagner la vie de sa famille dans des carrières où des aptitudes de plus d'un genre étaient requises, avait donc un double mérite à braver l'un et l'autre préjugé : le préjugé littéraire et celui que j'appellerai anti-littéraire. Un coup d'œil rapide sur les deux premiers volumes du *Répertoire national*,* donnera une idée du mérite relatif des poésies de M. Garneau, car la critique, pour être juste, doit se reporter à l'époque où les œuvres qu'elle étudie ont été publiées.

Le travail de formation d'une littérature est toujours intéressant ; mais vu à distance, il laisse aux productions

---

* Le *Répertoire national* ou *Recueil de littérature canadienne*, compilé et publié par J. Huston. 4 vol. in-8. Montréal, 1848-1850. Lovell.

de la pensée humaine les plus vigoureuses et les plus puissantes, quelque chose d'incertain dans la forme, de disparate, d'incohérent, d'inachevé. Et c'est le cas même lorsqu'il s'agit d'une littérature qui parle dans un pays nouveau une langue parvenue à son plein développement, à son apogée, dans la vieille contrée où elle s'est formée. Telle est l'impression qu'ont produite en Angleterre les premiers livres publiés aux Etats-Unis, et il a fallu tout le talent et toute l'originalité de Washington Irving et de Fenimore Cooper pour en triompher.

Dans les deux premiers volumes du *Répertoire*, qui contiennent toutes les poésies de M. Garneau, on peut suivre le progrès de la forme chez nos écrivains et particulièrement chez les poètes. Assez singulièrement c'est dans les pièces où l'on remarque le plus d'originalité et de vigueur, que se trouvent le plus de vers faibles à côté de vers bien frappés, le plus d'expressions triviales ou bizarres, de chutes prosaïques.

On pourrait diviser les poètes de la première moitié du *Répertoire national* en trois catégories : la première se composerait des classiques, comme Michel Bibaud, imitateurs plus ou moins heureux de la poésie du dix-septième siècle; la seconde, d'un groupe qui procède de la littérature de la fin du dix-huitième siècle et de celle de l'empire, et dont M. Joseph Quesnel serait la figure principale; enfin la troisième comprendrait ceux qui ont plus ou moins subi l'influence de l'école de 1830, et MM. Turcotte, Réal Angers, Barthe, Derome et Garneau en seraient les meilleurs types. Il faudrait rejeter dans une quatrième catégorie M. Joseph Lenoir et quelques autres plus décidément romantiques et qui furent comme les précurseurs de la petite pléiade qui brille aujourd'hui.

M. Bibaud et en général les poètes qui se peuvent ranger autour de lui, ont peu d'originalité; mais sauf quelques vers durs, quelques archaïsmes, et aussi quelques expressions canadiennes dont je ne serais pas disposé à trop blâmer l'emploi, on trouve là une prosodie assez correcte, des alexandrins qui marchent bravement sur leurs pieds et marquent bien la mesure.

Du reste, comme l'a dit M. Isidore Lebrun dans son ouvrage sur le Canada, M. Bibaud a entrevu le parti que l'on pouvait tirer d'un pays neuf, d'une nature encore vierge; il a senti que ce qui lui manquait, c'était ce que l'on n'appelait pas encore de son temps, la couleur locale.

C'est avec raison qu'il se fait dire par un interlocuteur imaginaire:

"Des bords du Saguenay peignez-nous la hauteur,
Et de son large lit l'énorme profondeur,
Ou du Montmorency l'admirable cascade,
Ou du cap Diamant l'étonnante esplanade."

Le second groupe, dont plusieurs poètes étaient nés en France, comme M. Mermet et M. Quesnel lui-même,* a généralement traité des sujets légers, et semble une petite colonie d'agréables versificateurs qui continuent sur les bords du Saint-Laurent des vaudevilles, des ariettes, des madrigaux et des épigrammes commencés sur les bords de la Seine. C'est surtout de leurs disciples que j'ai dit ailleurs: "De petits écrits anonymes, qui sans doute intriguaient beaucoup le public d'alors et faisaient les délices du cercle des initiés, de petites pièces de vers, des bouquets à Chloé, signés de quelque pseudonyme doux et transparent, et jetés d'une main timide dans la boîte aux correspondances, faisaient tous les frais de notre littérature."†

Mais ce n'est pas seulement dans le *Répertoire* que se trouvent ces premières fleurs assez modestes de notre Hélicon, c'est dans les journaux, les *magazines*, les almanachs et surtout dans les *albums* des demoiselles, alors à la mode, dans des recoins de tiroirs avec des tresses de cheveux et mille autres souvenirs, qu'il faudrait les chercher. Mais hélas! où sont les neiges d'antan?.

La muse patriotique ne date guère que de 1830; ses accents sont sincères et touchants, s'ils ne sont pas toujours entraînants; la tristesse, tout au moins la mélancolie forme la note dominante; les différentes phases de

* M. Mermet a cependant traité quelquefois des sujets canadiens: sa pièce sur la victoire de Chateauguay a été souvent reproduite.

† *L'Instruction publique au Canada.* 1 vol. in-8. Québec, 1878.

notre politique s'y trouvent indiquées, et à part le mérite incontestable d'un bon nombre de ces productions, toutes, même en apparence les plus insignifiantes, ont une double valeur; d'abord au point de vue de l'histoire politique, ensuite au point de vue de l'histoire littéraire.

Chose assez remarquable, plusieurs des hommes politiques eux-mêmes qui ont charmé leurs loisirs en cultivant la poésie, ont choisi des thèmes tout différents et peuvent se classer parmi les poètes de la seconde ou de la première catégorie. M. Morin figure, au *Répertoire*, pour deux pièces seulement: la chanson *Riches cités, gardez votre opulence*, qui a eu de la vogue en son temps, et une autre jolie pièce, *la Baie de Québec*.* M. Denis-Benjamin Viger a écrit quelques épigrammes bien tournées; mais elles n'ont aucun caractère politique.

Je l'ai déjà dit, une forte proportion des poésies que j'appellerai patriotiques ou politiques, ont été publiées sous l'anonyme. Cette circonstance peut expliquer les imperfections que l'on y rencontre. Le sentiment de la responsabilité est comme l'œil du maître; il voit ou fait voir bien des choses qui échappent aux autres regards. Et cependant quelques-unes de ces productions en disent plus que des volumes sur l'état de société qui les a fait naître.

Qui ne serait touché, par exemple, des sentiments exprimés dans ces vers, qui terminent une pièce anonyme intitulée *Plainte et espoir*, et publiée à la date de 1831?

" Peuple isolé, qui n'as d'appui que toi,
Que tes vertus et le dieu de tes pères,
Peuple chéri, si, comme je le croi,
De tes malheurs un jour tu te libères,
Si d'Albion la justice enfin luit,
Redis ces vers que la douleur m'inspire;
Quand je serais dans l'éternelle nuit,
Mon ombre encor reviendrait te sourire."

---

* Une petite pièce intitulée *le Berger malheureux* est signée A. N. M., et indépendamment de la coïncidence des initiales, la tournure et l'esprit de ces vers me porteraient à les attribuer à M. Morin, qui, cependant, n'aurait eu à la date qu'ils portent (1820) que seize ou dix-sept ans.

La même teinte mélancolique se retrouve dans une autre pièce anonyme intitulée *le Voltigeur*, sous la rubrique de cette même année 1831.

" Sombre et pensif, debout sur la frontière,
Un voltigeur allait finir son quart;
L'astre du jour achevait sa carrière,
Un rais au loin argentait le rempart.
Hélas! dit-il, quelle est donc ma consigne?
Un mot anglais que je ne comprends pas :
Mon père était du pays de la vigne;
Mon poste, non, je ne te laisse pas!

" Un bruit soudain vient frapper son oreille:
Qui vive... rien. Mais j'entends le tambour.
Au corps de garde est-ce que l'on sommeille?
L'aigle, déjà, plane aux bois d'alentour.
Hélas! dit-il, etc.............................

" C'est l'ennemi, je vois une victoire!
Feu! mon fusil... Ce coup est bien porté;
Un Canadien défend le territoire,
Comme il saurait venger la liberté.
Hélas! dit-il, etc.............................

" Quoi! l'on voudrait assiéger ma guérite?
Mais quel cordon! ma foi, qu'ils sont nombreux!
Un voltigeur déjà prendre la fuite?
Il faut encor que j'en tue un ou deux.
Hélas! dit-il, etc.............................

Un plomb l'atteint; il pâlit, il chancelle;
Mais son coup part, puis il tombe à genoux.
Le sol est teint de son sang qui ruisselle;
Pour son pays de mourir qu'il est doux!
Hélas! dit-il, etc.............................

Ses compagnons, courant à la victoire,
Vont jusqu'à lui pour étendre leur rang.
Le jour déjà désertait sa paupière,
Mais il semblait dire encor en mourant:
"Hélas! c'est fait; quelle est donc ma consigne?
Un mot anglais que je ne comprends pas;
Mon père était du pays de la vigne;
Mon poste, non, je ne te laisse pas!"

Je cite ce petit poème au long, parce qu'il résume très heureusement les sentiments des Canadiens-Français : la fidélité résignée et courageuse au nouveau drapeau, s'alliant au touchant souvenir de la vieille mère patrie.

Un mot anglais que je ne comprends pas !

Tout est là, ce me semble ! Et l'on meurt pour cette consigne absurde, en se souvenant du pays dont on a tant entendu parler, du pays où règne la seule langue que l'on aime et que l'on comprenne !

Un usage qui s'était introduit en même temps que le journalisme, a contribué d'une manière assez curieuse à donner une certaine impulsion à notre littérature. Plusieurs des pièces anonymes ou signées qui figurent dans ce recueil et beaucoup d'autres qui n'y figurent point, furent des *chansons du nouvel an*, destinées à obtenir de l'abonné bénévole les *étrennes du petit gazetier*, et tel de nos poètes en renom a fait ses débuts de cette manière et a révélé ses talents par l'entremise de ce troubadour d'un nouveau genre. Celui-ci ne chante pas précisément sous le ciel de la Provence ; c'est souvent au milieu d'un ouragan, à travers la neige ou la grêle qu'il vient de grand matin frapper à notre porte. Autrefois on faisait entrer le pauvre petit messager de la nouvelle année, tout transi par le froid ; on lui faisait chanter sa chanson — car on prenait son rôle au sérieux — et on le récompensait par quelques gâteaux ou même par un verre de liqueur en sus des étrennes obligées. Cet usage remplaçait celui de la *guillonnée* que l'on a tenté dernièrement de rétablir à Montréal et à Québec.

Le chant patriotique dont j'ai parlé plus haut, *Sol canadien*, fut une chanson du jour de l'an ; comme Isidore Bédard, M. Barthe, M. Garneau, M. Aubin,* M. Angers payèrent leur tribut à cette coutume que M. Fréchette, M. Lemay, M. Legendre ne dédaignent pas encore aujour-

* M. Aubin a écrit quelques-unes des plus jolies pièces qui se trouvent dans le *Répertoire*. Comme M. Quesnel, M. Mermet et plusieurs autres de nos auteurs, il est né et a été élevé en Europe.

d'hui. M. Derome paraît avoir été le poète lauréat des étrennes. Il n'a pas moins de cinq pièces de ce genre à son crédit; en 1841, il en composa deux et l'une d'elles contenait une protestation énergique contre l'union législative imposée aux deux provinces par l'Angleterre et par son agent lord Sydenham.

Lorsque s'établit la fête de la Saint-Jean-Baptiste, nos poètes trouvèrent là pour bien dire un autre sujet de concours. La chanson de sir Georges Cartier, *Comme nous dit un vieil adage*, si populaire encore aujourd'hui, fut chantée au second banquet à Montréal (1835). Celles qui ont été composées à Québec, en 1843 par M. Angers et en 1844 par M. Derome, sont peut-être les plus remarquables. Leurs refrains :

"Le Canadien t'adoptant pour patron,
Parmi les peuples prend un nom,
Au ciel un saint qui pour lui veille et prie.

et

"Saint Jean-Baptiste nous protège,
Il nous entend de l'immortel séjour;
Sous sa bannière un peuple est son cortège.
Chantons! sa fête est notre jour."

se font encore entendre dans nos joyeuses célébrations.

A mesure que l'on approchait de la catastrophe de 1837, la muse patriotique prenait un ton plus vigoureux et plus menaçant. Les poèmes pour les anniversaires du 21 mai, les poésies de nouvelle année, les odes à Papineau accusaient plus de colère et de haine. Un dithyrambe de M. Turcotte, adressé en 1835 au grand patriote, présente d'une manière très saillante les qualités et les défauts communs aux poésies canadiennes de cette époque. Le début en est fort remarquable.

"Pourquoi te prodiguer l'outrage?
Pourquoi cette impuissante rage,
Ces mots de traître, d'imposteur,
Vomis par l'esclave cohorte,
Quand d'un peuple la voix si forte
Te proclame libérateur?

C'est que sur le globe où nous sommes,
Dieu nous a dit : Vous serez hommes.
C'est que la terre ne produit
Qu'en dénaturant la semence,
Le grain qui renferme l'essence
D'où germe et naît le nouveau fruit.

C'est que la noire calomnie
S'acharne toujours au génie :
Colomb, de chaînes accablé,
Le grand Colomb fut sa victime !
Dites : quel était donc son crime ?
Par lui le monde avait doublé !...

De leur joug ta main nous délivre.
Mais nous avons, comme au grand Livre,
Nos docteurs de l'ancienne loi ;
Dans leur tendre sollicitude,
Et pour sauver la multitude,
Criant : "Il veut se faire roi !"
....

Après 1837 une teinte plus sombre encore se répand sur toutes ces productions. Les élégies adressées aux exilés politiques sont nombreuses, et l'on y parle assez ouvertement de revanche ; on y maudit les tyrans, sans trop de précautions. M. Barthe, l'auteur d'une de ces pièces, eut à subir un assez long emprisonnement ; M. Angers et M. Garneau lui-même eurent à se féliciter de ce que leurs poèmes ne furent pas lus en haut lieu, ou de ce que l'on ne sut pas bien en saisir la portée.

Le *Répertoire* ne contient pas moins de dix-neuf poésies signées par M. Garneau, et l'on m'assure qu'il n'en a écrit que deux ou trois qui ne s'y trouvent point. La plupart sont au-dessus de la moyenne, et quelques-unes sont parmi les plus belles du recueil.

Le même sentiment patriotique, les mêmes mouvements alternatifs de crainte et d'espoir que l'on rencontre partout dans l'*Histoire du Canada*, forment le caractère de son œuvre poétique. Soit en prose, soit en vers, M. Garneau n'avait pour bien dire qu'une pensée, qu'une préoccupation, celle de la lutte nationale. Constamment il interroge le sphinx de nos destinées, et son imagination,

impressionnée par les événements du jour, interprète très diversement ses réponses.

Quelques-unes de ses pièces ont assez la facture de Béranger, dont il était un grand admirateur. Telle est entre autres celle qui a pour titre *l'Etranger* (1833). *

....

" Il ne vient point des bords qui m'ont vu naître,
Où si souvent je chantais nos exploits.
Il n'a point vu Carouge, où pour un maître
Tombaient nos fils, que trahissaient les rois.
D'un joug à l'autre, hélas ! on les transporte.
Prenez ces fers, dit-on à des héros !..."
—Pauvre étranger, leur bras vainqueur les porte.
A vos ennuis apportez du repos.

" Déjà les champs où reposent nos pères
A d'autres mains ont livré leurs moissons,
Et sous nos toits des langues étrangères
Chassent l'écho de nos douces chansons.
Un orphelin quête un pain d'indigence
Au seuil sacré..., trahi par ses sanglots ! "
—Pauvre étranger, j'y fêtai sa naissance :
A vos ennuis apportez du repos.

Plusieurs des essais poétiques de M. Garneau sont d'assez longue haleine, ce sont : *la Pologne* (1835), où il est revenu sur le thème déjà traité à Londres ; *Au Canada* (1837), *le Rêve du soldat* (1838), où il passe en revue les principaux événements de l'histoire de France ; *la Presse* (1834), poésie de la nouvelle année, *Louise*, légende canadienne (1840), et *les Exilés* (1841).

Malgré des imperfections qui ne seraient pas difficiles à corriger, malgré aussi les défauts qui sont particuliers à l'auteur, l'abus de l'ellipse, et une certaine incohérence d'où naît l'obscurité, ces pièces se rachètent par l'élévation constante des idées et par la noblesse des sentiments. Mais le poète a été plus heureux dans des essais d'un

---

* On retrouve la même facture dans la pièce *le Voltigeur*, reproduite plus haut, et dans une autre intitulée *Chant du Vieillard sur l'étranger*. Quoique non signées de M. Garneau, je serais assez enclin à les lui attribuer.

genre moins ambitieux ; il y a trouvé une note plus juste et s'est soutenu avec moins d'effort. Telles sont les pièces qui ont pour titres : *A mon fils* (1838), *les Oiseaux blancs* (1839), *l'Hiver* (1840) et *le Papillon* (1841).

Dans la première se trouve très marquée l'influence de Béranger et de son école dans ce qu'elle a de plus heureux. Les plus nobles sentiments s'y traduisent en vers souvent harmonieux, toujours attendrissants.

Je crois devoir la reproduire en entier.

Lorsque tu dors sur le sein de ta mère,
Souvent mes yeux s'arrêtent sur tes traits,
Où les zéphyrs sous la gaze légère
Portent des champs les parfums toujours frais.
Mais qui peut dire, en quittant le rivage,
Que les zéphyrs te suivront jusqu'au port ?
Dors, mon enfant ; le ciel est sans nuage,
Et l'aquilon ne souffle pas encor.

Des rêves d'or berceront ton enfance ;
Insoucieux, tout te semblera beau.
Tu grandiras, avec toi l'espérance,
Prisme trompeur qui nous suit au tombeau.
Plus tard enfin le temps impitoyable
Détruira tout, plaisirs, projets, bonheur.
Dors, mon enfant ; ton rêve est agréable,
Bientôt viendront des pensers de douleur.

Si ton génie à la lyre sonore
Prête des chants inspirés par les dieux,
Comme l'oiseau qui chante avec l'aurore,
Ils n'auront plus d'écho que dans les cieux.
Ces doux refrains qui charment mon oreille
Vont s'oublier pour des sons inconnus.
Dors, mon enfant ; pour toi ta mère veille,
Et de sa voix les chants sont suspendus.

Si le destin sur la terre étrangère
Guide tes pas bien loin de ton pays,
Tu verseras plus d'une larme amère
Au souvenir de ces bords trop chéris.
Le haut rang même où tu semblerais être
Perdra soudain à tes yeux sa splendeur.
Dors, mon enfant ; le sol qui t'a vu naître
Sera toujours le pays de ton cœur.

Si fier, enfin, des exploits de nos pères,
Tu te plaisais au milieu des combats,
Puisse le ciel rendre tes jours prospères
Et loin de toi conduire le trépas.
Mais là du moins l'homme tombe avec gloire,
Et son pays lui doit un souvenir.
Dors, mon enfant; si tu vis dans l'histoire,
Laisse un nom cher aux fils de l'avenir.

Mais l'avenir se grossit de nuages;
Pour bien des fils les legs seront sanglants:
Si je pouvais conjurer ces orages,
Avec plaisir je verrais ton printemps.
Non, le passé n'a point brisé ses armes,
Chacun se dit: Washington renaîtra.
Dors, mon enfant; car le tambour d'alarmes
Trop tôt pour toi peut-être sonnera.

Moi, je voudrais, mon fils, qu'à ton asile
Cérès brillât au milieu des neuf Sœurs,
Et que la paix, à leur appel docile,
Y présidât, le front orné de fleurs;
Content du sort que mon cœur te souhaite,
D'amis choisis toujours environné,
On vît les arts embellir ta retraite
Dans quelque lieu champêtre et fortuné.

Les Oiseaux blancs et *le Papillon* sont deux gracieuses poésies qui prouvent que le talent de l'auteur pouvait se prêter à plus d'un genre, même à ceux pour lesquels on ne lui aurait point soupçonné d'aptitude. Il y a là une souplesse et une facilité qui trop souvent lui font défaut.

Salut, petits oiseaux, qui volez sur nos têtes,
Et de l'aile en passant effleurez les frimas;
Vous qui, bravant le froid, bercés par les tempêtes,
Venez tous les hivers voltiger sur nos pas.

....

La voyez-vous glisser, leur légion rapide,
Dans les plaines de l'air comme un nuage blanc,
Ou le brouillard léger que le soleil avide
A la cime d'un mont dissipe en se levant?

....

Les petits oiseaux, que l'on croit voir et entendre, viennent autour de la grange, *où bondit le van du villageois.*

Ils volent au milieu *d'épais flocons de neige, au sein des giboulées.*

Ils couvrent le jardin, inondent les allées,
Et d'arbre en arbre ils vont, toujours en voltigeant.

Mais la main du perfide oiseleur leur a tendu des pièges ; un imprudent est victime. Alors c'est merveille de voir les sentiments que le poète sait prêter à ses petits amis, et comme il sait aussi les partager !

Poussant des cris plaintifs, ils s'en vont dans la plaine,
Mes yeux les ont suivis derrière les coteaux ;
Mais ils avaient déjà, le soir, perdu leur haine,
Et je les vis encor passer sous mes vitraux.

Dans la seconde pièce, le poète historien enveloppe d'une forme légère les plus graves pensées.

Papillon
Que l'aurore
Fit éclore
Au gazon,
Je cours, voltige,
Dans mon manoir,
De tige en tige
Jusques au soir.
Dans la rose,
Doux séjour !
Je repose
Jusqu'au jour.
....
Si l'hirondelle
Tente souvent
Route nouvelle
Au firmament.
....
Ah ! moins superbe,
Moins glorieux,
Sur un brin d'herbe
Je suis heureux.

Et la tempête
Suivant son cours,
Loin de ma tête
Passe toujours.

On vit chez l'homme
Audacieux
Le front de Rome
Toucher les cieux.

Mais sur la terre
Passe Attila,
Dans la poussière
Rome croula.

....

Sans que je m'inquiète,
Oui, déjà j'aperçois
Ma poussière indiscrète
Avec celle des rois.

....

Le Dernier Huron (1840) et *le Vieux chêne* (1841) paraissent être comme deux échos d'une même pensée. C'est dans ces deux pièces que M. Garneau a donné toute la mesure de son talent; et si l'on doit entendre par poésie autre chose qu'un certain ramage qui plaît à l'oreille, si pour le poète, comme pour l'orateur, l'inspiration, le *pectus* doit passer en première ligne, *le Dernier Huron* restera comme l'une des plus belles pages de notre littérature. Du reste il y a de l'ampleur, du nombre et de l'harmonie dans la plupart de ces strophes, qui tiennent à la fois de l'école classique et de l'école romantique.

La lutte pour la vie entre les peuples, la disparition de certaines races, exterminées, asservies ou absorbées par d'autres plus fortes et plus heureuses, forment le thème des deux productions; mais le retour sur nous-mêmes, la crainte que tel ne soit un jour notre sort, sont plus franchement accusés dans la seconde que dans la première, où la préoccupation constante de l'auteur est déguisée, pour bien dire, sous le voile de l'allégorie.

L'idée du *Dernier Huron* est due à un tableau de notre artiste M. Plamondon, cet élève de Paulin Guérin dont il a été question plus haut. Il avait peint le portrait du chef sauvage Vincent, dont le nom de chef était *Tariolin*, le dernier Huron de pure race.* L'artiste ne s'était pas con-

* Les Hurons de Lorette ont un nom patronymique et un nom de famille, ce qui n'était point le cas chez leurs ancêtres; mais ils pren-

tenté de faire une ressemblance, il avait idéalisé son modèle.

Le tableau de M. Plamondon obtint le grand prix de peinture offert au concours en 1838 par la Société littéraire et historique de Québec, et lord Durham en fit l'acquisition.

Dans une notice qui se trouve dans le *Canadien* du 30 avril 1838, j'avais essayé de rendre compte de l'impression que cet événement avait produite.

"Le dernier des Hurons ! C'est là un sujet bien intéressant, bien artistique et bien canadien. M. Plamondon en a tiré tout le parti possible. Il nous a représenté son sauvage debout, dans une attitude imposante et méditative, les bras croisés sur la poitrine, le front levé vers le ciel ; il l'a placé au milieu de ses bois auxquels il semble dire un dernier et solennel adieu pour lui-même et pour toute sa race ; en un mot, il a vraiment peint le dernier des Hurons. Lorsqu'on contemple ses longs cheveux noirs bouclés et flottants sur ses épaules, ses traits éminemment caractéristiques, son teint cuivré, ses yeux étincelants, sa belle draperie de *couverte*, sa ceinture à laquelle est suspendu son coutelas, on reconnaît bien le fils *des hommes libres*, le chasseur et le guerrier de nos vastes forêts, le canotier des grands lacs, le dernier rejeton d'une nation noble et intrépide qui a disparu devant nous, comme les castors de nos rivières, les élans de nos bois ; et comme nous-mêmes, peut-être, nous disparaîtrons devant une nation plus puissante. Le fort chasse le faible ; c'est en

---

nent de plus, les chefs surtout, un nom personnel, qui a toujours une signification. Vincent avait un grand talent naturel pour la peinture. Il se fit donner des leçons par M. Plamondon et fit de nombreuses copies de son portrait, qu'il vendait aux étrangers. De là ces vers de mon *Epître à M. de Puibusque*, que M. de Lamothe et M. Lefaivre ont bien voulu citer :

.... Surtout dites-leur bien
Qu'on n'est point tatoué pour être Canadien,
Que le dernier Huron est vivant à Lorette,
Qu'il a peint son portrait et que chacun l'achète.

deux mots toute l'histoire des fils d'Adam, et le tableau de M. Plamondon nous en déroule un petit coin.

"Il faut espérer que notre artiste n'en restera pas là, et que notre pays lui fournira d'autres sujets. Puissent tous nos compatriotes travailler ainsi, chacun dans son genre ! Puissions-nous élever quelques monuments dignes de notre race avant d'être engloutis par les flots de l'émigration ! Alors on ne se demanderait plus : quand donc viendra le jour où le Canada sortira de son obscurité, où les arts et les sciences y fleuriront comme ils fleurissent ailleurs ? Avouons-le franchement, si d'un côté notre avenir national est des plus incertains, plus d'une étoile commence à poindre ; qui sait si un jour nous ne compterons point comme les autres peuples, nos gloires de littérateurs, de savants et d'artistes ? Courage donc, et en avant la jeunesse canadienne !"

M. Garneau avait été frappé, lui aussi, du côté poétique et légendaire de cette œuvre d'art, et deux ans après il publiait son *Dernier Huron*.

Fidèle aux vraies traditions de la poésie lyrique, le poète se plonge *in medias res :*

"Triomphe, destinée ! Enfin ton heure arrive ;
O peuple, tu ne seras plus.
Il n'errera bientôt de toi sur cette rive
Que des mânes inconnus.
En vain, le soir, du haut de la montagne
J'appelle un nom ; tout est silencieux.
O guerriers, levez-vous ; couvrez cette campagne,
Ombres de mes aïeux !"

Mais la voix du Huron se perdait dans l'espace
Et ne réveillait plus d'échos,
Quand, soudain, il entend comme une ombre qui passe
Et sous lui frémir des os.
Le sang indien s'embrase en sa poitrine ;
Ce bruit qui passe a fait vibrer son cœur.
Perfide illusion ! au pied de la colline
C'est l'acier du faucheur !

Après la seconde stance, le poète cède encore la parole à son héros.

"Encor lui, toujours lui, serf au regard funeste
Qui me poursuit en triomphant.
Il convoite déjà du chêne qui me reste
L'ombrage rafraîchissant.
Homme servile! il rampe sur la terre;
Sa lâche main, profanant des tombeaux,
Pour un salaire impur va troubler la poussière
Du sage et du héros.

"Il triomphe, et, semblable à son troupeau timide,
Il redoutait l'œil du Huron;
Et quand il entendait le bruit d'un pas rapide
Descendant vers le vallon,
L'effroi, soudain, s'emparait de son âme;
Il croyait voir la mort devant ses yeux.
Pourquoi dès leur enfance et le glaive et la flamme
N'ont-ils passé sur eux?

La parole est encore au poète, et de nouveau à son héros. Les transitions sont peut-être un peu brusques, mais elles sont tout à fait dans les procédés de la poésie antique.

Le Huron raconte les exploits de ses pères, leurs chasses leurs pêches, leurs combats, leurs voyages, leurs *tournois sur les ondes limpides, où comme des cygnes*, se jouaient *leurs esquifs capricieux.*

Puis il s'écrie:

"Hélas! puis-je, joyeux, en l'air brandir ma lance
Et chanter aussi mes exploits?
Ai-je bravé comme eux, au jour de la vaillance,
La hache des Iroquois?
Non, je n'ai point, sentinelle furtive,
Près de leur camp surpris des ennemis.
Non, je n'ai pas vengé la dépouille plaintive
De parents et d'amis.

Puis enfin, oubliant l'ancienne alliance de ses ancêtres avec l'un des peuples qui ont acquis son héritage, le dernier Huron s'en prend également aux uns et aux autres, et lance contre eux un prophétique anathème, suivi d'une prosopopée on ne peut plus étrange, mais aussi on ne peut plus poétique:

"Tous ces preux descendus dans la tombe éternelle
Dorment couchés sous les guérets;
De leur pays chéri la grandeur solennelle
Tombait avec les forêts.
Leurs noms, leurs jeux, leurs fêtes, leur histoire,
Sont avec eux enfouis pour toujours,
Et je suis resté seul pour dire leur mémoire
Aux peuples de nos jours.

"Orgueilleux aujourd'hui qu'ils ont mon héritage,
Ces peuples font rouler leurs chars
Où jadis s'assemblait, sous le sacré feuillage,
Le conseil de nos vieillards.
Avec fracas leurs somptueux cortèges
Vont envahir et profaner ces lieux!
Et les éclats bruyants des rires sacrilèges
Y montent jusqu'aux cieux!...

"Mais il viendra pour eux le jour de la vengeance,
Et l'on brisera leurs tombeaux.
Des peuples inconnus, comme un torrent immense,
Ravageront leurs coteaux.
Sur les débris de leurs cités pompeuses
Le pâtre assis alors ne saura pas
Dans ce vaste désert quelles cendres fameuses
Jaillissent sous ses pas.

"Qui sait? peut-être alors renaîtront sur ces rives
Et les Indiens et leurs forêts;
En reprenant leurs corps, leurs ombres fugitives
Couvriront tous ces guérets;
Et se levant comme après un long rêve,
Ils reverront partout les mêmes lieux,
Les sapins descendant jusqu'aux flots sur la grève,
En haut les mêmes cieux.

La pièce intitulée *le Vieux chêne* est comme une continuation du *Dernier Huron;* elle lui est presque égale par le souffle poétique; elle lui est supérieure sous le rapport de la forme.

C'est le développement d'une idée que l'auteur avait conçue dans l'autre poème, et qui s'y était trouvée trop à l'étroit.

Le Huron n'avait-il pas dit?

"Encor lui, toujours lui, serf au regard funeste,
Qui me poursuit en triomphant.
Il convoite déjà du chêne qui me reste
L'ombrage rafraîchissant!"

Et parlant de son héros, le poète n'avait-il pas ajouté?

"Comme le chêne isolé dans la plaine,
D'une forêt noble et dernier débris,
Il ne reste que lui sur l'antique domaine
Par ses pères conquis."

Les deux premières stances de la seconde élégie sont très riches d'harmonie et d'expressions.

Naguère, sur les bords de l'onde murmurante,
Un vieux chêne élevait sa tête dans les cieux;
Et de ses rameaux verts l'ombre rafraîchissante
Protégeait l'humble fleur qui naissait en ces lieux.
Les brises soupiraient, le soir, dans son feuillage
Argenté par la lune, et dont plus loin l'image
Ondoyait sur les flots coulant avec lenteur;
Les oiseaux y dormaient, la tête sous leur aile,
Comme, la nuit, sur l'eau repose la nacelle
Immobile du pêcheur.

Des siècles à ses pieds reposait la poussière.
Que d'orages affreux passèrent sur son front
Dans le cours varié de sa longue carrière!
Que de peuples tombés sans laisser même un nom!
Impassible témoin de leur vaste naufrage,
Que j'aimais à prêter l'oreille à ton langage
Si plein de souvenirs des âges révolus!
Lui seul pouvait encore évoquer sous son ombre
L'image du passé, les fantômes sans nombre
Des peuples qui n'étaient plus.

Les souvenirs historiques se pressent en foule, les peuples anciens et les peuples modernes, les sauvages et les hommes civilisés, passent rapidement au pied de l'arbre séculaire, et le poète se compare au voyageur qui jadis,

.... au pied d'une colonne
Assis, les yeux fixés sur des débris épars,
Dans son rêve crut voir s'animer Babylone,
Et debout se dresser ses immenses remparts.

Les oiseaux qui font leurs nids et gazouillent dans les branches, les amants qui ne gazouillent pas moins tendrement sous l'ombrage épais, les danses joyeuses des villageois, au pied du vieil arbre, le vieillard qui vient s'y asseoir et raconter aux jeunes gens les hauts faits des ancêtres, tout cela est décrit avec fraîcheur, avec grâce, avec une mélancolie bien vraie et que le lecteur ne peut s'empêcher de partager. Le vieillard est évidemment un souvenir personnel ; c'est ce bon aïeul dont il est parlé plus haut.

Mais le moment vient où l'arbre doit aller, selon l'expression d'un poète français peu connu,

> " Au gouffre dévorant où vont avec nos jours
> Feuilles et jeunes gens, chênes et hautes tours." *

Cependant M. Garneau n'a pas voulu que son arbre chéri tombât de vétusté ; il a choisi pour lui une fin plus tragique, plus symbolique aussi de celle qu'il voudrait pour notre nationalité, si elle doit disparaître un jour.

> Mais depuis a passé le vent de la tempête ;
> La foudre a dispersé tes débris glorieux :
> Le hameau cherche en vain ta vénérable tête
> De loin se dessinant sur la voûte des cieux.
> Il n'aperçoit plus rien dedans l'espace vide.
> Au jour de la colère une flamme rapide
> Du vieux roi des forêts avait tout effacé.
> Hélas ! il avait vu naître et mourir nos pères ;
> Et l'ombre qui tombait de ses bras séculaires,
> C'était l'ombre du passé.

Comme on a pu le voir, les dernières et les plus remarquables poésies de M. Garneau ont été écrites dans les années 1840 et 1841. Il a montré à cette époque une très grande activité d'esprit ; c'est alors qu'il a commencé son *Histoire du Canada ;* et il faisait au *Canadien* — quelquefois sous ses initiales — une collaboration importante. C'étaient généralement des recherches historiques ou statistiques. Un de ces articles, écrit au moment de la sanction de l'acte

---

* Polydore Bounin, *Au château de Julhan.*

d'Union, a pour but de montrer l'intérêt que le pays tout entier avait à conserver l'usage de la langue française.

Cet article paraissait le 22 février 1841; l'auteur avait pris pour épigraphe ces vers de Victor Hugo :

> " Aux choses dont tu fais le moule
> Tout l'univers travaille en foule;
> Ta chaleur en ses veines coule;
>   Il t'obéit avec orgueil;
> Il marche, il forge, il tente, il fonde.
> Toi, tu penses, grave et féconde......
> La France est la tête du monde."

" Le représentant de la reine d'Angleterre, disait M. Garneau, vient de proclamer la réunion des provinces du Canada et la déchéance de la langue française. La croisade méditée depuis tant d'années contre tout ce que peut aimer la population canadienne qui parle cette langue est commencée, et la hache de la destruction est déjà levée pour saper l'édifice des lois et des constitutions garanties aux Canadiens par le traité de 1763 et par l'acte constitutionnel de 1791. Mais les traités et les lois n'obligent que les faibles, car qui les fera observer par les forts ? Les intérêts ont fait taire la justice à notre égard.

" Puisque l'intérêt est la divinité qui domine aujourd'hui en Canada, je viens faire valoir devant son tribunal des titres reconnus irrécusables par le monde entier ; et les hommes sages et impartiaux diront en les voyant : Ne détournons pas de nous la lumière de l'un des phares les plus brillants qui éclairent le monde, de cette nation dont le poète a dit :

> " Toi, tu penses, grave et féconde."

" En abolissant la langue française, on prive le Canada des moyens de profiter, directement dans l'avenir, des progrès que les arts, les sciences et la littérature feront en France, sans augmenter l'avantage que fournira l'usage de la langue anglaise pour l'acquisition des lumières nouvelles, qui seront le fruit de progrès pareils en Angleterre. Si les hommes voulaient se mettre au-dessus des préjugés,

s'ils voulaient être justes, quels avantages le Canada ne retirerait-il pas de la connaissance des langues que parlent les deux premières nations du monde ? Nous le demandons aux hommes instruits : ceux qui savent plusieurs langues, ne croient-ils pas avoir un avantage sur ceux qui n'en savent qu'une seule ? Notre objet est de mettre devant tous les yeux le tort immense que l'on fait au pays par cette disposition de l'acte d'Union, et que chacun parmi nous pourrait apprécier, si on l'obligeait d'oublier entièrement une des langues qu'il sait, la française ou l'anglaise."

L'écrivain donne une longue liste de toutes les découvertes faites par des Français dans les sciences ou dans les arts ; il reproduit les glorieux états de service de la France dans la civilisation de l'Europe et du monde entier ; il parle avec amour de l'impulsion qu'elle a donnée aux beaux-arts et à la littérature.

Cette longue et savante énumération remplit plusieurs colonnes du journal, et l'auteur termine ainsi :

" Voilà la liste des principales inventions dues au génie français. N'est-elle pas grande et belle ? Ne contient-elle pas des motifs bien fondés de l'empressement avec lequel les hommes instruits de tous les pays apprennent la langue française, dont l'ignorance parmi les personnes bien élevées est si rare en Europe ? Et c'est cette langue, jugée utile par tous les peuples, qu'on veut proscrire dans ce pays ! N'est-ce pas une des anomalies de la politique de notre gouvernement ? Car on ne peut pas prétendre qu'elle soit incompatible avec l'allégeance que nous devons à l'Angleterre, puisque les habitants des îles de Jersey et de Guernesey, qui la parlent encore, sont les plus fidèles sujets de cette puissance. En outre, c'est la langue de la Belgique et d'une partie de la Suisse et de la Savoie, toutes nations indépendantes les unes des autres.

" Nous pouvons donc dire que la connaissance des langues anglaise et française est, et serait encore plus dans la suite, d'un immense avantage pour le Canada, en ce qu'elle est propre à faciliter nos relations avec d'autres peuples, et à favoriser le commerce et le progrès dans les arts et

dans les sciences. Les inconvénients de l'usage de deux langues dans ce pays, ne seraient pas plus grands que dans la Suisse, où l'on parle le français et l'allemand ; et il faut que ces inconvénients y soient bien légers, puisqu'il ne s'élève point de plaintes à cet égard. Espérons que nos législateurs, plus sages que la métropole, laisseront subsister la langue française en ce pays, et n'y détruiront point un des plus puissants véhicules par lesquels les bienfaits de la civilisation se répandent dans le monde." *

---

* De nombreux articles dans le même sens parurent à cette époque dans nos journaux. Un écrivain qui signait "M," à propos du prospectus du *Journal des Familles*, énumérait aussi les avantages que nous offre notre nationalité et faisait un touchant appel aux Français du monde entier. Voici la fin de cet article, publié dans le *Canadien* du 11 novembre 1840 .. "Où pourrons-nous puiser des principes plus purs, des exemples plus frappants, des motifs plus honorables pour notre avancement matériel ? Mais tout en nous glorifiant d'être sujets britanniques et nous appuyant sur la protection à laquelle nous avons droit comme tels, il est un autre titre qui doit exalter nos sentiments. Le voile derrière lequel nous avaient placés, aux yeux de l'univers, notre existence obscure et le coin reculé que nous habitons, est tombé. Le cri de notre nationalité menacée, attaquée, persécutée, a traversé les mers ; il s'est fait entendre en France, et a trouvé de l'écho partout où il y a des Français...

"La corvette, sur des mers éloignées, s'est vue entourée de gros vaisseaux ennemis ; ses démarches ont été épiées, ses mouvements gênés, sa course resserrée ; toutes les issues sont fermées, et un triple rang de vaisseaux convoitent le pauvre atome ; mais le canon désespéré de la résistance éclate et va réveiller des âmes à l'horizon ! ...

"Ce sont ces relations que nous devons entretenir ; nous y trouverons un nouvel aliment au feu sacré de la nationalité ; nous y retremperons des sentiments émoussés par une longue séparation...

"Et certes, notre nationalité française vaut bien la peine qu'on la défende et qu'on n'en rougisse pas. Elle n'est pas incompatible avec notre titre de sujet britannique ; mais pour nous, dans notre situation, l'un et l'autre nous sont nécessaires, puisque, si jamais l'Angleterre, par une politique erronée, nous retirait la protection que ses lois nous ont promise, les liens du sang nous feraient trouver dans les Français autant de frères qui nous tendraient les bras. Ainsi donc, prêtons une obéissance pleine et entière aux lois qui nous régissent ; mais que nos paroles, que nos pensées, que notre cœur, fassent voir que nous sommes Français. Dans nos chagrins domesti-

Dans cette même année 1841, M. Garneau entreprenait, avec M. David Roy, la publication d'un journal littéraire et scientifique, *l'Institut*. Depuis une couple d'années, il se faisait un mouvement en faveur de la culture des sciences et des lettres, mouvement que vint augmenter le projet du système d'échanges internationaux que M. Vattemare, de Paris, voulait établir et pour le succès duquel il était venu prêcher en Amérique une espèce de croisade.

Il fut proposé de créer dans chacune de nos grandes villes, de grandes institutions avec musées, bibliothèques, salles de conférences et cabinets de lecture, les musées et les bibliothèques devant surtout être alimentés à l'aide du système d'échanges. Les deux sections de la population parurent s'entendre, et le clergé catholique entra dans le mouvement. A Montréal, il fut chanté une messe solennel e pour le succès de l'entreprise, et Mgr Bourget écrivit une lettre très remarquable à M. Vattemare. Les différentes institutions littéraires avaient promis de se coaliser pour le succès de l'entreprise, et de grandes assemblées publiques où se trouvèrent les citoyens les plus marquants des deux origines, s'étaient prononcées en faveur du projet.

D'un autre côté, lord Sydenham, qui voyait là une diversion à la politique et qui espérait par ce moyen apaiser les Canadiens-Français et les rapprocher de l'élément anglais, favorisait l'établissement des deux *Instituts Vatte-*

---

ques, dans nos malheurs politiques, cherchons notre consolation dans notre nationalité, car en elle est toute notre force, et elle n'est pas au pouvoir de nos ennemis."

En feuilletant ce volume du *Canadien*, j'ai aussi retrouvé une série de questions sous une forme assez humoristique, que je publiais le 14 août 1840, et dans laquelle j'indiquais, entre autres choses, la fondation de collèges industriels et l'établissement d'une vaste société de colonisation, sur le plan de l'association pour la propagation de la foi, comme moyens de nous maintenir dans le Bas-Canada et *même dans le Haut-Canada*. "*Dans le Haut-Canada*," cela devait paraître un peu fort ; mais à vingt ans, on n'y va pas de main morte ! Ce qui était alors une utopie, se réalise cependant aujourd'hui en bien des endroits, et plus particulièrement sur la rive sud de l'Ottawa.

mare qui devaient être fondés à Montréal et à Québec, et qui n'ont jamais eu d'existence.

Le titre du nouveau journal était donc tout trouvé; il était, pour bien dire, dicté par le sentiment public; mais aussi les deux œuvres partagèrent le même sort.

Cependant, pour être tout à fait juste, il faut dire que si le projet de M. Vattemare n'a pas été mis à exécution, tandis que, d'un autre côté, l'entreprise de MM. Garneau et Roy a échoué, l'un et l'autre ont ouvert la voie à de nouvelles tentatives qui se sont succédé depuis avec plus ou moins de succès, et ont conservé jusqu'ici le feu sacré à travers bien des obstacles.

L'*Institut*, dont la première livraison parut le 7 mars 1841 et la dernière le 22 mai, n'a eu que trois mois d'existence. Ses douze livraisons hebdomadaires font voir ce que pourrait être ici une publication scientifique et littéraire en langue française. Elles contenaient des comptes rendus de séances des sociétés littéraires et scientifiques du Canada et des pays étrangers, des articles bibliographiques, des reproductions ou des traductions de mémoires lus devant les sociétés savantes, notamment de ceux de la Société littéraire et historique de Québec, des nouvelles des sciences et des lettres, des extraits ou des analyses d'articles sur l'instruction publique, l'industrie, les arts et les beaux-arts, des poésies, etc. Nul doute que si le public avait mieux accueilli le nouveau journal, les travaux sur l'histoire du Canada n'y eussent aussi occupé une place importante. La partie scientifique l'emportait de beaucoup sur la partie purement littéraire. Il y avait là évidemment un noble effort pour doter le pays d'une publication utile et sérieuse, pour diriger l'ambition de notre jeunesse dans une voie nouvelle et malheureusement aujourd'hui encore trop peu fréquentée.

M. Garneau se consola de l'insuccès d'une entreprise à laquelle il tenait beaucoup, en reportant toute son énergie sur son œuvre de prédilection, sur la grande tâche qu'il s'était imposée avec l'intention bien arrêtée de relever le courage de ses compatriotes et de les faire respecter par leurs concitoyens anglo-saxons.

Ses collaborateurs — car il en avait plusieurs, et l'*Institut* n'était que la transformation d'un autre projet — ses collaborateurs prirent chacun leur parti, et continuèrent isolément ce qu'ils avaient projeté de faire en commun.*

Ce ne fut que quatre ans plus tard, en 1845, que parut le premier volume de l'*Histoire du Canada*, imprimé chez M. Aubin. Pendant tout ce temps l'auteur s'était livré à un travail opiniâtre, dont la continuation devait être rendue plus difficile encore par les devoirs de la nouvelle charge qu'il avait acceptée, celle de *greffier* du conseil

---

* Au mois d'octobre 1840, M. Delorme, imprimeur, avait lancé le prospectus du *Journal des familles,* qui devait avoir pour rédacteurs MM. Derome et Soulard, et pour collaborateurs MM. Morin, Roy, Garneau et Chauveau. J'ai déjà parlé plus haut de M. Morin; c'est une des plus grandes figures de notre histoire politique et littéraire.

M. Roy a été un des hommes de sa génération qui ont eu le plus d'aptitude et de dévouement pour les sciences et les lettres; une trop grande modestie, voire une excessive timidité l'ont empêché de se distinguer, aux yeux du public, comme il aurait pu le faire. La botanique était son étude favorite et il avait formé un très bel herbier qui fut malheureusement détruit, à Québec, dans l'incendie de 1845. Longtemps juge de la cour supérieure, il avait pris sa retraite il y a quelques années et n'avait cessé depuis de se préparer à la mort par une vie toute d'ascétisme et de charité. Il est décédé le 31 juillet dernier, à l'âge de 73 ans.

M. Soulard était un des avocats les plus spirituels du barreau de Québec. Il y avait en lui l'étoffe d'un poète et d'un critique. Il a laissé deux charmantes poésies et une petite nouvelle historique, qui se trouvent dans le *Répertoire.* Il est mort en 1852, à l'âge de 33 ans.

M. Derome est mort quelques jours seulement avant le juge Roy. Il cultivait encore les lettres, et venait d'écrire plusieurs poésies et quelques articles en prose dans l'*Album des familles*, publié à Ottawa. Je suis, hélas! le seul survivant de ce petit groupe.

Le *Journal des familles* ne parut point, l'imprimeur s'étant convaincu que le plan, qui était très vaste, serait d'une exécution trop coûteuse pour le nombre d'abonnés qu'il pouvait obtenir. Il y substitua le *Journal des étudiants,* qui fut rédigé par M. Derome, du 14 décembre 1840 au 7 mars 1841. L'*Institut*, également imprimé par M. Delorme, succéda à cette publication, et la première livraison porte pour titre l'*Institut* ou *Journal des étudiants, publication scientifique, industrielle et littéraire.* Les mots "*Journal des étudiants*" disparurent dès la seconde livraison.

municipal de la cité de Québec. Plus lucrative que l'emploi de traducteur au parlement, elle comportait plus de soucis divers et un genre de travail moins facile à concilier avec les études auxquelles il devait se livrer.

Un simple coup d'œil sur le nouveau volume, qui, du reste, était impatiemment attendu par tous nos lettrés, révélait une tentative hardie tant au point de vue littéraire qu'au point de vue matériel. Ecrire et faire imprimer une histoire du pays dans ces proportions et conçue dans cet esprit, c'était donner le démenti à ceux qui proclamaient notre déchéance sociale et politique. Jusque-là une seule œuvre canadienne aussi considérable s'était produite : le grand ouvrage topographique de Bouchette, et encore avait-il été publié à Londres et en langue anglaise.*

Le nouvel historien, rempli de courage et décidé à vaincre tous les obstacles, n'avait pas été sans inquiétude sur l'accueil qui serait fait à son travail. Il avait communiqué les épreuves des premiers chapitres à quelques amis, et bien que ceux-ci l'eussent beaucoup rassuré, il se demandait encore avec un certain effroi quel serait le sort de son œuvre aux yeux d'une critique moins bienveillante. †

La première impression fut toute favorable, et l'auteur dut se sentir récompensé au moins en partie de ses veilles et de ses efforts par l'enthousiasme que souleva l'apparition

---

* Il s'agit ici du grand ouvrage en 3 vol. in-4°, publié à Londres en 1831, *The British Dominions in North America.* M. Bouchette avait publié à Londres en 1815, et en français, un gros volume in-8, *Description topographique du Bas-Canada.* Ce dernier ouvrage a été aussi publié en anglais.

† La lettre suivante de M. Morin, publiée par M. Casgrain, ne sera pas lue sans intérêt.

"Montréal, 22 janvier 1845.

"Cher Monsieur,

"Je voudrais pouvoir vous écrire moins à la hâte, pour vous exprimer combien j'ai été satisfait de l'*Introduction* de votre histoire que vous avez bien voulu me communiquer. Vous vous placez dès l'abord à un point de vue élevé, qui promet une grande utilité et un immense intérêt ; je suis sûr que l'ouvrage tiendra ce que promet la préface. Voilà pour le fond. M. Chauveau, qui vient de lire les pages que vous m'avez transmises, et dont il avait, au reste, déjà vu une

de son livre. Tout ce que les sceptiques et les jaloux — il y en a toujours — trouvèrent à dire, ce fut de se demander à eux-mêmes si l'écrivain saurait bien se soutenir à cette hauteur dans les deux ou trois autres volumes dont devait se composer son ouvrage.

La préface et l'introduction avaient un très grand air; la première était une profession de foi nationale sans réserve, la seconde faisait de l'histoire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, et de celle du Canada par Jacques Cartier, comme un portique imposant au grand monument dont on pouvait déjà admirer les belles proportions. A mesure que l'on avançait, on se disait que le luxe des détails serait subordonné à la beauté de l'ensemble, que suivant le conseil de Boileau, les festons et les astragales ne déroberaient point aux regards les nobles formes de l'édifice.

Colomb et Jacques Cartier ne sont pas les seuls voyageurs dont il parle dans cette introduction. Il y passe en revue tous les grands voyages de découverte au nouveau monde et notamment ceux qui se firent au profit de la France. La sanglante histoire des premiers établissements de la Floride attire surtout son attention.

L'historien a agi sagement en groupant au premier plan de son travail, les résumés de toutes les tentatives de colonisation faites par la France en Amérique avant l'établissement de l'Acadie et du Canada. Il dégage ainsi le berceau de la Nouvelle-France des longs et laborieux efforts qui ont précédé sa naissance, et avec ce coup d'œil d'ensemble et cet esprit philosophique qui ne l'abandonnent jamais dans tout son ouvrage, il nous fait envisager les causes et les conséquences du grand mouvement qui pousse les populations européennes vers le nouveau continent, mouvement auquel les luttes religieuses du quin-

---

partie à Québec, en est très satisfait. Je verrai l'ami Parent à la première occasion. Quant à la forme, les chapitres distincts que vous annoncez faciliteront beaucoup la lecture profitable de l'ouvrage. Continuez, et vous ne pouvez manquer de faire un ouvrage digne du nom canadien et de passer avec lui à la postérité.........”

A.-N. Morin.

zième, du seizième et même du dix-septième siècle donnèrent une si vive impulsion.

Une fois la route déblayée, le premier livre s'ouvre donc avec les nobles efforts de Chauvin, de de Chaste, de Pontgravé, de de Monts et de Champlain, efforts qui furent couronnés de succès en Acadie et en Canada par la fondation de Port-Royal dans la première de ces régions et par celle de Québec dans la seconde.

A peine l'auteur a-t-il fini de raconter l'établissement de ces deux villes, qu'il lui faut commencer l'histoire des luttes de l'Angleterre contre la France en Amérique, dire les fortunes diverses de l'Acadie et du Cap-Breton, l'établissement de la Nouvelle-Ecosse par le chevalier Alexander, la création si originale et presque don-quichottique de l'ordre des baronnets de la Nouvelle-Ecosse, la noble et heureuse résistance du jeune de La Tour à la tentative impie de son père, membre de cet ordre, de s'emparer du fort qu'il commandait au Cap-Breton, la prise de Québec par le huguenot Kirtk, puis la restitution de la colonie exigée par Richelieu dans le traité de Saint-Germain-en-Laye.

Ce ne fut pas sans peine que Champlain obtint du gouvernement français cet acte de vigueur et de haute politique. On peut dire qu'il fut deux fois le père de la colonie en la fondant d'abord, en la recouvrant ensuite. On est frappé de la similitude des prétextes que donnèrent ses adversaires avec ceux qu'opposèrent plus tard les ministres pusillanimes de Louis XV aux généreuses objurgations de Montcalm et de Vaudreuil. Pour les premiers, Québec n'était qu'un rocher, pour les seconds la Nouvelle-France tout entière qu'un désert sans valeur..., "quelques arpents de neige," selon Voltaire.

Le second livre traite de la géologie et de l'ethnographie de notre pays. Ce dernier sujet était de nature à tenter les dispositions poétiques de notre auteur, et le chantre du *Dernier Huron* s'étend avec complaisance sur les mœurs et l'histoire des aborigènes, sans toutefois leur donner une place trop considérable, laissant aux événements qui vont se dérouler et dans lesquels ces terribles enfants de la forêt ont joué un si grand rôle, le soin de nous les peindre

mieux encore que ne pourrait le faire le tableau d'ensemble le plus habilement esquissé.

Le troisième livre commence par la rentrée des Français à Québec après trois ans d'occupation par Kertk. Le 13 juillet 1632, Eméry de Caën et Duplessis Bochart prenaient possession du fort Saint-Louis, et, l'année suivante, Champlain, nommé de nouveau gouverneur, revenait diriger lui-même les destinées de sa chère colonie. Les jésuites remplaçaient les récollets, qui avaient été les missionnaires sous sa première administration, et, l'année même de sa mort, ils jetaient les fondements de ce collège de Québec, qui, converti en casernes par le gouvernement anglais, vient d'être démoli après deux siècles et demi d'existence.

M. Garneau fait un portrait sympathique mais très simplement esquissé du grand voyageur, du savant, du chrétien zélé et héroïque, de l'homme d'Etat habile et persévérant à qui non seulement Québec, mais le Canada civilisé doit son existence.

Six ans seulement après la mort de Champlain, un homme doué d'une fervente piété et d'un courage héroïque, M. de Maisonneuve, commença l'établissement de Montréal aux portes mêmes de la nation iroquoise, et alors que ces barbares venaient poursuivre nos alliés les Hurons jusque sous le canon du fort de Québec.

L'historien groupe habilement tous les événements qui rendent si remarquable l'administration de M. de Montmagny, dont le nom traduit en langue sauvage (Ononthio) a toujours été appliqué depuis à ses successeurs; puis il raconte celles de MM. d'Aillebout, de Lauzon, d'Argenson, d'Avaugour, de Mésy, de Tracy, (vice-roi) de Courcelles, de Frontenac, de La Barre, de Denonville, et s'arrête au second et glorieux avènement de M. de Frontenac, que l'on peut considérer comme le point culminant de la domination française en Amérique. Tous ces noms font très grande figure, et l'on dirait une page de l'histoire des croisades; mais ceux qui les portaient n'étaient pas tous également habiles, ou du moins ne furent pas tous également heureux.

Dans cette période, la plus intéressante peut-être de

toute notre histoire, l'auteur nous montre les progrès lents de la colonie, les revers qui sont au moment de l'anéantir, l'indifférence et l'ineptie de la fameuse compagnie des Cent-Associés dont on avait d'abord auguré tant de bien, les efforts hardis et presque téméraires de M. d'Argenson et de M. d'Avaugour, ceux non moins vigoureux et mieux appuyés par les circonstances de M. de Mésy et de M. de Frontenac, les uns et les autres contrastant avec la faiblesse et l'incapacité de quelques autres gouverneurs.

L'auteur ne traite point de cette période de notre histoire, que lord Elgin a si justement appelée l'*âge héroïque du Canada*, absolument dans l'ordre chronologique. D'après la méthode qu'il a adoptée, il prend chaque sujet, chaque ordre de choses séparément et revient volontiers sur ses pas, ou devance l'ordre naturel des événements, selon les besoins de chaque thèse particulière. J'ai peut-être tort d'employer cette expression, qui peut paraître une critique et qui en serait une très sévère, si je ne restreignais le sens du mot à celui qu'il avait dans l'origine. Mais il est vrai de dire que bien que M. Garneau ne manque pas d'impartialité, et qu'il l'ait poussée même un peu trop loin en certaines circonstances, il avait aussi sur les principaux événements de notre histoire des opinions arrêtées, autour desquelles il a, pour bien dire, groupé les faits propres à les faire ressortir.

Il y a sans doute dans une exégèse de cette nature quelques inconvénients, et le moindre n'est pas celui de brouiller quelquefois avec la chronologie le lecteur peu attentif; mais au point de vue de l'intelligence des événements, de la connaissance des mobiles qui ont fait agir les hommes de l'étude des destinées providentielles des peuples, cette méthode est préférable à une aride et méticuleuse narration. Elle élève l'âme tout en nourrissant la mémoire, elle grave mieux dans l'esprit les traits distinctifs du caractère d'une nation, elle jette une lumière plus vive sur les grandes époques de sa vie sociale et politique.

C'est ainsi que M. Garneau consacre plusieurs chapitres à l'organisation sociale, judiciaire et ecclésiastique de la colonie, et qu'il rend justice à la fois au système féodal que

l'on a dû abolir plus tard, parce qu'il était devenu un obstacle à notre développement après avoir été dans l'origine un puissant moyen de colonisation, et à cette bonne vieille *Coutume de Paris* et à cette célèbre ordonnance de 1667 qui jusqu'à tout dernièrement encore étaient notre code civil et notre code de procédure civile.

Il raconte toutes les difficultés entre le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique, il nous fait siéger au conseil souverain que Louis XIV, par une susceptibilité hiérarchique qui à cette distance peut nous paraître puérile, mais qui avait sa raison d'être, avait transformé en conseil supérieur. On fait la connaissance de l'intendant, du procureur du roi, du conseiller clerc, des autres conseillers, du lieutenant-général et du lieutenant-particulier de la prévôté, des magistrats inférieurs, du syndic des habitations, du maire et des échevins de Québec, enfin tout un monde de fonctionnaires et de magistrats ; on assiste à une tentative de gouvernement représentatif et municipal promptement abandonnée ; on voit une assemblée de notables ; on voit lutter contre l'autorité civile et même entre eux l'évêque, le chapitre, le séminaire, les ordres religieux : jésuites, récollets, sulpiciens ; on admire ces femmes intrépides qui, de Dieppe, de Tours, de Troyes, viennent continuer dans un pays barbare l'œuvre de paix et de charité commencée dans la mère patrie, enfin l'on peut contempler déjà sur les rives du Saint-Laurent toute une France en miniature représentée par quelques milliers de personnes, microcosme où s'agitent les germes de nos institutions présentes, et hélas ! aussi ceux des dissensions qui, sous une forme ou sous une autre, nous ont fait tant de mal et viennent de se réveiller plus malfaisantes que jamais.

Dans un autre chapitre l'auteur raconte l'histoire des guerres de l'Acadie. On y voit, à part des entreprises rivales des Anglais et des Français, les combats fratricides que se livrent entre eux des feudataires à qui le gouvernement français avait fait des concessions de territoire plus ou moins vagues, car on taillait comme en plein drap dans de vastes contrées que l'on connaissait peu. On y voit aussi l'intervention des Anglais du Massachusetts sollicitée tour à tour par chacun de ces belligérants au petit pied, inter-

vention que la pauvre Acadie devait payer bien cher plus tard.

Rien ne ressemble plus aux luttes du moyen âge que la guerre que se firent La Tour et de Charnizé, guerre que le souverain, malgré son omnipotence, ne put empêcher. Rien non plus n'est plus héroïque que la défense du fort Saint-Jean par madame de La Tour, lorsqu'il fut deux fois attaqué en l'absence de son mari, ni plus navrant que la fin tragique de cette noble et courageuse personne. On la fit assister, la corde au cou, à la pendaison de ceux de ses défenseurs qui avaient été faits prisonniers, et l'impression de cette scène humiliante et cruelle la conduisit en peu d'années au tombeau.

M. Garneau fait aussi séparément l'histoire de la découverte du Mississipi. C'est une des pages les plus glorieuses de nos annales.

En ces temps-là l'apôtre, le prêtre marchaient toujours de pair avec les représentants du roi. Des jésuites et des récollets partagent avec Jolliet et La Salle l'honneur de la découverte du Mississipi. Je dis plusieurs jésuites, car le père Allouez et le père Dablon eurent une part aux préliminaires du voyage de Jolliet et de Marquette.

"Allouez, Marquette et Dablon, dit M. Garneau, s'illustrèrent moins encore par les services qu'ils rendirent à la religion que par ceux qu'ils ont rendus à la science. Ce dernier fut le premier auteur de l'expédition du Mississipi ; les termes dans lesquels les naturels parlaient de la magnificence de ce fleuve ayant excité puissamment sa curiosité, il avait résolu d'en tenter la découverte en 1669 ; mais il en fut empêché par ses travaux évangéliques, quoiqu'il s'approchât assez près de ce fleuve. Allouez et Dablon pénétrèrent dans leurs courses, entre 1670 et 1672, jusque dans le Ouisconsin et le nord de l'Etat de l'Illinois, visitant les Mascoutins (ou nation du feu), les Kikapous et les Outagamis, sur la rivière aux Renards, qui prend sa source du côté du Mississipi et se décharge dans le lac Michigan. L'intrépide Dablon avait même résolu de pénétrer jusqu'à la mer du Nord pour s'assurer si l'on pouvait passer de là à la mer du Japon."

Jusque dans la découverte du Mississipi se retrouvent les deux courants d'opinion ou, si l'on veut, les deux réseaux d'influences qui se disputaient le pouvoir. Jolliet est favorisé par l'évêque, par les jésuites, par l'intendant Talon ; un jésuite l'accompagne. La Salle est le favori de M. de Frontenac ; plusieurs récollets, et parmi eux le célèbre père Hennepin, sont ses compagnons de voyage.

Les voyages et les aventures de ces hardis pionniers du christianisme et de la civilisation sont racontés en quelques pages qui en font bien saisir l'importance et nous laissent remplis d'admiration.

Tout cela se passait au milieu de nos guerres avec les sauvages ; le terrible cri de combat des Iroquois retentissait en même temps que les pieux cantiques des missionnaires et les gaies chansons de nos voyageurs. Il y a des scènes d'une sublimité terrible et d'autres d'une gracieuse et touchante familiarité : c'est une Odyssée doublée d'une Iliade.

On a discuté et l'on discute encore à qui revient la plus grande gloire, si c'est à Jolliet ou à La Salle. Il semble qu'il n'est pas bien difficile de faire la part de chacun, et le récit très simple de M. Garneau semble courir au-devant du procès qui s'instruit en ce moment à grands renforts de vieux titres, de vieilles correspondances, de vieux mémoires exhumés des archives publiques et privées.

Jolliet a très certainement découvert le premier les sources du Mississipi et le fleuve lui-même, mais il n'a point poussé plus loin que la rivière des Arkansas ; La Salle a complété la découverte jusqu'à la mer, il a rendu certain ce qui n'était que probable, il a donné à la France la Louisiane, il a traduit en un fait politique et social ce qui n'était jusque-là qu'une découverte géographique. Sa part n'est-elle pas assez belle, sans vouloir enlever à son rival le mérite de la première heure, sans vouloir le lui faire supplanter devant l'histoire comme il l'avait déjà supplanté dans les faveurs du gouvernement ?

Du reste, ni l'un ni l'autre n'ont recueilli les fruits de leurs rudes labeurs, de leurs héroïques aventures. Jolliet n'a reçu que des récompenses illusoires, il est mort relati-

vement pauvre et ignoré. La Salle périt tristement, massacré par deux de ses gens dans sa seconde expédition.

La découverte du Mississipi par Jolliet et par le père Marquette a fourni à M. Bancroft quelques-unes des plus belles pages de sa grande histoire des Etats-Unis, et la partie la plus touchante de son récit, comme de celui de M. Garneau, se trouve dans les extraits de la narration originale du pieux missionnaire.

On ne peut se défendre d'une vive émotion lorsque, une fois embarqué sur le Ouisconsin, le bon père fait ses adieux au Canada. "Nous quittons, dit-il, les eaux qui vont jusqu'à Québec pour prendre celles qui nous conduiront désormais vers des terres étrangères ; nos deux guides s'en retournent, nous laissant seuls en ce pays entre les mains de la Providence."

L'entrée des voyageurs dans les "vastes eaux" est saluée par un cri de joyeuse, naïve et sublime admiration ; leur longue navigation au milieu d'une splendide solitude, dans le silence et l'absence de toute trace de créatures humaines, nous fait partager cette espèce de terreur vague que la grande nature inspire toujours lorsqu'on se trouve seul en sa présence. Mais quelle scène charmante et digne de l'antiquité, lorsqu'après avoir parcouru soixante lieues, les voyageurs se décidèrent à suivre une piste de pas humains entrevue sur la rive du fleuve !

"Prenant le sentier, dit M. Garneau, ils marchèrent six milles et se trouvèrent devant une bourgade située sur la rivière "Moïngona," qu'on appelle "Des Moines" par corruption. Ils s'arrêtèrent et appelèrent à haute voix. Quatre vieillards sortirent au-devant d'eux portant le calumet de paix ; ils reçurent les étrangers avec distinction. "Nous sommes des Illinois, dirent-ils, soyez les bienvenus dans nos cabanes"........ Les Français, après s'être reposés quelques jours chez ce peuple, qui leur donna un grand festin, continuèrent leur route. Le chef de la tribu, suivi de plusieurs centaines de guerriers, vint les reconduire sur le rivage, et pour dernière marque de son amitié, il passa dans le cou de Marquette un calumet orné de plumes de

diverses couleurs, passeport assuré chez les nations indiennes."

Ne dirait-on pas une page de la Bible ou de l'Odyssée? Ecoutez maintenant la fin d'un de ces deux héros et dites si ce n'est pas celle d'un de ces prophètes qui, après avoir accompli leur mission, s'en allaient au désert rendre leur âme à Dieu, seuls avec lui?

" Marquette resta deux ans dans cette mission, et partit en 1675 pour Mackina, à l'entrée du lac Michigan. Dans la route il fit arrêter son canot à l'embouchure d'une petite rivière du côté oriental du lac, pour y élever un autel et y célébrer la messe. Ayant prié ses compagnons de voyage de le laisser quelques instants seul, ils se retirèrent à quelque distance, et quand ils revinrent il n'existait plus. Le découvreur du Mississipi fut enterré en silence dans une fosse que ses compagnons creusèrent dans le sable sur la lisière de la forêt et sur le bord de la petite rivière dont on a parlé et à laquelle on a donné son nom." *

---

* On a célébré à Québec, le 17 juin 1873, le deux centième anniversaire de la découverte du Mississipi par une soirée littéraire donnée à l'université Laval. Un excellent discours y fut prononcé par M. l'abbé Verreau, deux cantates de circonstance, avec des paroles composées par deux de nos poètes les plus distingués, M. Fiset et M. LeMay, furent exécutées par les premiers artistes du pays; deux autres poètes, MM. Fréchette et Routhier, lurent des poèmes d'un grand mérite. Tous, du reste, parurent frappés des conséquences de ce grand événement au point de vue religieux.

M. Routhier nous a représenté le père Marquette dans l'extase et contemplant dans une vision sublime les destinées du Canada et des vastes régions que cette découverte venait d'y ajouter.

....

Diamants merveilleux de l'écharpe éternelle,
Astres qui vous bercez dans les mers de saphir,
Si vous avez une âme, elle n'est pas plus belle
Que l'âme de nos saints à leur dernier soupir.

L'apôtre conserva le sourire de l'ange
En regardant la porte éternelle s'ouvrir;
Et ses yeux. éblouis d'une vision étrange,
Virent se dérouler les siècles à venir.

....

J'ai dit plus haut que ces grands voyages de découverte se faisaient au milieu des guerres contre les sauvages; chaque voyageur était doublé d'un missionnaire, chaque missionnaire, d'un diplomate.*

Mais le rôle du missionnaire ne se bornait point là : il avait souvent un dénouement terrible. Quelles scènes tragiques que le martyre des pères Brebœuf et Lallemand, que celui du père Jogues, qui, après un premier et cruel supplice, et un voyage en France, revint au Canada, se dévoua encore à la conversion des Iroquois et reçut cette fois la couronne sanglante tant désirée! Que de glorieux et tristes souvenirs rappellent les noms des pères Daniel, Garnier et plusieurs autres encore, ainsi que ceux de braves coadjuteurs laïcs, comme le sieur Guillaume Couture, qui eut part au premier supplice du père Jogues, fut employé comme négociateur à Albany, et laissa dans la province une nombreuse postérité! Quelle singulière aventure que l'évasion presque miraculeuse de Dupuis et de ses compagnons du milieu des Iroquois, chez qui ils s'étaient établis et où se tramait une de ces affreuses trahisons dont cette nation avait le secret! Quelles magnifiques résistances, dignes d'être chantées dans une épopée, que celles de Mlle

---

[1] La découverte du Mississipi est en ce moment un sujet de recherches et de discussions assez fécond en publications nouvelles. Tandis que M. Margry vient de donner à Paris quatre volumes de *Mémoires et de documents* sur La Salle, M. John Gilmary Shea, à qui l'on devait déjà un ouvrage sur le même sujet, publie avec le plus grand luxe typographique une nouvelle édition anglaise des œuvres de Hennepin. On trouve dans la notice qu'il a écrite en tête de son livre un nouveau trait de ressemblance entre La Salle et Jolliet. M. Verreau nous apprend que ce dernier avait porté l'habit ecclésiastique et qu'il avait été attaché à la personne de Mgr de Laval comme secrétaire à l'âge de 17 ans; on voit d'après ce que dit Hennepin que La Salle de son côté avait été régent dans un collège de jésuites.

On célébra aussi à Saint-Louis du Missouri, en 1878, la découverte du Mississipi et M. Shea prononça un discours en cette circonstance.

* " L'histoire des travaux des missionnaires, dit M. Bancroft cité par M. Garneau, se rattache à l'origine de toutes les villes célèbres de l'Amérique française; pas un cap n'a été doublé, pas une rivière n'a été découverte sans qu'un jésuite en ait montré le chemin."

de Verchères et de sa mère, au fort de ce nom, du sieur Closse à Montréal, et plus tard, de l'héroïque Daulac! Dans toutes ces circonstances, des hordes d'Iroquois furent tenues en échec par une poignée de Français, et dans l'affaire de Daulac, quoique lui et ses compagnons eussent péri jusqu'au dernier, l'impression que produisit leur courage fut telle, que les barbares retournèrent sur leurs pas et que la petite bourgade française de Ville-Marie, aujourd'hui la métropole du Canada, fut sauvée d'une destruction qui sans cela eût été certaine.

Enfin quel terrible et sanglant épisode que cet affreux massacre de Lachine par les Iroquois !

" L'on était rendu au 24 août (1689), dit M. Garneau,* et rien n'annonçait qu'il dût se passer aucun événement extraordinaire, quand soudainement quatorze cents Iroquois traversent le lac Saint-Louis dans la nuit, au milieu d'une tempête de pluie et de grêle qui favorise leur dessein, et débarquent en silence sur la partie supérieure de l'île de Montréal. Avant le jour ils sont déjà placés par pelotons en sentinelles à toutes les maisons, sur un espace que des auteurs portent à sept lieues. Tous les habitants y étaient plongés dans le sommeil, sommeil qui devait être éternel pour un grand nombre. Les barbares n'attendent plus que le signal, qui est enfin donné. Alors s'élève un terrible cri de mort ; les maisons sont enfoncées et le massacre commence partout ; on égorge hommes, femmes et enfants ; et on met le feu aux maisons de ceux qui résistent, afin de les forcer à sortir ; ils tombent entre les mains des sauvages, qui exercent sur eux toutes les cruautés que la fureur peut inspirer. Ils déchirent le sein des femmes enceintes pour en arracher le fruit qu'elles portent ; ils mettent des enfants tout vivants à la broche et forcent leurs mères à les tourner pour les faire rôtir. Ils s'épuisent pendant de longues journées à inventer des supplices. Quatre cents personnes de tout sexe et de tout âge périrent ainsi sur la place, ou sur le bûcher dans les cantons où on les

* M. Ferland dit le 5 août. M. Garneau dans sa troisième édition dit : *dans les premiers jours d'août.*

emmena. L'île fut inondée de sang et ravagée jusqu'aux portes de la ville de Montréal."

C'est par ce lugubre récit que se termine le premier volume de l'*Histoire du Canada.* Heureusement que l'auteur annonce en même temps le retour de M. de Frontenac et nous fait pressentir la manière habile avec laquelle cet homme remarquable va réparer les revers qu'ont amenés l'ineptie de M. de La Barre et de M. de Denonville.

Sur toute cette époque planent trois grands noms que l'on peut considérer comme des types de la France de Louis XIV : Mgr de Laval, l'intendant Talon et M. de Frontenac.

" Si la lutte vigoureuse que Mgr de Laval soutint contre les gouverneurs qui se succédèrent pendant sa longue carrière épiscopale, ai-je dit ailleurs, * ne put extirper le mal (la traite de l'eau-de-vie) aussi complètement qu'il le désirait, elle servit du moins à le diminuer et à l'empêcher de détruire la colonie. On ne saurait nier tout ce que M. de Frontenac fit pour l'affermissement de la puissance française, et l'on peut dire qu'après sa seconde administration, grâce à ses expéditions contre les Iroquois, à sa campagne contre la Nouvelle-Angleterre, aux exploits d'Iberville à Terreneuve et à la baie d'Hudson, à la belle défense de Québec contre l'amiral Phipps, au prestige que le gouverneur savait exercer, la Nouvelle-France était pour bien dire une seconde fois fondée et la nationalité française en Amérique établie de manière à pouvoir plus tard résister même aux effets de la conquête, vivre de sa vie propre et se développer au point où elle en est aujourd'hui. Aussi ces deux hommes, malgré les conflits d'autorité et tout en se querellant, ou si l'on veut, en se faisant contrepoids, s'aidaient l'un l'autre et ils étaient complétés par un troisième, le célèbre intendant Talon.

" L'homme d'Eglise, l'homme d'épée et l'homme de loi se rencontrèrent à un moment de leur vie, et ce fut précisément à cette grande époque dont nous nous occupons.

---

* *Deuxième centenaire de l'érection du diocèse de Québec.*—Québec, 1874, Blumhart & Cie. (Dans l'introduction.)

Le dernier était près de terminer sa carrière administrative, déjà interrompue une première fois. Savant économiste, homme intègre, patriote zélé, administrateur sagace et infatigable, il n'avait rien négligé de ce qui pouvait contribuer à la prospérité du pays ; et lorsque Mgr de Laval prit possession du siège de Québec, Louis XIV venait de donner à celui qui était, pour bien dire, son ministre dans la colonie, une nouvelle preuve de sa satisfaction, en le créant comte d'Orsainville et en étendant l'hérédité de ce titre à sa postérité même féminine.

" M. de Frontenac en était alors à la troisième année de son gouvernement. Brave, actif, honnête, intelligent, mais hautain et nullement exempt de ces petitesses qui font contraste dans la vie des hommes les plus remarquables, il était bien décidé à tenir tête au prélat, qui passait pour avoir humilié, gouverné ou fait rappeler quatre de ses prédécesseurs. S'il n'était point d'une aussi grande famille que le descendant du premier baron chrétien, il n'était pas non plus sans crédit, et la hardiesse et l'indépendance de son caractère lui donnaient un prestige fort redoutable. Grand devait être l'embarras des courtisans, des adorateurs du succès — et il s'en trouve dans les plus petites sociétés — en voyant deux hommes de cette force aux prises l'un avec l'autre.

" Quant à l'évêque, il était à l'apogée de sa puissance et de ses succès. La colonie le regardait à bon droit comme son père. Tous les secours qu'elle avait obtenus de France pouvaient justement lui être attribués ; il était le dispensateur à la fois et des faveurs célestes et des faveurs royales. Mais jamais plus de pouvoir ne fut tempéré aux yeux de la foule inquiète et jalouse par plus d'humilité et d'héroïque dévouement."

Tel est en peu de mots le cadre de ce premier volume de l'*Histoire du Canada ;* et je ne pouvais mieux rendre compte de l'impression qu'il produisit qu'en donnant une idée des grandes choses qu'il contenait et de la manière dont elles étaient présentées aux lecteurs.

Mais il y a un point surtout qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que, si, grâce au mouvement historique et patrio-

tique dont l'œuvre de M. Garneau a été, pour bien dire, le signal, les beaux faits de notre histoire sont aujourd'hui connus de tous, son livre avait à l'époque où il parut tout le caractère d'une révélation.

Les grandes actions d'Alexandre, de César et de Napoléon étaient beaucoup plus familières à la jeunesse canadienne que les luttes de nos ancêtres. On n'avait de celles-ci qu'une vague idée, car le voile que la conquête avait jeté sur toute cette émouvante série de succès et de revers, n'avait pas encore été déchiré.

On croira donc sans peine, comme je l'ai dit plus haut, que ce brillant début fut salué avec enthousiasme. Cependant une impression pénible s'était fait sentir chez un grand nombre d'admirateurs de l'ouvrage, et si elle était comprimée en quelque sorte par la joie patriotique que l'on éprouvait, le sentiment du devoir obligeait d'y donner cours.

L'auteur avait beaucoup insisté sur la faute que, d'après ses convictions, le gouvernement français avait commise en ne permettant pas aux huguenots l'entrée de la colonie. Il avait en même temps paru plus sympathique à M. de Frontenac qu'à Mgr de Laval ; enfin, en maint endroit, surtout dans le discours préliminaire, on avait cru entrevoir un reflet des idées de Sismondi, de Michelet, de Thierry et de quelques autres écrivains qu'il admirait beaucoup et qui lui avaient plus ou moins servi de modèles. Bien que, en général, ces critiques, ou plutôt ces restrictions, fussent exprimées d'une manière toute bienveillante, il ne laissa pas que d'y être très sensible, et nous verrons plus loin comment il entendait se justifier et aussi comment il céda à quelques observations qui lui furent faites.

Le second volume de l'*Histoire du Canada* fut imprimé en 1846, chez M. Aubin, et le troisième en 1848, chez Fréchette et frère. Cette première édition, plus grande de marge et d'un caractère plus fort de corps que celles qui ont suivi, fait honneur à la typographie canadienne. Elle conduisait les événements jusqu'à l'établissement de la constitution du Bas-Canada, en 1792. M. Garneau n'avait

rien épargné pour la rendre aussi parfaite que possible. Il obtint l'autorisation d'étudier à Albany les documents que l'Etat de New-York avait fait copier en France et qui mettaient plusieurs faits historiques sous un jour nouveau. Il fut aidé dans ses recherches par le Dr O'Callaghan, autrefois rédacteur du *Vindicator* à Montréal, et qui, réfugié aux Etats-Unis en même temps que M. Papineau, après l'insurrection de 1837, s'y était fait une occupation constante de l'étude de l'histoire de l'Amérique. Notre historien se livra aussi à d'autres recherches dans nos archives, tant à Québec qu'à Montréal, et l'on peut dire que cette première édition était un grand pas de fait pour la restauration de la vérité historique.

Le premier chapitre du second volume est consacré en entier aux colonies anglaises, et l'auteur, reprenant encore les choses *ab ovo*, montre comment ces colonies, de faibles qu'elles étaient dans l'origine, ont pu se développer, et présenter, à l'époque où la Nouvelle-France, ayant M. de Frontenac à sa tête, devait lutter corps à corps avec elles, le chiffre imposant de 260,000 âmes, tandis que les populations réunies du Canada et de l'Acadie ne dépassaient pas 15,000 âmes. Il fait l'histoire des trois espèces de gouvernements qui existaient dans ces provinces, fondées presque toutes par des réfugiés politiques : le gouvernement des colonies à chartes, celui des colonies royales, et enfin celui des colonies de propriétaires.

Les guerres civiles et religieuses qui affligèrent l'Angleterre au dix-septième siècle, firent que des hommes des divers partis eurent tour à tour à prendre le chemin de l'exil ; ainsi des catholiques fondèrent le Maryland, des puritains une partie du Massachusets, et des royalistes persécutés par Cromwell s'établirent dans la Virginie.

M. Garneau nous révèle ici une chose très curieuse, c'est que Cromwell lui-même fut sur le point d'émigrer en Amérique, et que ce fut sur un ordre du roi, qui s'alarmait du départ d'un si grand nombre de mécontents, que le futur Protecteur fut empêché d'exécuter un projet qui eût peut-être sauvé la dynastie. Cromwell, à son tour, vit avec une très grande jalousie les progrès de ces colo-

nies, dont il eût été sans doute un des plus vigoureux champions, s'il eût émigré. *

L'Angleterre, du reste, après quelque hésitation, favorisa l'émigration de tous les mécontents ; mais si notre auteur ne peut s'empêcher de faire contraster sa conduite avec celle de la France, qui voulait l'unité religieuse en Amérique comme dans la mère patrie, il admet aussi que la Grande-Bretagne fut plus jalouse de l'expansion de ses colonies, et mit les plus odieuses restrictions à leur commerce. M. Garneau fait à ce sujet un curieux parallèle entre le fameux Randolph, agent anglais qui fit révoquer les chartes du Massachusets et des autres provinces de la Nouvelle-Angleterre, et essaya d'y établir un gouvernement despotique, et lord Sydenham, qui venait de nous imposer le régime de l'union législative. Il paraît aussi, naturellement, très scandalisé du peu de logique des puritains réclamant la liberté religieuse pour eux-mêmes, s'en faisant les martyrs, et persécutant à leur tour tous ceux qui ne pensaient point comme eux. Mais n'a-t-il pas dû songer que les huguenots, s'ils fussent parvenus à se rendre maîtres dans quelque colonie française, eussent agi de la même manière envers les catholiques ?

Cette intéressante étude se termine par un double portrait très bien esquissé du colon anglais et du colon canadien, lesquels devaient hériter de la haine traditionnelle de leurs ancêtres respectifs.

Dans son ouvrage *Old Regime*, M. Parkman semble avoir calqué de semblables tableaux sur ceux de M. Garneau, et il y a ajouté quelques réflexions qui aggravent encore ce qu'ils pouvaient avoir d'injuste pour la France de Louis XIV, qui, somme toute, a montré pour la colonisation plus de zèle et de bon vouloir que l'Angleterre. Les deux écrivains s'exagèrent la puissance du régime populaire et municipal, et perdent de vue, surtout, le fait que chaque nation doit être gouvernée d'après ses habitudes, on peut dire d'après ses instincts propres. Du reste, l'un et l'autre admettent que l'influence de l'organisation paroissiale et

---

* Ce fait a été contesté depuis.

féodale a contribué à donner à cette poignée d'hommes épars sur l'incommensurable surface de la Nouvelle-France, l'énergie nécessaire pour lutter contre des forces décuples et concentrées.

" La vie, dit M. Garneau, à la fois insouciante et agitée, soumise et indépendante du Canadien avait une teinte plus chevaleresque, plus poétique, si l'on peut parler ainsi, que celle de ses voisins. Catholique ardent, il n'avait pas été jeté en Amérique par les persécutions, il ne demandait pas une liberté contre laquelle peut-être il eût combattu. C'était un aventurier inquiet, qui cherchait une vie nouvelle, ou un vétéran bruni par le soleil de la Hongrie, qui avait vu fuir le croissant sur le Raab, et pris part aux victoires des Turenne et des Condé. La gloire militaire était son idole, et fier de marcher sous les ordres de son seigneur, il le suivait partout et risquait sa vie avec joie pour mériter son estime et sa considération ; c'est ce qui faisait dire à un ancien militaire : Je ne suis pas surpris si les Canadiens ont tant de valeur, puisque la plupart descendent d'officiers et de soldats qui sortaient d'un des plus beaux régiments de France.

" L'éducation que les seigneurs et le peuple recevaient des mains du clergé, presque seul instituteur au Canada, n'était point de nature à éteindre cet esprit militaire qui plaisait au gouvernement et qui était nécessaire, jusqu'à un certain point, au clergé lui-même pour protéger plus efficacement les missions catholiques, lesquelles redoutaient par-dessus tout la puissance et les principes protestants de leurs voisins. Ainsi, le gouvernement et le clergé avaient intérêt à ce que le Canadien fût un guerrier. A mesure que la population augmentait en Canada, la milice, avec ce système, devait y devenir de plus en plus redoutable. C'était, en effet, presque une colonie militaire ; dans les recensements, on comptait les armes comme dans les rôles d'armée. Tout le monde en avait.

" Tels étaient nos ancêtres ; et comme l'émigration française a toujours été peu considérable, ce système était peut-être ce qu'il y avait de mieux, dans les circonstances, pour lutter contre les forces des colonies anglaises. Pen-

dant près d'un siècle, leur vaste puissance vint se briser contre cette milice aguerrie, qui ne succomba, en 1760, que sous le nombre, après une lutte acharnée de six ans, et après avoir honoré sa chute par de grandes et nombreuses victoires. C'est à elle que le Canada doit de ne pas faire partie aujourd'hui de l'Union américaine, et elle sera probablement la cause première, quoique éloignée, de l'indépendance de ce pays, s'il cessait d'appartenir à l'Angleterre, en ce qu'elle l'a empêché de devenir complètement américain de mœurs, de langue et d'institutions."

De son côté, M. Parkman dit:

" Quant à l'issue suprême de la lutte, il y avait un grand contraste dans l'attitude des deux puissances rivales : l'une était inerte et en apparence indifférente, et l'autre pleine d'activité. Les colonies anglaises étaient éloignées les unes des autres ; hostiles à la couronne, elles se jalousaient et aussi elles étaient incapables d'agir de concert. Vivant de l'agriculture et du commerce, elles pouvaient prospérer dans une étendue limitée, et elles n'avaient pas un besoin actuel de se répandre au delà des Alléghanys ; chacune de ces colonies était une agrégation d'individus occupés de leurs propres intérêts et qui ne prenaient aucun soin de ce qui ne les regardait point personnellement. Leurs chefs, choisis par eux-mêmes ou appointés par l'Angleterre, ne pouvaient les déterminer à des entreprises dans lesquelles le sacrifice était présent et le succès à venir ; et l'indifférence de la cour anglaise, quoique utile sous certains rapports, les rendait incapables d'une action agressive ; car elles n'avaient ni troupes, ni commandants, ni organisation, ni habitudes militaires. Dans des communautés si affairées, où le peuple gouvernait tout, il n'était pas facile de faire la guerre, à moins que ce même peuple ne la jugeât absolument nécessaire.

" Au Canada, tout était différent. Vivant du commerce des fourrures, les colons avaient besoin de mouvement et d'espace ; leur position géographique déterminait une vie d'expéditions ; et cette vie d'expéditions développait les dispositions aventureuses et remuantes de ce peuple qui, vivant sous une règle militaire, pouvait être dirigé à telle

fin que le gouverneur voulait. Le système d'extension du territoire n'avait pas été conçu à la cour ; il sortit du sol canadien et fut développé par les chefs de la colonie, qui, étant sur le terrain, virent la possibilité et la nécessité de ce système ; et généralement ils avaient un intérêt personnel à le réaliser." *

Du reste, si la France, à certaines époques, a poussé trop mollement l'établissement de la colonie, et ne lui a donné que de faibles secours en hommes et en munitions, il est d'autres époques aussi où il s'est fait un mouvement très marqué et très généreux, eu égard aux circonstances. En tout temps, il s'est trouvé des partisans et des protecteurs de la Nouvelle-France à Paris et à Versailles, excepté dans les dernières années du règne de Louis XV, et de l'influence de Mme de Pompadour, qui fut si funeste à la nation toute entière. Depuis le grand amiral Philippe de Chabot, engageant François Ier à envoyer Jacques Cartier en Amérique, jusqu'à Colbert donnant Talon à la colonie, que de personnages illustres ont droit à notre reconnaissance ! C'est Richelieu et son admirable nièce, la duchesse d'Aiguillon, faisant elle-même les plus grandes largesses à nos communautés religieuses, tant à Québec qu'à Montréal ; ce sont tous ces grands seigneurs, toutes ces dames de la cour, tous ces hommes de bien, de la finance et de la magistrature, s'intéressant aux œuvres des jésuites, à celles de Maisonneuve et des Sulpiciens, à celles de Mgr de Laval ; et c'est surtout Mgr de Laval lui-même, issu de la plus grande famille nobiliaire de France, donnant tout ce qu'il possédait pour les admirables institutions qu'il fonda et qui subsistent encore aujourd'hui.

Ce ne fut pas seulement au point de vue religieux, mais encore au point de vue de la colonisation, du commerce et de l'industrie, que Richelieu, Mazarin et Colbert s'occu-

* Cette traduction est empruntée à un ouvrage que nous citons plus loin : *Colbert et le Canada*, Paris, 1879, par M. Desmazures, prêtre de Saint-Sulpice. Cet ouvrage contient une excellente réfutation de certaines assertions de M. Parkman. Voir aussi, sur la même question, M. Rameau et M. l'abbé Casgrain.

pèrent du Canada, et l'on peut dire que ce dernier, aidé de Talon, a pourvu jusque dans les moindres détails, à tout ce qui pouvait développer les ressources de ce qui formait alors la Nouvelle-France, et n'était rien moins que les trois quarts de l'Amérique du Nord. Du reste, rien ne doit surprendre de la part de ce grand génie, dont Mazarin avait dit à Louis XIV en mourant : " Je vous dois tout, sire, mais je crois m'acquitter en vous donnant Colbert ! "

Quant à la disproportion entre les populations européennes de la Nouvelle-France et celles de la Nouvelle-Angleterre, cause principale du triomphe de cette dernière, elle peut s'expliquer par l'objet bien différent que les deux gouvernements avaient en vue dès le principe. Sans doute que la France avait des visées trop désintéressées, et dans notre siècle, surtout après le résultat obtenu, on peut même les traiter de chimériques. Qui n'admirerait cependant de pareils projets au point de vue de la véritable philanthropie ?

" Le but des deux établissements, dit M. l'abbé Desmazures, n'était pas le même, et le gouvernement français ne songeait pas tant à augmenter la population qu'à la maintenir dans ses premières vertus. D'ailleurs, cette disproportion n'aurait jamais eu d'inconvénient, si les principes qui avaient présidé à l'établissement de la Nouvelle-France avaient été conservés. Le gouvernement avait en vue de n'envoyer que des sujets décidés à gagner les sauvages à la vérité, et à leur donner l'exemple d'une société vraiment chrétienne. Pour cela, il fallait une population bien choisie et il n'était pas nécessaire qu'elle fût nombreuse. Cela eût été contraire à la fin même de l'établissement, qui était de laisser aux peuples sauvages la possession de leurs domaines, de les civiliser et de leur faire connaître et pratiquer l'Evangile. La sévérité que l'on déploya à l'égard des Iroquois, ne fut qu'un incident, qui cessa dès qu'ils eurent renoncé à leurs incursions, et cette sévérité ne fut jamais déployée à l'égard des autres nations, plus pacifiques et plus morales. Combien en était-il autrement pour les colonies anglaises ! Leur but était de s'em-

parer de tout le littoral, d'en chasser les indigènes et de s'établir à leur place."

Sans partager en toutes choses la manière de voir de M. Garneau dans ces grandes questions, on doit tenir compte de la sincérité du regret qu'il éprouve en voyant la Nouvelle-France placée sur un pied d'infériorité numérique qui lui fut si funeste, et imputer à la vivacité de son patriotisme les reproches qu'il adresse à Louis XIV à l'égard des huguenots.

Après cette étude des deux colonies, M. Garneau jette un coup d'œil sur l'état de l'Europe au moment où allait surgir en Amérique la lutte qui, avec des intermittences plus ou moins prolongées, ne s'est terminée que par la cession du Canada à la Grande-Bretagne. Jacques II, l'allié de Louis XIV, venait de perdre sa couronne, et son gendre, le prince d'Orange, lui avait succédé sous le nom de Guillaume III. La Grande-Bretagne se déclarait l'ennemie acharnée de la France, qui eut à la fois à combattre la Hollande, l'Allemagne et presque tout le reste de l'Europe.

Jusque-là la Nouvelle-France n'avait eu directement affaire qu'aux Iroquois, plus ou moins soutenus et poussés par les Hollandais ou par les Anglais. En ce moment ces derniers, qui s'étaient substitués aux autres, se trouvaient appelés à prendre les armes au lieu d'en fournir aux sauvages.

Le ministère à Paris, et M. de Frontenac à Québec, décidèrent qu'il fallait suivre la politique des anciens Romains, qui fut aussi plus tard celle de Napoléon I[er], attaquer l'ennemi chez lui quoiqu'il parût incomparablement plus fort. Il fut donc entendu qu'en même temps que l'on irait s'emparer des établissements des Anglais à la baie d'Hudson et à Terreneuve, on détruirait par des expéditions simultanées les postes les plus voisins de la frontière du Canada, et l'on ravagerait les côtes de l'Atlantique jusqu'à la Nouvelle-York, que des vaisseaux de guerre et une expédition de terre attaqueraient à la fois. Ce programme, tout hardi qu'il était, fut exécuté presque en entier, et la Nouvelle-York n'échappa que grâce

à un de ces malheurs — qu'on me pardonne l'expression — à un de ces guignons dont la marine française était alors si fréquemment victime.

Les exploits d'Iberville à la baie d'Hudson sont un des traits les plus brillants de notre histoire, et ce héros paraissait vraiment doué d'ubiquité, car à peine avait-il terminé cette campagne qu'on le voit faire partie des expéditions dirigées contre la Nouvelle-Angleterre. Ces incursions furent une terrible revanche du massacre de Lachine, dont on imputait l'instigation au gouvernement de la Nouvelle-Angleterre ; la surprise de Schenectady surtout jeta une terreur qui mit du temps à s'effacer ; et de même qu'aujourd'hui on parle encore, dans nos campagnes, de "l'année du massacre," de même dans les Etats voisins subsiste la légende de cette autre année terrible.

Ce retour hardi vers l'offensive fut couronné de succès, et tourna la fortune de la guerre et aussi celle du commerce en faveur de la France. Les Iroquois étaient au moment de détacher toutes les autres nations de notre alliance, et de diriger la traite des fourrures vers la Nouvelle-Angleterre. Frontenac tira immédiatement parti de ses triomphes militaires ; il envoya le célèbre voyageur Perrot à Michillimakinac avec un grand convoi de marchandises et de présents. Les sauvages n'étaient point de l'avis de Caton ; comme beaucoup de modernes civilisés, ils préféraient le parti des vainqueurs à celui des vaincus. "Ils s'attachèrent, dit M. Garneau, plus étroitement que jamais aux intérêts de la France. Bientôt après, cent dix canots, portant pour cent mille écus de pelleteries et conduits par plus de trois cents sauvages de toutes les tribus, partirent pour Montréal où ils furent reçus aux acclamations de toute la ville."

Mais ces revers ne firent point qu'effrayer les colons de l'Angleterre ; ils les décidèrent à en finir avec ces Français demi-barbares, disaient-ils, plus terribles et plus féroces que les sauvages eux-mêmes ; et, d'un autre côté, les Iroquois, fâchés de voir s'évanouir le beau rêve qu'ils avaient fait de dicter la loi à la fois aux Européens et aux autres sau-

vages, se réunirent en un grand conseil où il y avait quatre-vingts chefs et un délégué du gouverneur de la Nouvelle-Angleterre. La même année avait lieu un autre grand conseil, celui des différentes colonies anglaises, et cette réunion prit le nom de congrès, devenu depuis si fameux. Là fut prononcé le *delenda est Carthago* contre la Nouvelle-France. Mais l'Angleterre, à qui l'on demanda d'envoyer une expédition contre Québec, ne se trouva pas en état d'en faire le sacrifice, à raison des désastres qu'elle venait d'éprouver et des craintes qu'elle ressentait encore. Les colons donnèrent alors une grande preuve d'énergie et de confiance en eux-mêmes. Ils résolurent d'entreprendre seuls la conquête de la Nouvelle-France ; l'expédition de Phipps, qui vint échouer si piteusement devant Québec, celle de Winthrop, que les maladies décimèrent avant qu'elle eût pu entrer dans le pays, furent les résultats peu encourageants de cette levée de boucliers.

M. Garneau décrit avec un talent remarquable toutes ces expéditions, tous ces combats, toutes ces escarmouches et même toutes ces batailles rangées à la lisière d'une forêt, ou sous les murs d'un petit fort, car il y en eut plusieurs, bien que le nombre des combattants ne fût pas considérable. Il raconte aussi, avec une verve toute patriotique, la défense de Québec contre la flotte de Phipps. On est, pour bien dire, présent à la scène du parlementaire reçu en grande pompe au château Saint-Louis et renvoyé si dédaigneusement avec la fameuse réponse promise et si promptement donnée par la bouche des canons ; on croit voir ce pauvre diable, trébuchant, les yeux bandés en véritable colin-maillard, à travers les chevaux de frise, les affûts de canons, les obstacles de tout genre, multipliés à dessein sur son passage, arriver étourdi et ahuri par tout le tapage que l'on avait fait autour de lui, dans la grande salle du château où M. de Frontenac l'attendait au milieu d'une cour brillante, quoique improvisée ; on le voit lire en hésitant et comme tout effrayé de tant d'audace, l'arrogante sommation que son maître avait mise entre ses mains et s'en retourner berné et humilié, mais s'estimant heureux d'avoir encore tous ses membres en leur place.

Vient ensuite la description des combats livrés sur la plage entre Beauport et la rivière Saint-Charles, et le bombardement de la ville par la flotte, toutes choses qui étaient comme une étude préparatoire du drame que Wolfe devait jouer plus tard avec plus de succès. "Ce combat dans le magnifique bassin de Québec, dit notre auteur, présentait un spectacle grandiose. Les détonations retentissaient de montagne en montagne, d'un côté jusqu'à la cime des Alléghany et de l'autre jusqu'à celle des Laurentides, tandis que des nuages de fumée où étincelaient des feux, roulaient sur les flots et le long des flancs escarpés de Québec hérissé de canons."

Les canons de la ville eurent plus d'effet que ceux des vaisseaux, et si elles perdirent plusieurs officiers distingués, entre autres M. Le Moyne de Sainte-Hélène, frère de d'Iberville, les troupes françaises et les milices canadiennes eurent un avantage marqué dans les engagements sur terre. Ces succès étaient obtenus avec des forces et des moyens d'action bien inférieurs à ceux de l'ennemi, et dus uniquement à l'habileté du chef et au courage des soldats.

Aussi, en lisant ce récit, on comprend la joie de nos ancêtres, lorsqu'ils virent l'ennemi promptement découragé abandonner son artillerie sur le rivage pour se réfugier dans ses vaisseaux, et ceux-ci mettre à la voile avec la plus grande précipitation. Cette joie fut partagée par la France et par son souverain, qui fit frapper une médaille en l'honneur de ce glorieux événement. *

M. Garneau se livre ensuite à une étude spéciale, et, suivant son habitude, rétrospective des entreprises faites par

---

* M. de Frontenac commanda en personne au dernier combat qui eut lieu près de la rivière Saint-Charles. La médaille est une des plus remarquables parmi celles qui furent frappées sous le règne de Louis XIV. Le castor y paraît pour la première fois comme emblème du Canada. M. de Puibusque, il y a une trentaine d'années, fit frapper des exemplaires de cette médaille à la Monnaie et en envoya à quelques-uns de ses amis au Canada. Le musée de l'université Laval en possède une que l'on croit être de la première émission.

les Français et les Anglais, les uns contre les autres, à Terreneuve et à la baie d'Hudson. Que de fois ces contrées du Nord, aujourd'hui l'incontestable patrimoine de la Grande-Bretagne, ont été prises et reprises ! C'est tout un enchevêtrement de succès et de revers, et l'auteur a presque autant de mérite à se tirer de ce dédale que les vaisseaux engagés au milieu des banquises en ont à se guider dans les étroits passages où ils risquent d'être écrasés par ces masses formidables.

La baie d'Hudson surtout intéresse notre historien, et les exploits d'Iberville lui ont fourni quelques-unes des pages les plus brillantes de son ouvrage.

" Cette contrée adossée au pôle, dit-il, et à peine habitable, était également recherchée par la France et par l'Angleterre pour ses riches fourrures. Les traitants des deux nations en avaient fait le théâtre d'une lutte continuelle, aux vicissitudes de laquelle la trahison avait sa part."

Le combat livré par d'Iberville avec un seul vaisseau contre trois, occupe plusieurs pages, parmi lesquelles se trouve la suivante :

" D'Iberville trouva l'entrée de la baie d'Hudson couverte de glaces, au milieu desquelles ses vaisseaux, séparés les uns des autres et entraînés de divers côtés, coururent les plus grands dangers durant plusieurs jours. La navigation a quelque chose de hardi, de grand même, mais de triste et de sauvage dans les hautes latitudes de notre globe. Un ciel bas et sombre, une mer qu'éclaire rarement un soleil sans chaleur ; des flots lourds et couverts, la plus grande partie de l'année, de glace dont les masses immenses ressemblent à des montagnes ; des côtes désertes et arides qui augmentent l'horreur des naufrages ; un silence qui n'est interrompu que par les gémissements de la tempête, voilà quelles sont les contrées où M. d'Iberville a déjà signalé son courage et où il va le signaler encore. Ces mers lui sont familières, elles furent les premiers témoins de sa valeur. Depuis longtemps son vaisseau aventureux les sillonne. Plus tard, cependant, il descendra vers des climats plus doux ; et ce marin qui a fait, pour ainsi dire, son

apprentissage au milieu des glaces polaires, ira finir sa carrière sur les flots tièdes et limpides des Antilles, au milieu des côtes embaumées de la Louisiane; il fondera un empire sur des rivages où l'hiver et ses frimas sont inconnus, où la verdure et les fleurs sont presque éternelles."

Cependant, la guerre en Europe et en Amérique, et les dépenses fastueuses du grand monarque avaient épuisé les finances de la France, et les ministres qui avaient écrit à M. de Frontenac de pousser ses avantages, lui enjoignirent bientôt de restreindre ses opérations et d'abandonner ce qu'on appelait alors les pays d'en haut. Le gouverneur donna la mesure de la sûreté de son jugement et de la fermeté, de l'audace même qu'il y avait en lui. Il prit sur lui de désobéir aux ordres positifs du roi. M. Garneau se joint à Charlevoix pour approuver cette grande mais hasardeuse résolution. "Nous n'aurions pas eu plus tôt évacué ces postes, dit-il, que les Anglais s'en seraient emparés, et que nous aurions eu immédiatement pour ennemis tous les peuples qui s'y étaient établis à notre occasion et qui, une fois réunis aux Anglais et aux cantons, auraient, dans une seule campagne, obligé tous les Français à sortir du Canada."

Ce fut le contraire qui arriva; et tandis qu'il promenait le fer et la flamme dans les cantons, M. de Frontenac entretenait ses relations avec les nations de l'Ouest et du Sud-Ouest, et remplissait de son prestige toute l'Amérique. Aussi les Iroquois, à qui il avait su inspirer autant d'estime que de terreur — car il avait en général très bien accueilli leurs chefs et s'était fait des amis de ceux qu'il avait ramenés de France, où M. Denonville les avait envoyés chargés de chaînes — les Iroquois furent prompts à traiter avec lui après la paix de Ryswick et cela malgré tous les efforts des Anglais. Ceux-ci montrèrent moins d'habileté que M. de Frontenac et s'aliénèrent une grande partie des cantons convertie au catholicisme par les missionnaires, en voulant proscrire ces derniers. En même temps, tous les peuples de l'Ouest voulurent être les amis du grand Ononthio, et Montréal vit, en 1701, le plus étrange

spectacle qu'on ait peut-être jamais contemplé sur ce continent : une réunion de députés de toutes les nations sauvages depuis le golfe Saint-Laurent jusqu'aux vastes plaines de l'Ouest, et depuis ces régions jusqu'à la partie inférieure du Mississipi.

Mais il semble qu'une loi providentielle interdise aux grands hommes la jouissance paisible du fruit de leurs travaux, soit que les revers viennent les humilier et détruire leur œuvre de leur vivant même, soit que la mort les enlève à la veille de leur triomphe.

Ce ne fut point M. de Frontenac, ce fut son lieutenant et son successeur, M. de Callières, qui présida à l'assemblée du 4 août 1701, et apposa sa signature à côté des hiéroglyphes des nombreux sachems venus des quatre points cardinaux.

Déjà depuis plus de deux ans, M. de Frontenac était dans la tombe, et dans l'acte solennel qui consacrait les résultats de sa brillante administration, on put se permettre sans inconvenance les réjouissances ordinaires en pareille occasion. Cependant, il était dit que le congrès bizarre et grandiose qui siégeait en plein air sous les remparts de Montréal, serait attristé par la mort d'un autre des acteurs principaux dans le drame qui allait se dénouer avec accompagnement de *Te Deum*, de salves d'artillerie, de festins et de feux de joie. Le fameux chef huron Kondiaronk (le Rat), pendant le discours d'un autre chef, eut une syncope ; revenu à lui-même, il demanda la parole, et, assis dans un fauteuil, il raconta tout ce qu'il avait fait pour amener une paix si désirée. Il parla avec une touchante modestie et une grande habileté. "Il exhorta toutes les nations réunies à conserver cette paix si difficile à obtenir, démêlant avec une adresse étonnante, dit M. Garneau, les intérêts des uns et des autres. Puis se tournant vers le gouverneur général, il le conjura de justifier par sa conduite la confiance que l'on avait en lui. Sa voix s'affaiblissant, il cessa de parler. Doué d'une grande éloquence et de beaucoup d'esprit, il reçut encore, dans cette circonstance si grave et si imposante, ces vifs applaudissements qui couvraient sa voix chaque fois qu'il l'élevait dans les

assemblées publiques, et qu'il arrachait même à ses ennemis, pour ainsi dire malgré eux."

Ce testament politique de l'orateur, du diplomate de la forêt ne fait-il pas songer à lord Chatham se faisant porter, presque mourant, au parlement et dictant aussi lui ses dernières volontés à l'illustre assemblée, émue de tant de courage et de patriotisme? Il y a cette différence, cependant, que l'homme d'Etat anglais venait exhorter ses compatriotes à continuer la lutte contre leurs colonies révoltées, tandis que l'orateur huron prêchait la paix aux peuples du nouveau monde.

Le chef mourut le lendemain; le récit de ses funérailles, son éloge, qui suit à peu de distance celui de M. de Frontenac, terminent ce livre de l'*Histoire du Canada.* *

L'auteur repart ensuite, suivant son habitude, pour faire le tour de l'Amérique. Il raconte l'établissement de la Louisiane, les dernières guerres de l'Acadie, et la colonisation du Cap-Breton.

Avant de décrire les travaux de d'Iberville à l'embouchure du Mississipi, il revient sur les entreprises de l'infortuné La Salle, et la manière dont il explique cette étude rétrospective mérite d'être reproduite:

" Nous nous sommes étendu sur cette expédition infortunée, parce qu'elle servait de prélude à celle de notre compatriote (d'Iberville était né au Canada) dans la Louisiane proprement dite; d'ailleurs l'histoire du Canada français devait cette marque de reconnaissance à l'homme qui a sacrifié sa fortune et sa vie pour la cause de la colonisation française en Amérique; car s'il n'a pas fondé, il a du moins accéléré beaucoup l'établissement de la Louisiane, aujourd'hui si florissante. Chaque jour ajoute aussi

* Membertou, chef souriquois catholique; Garakonthié, Iroquois converti; Ourécuharé, l'un des chefs ramenés de France par M. de Frontenac, et plusieurs autres sauvages, ont été, comme Kondiaronk et le célèbre Pontiac, de grandes personnalités historiques. Sur les transparents de l'illumination du vieux collège des jésuites, à la fête du deuxième centenaire de l'érection du diocèse de Québec, parmi les noms fameux de notre histoire se lisaient ceux de Membertou, Kondiaronk et Pontiac. Voir aussi l'*Ode des grands chefs*, par Bibaud père.

à l'intérêt de l'histoire de ces pères du nouveau monde. A mesure que ce continent se peuple, que les anciennes colonies, si pauvres, si humbles à leur origine, se changent en Etats, en empires indépendants, le nom de leurs fondateurs grandit; les ombres de ces nouveaux Romulus s'élèvent sur l'Amérique où elles forment, pour ainsi dire, comme les bornes du passé."

Le système de Law attira à la Louisiane une foule d'aventuriers; mais ses colons les plus sérieux et les plus permanents, ceux qui ont fait souche, furent surtout des Canadiens.

"Ce petit peuple qui habite l'extrémité septentrionale du nouveau monde, dit M. Garneau, sans avoir eu presque le temps de s'asseoir sur la terre qu'il avait défrichée, courait déjà à l'aventure vers des contrées nouvelles; ses enfants jalonnaient les rives du Saint-Laurent et du Mississipi dans un espace de près de douze cents lieues! Une partie disputait les bords glacés de la baie d'Hudson aux traitants anglais, tandis qu'une autre guerroyait avec les Espagnols jusque sous le ciel brûlant des tropiques. La puissance française dans l'Amérique continentale semble reposer sur eux. Ils se multiplient pour faire face au nord et au sud. Partout pleins de dévouement et de bonne volonté, ils manient aussi bien l'aviron du traitant voyageur que la hache du défricheur, que le fusil du soldat. On aime à voir ce mouvement continuel qui les entraîne dans toutes les directions, au milieu des forêts et des nombreuses tribus sauvages, qui les regardent passer avec étonnement. Ils furent, dans le nouveau monde, comme ces tirailleurs qui s'éparpillent dans un combat en avant d'une colonne dont ils annoncent la charge."

L'effondrement du système de Law, dont notre auteur expose habilement les diverses péripéties, laisse la Louisiane dans le plus triste état. Cette période de l'histoire de la colonie est assombrie par les tristes résultats de la conspiration des Chickasas et des Natchez, le massacre de deux cents Français par ces derniers, et l'extermination de cette nation, qui vit encore, cependant, dans les œuvres immortelles de Chateaubriand.

La fondation de la Nouvelle-Orléans par le frère de d'Iberville, M. de Bienville; celle de Louisbourg, par M. de Costebelle; l'établissement de l'île Saint-Jean (aujourd'hui l'île du Prince-Edouard); celui du Détroit, par de LaMothe-Cadillac; tout cela est dit en son lieu et place, et sert à montrer la simultanéité des efforts qui se firent pour fonder et conserver la Nouvelle-France, et le courage avec lequel on se remit à l'œuvre après les plus grands désastres; car on ne songea à coloniser le Cap-Breton et l'île Saint-Jean que lorsque le traité d'Utrecht eut enlevé à la France l'Acadie, Terreneuve et la baie d'Hudson.

C'était alors le déclin de la splendeur de Louis XIV, et le commencement du déclin de la monarchie à travers les honteuses années de la régence, et celles du règne de Louis XV, lequel, à son début, cependant, ne fut pas sans gloire.

L'historien est sévère pour le grand roi, plus sévère encore pour madame de Maintenon. Il semble attribuer à la révocation de l'édit de Nantes, dont elle ne fut certainement pas la seule inspiratrice, tous les malheurs de la France et de ses colonies, tandis que l'on devrait plutôt reprocher aux fanatiques sectaires leur manque de patriotisme et leurs intrigues, qui furent, au moins autant que le sentiment religieux, la cause des persécutions.

L'auteur suit avec anxiété, et comme aurait pu le faire un contemporain, tous ces événements de la politique européenne, ces guerres et ces traités de paix plus ou moins illusoires dont les colons de la France et de l'Angleterre sont alternativement les victimes, se disant à lui-même avec le poète: *Quidquid delirant reges plectuntur Achivi.* Assez souvent aussi ce sont les colons qui allument en pleine paix la torche incendiaire et entraînent les métropoles à leur suite.

Le sort fut surtout cruel à l'égard de ces braves Acadiens, qui combattirent longtemps encore après qu'ils eurent été abandonnés, et pour leurs alliés, les Abénaquis, qui promenèrent dans les établissements anglais la hache de guerre et le couteau à scalper. Comme plus tard le célèbre Pontiac dans les régions de l'Ouest, ils ne pouvaient se résoudre à croire que le grand Onontbio délaissait ses enfants.

Cette triste page d'histoire se termine par le récit de l'assassinat du Père Rasle par les Anglais.

"Ceux-ci, dit M. Garneau, qui attribuaient aux conseils du missionnaire tout ce que faisaient les sauvages, formèrent un nouveau projet pour s'emparer de lui, mort ou vif. (Ils avaient échoué dans une première tentative.) Sachant l'attachement que ses néophytes lui portaient, ils envoyèrent, en 1724, onze cents hommes pour le prendre et pour détruire Narantsouaek, grande bourgade qu'il avait formée autour de sa chapelle. Cerner le village entouré d'épaisses broussailles, et le livrer aux flammes fut l'affaire d'un instant. Au premier bruit, le vieux missionnaire était sorti de sa demeure. Les assaillants jetèrent un grand cri en l'apercevant et le couchèrent en joue. Il tomba sous une grêle de balles avec sept sauvages, qui voulurent lui faire un rempart de leurs corps. Les vainqueurs épuisèrent ensuite leur vengeance sur son cadavre. Ayant exécuté leur assassinat—car une expédition entreprise pour tuer un missionnaire n'est pas une expédition de guerre—ils se retirèrent avec précipitation. Les sauvages rentrèrent aussitôt dans leur village et leur premier soin, tandis que les femmes cherchaient des herbes pour panser les blessés, fut de pleurer sur le corps de leur infortuné missionnaire.

"Ils le trouvèrent percé de mille coups, la chevelure et les yeux remplis de boue, les os des jambes fracassés et tous les membres mutilés d'une manière barbare. Voilà, s'écrie Charlevoix, de quelle manière fut traité un prêtre dans sa mission au pied de la croix, par ces mêmes hommes qui exagéraient si fort, en toute occasion, les inhumanités prétendues de nos sauvages, qu'on n'a jamais vus s'acharner ainsi sur les cadavres de leurs ennemis. Après que ces néophytes eurent baisé et lavé plusieurs fois les restes d'un homme qu'ils chérissaient, ils l'inhumèrent à l'endroit même où était l'autel avant que l'église fût brûlée."

De retour de cette longue excursion à la Louisiane et en Acadie, l'auteur nous raconte l'administration de M. de Vaudreuil, successeur de M. de Callières, qui mourut après quatre ans de gouvernement, et celle de M. de Beauharnois. M. de Vaudreuil était, comme M. de Callières,

un habitant du Canada, où il avait servi longtemps avant d'être nommé gouverneur général. Jusque-là les grands fonctionnaires, gouverneurs et intendants, avaient toujours été envoyés d'Europe; et comme M. de Vaudreuil, bien que né en France, avait épousé une Canadienne, on hésita pour cette raison à le charger des destinées de la colonie, tant était vif le préjugé des gens d'outre-mer contre les colons, que l'on appelait des créoles, ici comme aux Antilles et à la Louisiane. Il est vrai que l'on donnait pour prétexte qu'un homme du pays ou marié dans le pays, y avait trop de parents et de relations et pouvait être exposé à l'accusation de népotisme. Les Romains tenaient pour le même principe et ne permettaient point aux gouverneurs de leurs provinces d'épouser une de leurs administrées. Chez eux comme chez les Français et chez les Anglais, l'esprit de domination, une injuste défiance envers les colons, un mépris également injuste de tout ce qui était étranger au sol métropolitain, étaient pour beaucoup dans cette manière d'agir.

Notre historien proteste avec énergie contre ces tendances, sur lesquelles il aura l'occasion de revenir lorsqu'il s'agira du second Vaudreuil, le premier Canadien appelé à gouverner son pays; et, en attendant, il s'applique à faire ressortir les talents remarquables, l'honnêteté et l'habileté du successeur de M. de Callières. Dans ses rapports avec les sauvages, M. de Vaudreuil montra un tact admirable, une connaissance approfondie de leur caractère, une fermeté habile et pleine de modération. Comme l'intendant Talon, il s'appliqua aux intérêts matériels de la colonie, protégea l'agriculture, et, le premier peut-être de nos gouvernants, il favorisa l'instruction primaire et fit nommer un certain nombre d'instituteurs. Il fit faire une nouvelle division des paroisses dans les trois gouvernements de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal; il fit opérer un recensement et voulut même qu'il fût renouvelé tous les ans, ce qui ne fut pas exécuté. Enfin, il s'occupa sérieusement des finances, du commerce, de la traite avec les sauvages, si difficile à réglementer. M. Garneau entre là-dessus dans de grands détails et consacre au commerce un chapitre remarquable, dans lequel il nous laisse voir, comme

historien, le côté pratique de son caractère et de son talent, que j'ai déjà eu l'occasion de signaler à plusieurs reprises.

Sous M. de Beauharnois, les préjugés et la défiance dont je viens de parler eurent des conséquences qui auraient dû éclairer le gouvernement métropolitain sur l'inanité du machiavélisme qu'il mettait en œuvre. L'évêque, le gouverneur et l'intendant avaient été placés sur le même pied, ou à peu près, dans le conseil supérieur où ils siégeaient. L'objet était de les faire se contrôler les uns les autres et d'empêcher qu'ils ne se liguassent ensemble dans les intérêts de la colonie contre ceux de la métropole. Cela est clairement indiqué dans certaines dépêches et l'on ne saurait, à la vérité, imaginer une application plus exorbitante et, en même temps, plus malheureuse de la fameuse maxime *divide et impera*.

En plusieurs rencontres, et notamment sous M. de Frontenac, ce système avait déjà produit la discorde et avait même été la cause du rappel de ce gouverneur, et, par conséquent, des déplorables administrations de M. de La-Barre et de M. de Denonville. M. de Beauharnois se querella avec M. Dupuis, le nouvel intendant, bel esprit, philosophe et parlementaire, qui prit la part de M. de Lotbinière dans les difficultés qui eurent lieu à propos de préséance entre cet archidiacre et le chapitre, lors des funérailles de Mgr de Saint-Valier. M. Garneau est le premier historien qui ait raconté ce singulier épisode, lequel a fourni à un spirituel ecclésiastique du temps le thème d'un poème héroï-comique imité du *Lutrin*, de Boileau.

M. Dupuis fut rappelé et M. de Beauharnois resta longtemps encore gouverneur, jusqu'à ce qu'il fût remplacé par M. de la Galissonnière, homme versé dans les sciences et les lettres et dont le célèbre naturaliste suédois Kalm, qui fut son hôte, a fait l'éloge. Deux autres gouverneurs, M. de la Jonquière et M. Duquesne, précédèrent M. de Vaudreuil, second du nom, qui fut le dernier représentant de la France au Canada.

Dans le récit des événements de la plus grande partie de cette époque — jusqu'à la guerre de sept ans — le système adopté par M. Garneau laisse voir plus d'inconvénients

pour le lecteur que dans le reste de l'ouvrage. On se débrouille mal à travers les vicissitudes qu'endurent les colons sous ces paix douteuses pendant lesquelles l'orage gronde toujours quelque part.

Quoique la paix d'Utrecht fût de longue durée, la lutte se continuait toujours dans les pays sauvages. On paraissait jouer dans l'Ouest une gigantesque partie d'échecs; si les Français s'avançaient d'un côté et y élevaient un fort, vite les Anglais poussaient d'un autre côté, de manière à mater leurs adversaires, et construisaient une autre forteresse. Dans l'Acadie, comme dans l'Ouest, des doutes existaient sur l'interprétation des traités, et la question des frontières, que l'Angleterre a eu à discuter plus tard en sens inverse avec les Etats-Unis, semblait à chaque fois être laissée dans le doute, comme à dessein, et pour se ménager un prétexte pour une nouvelle rupture.

M. Garneau dit, à ce sujet: "Quant à la délimitation de cette frontière, que le Père Aubry avait proposé de fixer en tirant une ligne de Beaubassin à la source de la rivière Hudson, il paraît qu'il n'en fut plus question jusqu'après la guerre de 1744. Ce missionnaire canadien, illustré par la plume de Chateaubriand dans *Atala*, et par le pinceau de Girodet, dans un tableau remarquable, était dans cette contrée en 1808. Il écrivait que l'Acadie se bornait à la péninsule, et que si on abandonnait les sauvages, les Anglais étendraient leurs frontières jusqu'à la hauteur des terres près de Québec et de Montréal. L'humble prédicateur avait prévu les prétentions de Londres trente ans avant leur énonciation. La faute du gouvernement français fut de n'avoir pas distingué par une ligne de division chacune de ses provinces."

Le même état de choses existait dans l'Ouest; comme je l'ai dit, tout le temps de cette longue paix d'Utrecht se passa en récriminations, en négociations, en entreprises réciproquement jalousées et contestées. Après quatorze ans de cette paix et sans qu'elle fût officiellement révoquée, le bruit du tambour retentit encore dans les murs de Québec. C'était une expédition qui se préparait contre les Outagamis, nation que les Iroquois avaient lâchée contre nos

postes avancés de l'Ouest, ce à quoi ils étaient poussés par les Anglais, qui voulaient à tout prix chasser leurs concurrents de ces régions.

Les Outagamis méritaient bien le nom de Renards dont nos voyageurs les avaient affublés. C'était une nuée d'assaillants insaisissables, qui se trouvaient partout lorsqu'il s'agissait de mal faire, et qu'on ne trouvait nulle part lorsqu'on voulait se venger de leurs méfaits. Déjà deux fois ils avaient été attaqués et châtiés par les Français et leurs alliés; cette fois, il s'agissait d'en finir avec eux. L'expédition, envoyée par M. de Beauharnois et commandée par M. de Ligneris, en vint à bout ou à peu près; ce fut un grand prestige pour la France dans ces vastes régions de l'Ouest qu'elle avait à cœur d'acquérir et de conserver.

Et pour preuve de sa détermination, elle ne se contentait point des territoires dont l'Angleterre lui contestait la possession; après avoir perdu ses Etats de l'Atlantique, elle voulait s'étendre jusqu'au Pacifique, que l'on appelait alors la grande mer de l'Ouest. M. Gaultier de la Vérendrye fit deux expéditions dans ces contrées, que le gouvernement du Canada vient seulement d'ouvrir à la colonisation, et y établit une chaîne de petits postes ou forts pour contenir les indigènes et faire la traite des pelleteries. Si l'on songe qu'on en construisit trois à de grandes distances les uns des autres, bien à l'ouest du lac Winnipeg, on a droit de s'étonner de l'audace et du génie aventureux de nos ancêtres.

De la Vérendrye appela les pays qu'il avait découverts "Pays de la grande mer de l'Ouest." "Le gouvernement, dit M. Garneau, avait l'intention de prolonger la ligne des postes jusqu'à la mer. Les regards des Européens, sans cesse tournés vers l'Occident, semblaient chercher cette terre promise qui avait embrasé le génie de Colomb, ce ciel mystérieux et qui fuit toujours, vers lequel, comme une puissance magique, pousse continuellement la civilisation."

On croyait alors cette mer beaucoup plus rapprochée qu'elle ne l'est réellement, et la forme de l'Amérique du Sud portait à croire que l'Amérique septentrionale se rétrécissait aussi vers son extrémité.

De son côté, l'Angleterre s'appliquait davantage à s'assurer la suprématie des mers, certaine que, par là, elle régnerait sur toutes les côtes de l'Atlantique, isolerait sa rivale et saperait par la base le grand empire que la France était en voie de créer.

Louisbourg, seule forteresse que celle-ci possédât dans le golfe Saint-Laurent, était l'écueil qui pouvait faire échouer les projets du cabinet de St. James; la France l'entendait bien ainsi et elle y tenait d'autant plus que l'exécution de cette heureuse conception militaire lui avait coûté davantage.

" Les colonies anglaises, dit notre auteur dans son style imagé, voyaient avec une espèce de terreur ces sombres murailles de Louisbourg, dont les tours s'élevaient au-dessus des mers du Nord comme des géants menaçants."

C'était donc là le point où devaient se concentrer, à la première occasion, tous les efforts des deux nations et de leurs colonies respectives.

Une coalition s'étant formée contre Marie-Thérèse, et la France y ayant pris part, l'Angleterre jeta le poids énorme de sa puissance en faveur de l'illustre souveraine. La guerre éclata de nouveau, en 1744, entre nos deux belliqueuses mères patries. De suite les colons de la Nouvelle-Angleterre demandèrent au gouvernement anglais d'envoyer une flotte pour s'emparer de Louisbourg, et, ne recevant point de réponse, ils firent comme ils avaient déjà fait du temps de Frontenac, ils organisèrent eux-mêmes une expédition. Le commodore Warren et le général improvisé Pepperell furent plus heureux que l'amiral Phipps ne l'avait été devant Québec. Louisbourg fut pris, grâce surtout à la discorde qui régnait depuis quelque temps dans la garnison.

C'était au lendemain de la célèbre victoire de Fontenoy; et rendons cette justice à Louis XV et à son ministre, M. de Maurepas, ils comprirent que tout n'était pas gagné par cette victoire et se rendirent promptement aux représentations de M. de Beauharnois. On organisa l'expédition la plus remarquable que la France ait mise sur pied pour venir au secours de ses colonies d'Amérique; onze vaisseaux

de ligne furent mis sous le commandement du duc d'Anville, trois mille hommes de débarquement sous celui de M. de Pommeril. L'armée devait être renforcée par un contingent de Canadiens et de sauvages. Les ordres étaient de s'emparer de Louisbourg et d'Annapolis, de détruire Boston, de ravager les côtes de la Nouvelle-Angleterre, enfin de pousser jusqu'aux Antilles anglaises. Des deux côtés, en Amérique, on s'émut; les colons anglais furent effrayés; les Canadiens, qui brûlaient de se distinguer, piqués par le succès que les Américains avaient eu à Louisbourg, après avoir craint que Québec n'eût bientôt le même sort, furent remplis d'espérance et de joie.

Mais cette joie fut de courte durée: "Le tableau de la fin de cette expédition, dit M. Garneau, présente les traits les plus sombres et les plus tragiques. On était à la vue du port de Chibouctou (Halifax), et chacun commençait à se livrer à ses espérances et à oublier les fatigues d'une longue traversée, lorsqu'une tempête furieuse surprend les vaisseaux et les disperse; une partie est obligée de relâcher dans les Antilles, une autre en France; quelques transports périssent sur l'île de Sable, et le reste, battu par les vents pendant dix jours, ne peut pénétrer qu'avec peine au port qu'il avait été si près de toucher avant la tempête, et où il entre maintenant avec une épidémie causée par le long séjour des troupes dans les entreponts... La mort emportait soldats et matelots par centaines, par milliers. Peut-on rien imaginer de plus lugubre que cette flotte enchaînée à la plage par la peste; que ces soldats et ces équipages encombrant d'immenses baraques érigées à la hâte sur des côtes incultes, inhabitées et silencieuses comme des tombeaux, en face de l'immense Océan, qui gémissait à leurs pieds et qui les séparait de leur patrie, vers laquelle ils tournaient en vain leurs regards expirants?... La contagion se communiqua aux fidèles Abénaquis, qui étaient venus pour joindre leurs armes à celles des Français."

Les ennemis effrayés n'osaient s'approcher; cependant des lettres interceptées annonçaient l'arrivée d'une flotte anglaise. A la suite d'un conseil de guerre, le duc d'Anville meurt subitement; M. d'Estournelle, qui lui succède

dans le commandement, ne pouvant s'entendre avec M. de La Jonquière, tombe malade, et, dans le délire de la fièvre, se perce de son épée.

N'y a-t-il pas là quelque chose qui rappelle la fatalité antique, et notre auteur, toujours frappé du côté poétique des événements, n'a-t-il pas raison de comparer ces désastres à ceux de la retraite des Grecs après la prise de Troie ?

M. de La Jonquière—le même qui fut plus tard gouverneur général—voulut donner suite à sa détermination de ne pas abandonner la partie. Il entreprit avec quatre vaisseaux d'assiéger Annapolis ; mais une nouvelle tempête éclata sur ce dernier débris de la flotte et l'obligea de faire route pour la France.

Les puritains de la Nouvelle-Angleterre virent dans ces événements l'intervention directe de la Providence, et en rendirent au ciel des actions de grâces comme avaient fait aussi nos ancêtres, à Québec, lorsqu'en 1711 la flotte de l'amiral Walker fit naufrage sur l'île aux Œufs, naufrage qui sauva le Canada d'une attaque combinée, par terre et par mer, bien plus formidable que celle de Phipps. Telle était la confiance de Walker dans le succès de son entreprise, que sa plus grande préoccupation était de savoir comment il pourrait hiverner dans la rade de Québec !

Nombreuses furent, comme on le voit, les entreprises des deux nations l'une contre l'autre. Quels progrès eût faits notre continent à cette époque, si, se le partageant à l'amiable, elles avaient mis, pour le coloniser et le christianiser, la moitié seulement des dépenses en hommes et en argent qu'elles faisaient pour s'y disputer la suprématie !

M. de Maurepas ne se laissa pas décourager par le triste sort qu'avait eu l'expédition du duc d'Anville : "Quand les éléments commandent, avait-il dit, ils peuvent bien diminuer la gloire des chefs, mais ils ne diminuent ni leurs travaux ni leur mérite."

Une nouvelle flotte de trente bâtiments chargés de troupes et de provisions, escortée de six vaisseaux de ligne commandés par M. de La Jonquière, fut envoyée pour remplacer celle qui avait péri ; elle fut capturée en mer par les

Anglais, après s'être vaillamment défendue contre des forces bien supérieures. En même temps, M. de Ramesay infligeait à nos ennemis une défaite signalée, et la victoire de Grand-Pré fut suivie d'un grand nombre d'incursions qui portèrent encore une fois la terreur au milieu des colonies anglaises. "Les partis qui allaient en guerre, dit M. Garneau, se succédaient de manière qu'il y en eût toujours sur les terres de l'ennemi."

Cependant, le combat naval de Belle-Isle achevait d'écraser la marine française, déjà décimée par ceux qui avaient précédé, et la paix d'Aix-la-Chapelle, qui fut imposée aux alliés par les victoires continentales du maréchal de Saxe, laissait la France presque sans vaisseaux. Faut-il s'étonner que cette paix, qui avait rendu Louisbourg aux Français, ne fut qu'une trêve et encore une trêve très mal observée, surtout en Amérique ?

"Situation étrange, peut-être unique dans l'histoire ! s'écrie M. de Bonnechose.* Depuis deux années le sang français et le sang anglais rougissaient l'herbe des forêts d'Amérique, et les ambassadeurs des deux nations étaient de toutes les fêtes à Versailles et à St. James. Hélas ! le gouvernement français, qui sentait son incurable faiblesse, se rattachait désespérément même à une ombre de paix. Mais un jour, au mépris du droit des gens, de la foi des traités et des coutumes des nations, à un signal parti de l'amirauté de Londres, de tous les coins de l'horizon les vaisseaux anglais fondent sur nos navires de commerce et de guerre, sur nos bateaux pêcheurs, sur nos baleiniers, sur nos caboteurs. En un mois, trois cents bâtiments, avec huit mille hommes d'équipage, tombaient au pouvoir de l'ennemi et étaient remorqués en triomphe dans les ports

---

* *Montcalm et le Canada français*, par M. de Bonnechose — essai historique, couronné par l'Académie française, et qui en est rendu à sa quatrième édition ; celle-ci est illustrée et fait partie de "la Bibliothèque des familles et des écoles," publiée par M. Hachette. Grâce à elle, dans chaque hameau de France, on rapprendra cette belle page d'histoire depuis longtemps oubliée, et l'on verra ce que peut l'amour de la patrie, même dans les circonstances les plus désespérées.

de la Grande-Bretagne. Le glorieux écusson de l'Angleterre en est resté marqué d'une tache que ne saurait laver toute l'eau de l'Océan, théâtre de ces pirateries. Louis XV lui-même ressentit l'affront et redevint un instant le roi de Fontenoy. Il écrivit à George II une lettre indignée pour lui demander réparation, et cette paix mensongère, qui n'abritait que des guets-apens, fut officiellement rompue le 18 mai 1756."

C'est sur ce grave événement que se ferme le second volume de l'*Histoire du Canada.* M. Garneau, dans les premières pages du troisième, fait de main de maître le tableau de la situation en Europe et en Amérique, au moment où va commencer sur ce continent la lutte suprême entre les deux nationalités. Il semble que le talent de l'écrivain grandisse avec la tâche qu'il s'est imposée. L'émotion sincère du patriote remplit d'une solennelle tristesse les pages qui racontent la chute de la domination française ; le lecteur, même étranger, même anglais d'origine, ne peut s'empêcher de partager cette angoisse à laquelle se mêle un sentiment d'indignation contre la cour de Versailles, contre Bigot et son hideux entourage, contre tout le système corrompu du sommet à la base, qui a conduit la France aux abîmes, qui lui a fait perdre ses colonies, et qui mieux que toutes les théories politiques ou philosophiques, explique le grand cataclysme survenu trente ans plus tard. Cela se résume en deux mots : fripons et courtisanes !

Aussi notre auteur va droit au but ; dès la première page il prend à partie l'audacieuse intrigante qui changeait alors les généraux et les ministres au gré de ses caprices et qui, flattée des attentions de Marie-Thérèse, poussa Louis XV à s'allier avec l'Autriche qu'il avait toujours combattue, et à se mettre sur les bras une nouvelle guerre continentale au moment où il n'avait pas trop de toutes ses ressources pour faire la lutte en Amérique. Tous ses efforts auraient dû se porter vers la marine, seule protection efficace des colonies. C'était pour l'avoir trop négligée depuis un demi-siècle, que la France avait été obligée de lutter sans cesse contre des forces supérieures et de pro-

diguer sans aucun résultat des prodiges de valeur et d'habileté. Si, au contraire, elle se fût appliquée à être une grande puissance maritime — et elle le pouvait facilement avec son immense littoral sur la Méditerranée et sur l'Atlantique, avec ses nombreux ports de mer, avec ses Provençaux, ses Basques, ses Bretons et ses Normands, naturellement navigateurs, avec Terreneuve, l'Acadie et le golfe Saint-Laurent, une partie des Antilles et la Nouvelle-Orléans en sa puissance — elle serait aujourd'hui la maîtresse du monde.

Les colonies anglaises poussaient plus que jamais leur métropole à chasser les Français de toute l'Amérique. Déjà, cependant, se montraient chez elles les hommes qui devaient venger la France et chasser, à son tour, l'Angleterre de la plus grande partie de ce continent. En 1754, dans le territoire contesté de l'Ohio, un jeune colonel tombait sur un parti de Canadiens qui allaient lui porter une sommation de la part de M. de Contrecœur; le chef de ce parti, Jumonville, quoiqu'il eût un pavillon de parlementaire, fut massacré avec neuf des siens. Le colonel se nommait George Washington. Jamais carrière plus glorieuse ne fut commencée par un acte plus regrettable.

D'un autre côté, l'homme politique qui se faisait l'organe des autres colons auprès de la métropole se nommait Benjamin Franklin. "Celui, dit M. Garneau, que Paris, vingt-cinq ans plus tard, vit s'acharner à soulever l'opinion de la France et de toute l'Europe contre l'Angleterre, celui que le Canada vit venir pour révolutionner ses habitants en 1776, fut, en 1754, le promoteur de l'entreprise contre les possessions françaises. Point de repos, disait-il, point de repos à espérer pour nos treize colonies, tant que les Français seront maîtres du Canada!"

Mais l'on comprenait bien que l'Acadie, et l'île du Cap-Breton avec sa redoutable forteresse, étaient les clefs du Canada du côté de la mer. L'espèce de neutralité que l'on avait imposée aux Acadiens laissait toujours subsister beaucoup d'inquiétude à leur égard; eux et leurs alliés, les Abénaquis, avaient déjà ménagé plus d'une terrible surprise aux ennemis de la France. Quoiqu'en général ils

fussent résignés au rôle qui leur était dévolu et vécussent paisiblement sur leurs riches domaines, leur sort fut vite décidé: ce fut la déportation en masse, accompagnée de toutes les circonstances qui pouvaient rendre cet acte encore plus odieux.

L'historien fait précéder le récit de cette sinistre exécution du tableau des mœurs douces et patriarcales des populations acadiennes, tableau emprunté à Raynal. C'est une idylle suivie d'une tragédie.

A l'époque où écrivait M. Garneau, on était loin de prévoir l'importance que prendraient les débris épars de cette nationalité dans les provinces maritimes. Comme il eût été fier et heureux s'il eût pu voir la grande manifestation acadienne de l'été dernier! *

Tandis que ces événements se passaient, le général Braddock s'avançait pour chasser les Français de l'Ohio. M. Garneau raconte avec un talent remarquable la bataille de la Monongahéla; le vainqueur, de Beaujeu, et le vaincu, Braddock, y périrent, comme plus tard Wolfe et Montcalm aux plaines d'Abraham. Il donne aussi une excellente description du combat du fort Edouard, où le général Dieskau, que l'on avait envoyé pour prendre le commandement de toutes les forces, fut blessé et fait prisonnier. Cette bataille avait été précédée d'un engagement dans lequel les Anglais avaient été vaincus. C'était donc seulement une demi-victoire à opposer à la grande déroute de la Monongahéla, où presque tous les officiers anglais avaient été tués ou blessés. Washington, qui était au nombre des survivants, écrivait après cette dernière bataille: "Nous avons été battus, honteusement battus par une poignée de Français qui ne songeaient qu'à inquiéter notre marche. Quelques instants avant l'action, nous croyions nos forces presque égales à toutes celles du Ca-

* Pour tout ce qui concerne l'histoire des Acadiens, on lira avec avantage les deux excellents ouvrages de M. Rameau: "*La France en Amérique — Acadiens et Canadiens*," et "*Une colonie féodale en Amérique*." M. Pamphile Lemay, poète canadien, a publié une très belle traduction en vers du célèbre poème de Longfellow, "*Evangéline*."

nada; et cependant, contre toute probabilité, nous avons été complètement défaits, et nous avons tout perdu." Washington avait déjà éprouvé une sanglante défaite pour son propre compte au fort Nécessité, où de Villiers était allé venger la mort de son frère Jumonville. *

Cette campagne, entreprise en pleine paix, n'avait pas beaucoup réussi aux colonies anglaises. Des quatre expéditions qu'elles avaient combinées, une seule, celle de l'Acadie, avait eu un demi succès; les trois autres, qui avaient respectivement pour objet de s'emparer des forts Duquesne, Saint-Frédéric et Niagara, avaient échoué assez misérablement. La déroute de Braddock et sa mort, l'inaction de Johnson après sa victoire au fort Edouard, humiliaient nos ennemis. "Mais, de plus, la bride fut lâchée, dit M. Garneau, aux bandes canadiennes et sauvages, qui dévastèrent les établissements anglais depuis la Nouvelle-Ecosse jusqu'à la Virginie, avec l'esprit de vengeance que leur inspirait la guerre injuste que l'on faisait au Canada. Plus de mille habitants furent massacrés ou traînés en captivité par ces guerriers redoutables, qui, comme un torrent dévastateur, ne laissaient que des ruines sur leur passage. Les populations épouvantées abandonnèrent leurs foyers, et allèrent chercher un asile dans les provinces méridionales et sur les bords de la mer."

Tel était l'état des affaires en Amérique; en Europe, même avant les déclarations de guerre qui, de part et d'autre, ne furent que de pures formalités, la France avait pris Minorque et infligé une terrible défaite à l'amiral Byng, que son gouvernement fit pendre, suivant le mot de Voltaire, *pour encourager les autres.*

Les choses étant rendues à cette extrémité, les deux nations se préparèrent à faire les plus grands sacrifices. La France recevait les demandes de secours les plus pressantes de la part de tous les fonctionnaires de la colonie

* La mort de Jumonville produisit une grande sensation en Europe. Thomas, le célèbre auteur de tant d'éloges académiques, écrivit sur ce sujet un poème qui n'était pas du tout élogieux pour le père de la grande république. Celui-ci a toujours soutenu qu'il y avait eu méprise, qu'il avait cru à une attaque et non pas à une sommation.

et de tous les officiers de l'armée; non seulement on voulait des hommes, des munitions, des vivres, mais on pressait surtout l'envoi d'un officier expérimenté pour remplacer le général Dieskau.

Les ministres envoyèrent deux nouveaux bataillons, des recrues, des vivres et un million trois cent mille livres en numéraire ; cet envoi d'argent, fait remarquer notre auteur, porta, contre toute attente, un préjudice grave à la colonie, en ce que sa circulation fit baisser le papier-monnaie et les lettres de change.

Un nouveau général et plusieurs officiers supérieurs d'un grand mérite s'embarquèrent avec ces renforts. Le général s'appelait le marquis de Montcalm, et parmi ceux qui l'accompagnaient on remarquait le chevalier de Lévis et le colonel de Bourlamaque. Ainsi s'avançaient vers les régions lointaines de l'Amérique ceux qui devaient être les principaux acteurs dans les scènes les plus émouvantes de notre histoire. Ils avaient, du reste, l'intuition du rôle périlleux autant qu'honorable qui leur était échu. Les lettres de Montcalm, citées par M. de Bonnechose ou par le père Sommervogel, font voir qu'il ne se fit guère illusion sur le sort qui l'attendait. *

L'Angleterre et les colonies anglaises, de leur côté, faisaient les plus grands armements et s'assuraient la supériorité du nombre. Dès le début de la campagne de 1756, leurs forces présentaient un effectif plus que double de celui qu'on pouvait leur opposer.

Non seulement nos ancêtres avaient contre eux le nombre; mais leur cause eut bientôt à souffrir de la mésintelligence entre les chefs. A cela se joignirent la disette qui devint presque la famine, et la petite vérole, qui fit de terribles ravages, surtout parmi leurs alliés sauvages, et décima cruellement les Acadiens réfugiés dans le pays, qui auraient pu être un excellent renfort pour nos troupes. Si l'on ajoute le trouble porté dans les finances, et les exactions sans nombre dont les colons étaient victimes, par les manœuvres de Bigot et de ses complices, on aura

---

* Sommervogel, *Comme on servait autrefois.*

un tableau bien sombre mais nullement chargé des dernières années de la colonie sous le gouvernement français.

Il y avait alors ici malheureusement deux partis, celui des Français et celui des Canadiens. M. de Vaudreuil était Canadien, et, pour avoir une idée des sentiments qui régnaient, il suffit de citer un mot aussi injuste que cruel par lequel se termine une dépêche de M. Doreil, aide de camp de Montcalm. Comparant ce dernier au gouverneur, il disait: "Quand M. de Vaudreuil aurait de pareils talents en partage, il aurait toujours un défaut originel, il est Canadien." On le voit, ce terrible péché originel dont nous avons tant souffert sous le gouvernement anglais, n'a pas été inventé par les conquérants, il existait déjà avant la conquête et alors même que nos pères sacrifiaient tout pour la mère patrie.

M. Garneau se pose résolument en défenseur de M. de Vaudreuil; il est même sévère pour le général français, et ne se laisse pas éblouir ni détourner de ce qui lui semble un devoir patriotique par l'auréole de gloire qui entoure le vaincu des Plaines d'Abraham.

Voici d'abord comment l'historien présente le héros à ses lecteurs:

"C'était un vieil officier qui comptait trente-cinq ans de service, ayant embrassé l'état militaire en 1721, à l'âge de quatorze ans. Il avait servi en Italie et en Allemagne, et assisté à la bataille de Plaisance et au sanglant combat de l'Assiette où il était colonel. Il avait reçu cinq blessures dans ces deux actions. Il s'était aussi distingué, sous le maréchal de Belle-Isle, dans la fameuse retraite de Prague. Mais il avait tous les défauts des généraux de son temps; il était à la fois rempli de feu et de nonchalance, timide dans ses mouvements stratégiques et audacieux au combat jusqu'à négliger les règles de la plus commune prudence; du reste, il était d'une bravoure personnelle à toute épreuve."

Pour compléter ce portrait, qui n'est certainement point trop flatté, ajoutons que Montcalm avait un haut sentiment d'honneur, une intégrité à toute épreuve, un esprit sincèrement religieux, un cœur tendre et sensible aux

saintes émotions de la famille, enfin des goûts et des aptitudes littéraires servis par de fortes études, bien qu'à quatorze ans il dût quitter l'école pour l'armée. Du camp d'Otrebach, il écrivait à son père: " J'apprends l'allemand... et je lis plus de grec, grâce à la solitude, que j'en avais lu depuis quatre ans."

On sait qu'il composa une inscription en vers latins qu'il fit graver sur une croix au champ de bataille de Carillon, et que, d'un autre côté, dans la nuit du 12 au 13 septembre, dans la rade de Québec, Wolfe lisait avec émotion la célèbre élégie de Gray, disant qu'il donnerait toute la gloire militaire du monde pour celle de l'auteur. N'y a-t-il pas quelque chose de bien touchant, et aussi de bien honorable pour les lettres humaines, dans cette conformité de goût chez ces deux héros qu'un courage, une mort et une gloire semblables attendaient sur les Plaines d'Abraham, comme le dit si élégamment l'inscription latine de l'obélisque de Québec?

A peine Montcalm était-il arrivé qu'il se signala par la prise du fort Oswégo, exploit que, selon notre auteur, il aurait accompli un peu malgré lui et qui aurait été la première cause de ses dissentiments avec M. de Vaudreuil. Le général terminait la lettre qu'il écrivait au ministre pour lui rendre compte de cet important succès, par des excuses sur la témérité de l'entreprise. " La conduite que j'ai tenue en cette occasion, dit-il, et les dispositions que j'avais arrêtées sont si fort contre les règles ordinaires, que l'audace qui a été mise dans cette entreprise doit passer pour de la témérité en Europe; aussi je vous supplie, monseigneur, pour toute grâce, d'assurer Sa Majesté que si jamais elle veut, comme je l'espère, m'employer dans ses armées, je me conduirai sur des principes différents."

Ce scrupule, ou si l'on veut ce remords d'avoir vaincu contrairement aux principes de l'art, fait songer involontairement à la convenance qu'il y avait, selon les médecins de Molière, *à mourir dans les formes.* M. Garneau n'y voit que de la mauvaise humeur. " Montcalm, dit-il, parut mécontent et morose, comme s'il eût regretté une victoire obtenue contre ses prévisions."

La correspondance du général fait voir qu'il n'était pas indifférent à ce premier succès, et que ses excuses étaient plutôt une précaution pour éviter le blâme que les tacticiens rigoureux infligent même aux vainqueurs, lorsqu'ils ont trop risqué. Avant de quitter le rivage, il fit élever une colonne avec l'écusson de France et cette inscription classique: *Manibus date lilia plenis.* *

" La guerre du Canada a deux phases, dit M. de Bonnechose, la première presque offensive, de 1756 à 1758 ; la seconde toute défensive et de désespoir, de 1758 à 1760. Le théâtre des opérations se déplaça avec la fortune ; la frontière fut le premier champ de bataille ; puis quand cette ligne fut forcée par l'invasion, le Saint-Laurent devint le témoin de la lutte."

Si l'on en croit M. Garneau, Montcalm aurait voulu de suite se borner à la défensive, et M. de Vaudreuil aurait

---

* Les extraits suivants, empruntés au livre de M. de Bonnechose, cité plus haut, font voir chez Montcalm le bon chrétien et le bon père de famille :

" Les hurlements de nos sauvages, écrit Montcalm à sa mère, les firent promptement se décider. Ils se sont rendus prisonniers de guerre au nombre de mille sept cent quatre-vingts, dont quatre-vingts officiers, deux régiments de la vieille Angleterre. Je leur ai pris cinq drapeaux, trois caisses militaires d'argent, cent vingt et une bouches à feu, y compris quarante-cinq pierriers, un amas de provisions pour trois mille hommes durant un an, six barques armées et pontées depuis quatre jusqu'à vingt canons. Et comme il fallait dans cette expédition user de la plus grande diligence pour envoyer les Canadiens faire les récoltes et ramener les troupes sur une autre frontière, du 15 au 21, j'ai démoli ou brûlé trois forts, et amené artillerie, barques, vivres et prisonniers."

En même temps il écrivait à la marquise son épouse :

" Voilà une assez jolie aventure, ma très chère, je vous prie d'en faire dire une messe dans ma chapelle ; j'ai encore un bout de campagne à faire. Je pars pour aller rejoindre, avec un renfort de troupes, le chevalier de Lévis au lac Saint-Sacrement, à quatre-vingts lieues d'ici. Je n'écris qu'à vous, à notre mère, aux Molé, à Chevert et aux trois ministres, à personne d'autre ; ma foi, suppléez-y, je suis excédé de travail : que ma mère et que vous m'aimiez, et que je vous rejoigne tous l'année prochaine ! J'embrasse mes filles. On ne peut vous aimer plus tendrement, ma très chère."

eu quelque peine à le décider aux entreprises qui lui ont fait le plus d'honneur.

La prise d'Oswégo fut le plus grand événement de l'été de 1756. Elle fut célébrée par des *Te Deum*, et l'on suspendit aux voûtes de la cathédrale de Québec les drapeaux pris sur les Anglais.

L'hiver qui suivit fut, malgré la disette et la gêne, un hiver de gaieté et de fêtes; car Montréal et Québec, cette dernière ville surtout, imitaient de leur mieux Versailles et Paris, et Bigot déployait ici le luxe insolent que se permettaient les intendants et les fermiers généraux en Europe. L'oisiveté, presque inévitable durant cette longue saison, a toujours été et est encore plus ou moins une excuse ou un prétexte pour ce genre de vie.

"Voici, dit M. de Bonnechose, l'hiver venu, tel qu'il se montre dans ce rude climat: toutes les eaux gelées, partout sur terre la neige durcie, monde de cristal et de marbre blanc étincelant au soleil. Avant six mois nulle nouvelle possible de la France ni d'ailleurs. Que faire dans cette grande prison, sinon se divertir? — On danse à Québec, à Montréal, partout. Le général écrit à sa femme: "Pour ma part, trois grands beaux bals jusqu'au carême; outre les dîners, de grands soupers de dames trois fois la semaine; les jours des prudes, des concerts; les jours des jeunes, des violons de hasard, parce qu'on me les demandait; cela ne menait que jusqu'à deux heures après minuit, et il se joignait, après souper, compagnie dansante, sans être priée, mais sûre d'être bien reçue, à celle qui avait soupé......"

"En ce joyeux hiver de 1756, sur les bords glacés du Saint-Laurent, quelle étrange apparition de la France du dix-huitième siècle, frivole et gaie, de la France à la mode, poudrée à blanc, "spirituelle et galante à Québec, joueuse à Montréal," et partout insoucieuse du lendemain! Là-bas, venant des monts Alleghanys, s'avance un grand nuage sombre. Ce n'est rien, répondent les violons, c'est le brouillard des lacs que va dissiper le soleil du printemps."

M. Garneau a reproduit toutes les péripéties de la guerre de la conquête avec une grande habileté. Ses descriptions de la prise de William-Henry, du siège de Louisbourg, de

la bataille de Carillon, du siège de Québec, de la bataille de Beauport, de celle des Plaines d'Abraham, enfin de la bataille de Sainte-Foye, seraient dignes des historiens modernes les plus familiers avec la tactique militaire. Il n'a point négligé non plus le côté pittoresque de ces campagnes ; les combats de moindre importance, les escarmouches, où les sauvages et les milices canadiennes jouaient un rôle si important, sont peintes avec talent et vérité.

L'auteur suit avec une patriotique émotion, mais en même temps avec un coup d'œil sûr et plein de discernement, la marche à la fois sinistre et glorieuse de toutes ces victoires, qui épuisaient les forces de la Nouvelle-France, tandis que celles de la Nouvelle-Angleterre semblaient augmenter en proportion des défaites qu'essuyaient ses armées. Cependant les demandes adressées à la France étaient fréquentes et pressantes ; celle-ci n'envoyait que des secours insuffisants, et encore, le malheur se mettant de la partie, tantôt les vaisseaux étaient interceptés par des flottes anglaises, tantôt ils étaient dispersés et perdus dans des tempêtes. D'un autre côté, Pitt, parvenu au pouvoir, comprit que c'était en Amérique qu'il fallait frapper la France ; il décida le peuple à faire les plus grands sacrifices ; il semblait que les flottes et les armées ne coûtassent rien au parlement et à la nation. Chasser les Français du nouveau monde à tout prix, telle était la devise du ministre : " Le succès, observe avec raison M. de Bonnechose, était plus facile qu'il ne le semblait. En Canada, l'Angleterre avait trois alliées qui la servaient sans subsides : la discorde, la famine, la concussion ; son allié d'Europe, le grand Frédéric, lui coûtait plus cher."

Chacune des étapes de cette guerre, qui a été encore plus importante en Amérique qu'en Europe, est marquée par quelque circonstance mémorable qui l'a rendue célèbre dans l'histoire. Ainsi la prise de William-Henry a donné lieu au massacre d'une grande partie de la garnison anglaise par les sauvages, malgré tous les efforts de Montcalm et des autres commandants français. Ce tragique incident est comme la contre-partie du massacre de Jumonville et de ses compagnons, et de même que Thomas a fait un

poème sur ce dernier événement, Fenimore Cooper, dans un de ses romans, a pris le général français à partie pour ce qui avait été le résultat de l'imprudence des Anglais.* M. Garneau fut un des premiers à rétablir la vérité historique sur ce fait comme sur bien d'autres.

La prise de Louisbourg a décidé du sort de notre continent; c'était, je l'ai déjà dit, la clef de la situation militaire. A part cela, le siège de la forteresse du golfe sera à jamais célèbre par la belle défense de la garnison française, par le courage et l'habileté de Wolfe, qui y commença sa courte et glorieuse carrière, enfin par l'héroïsme de madame de Drucour, qui prend place, dans la galerie des femmes illustres du Canada, à côté de madame de La Tour et de madame et de mademoiselle de Verchères.

La plus brillante de toutes les inutiles victoires que le sort nous accordait comme autant d'ironies sanglantes, la bataille de Carillon, où Montcalm triompha d'une armée cinq fois plus nombreuse que la sienne, fut célébrée à Paris par un feu d'artifice tiré en face de l'Hôtel de ville, le 1er octobre 1758. Hélas! le pauvre général qui écrivait dans ses dépêches: "que l'on m'envoie au moins de la poudre; sans les munitions enlevées aux Anglais, nous en aurions déjà manqué," le pauvre général devait bien regretter celle qui se brûlait en son honneur, si loin de lui!

De nos jours, un poète canadien, M. Crémazie, a célébré cette glorieuse journée dans un poème qui restera l'une des plus belles pages de notre littérature. Il est permis de croire, cependant, que ce chant sublime n'eût jamais existé si M. Garneau n'avait pas mis en lumière l'événement qu'il rappelle.

La tragédie des Plaines d'Abraham, grâce à la mort des deux principaux acteurs, eut un grand retentissement dans le monde entier. L'Europe, pendant longtemps, ne connut de nous rien autre chose; bien des gens encore ne savent de toute notre histoire que ce duel héroïque. Avant M. Garneau, les péripéties du siège, la bataille de Beau-

---

* Voir à ce sujet la brochure de M. James M. LeMoine, *la Mémoire de Montcalm vengée.*

port ou de Montmorency et celle de Sainte-Foye étaient peu connues, ou du moins très insuffisamment appréciées même dans notre pays.

La situation de la colonie, envahie de tous côtés par trois armées, était bien terrible. Vaudreuil, Montcalm, Lévis, Bourlamaque, Bougainville, ne savaient sur quel point se jeter. Déjà le fort Duquesne, pour la conservation duquel avait été livrée la brillante bataille de la Monongahéla, avait été évacué et détruit après une nouvelle victoire remportée sur le général Grant, et cela uniquement à cause de la faiblesse numérique de la garnison et du manque de secours. Le fort Niagara devait avoir bientôt le même sort. Concentrer assez de troupes à Québec pour défendre cette ville contre la flotte et l'armée de débarquement qui s'avançaient, en laisser cependant assez dans la région de Montréal et des grands lacs pour tenir en échec Amherst, général habile qui avait succédé à l'inepte comte de Loudoun,* c'était là un problème bien cruel à résoudre. M. Garneau en fait voir toutes les difficultés, et c'est avec un grand serrement de cœur que, même à la distance où nous sommes de ces événements, nous sentons le fatal réseau étendu autour de la Nouvelle-France se rapprocher de toutes parts.

En même temps l'historien nous montre Montcalm organisant la défense de Québec, se retranchant avec le gros de l'armée sur les hauteurs de Beauport, Wolfe arrivant au pied de l'île d'Orléans avec sa flotte nombreuse et formidable — près de cent voiles, dit M. Garneau — débarquant une partie de ses troupes sur cette île, leur faisant prendre position à l'extrémité supérieure, puis hésitant devant l'attitude de l'ennemi et les difficultés qui l'attendaient de toutes parts, traversant à la Pointe-Lévis, bombardant la ville dont il ne fait qu'un monceau de ruines; faisant dévaster les campagnes dans toutes les directions, au-dessus et au-dessous de Québec, au nord et au sud du Saint-

* On a dit du comte de Loudoun: " Il est comme Saint-George sur les enseignes, toujours à cheval, mais ne chevauche jamais."— " He is like St. George on the signs, always on horse back, but never rides on." (*Franklin's Autobiography*, Sparks.)

Laurent, pillant, brûlant, massacrant, et du 25 juin au 18 juillet, n'osant ni attaquer Montcalm, ni passer avec ses vaisseaux devant les batteries de la ville. Du camp de Beauport on apercevait à la fois l'embrasement de Québec et celui des villages de l'île d'Orléans, de la côte de Beaupré et d'une partie de la rive droite du fleuve. Montcalm cependant ne bougeait point. Après avoir conduit deux vaisseaux de ligne et autant de transports et de chaloupes canonnières au-dessus de la ville, et s'être assuré qu'un débarquement au nord du Saint-Laurent était chose trop périlleuse, Wolfe se décida enfin à livrer combat sur la plage de Beauport; il établit des batteries sur la rive gauche de la rivière Montmorency, et attaqua, le 31 juillet, la gauche de l'armée française. Le récit de cette bataille, comme tous ceux que fait M. Garneau, frappe vivement l'imagination. Il fait ressortir le contraste entre les belles troupes de Wolfe et les milices canadiennes, qui cependant furent victorieuses; car ce furent elles qui décidèrent du succès de cette journée. "Les grenadiers, dit-il, s'arrêtèrent et se formèrent en colonnes d'attaque pour assaillir les retranchements qui étaient à une petite portée de fusil, tandis que toutes les batteries ennemies, redoublant de vigueur, faisaient pleuvoir depuis midi sur les Canadiens qui défendaient cette partie de la ligne française, une grêle de bombes et de boulets, que ceux-ci essuyaient avec la plus grande fermeté. Lorsque les assaillants furent formés, ils s'ébranlèrent, la baïonnette au bout du fusil, pour aborder les retranchements. Leur costume et leur attitude contrastaient singulièrement avec l'apparence de leurs adversaires, enveloppés d'une légère capote fortement serrée autour des reins, et n'ayant pour suppléer à la discipline que leur courage et la justesse remarquable de leur tir. Ceux-ci attendirent froidement que l'ennemi atteignît le pied du coteau, à quelques verges seulement de leur ligne, pour le coucher en joue. Alors ils lâchèrent des décharges si meurtrières sur les deux colonnes anglaises, qu'en peu de temps elles furent mises en désordre, et malgré les efforts des officiers, elles prirent la fuite pêle-mêle, pour aller chercher un abri derrière la redoute et ensuite derrière le reste

de l'armée, qui était en lignes développées, un peu plus loin. Au même moment, survint un orage furieux de pluie et de tonnerre, qui déroba les combattants à la vue les uns des autres et dont le bruit plus imposant fit taire celui de la bataille. Lorsque la tempête fut finie et que le brouillard se fut dissipé, les Français aperçurent les ennemis qui se rembarquaient avec leurs blessés, après avoir mis le feu aux deux transports échoués, se retirant comme ils étaient venus, les uns dans leurs berges, et les autres par le gué de Montmorency. Le feu de leur nombreuse artillerie, à laquelle on n'avait pu répondre qu'avec une dizaine de pièces, qui avaient cependant beaucoup incommodé les troupes au débarquement, le feu de leur artillerie dura sans discontinuer jusqu'au soir, et l'on estime qu'elle tira trois mille coups de canon dans cette journée."

Cette défaite était un coup terrible pour Wolfe ; chargé aussi jeune d'une expédition si importante, tous les yeux étaient fixés sur lui, et il devait avoir laissé en Europe bien des envieux. Il essaya encore une fois de séparer Montcalm des troupes qui s'opposaient aux armées du Sud et de l'Ouest, et d'établir une communication avec celles-ci. Il envoya donc Murray avec des forces considérables dans la direction des Trois-Rivières, mais ce général revint sans avoir fait autre chose que d'incendier quelques villages au sud du fleuve.

Le général anglais eut alors une de ces défaillances physiques et morales auxquelles les héros comme les simples mortels sont sujets. Une maladie faillit le mettre au tombeau, et les dépêches qu'il écrivit à son gouvernement, font voir qu'il désespérait du succès de son entreprise. Cependant, il ne voulut point l'abandonner sans une dernière et suprême tentative. Il consulta ses lieutenants Monckton, Townshend et Murray, tous comme lui jeunes, de grande famille et pleins de talent, de patriotisme et d'ambition.

Porter les opérations au-dessus de la ville, sans savoir encore au juste en quel endroit, tel fut le nouveau plan des assiégeants. Cette intention fut indiquée assez clairement aux yeux de Montcalm, par l'évacuation du camp

que Wolfe avait laissé sur la rive gauche de la rivière Montmorency et le transport de toutes les troupes à Lévis. Le général français envoya donc des renforts à M. de Bougainville, qui, d'après M. Garneau, se trouva avoir sous ses ordres, 3,000 hommes répartis depuis Sillery jusqu'à la Pointe-aux-Trembles.

Mais ici notre auteur suspend, au moment décisif, le récit du siège, pour s'occuper de ce qui se passait sur nos frontières.

Le général Amherst, à la tête d'une puissante armée, ne s'avançait que lentement, se rappelant la Monongahéla et Carillon. Bourlamaque reculait devant lui, et, après avoir évacué et détruit les forts Carillon et Saint-Frédéric, il s'était retiré à l'Ile-aux-Noix. Un désastre terrible fut celui qui arriva au fort Niagara. Le commandant Pouchot s'y défendait avec un rare courage contre Prideaux, qui fut tué, et contre Johnson, qui le remplaça, et il avait l'espoir d'être secouru par les garnisons des forts de l'Ouest appelées à son secours, lorsqu'une partie de celles qui étaient en route tomba dans une embuscade et fut massacrée. Epuisé de ressources, et le fort étant presque démantelé, il obtint cependant de Johnson une capitulation honorable.

" Niagara. dit M. Garneau, était le poste fortifié le plus important dans la région des grands lacs à cause de sa situation. Sa perte sépara les lacs supérieurs du bas de la province, et les Français se trouvèrent, par cet événement, refoulés d'un côté jusqu'au Détroit, et de l'autre jusqu'aux rapides du Saint-Laurent au-dessus de Montréal, le fort Frontenac, faute de temps, n'ayant pas été relevé. La position sur le lac Ontario appartint dès ce moment aux ennemis."

M. de Vaudreuil, ne voulant pas abandonner la lutte de ce côté, envoya le chevalier de Lévis avec 800 hommes à Montréal et le chargea d'organiser une défense qui pût au moins retarder la marche des envahisseurs. On ne saurait blâmer cette mesure, bien qu'il soit très possible qu'elle ait été pour beaucoup dans la défaite du 13 septembre. Qui sait, en effet, ce qu'aurait pu faire le coup d'œil, l'acti-

vité et l'influence de Lévis s'il eût été auprès de Montcalm dans cette fameuse journée?

Du reste, la fatalité était partout. Lorsqu'on lit avec attention toute cette partie de notre histoire, on rencontre, à chaque page, des situations où ce que l'on est convenu d'appeler le hasard joue un grand rôle. Il a tenu à si peu de chose, par exemple, que Wolfe, malade et découragé, n'abandonnât son entreprise ou ne fût mis hors d'état de pouvoir la continuer! Ses lettres, publiées par son biographe, en fournissent la preuve.* D'un autre côté, si un détachement un peu considérable eût occupé le haut de l'escarpement de l'anse du *Foulon*, le général anglais eût été très probablement incapable de réaliser un projet dont il admettait lui-même toute la témérité. Enfin, si Montcalm eût pris avec lui une plus grande partie de son armée, en supposant même qu'il n'eût pas de suite culbuté l'ennemi, il aurait pu au moins lui tenir tête assez longtemps pour être rejoint par Bougainville, qui se présenta au moment où la bataille venait de finir.

M. Garneau raconte brièvement cette bataille, qui fut courte autant que fatale; il nous montre Montcalm arrivant à la hâte à la rencontre de Wolfe; son armée à peine formée et sans corps de réserve, attaquant l'armée anglaise; celle-ci attendant de sang-froid; la première ligne couchée par terre, se relevant et lâchant à quarante pas une terrible décharge; Wolfe, qui avait parcouru les rangs, faisant mettre deux balles dans les fusils, blessé une première fois, puis une seconde fois, à mort, lorsqu'il chargeait à la tête de ses troupes l'ennemi en désordre; Montcalm s'efforçant en vain de rallier les réguliers qui formaient le centre et l'aile droite, blessé à mort et rentrant dans la ville sur son cheval; enfin, dans la déroute générale où avaient péri M. de Sénezergues et le baron de Saint-Ours, les Canadiens épar-

---

* *The Life of Major General James Wolfe, written from original documents, by Robert Wright;* London, 1864. Cet ouvrage est postérieur à la dernière édition de l'*Histoire du Canada*. S'il en eût été autrement, M. Garneau n'aurait pas manqué de réfuter certains racontars absurdes qu'on y lit au sujet des officiers français et des "*Canadian peasants.*"

pillés sur l'aile droite combattant toujours quoique en retraitant, forçant plusieurs corps ennemis à plier, et engageant tellement dans la lutte trois cents montagnards écossais, que les chefs anglais durent envoyer deux régiments au secours de ceux-ci.

Quelle triste scène que la mort des deux généraux en chef, l'un si jeune encore, l'autre dans toute la force de l'âge ; l'un sentant la vie lui échapper au sein de la victoire, l'autre vaincu pour la première fois et sans ressource, sans revanche possible au moins pour lui-même; l'un au moment de cueillir les lauriers les plus chers à son cœur et qu'il désespérait d'atteindre quelques jours auparavant, l'autre voyant toute une vie d'études, de travaux et de succès perdue par une imprudence qui tenait certainement quelque chose du vertige et de la fatalité !

" Quoi qu'il en soit des fautes de Montcalm, dit M. Garneau, il sembla qu'il les avait suffisamment expiées par sa mort; et, devant ses dépouilles, on les oublia toutes pour ne se rappeler que ses triomphes et sa bravoure. Les Canadiens comme les Français pleurèrent sa perte comme un malheur public. Il rendit le dernier soupir le lendemain matin au château Saint-Louis, * et fut enterré le même soir, à la clarté des flambeaux, dans l'église conventuelle des Ursulines en présence de quelques officiers."

Vaudreuil ayant résolu de se retirer du côté de Montréal avec toutes les troupes, après avoir renforcé la garnison de cent cinquante hommes seulement, rencontra, le 17, à la

* L'endroit précis de la mort de Montcalm est encore un sujet de discussion parmi nos archéologues. Il est très probable cependant, comme le dit M. Garneau, qu'elle eut lieu au château Saint-Louis. Quant à la légende du trou de bombe, consacrée par l'inscription de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, elle est aussi très vraisemblable. Les vues de l'intérieur des églises des Récollets et des Jésuites, qui font partie de la série de gravures publiées par un officier de la flotte de l'amiral Saunders, montrent de nombreuses excavations faites dans le plancher de ces églises par des bombes. Il est très probable qu'il en était de même à la chapelle des Ursulines: la tradition conservée dans le monastère confirme aussi la légende.

rivière Jacques-Cartier, le chevalier de Lévis, qui décida de suite d'attaquer de nouveau les Anglais sur le même champ de bataille des Plaines d'Abraham.

Quel ne fut pas le désespoir du nouveau général en chef en apprenant que Québec avait capitulé! M. Garneau s'indigne avec raison contre M. de Ramezay et tous ceux qui ont pris part au conseil de guerre, et il signale à la vénération de la postérité le nom d'un jeune officier, M. de Fiedmont, * qui seul protesta contre cet acte de désespoir d'autant plus inexplicable que la garnison ne manquait point de ressources, et que M. de Vaudreuil venait de faire connaître au commandant ses intentions et celles du général.

Chose importante toutefois, et dont il faut tenir compte à ce conseil de guerre; par les termes de la capitulation les habitants conservaient leurs biens, leurs privilèges. † C'était un premier pas qui dut faciliter l'obtention des garanties accordées, plus tard, par la capitulation de Montréal et reproduites dans le traité de cession.

Les deux armées furent alors considérablement réduites; l'armée anglaise par le départ de la flotte et d'une partie des troupes, l'armée française par la dispersion de la presque totalité des milices canadiennes, qui étaient déjà rentrées ou qui rentrèrent dans leurs foyers, si toutefois l'on peut appeler ainsi les habitations ravagées et détruites par les troupes de Wolfe sur une si grande étendue de pays.

Un sombre voile de deuil et de misère s'étendit sur

---

* Le nom de ce jeune héros qui a su dire aussi lui:

"N'en restât-il qu'un seul, je serai celui-là!"

n'est pas encore tiré au clair. M. Garneau dit "de Piedmont." On trouve ailleurs de Firmont et de Fiedmont. Ce dernier nom est le plus vraisemblable. Quel dommage qu'il ne se soit pas appelé de Fiermont! "Voyez à ce sujet: *les Plaines d'Abraham et leurs monuments*," article que j'ai publié dans le *Journal de l'Instruction publique* en 1863, et que M. LeMoine a reproduit dans son *Album du Touriste*.

† D'après M. Ferland, les termes de la capitulation avaient été dictés d'avance par M. de Vaudreuil.

toute la colonie. L'état désespéré des Canadiens est décrit dans les termes les plus touchants dans un mémoire que l'évêque de Québec adresse aux évêques de France, lequel est mentionné par M. Garneau, et cité presque tout au long par M. Ferland. *

" Québec, dit-il dans ce mémoire, a été bombardé et canonné pendant l'espace de deux mois ; cent quatre-vingts maisons ont été incendiées par des pots-à-feu ; toutes les autres criblées par le canon et les bombes. Les murs de six pieds d'épaisseur n'ont pas résisté ; les voûtes dans lesquelles les particuliers avaient mis leurs effets ont été brûlées, écrasées et pillées pendant et après le siège. L'église cathédrale a été entièrement consumée...............

" Les prêtres du séminaire, les chanoines, les jésuites sont dispersés dans le peu de pays qui n'est pas encore sous la domination anglaise; les particuliers de la ville sont sans bois pour leur hivernement, sans pain, sans farine, sans viande, et ne vivent que du peu de biscuit et de lard que le soldat anglais leur vend de sa ration. Telle est l'extrémité où sont réduits les meilleurs bourgeois.

" Les campagnes ne fournissent point de ressources et sont peut-être aussi à plaindre que la ville même. Toute la côte de Beaupré et l'île d'Orléans ont été détruites avant la fin du siège; les granges, les maisons des habitants, les presbytères ont été incendiés; les bestiaux qui restaient, enlevés; ceux qui avaient été transportés au-dessus de Québec ont presque tous été pris pour la subsistance de notre armée; de sorte que le pauvre habitant qui retourne sur sa terre sera obligé de se cabaner à la façon des sauvages."

---

* D'abord réfugié à Charlesbourg, l'évêque s'était rendu à Montréal. Son opinion sur M. de Vaudreuil mérite d'être recueillie.

" On raisonne ici beaucoup sur les événements qui sont arrivés, écrit Mgr de Pontbriand au ministre; on condamne facilement. Je les ai suivis de près, n'ayant jamais été éloigné de M. de Vaudreuil de plus d'une lieue : je ne puis m'empêcher de dire qu'on a un tort infini de lui attribuer nos malheurs. Quoique cette matière ne soit point de mon ressort, je me flatte que vous ne désapprouverez pas un témoignage que la seule vérité me fait rendre."

Le général Lévis s'était retiré à Montréal, faisant de la rivière Jacques-Cartier sa ligne d'opération à l'est, tandis que l'Ile-aux-Noix était son poste avancé au sud-ouest. "Les Français, dit M. Garneau, se trouvaient resserrés entre Québec, la tête du lac Champlain, et Frontenac, coupés de la mer et manquant de tout, soldats, argent, munitions de guerre et de bouche. Les deux armées anglaises, qui avaient attaqué le Canada par mer et par terre, ne se trouvaient plus qu'à soixante et dix lieues l'une de l'autre, et prêtes à tomber sur le centre du pays au printemps avec un grand accroissement de forces."

Il est difficile d'imaginer une situation plus critique. Cependant, ni M. de Vaudreuil, ni le chevalier de Lévis, ni les Canadiens eux-mêmes — à l'exception de quelques paroisses dans le voisinage de Québec qui durent forcément faire leur soumission — ni le courageux évêque, Mgr de Pontbriand, ne désespérèrent un seul instant.

Il fut décidé que l'on ferait le siège de Québec afin de se rendre maître de cette ville et de pouvoir y recevoir la flotte et les secours que l'on attendait de France. M. Lemercier, chargé de dépêches, s'embarqua à Montréal, et le vaisseau qui le portait, après être passé devant Québec, par un bonheur que l'on aurait pu croire providentiel, se rendit en France.

Après quelque hésitation, on se décida à ajourner au printemps l'attaque que l'on devait faire. Dans l'intervalle le général Murray parvint à déloger les Français d'un poste qu'ils occupaient à Lévis et d'un autre à Saint-Augustin. Il mit autant qu'il le put Québec en état de soutenir un siège ; mais sa garnison fut considérablement affaiblie par les ravages qu'y fit le scorbut.

Ce fut vers la mi-avril que les différents corps qui devaient former l'expédition du chevalier de Lévis se mirent en mouvement. Murray avait répandu avec profusion une proclamation invitant les Canadiens à se soumettre, leur démontrant que la France les abandonnait, et leur réitérant les promesses et les menaces que Wolfe leur avait déjà faites. Le chevalier de Lévis, de son côté, avait lancé une circulaire faisant appel au patriotisme des habitants, et

leur annonçant les secours qu'il espérait obtenir de France. Enfin l'évêque fit entendre la voix de la religion. "Vous n'oublierez pas, disait-il dans un mandement, vous n'oublierez pas dans vos prières ceux qui se sont sacrifiés pour la défense de la patrie ; le nom de l'illustre Montcalm, celui de tant d'officiers respectables, ceux du soldat et du milicien, ne sortiront pas de votre mémoire... vous prierez pour le repos de leurs âmes."

Les Canadiens n'hésitèrent point, ils se rendirent en si grand nombre à l'appel de la religion et de la patrie, qu'ils formèrent près de la moitié de l'armée du chevalier de Lévis, et ce qui prouve qu'ils n'étaient point, comme on l'a prétendu, traînés au combat contre leur gré, c'est que l'on voyait parmi eux de très jeunes gens et des vieillards exempts du service militaire. *

---

* Wolfe, dans les lettres publiées par son biographe déjà cité, rapporte que des enfants de quinze ans et des vieillards de soixante et dix ans tirèrent sur les détachements anglais de la lisière du bois, et que tous les hommes en état de porter les armes au-dessous et au-dessus de Québec étaient au camp de Beauport. Il ajoute, cependant, que les Canadiens étaient très mécontents et attribue le peu de cas qu'ils faisaient de ses proclamations à la terreur que leur inspiraient les sauvages, alliés de Montcalm. Ces sauvages cependant, d'après son biographe, étaient eux-mêmes très chancelants dans leur allégeance. M. Garneau et M. Ferland s'accordent à dire que la moitié environ de l'armée de Lévis était composée de Canadiens. Les troupes françaises avaient rempli les vides faits dans leurs rangs au moyen de recrues canadiennes ; cela ajouté aux milices faisait une proportion considérable. M. Garneau et M. Ferland disent que les combattants n'étaient pas plus nombreux d'un côté que de l'autre. Dans la première bataille les troupes de Wolfe et celles de Montcalm étaient aussi en nombre égal. Smith et d'autres historiens anglais prétendent que l'armée française, au 28 avril, était beaucoup plus nombreuse. On avait fait courir le bruit tout l'hiver qu'une armée de douze mille hommes allait se mettre en marche au printemps, ce qui peut expliquer l'erreur des historiens anglais. Voir à ce sujet un travail très intéressant du Dr Anderson dans les *Transactions* de la Société littéraire et historique de Québec, et aussi "*les Plaines d'Abraham et leurs monuments*," dans le *Journal de l'Instruction publique*. Lévis, selon M. Ferland, aurait en prenant le commandement après la mort de Montcalm menacé de mort tous les Canadiens qui avaient quitté l'armée, s'ils n'y revenaient point.

La tentative du chevalier de Lévis était aussi héroïque que celle de Wolfe; elle fut couronnée de succès, au point de laisser au gouvernement d'outre-mer toute la responsabilité du résultat final.

" L'Europe entière, dit l'abbé Raynal, cité par M. Garneau, crut que la prise de Québec finissait la grande querelle de l'Amérique septentrionale. Personne n'imaginait qu'une poignée de Français, qui manquaient de tout, à qui la fortune même semblait interdire jusqu'à l'espérance, osassent songer à retarder une destinée inévitable."

Ils firent plus que ce qu'il fallait pour la retarder. La victoire qu'ils remportèrent aurait racheté toutes les fautes et tous les malheurs du passé, si par un effort aussi héroïque que le leur, la mère patrie leur avait envoyé des secours proportionnés et à leurs besoins et à leur courage.

M. Garneau nous raconte les événements du 28 avril et ceux des trois jours précédents avec de très grands détails et cependant avec une clarté remarquable. Le 25, l'armée, dont une partie était descendue par terre et l'autre par le Saint-Laurent, se trouvant dans l'impossibilité de traverser la rivière du Cap-Rouge à son embouchure, remonta deux lieues plus haut, quitte à déboucher par les marais de la *Suède* pour gagner les Plaines d'Abraham.

L'avant-garde, après avoir délogé les Anglais d'un poste qu'ils avaient à Lorette, atteignit les marais à l'entrée de la nuit, et, malgré un orage de pluie et de tonnerre, les traversa, n'étant plus séparée que par un petit bois des troupes que le général Murray, informé de l'approche des Français, avait déjà portées sur les Plaines d'Abraham. Le 26, au point du jour, l'avant-garde passa le bois et se trouva en présence des Anglais. Cette journée et celle du 27 se passèrent en escarmouches et en reconnaissances réciproques que notre historien explique avec beaucoup de lucidité. Le mauvais temps avait continué et retardé

M. de Vaudreuil ne voulut point ratifier cet ordre d'autant plus injuste que ceux qu'il visait, étaient de véritables volontaires, et que leur absence pour faire les récoltes était absolument nécessaire dans l'intérêt même de l'armée.

de beaucoup la marche de l'armée française. Le 28, voyant qu'elle n'était pas toute arrivée, le général Murray se décida à sortir de la ville et à l'attaquer avec toutes ses forces, tandis qu'elle n'était pas encore formée ni maîtresse du terrain. Il fit une faute semblable à celle que Montcalm avait commise, et cela, peut-être, d'une manière encore moins excusable, car il aurait pu, les jours précédents, exécuter avec succès le plan qu'il adopta à la fois trop tard... et trop tôt. Muni cependant de vingt-deux bouches à feu et opposant des troupes fraîches à une armée harassée par la fatigue et le mauvais temps, car la pluie avait continué, ayant de plus l'avantage du terrain, il aurait probablement réussi sans l'habileté et le sang-froid du chevalier de Lévis.

" Cet homme supérieur, dit sir Etienne Taché, d'un coup d'œil s'aperçut des fautes commises par Murray, et il en profita. La première faute de Murray fut d'abandonner la belle position militaire qu'il occupait sur les Buttes-à-Neveu, le coteau où l'on a depuis érigé les tours, et la seconde de n'avoir pas suffisamment appuyé sa gauche sur le chemin Saint-Louis, afin d'empêcher que l'on ne vînt à la tourner. Lévis plaça, en conséquence, une forte division sur son extrême droite, embusquée dans un petit bois dominant le *Foulon*, avec les trois seules pièces de canon qu'il eût en sa possession; et du moment que son centre et sa gauche commencèrent à faire impression sur l'ennemi, il fit marcher cette division en avant, et en exécutant un mouvement de conversion sur sa gauche, il prit Murray en flanc, le refoulant vivement en descendant la déclivité du terrain. Sans la petite distance séparant les combattants des murs de la ville, et sans une méprise dans l'exécution d'un ordre donné au commandant d'une brigade française, il l'eût vraisemblablement jeté en bas du coteau Sainte-Geneviève et de là sur la rivière Saint-Charles. Ce fut du moins dans cette intention que Lévis exécuta cette belle manœuvre, et tous les écrivains s'accordent à dire qu'elle fut à un cheveu près de réus-

sir, ce qui eût ouvert les portes de Québec à l'armée française." *

Par la proportion considérable des hommes tués ou mis hors de combat, par l'intrépidité et l'acharnement des combattants, par les divers mouvements et les épisodes qui l'ont marquée, enfin par toute la mise en scène, si je puis ainsi m'exprimer, cette bataille de Sainte-Foye, que l'on appelle aussi, assez justement, la seconde bataille des Plaines d'Abraham, mérite, indépendamment de bien d'autres considérations, une place distinguée dans l'histoire. Le moulin de Dumont fut le théâtre d'une lutte acharnée entre les grenadiers de la reine, commandés par le capitaine d'Aiguebelles, et les montagnards écossais, du colonel Fraser, lutte qui n'a été égalée depuis que par celle des Anglais et des Français pour la possession du château de Goumont, à la bataille de Waterloo. Le moulin fut plusieurs fois pris et repris, et les grenadiers, qui avaient à marcher sous le feu d'une puissante artillerie, périrent presque tous. Bourlamaque fut gravement blessé et eut son cheval tué sous lui en cet endroit, et c'est avec raison que la Société Saint-Jean-Baptiste a choisi ce point pour y élever un monument à Lévis et à Murray, et aux braves des deux armées.

Les milices canadiennes jouèrent un rôle glorieux, non seulement par le nombre, mais par leur remarquable intrépidité. Placées au centre sous M. de Repentigny et sous le

---

* *Discours prononcé par l'hon. E. P. Taché, lors de l'inhumation solennelle des ossements trouvés sur le champ de bataille de Sainte-Foye par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, le* 5 *juin* 1854. Le colonel Taché a rendu un juste hommage aux travaux de M. Garneau. J'ai été heureux d'en faire autant lorsque l'année suivante je prononçais aussi un discours pour la pose de la première pierre du monument aux héros des deux armées. Pour ces deux discours et pour tout ce qui a été fait à cet égard par la Société Saint-Jean-Baptiste, voir l'excellent ouvrage de M. Chouinard : " *Fête Nationale des Canadiens-Français célébrée à Québec en* 1880." 632 *pp. in*-8°, *Côté & Cie, Québec*, 1881. Une statue de bronze donnée par le prince Napoléon, fut placée sur ce monument, le 19 octobre 1863 et des discours furent prononcés en cette circonstance par le colonel de Salaberry, fils du héros de Châteauguay, et par le colonel Sewell.

brave colonel Rhéaume, et à la droite sous M. de Saint-Luc, elles firent de véritables prodiges de valeur. "On les voyait, dit M. Garneau, se coucher par terre pour charger leurs armes, se relever après les décharges de l'artillerie ennemie, et fusiller les canonniers sur leurs pièces." Tout, jusqu'au sombre tableau qu'offrait le champ de bataille, contribue à poétiser le récit dans lequel notre historien s'est complu et qui, du reste, a été une des causes des honneurs rendus plus tard aux héros du 28 avril. "L'eau et la neige, dit-il, qui couvraient encore le sol par endroits étaient rougies de sang que la terre gelée ne pouvait boire, et les malheureux blessés nageaient dans des mares horribles où l'on s'enfonçait jusqu'à mi-jambe."

Le lendemain commença le siège. Knox, dans son journal, admet que l'on comprenait de part et d'autre que la ville appartiendrait à celle des deux armées qui, la première, recevrait des secours d'Europe. Les assiégés avaient une bien plus forte artillerie que les assiégeants, et ceux-ci ne purent commencer à tirer que le 11 de mai. Deux jours auparavant, une scène bien affligeante pour eux s'était passée. Une frégate était entrée dans le port; l'émoi fut grand et dans la ville et dans le camp du chevalier de Lévis. Le vaisseau arbora bientôt le pavillon britannique, ce qui transporta de joie la garnison anglaise. "Officiers et soldats, dit Knox, montèrent sur les remparts faisant face aux Français, et poussèrent pendant plus d'une heure des hourras continuels, en élevant leurs chapeaux en l'air. La ville, le camp ennemi, le port, les campagnes voisines à plusieurs lieues de distance, retentirent de nos cris et du roulement de nos canons; car le soldat, dans le délire de sa joie, ne se lassait pas de tirer."

Les assiégeants, comme on l'a vu, n'en continuèrent pas moins leurs opérations; mais le 15, deux autres vaisseaux de guerre anglais étant entrés dans la rade, le siège fut levé et le chevalier de Lévis reprit la route de Montréal. Ce n'était pas lui qui abandonnait son entreprise, c'était trop visiblement la France qui abandonnait le Canada.

Un dernier épisode glorieux s'ajoute ici à tous les autres,

comme le trait final qui complète le tableau. C'est la résistance héroïque de M. de Vauquelin, commandant des quelques vaisseaux français restés au-dessus de Québec, et que les frégates anglaises attaquèrent. On doit se rappeler en quels termes émus M. Garneau mentionne, dans son *Voyage en Europe*, cité dans les premières pages de cette étude, ce combat naval dont son aïeul avait été témoin.

A Montréal, Lévis et ce qui restait de l'armée française se trouvèrent bientôt entourés par les trois armées anglaises. M. de Vaudreuil dut capituler: il obtint tout ce qui pouvait être obtenu dans une telle extrémité. Le chevalier de Lévis, indigné de ce que l'on ne voulait pas laisser sortir la garnison avec les honneurs de la guerre, menaça de se retirer dans l'île Sainte-Hélène avec ses troupes et d'y vendre chèrement sa vie. Le vainqueur de Sainte-Foye était de l'avis du poète romain:

Una salus victis nullam sperare salutem.

Les troupes, M. de Vaudreuil, le chevalier de Lévis, M. de Bourlamaque, Bougainville, repassèrent en France ainsi qu'un grand nombre de Canadiens. M. Garneau les y suit et nous rend compte de l'état des esprits dans la métropole. Il sympathise avec M. de Vaudreuil, injustement enfermé pendant quelque temps à la Bastille, mais bientôt complètement justifié; il paraît même être d'avis que le procès de Bigot et de ses complices, quelle que fût leur culpabilité, avait pour but de détourner l'attention des fautes commises par les ministres et de faire croire que c'était le Canada qui avait ruiné la France. Il démontre, dans une étude rapide, que l'on avait beaucoup exagéré l'extravagance du système financier suivi pendant la guerre. Enfin, rendant compte du traité de Paris de 1763, il jette un coup d'œil sur l'état de l'Europe en ce moment, donne un regard d'adieu à la Louisiane, cédée aux Espagnols en même temps que le Canada l'était à l'Angleterre, flétrit la conduite perfide et cruelle du général Oreilly envers les Louisianais qui, au premier abord, ne voulurent pas croire à l'ignoble trafic que l'on avait fait de leur pays, et termine toute l'histoire de la domination française en

Amérique par une magnifique citation de Sismondi, qui, ainsi que M. de Vaudreuil et le chevalier de Lévis dans leurs dépêches, rend le plus éclatant témoignage à l'héroïque fidélité de nos pères.

On peut dire qu'à cet endroit M. Garneau était arrivé à la moitié de la noble tâche qu'il s'était imposée. Il eût pu s'y arrêter davantage, il me semble, et d'un côté, jetant un coup d'œil rétrospectif sur la domination française, de l'autre, anticipant sur les événements de la domination anglaise, rattacher par quelques considérations rapides et profondes le tableau qu'il venait de finir à celui qu'il allait commencer.

La fatalité était partout, ai-je dit plus haut; et le chevalier de Lévis le disait lui-même dans sa dernière lettre au ministre. "C'est une suite des malheurs et de la fatalité auxquels, depuis quelque temps, ce pays était en butte, que les secours envoyés de France ne soient pas arrivés dans le moment critique. Quelque médiocres qu'ils fussent, joints au dernier succès (28 avril), ils auraient déterminé la reprise de Québec."

Mais était-ce bien la fatalité? Les anciens avaient fait du destin une divinité, et les fautes mêmes des hommes sont attribuées à bon droit à l'aveuglement qu'une force supérieure produit chez eux. Cette doctrine se trouve également dans les auteurs païens et dans les saintes Ecritures. Les premiers l'ont résumée dans ce proverbe, reproduit sous plusieurs formes : *Quos perdere deus vult prius dementat.* Racine rend admirablement l'idée des livres sacrés en parlant de

.... cet esprit d'imprudence et d'erreur,
De la chute des rois funeste avant-coureur.

Longtemps avant lui, Philippe de Commines avait dit: "Quand Dieu veut commencer de chastier les princes, premièrement, il leur diminue le sens et leur fait fuir les conseils et les compagnies des sages."

Toutes ces victoires suivies d'accidents ou de fautes incroyables, cette longue lutte dans laquelle nos ancêtres avaient repoussé avec succès les tentatives les mieux com-

binées, le développement qu'avait pris la Nouvelle-France à travers tant de misères et tant d'obstacles, tout cela ne pouvait pas être rendu inutile par la Providence sans qu'elle eût des vues miséricordieuses à notre égard. Ses desseins ont été bien vite éclairés à la sombre lueur de la révolution française, qui suivit si promptement celle des Etats-Unis, et cette dernière a été pour nous du plus grand secours; car elle a rendu la politique de l'Angleterre à notre égard plus juste et plus libérale qu'elle ne l'eût été sans cela. Heureux furent nos pères dans leur sagesse, d'avoir préféré, en 1775 et en 1812, les conseils de la religion à ceux de la vengeance, et d'avoir profité des événements qui ont assuré la conservation de notre nationalité !

M. Garneau a vu et compris ces choses; il les a indiquées au cours de son récit; mais il était peut-être trop pressé de poursuivre son œuvre, qu'il craignait à cause de sa mauvaise santé de ne jamais pouvoir terminer, pour s'arrêter à ce moment. Il entre donc de plain pied et sans reprendre haleine dans l'histoire de la domination anglaise, dont il ne devait donner que les commencements dans cette première édition.

Triste est le spectacle que présente l'ancienne colonie française sous le nouveau régime. Nous avons déjà vu quelle désolation régnait dans les villes et dans les campagnes. Beaucoup d'hommes importants dans la noblesse et dans l'administration s'étaient embarqués en même temps que les troupes françaises. Le traité de 1763 fut le signal du départ pour une bonne partie de ceux qui étaient restés. Il ne demeura dans le pays que quelques familles nobles, le clergé et les corps religieux, quelques hommes de loi, presque point de marchands ni d'artisans. La classe des cultivateurs, attachée au sol, à la glèbe, comme on disait dans la langue de la féodalité, resta seule, livrée à elle-même, ou plutôt, comme on le pensait bien, à l'exploitation d'une légion de nouveaux venus qui vinrent s'abattre sur la province comme les corbeaux sur un champ de bataille. M. Garneau fait le plus triste portrait de ces aventuriers, et il s'appuie en cela du témoignage du général

Murray, qui, dans une dépêche, s'était exprimé sur leur compte en des termes qu'ils ne lui pardonnèrent jamais.

M. Garneau est peut-être un peu sévère à l'égard du *règne militaire*, qui ne dura que quatre ans, et pendant lequel les généraux Murray, Burton et Gage, placés par le commandant en chef Amherst à la tête des anciens gouvernements de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal, montrèrent un certain bon vouloir, Gage en créant dans les paroisses des tribunaux composés des capitaines de milice, et les deux autres en plaçant auprès des tribunaux militaires qu'ils avaient institués des hommes de loi du pays. Du reste, les habitants avaient le bon sens de se mettre à l'abri en soumettant aux curés et aux notables instruits les différends qui survenaient entre eux, imitant en cela les premiers chrétiens, qui eurent recours à leurs évêques pour se soustraire à la juridiction des juges païens. *

Pas moins de trois différents systèmes de gouvernement ont précédé la constitution de 1791; et celle-ci a été le résultat de la conviction acquise par l'Angleterre à la suite de la révolution américaine, de la nécessité où elle était de mettre ses nouveaux sujets sur un pied d'égalité avec les anciens, et d'exécuter franchement et honnêtement les conditions de la cession. Ce n'était pas, en effet, une conquête ordinaire, c'était une convention de peuple à peuple. C'était non seulement un traité entre deux nations, mais une promesse solennelle faite à trois reprises différentes, à une *tierce partie*, à nos pères eux-mêmes, et dans deux de ces occasions alors qu'ils avaient encore les armes à la main. Aussi chaque fois que la question de notre liberté civile et religieuse a été posée, on a dit d'un côté *conquête*, de l'autre *contrat international !* †

---

* Voir le *Règne militaire*, collection de documents importants publiés par la Société historique de Montréal. Cette publication est postérieure à la troisième édition de l'*Histoire du Canada*.

† Par une susceptibilité patriotique qui les honore, plusieurs de nos hommes d'Etat et de nos écrivains ont toujours employé de préférence au mot *conquête* le mot *cession* lorsqu'il s'agissait du changement d'allégeance, et si M. Garneau a employé tantôt l'une, tantôt l'autre de ces expressions, c'est sans doute, comme je le fais moi-même, *sous toutes réserves*.

A l'un des articles de la capitulation, dans laquelle les assiégés demandaient la neutralité pour les Canadiens lorsqu'il s'agirait de la France, il fut répondu simplement: "Ils deviennent sujets du roi." Cette réponse, qui ne manque pas de dignité, comporte quelque chose qui n'était peut-être point dans la pensée du général Amherst. "Sujet du roi," ou ce qui est tout un, "sujet britannique sans restriction," c'est l'équivalent de l'*optimum ius civitatis* des Romains !

Cela renferme tous les droits conquis par les barons normands, la grande charte et toutes les libertés qui en ont été déduites comme des corollaires inévitables. L'embarras du gouvernement anglais, ça été de les accorder à ses anciens sujets tout en les refusant, à cause de leur religion, à ces quelques milliers de Français qui, par la capitulation, étaient devenus tout simplement "sujets britanniques."

Les nouveaux arrivés, Anglais et Ecossais, ne tardèrent pas à réclamer avec instances l'établissement d'un gouvernement constitutionnel, certains que les Canadiens-Français seraient exclus de la représentation par le serment d'abjuration exigé alors en Angleterre. Se trouvait-il parmi eux des gens mieux avisés, qui auraient consenti à laisser dormir leurs droits de crainte d'avoir bientôt à les partager avec nous? La chose est très possible et le résultat des requêtes envoyées à Londres le donnerait à penser.

L'autorité qui succéda au gouvernement purement militaire, en 1764, fut un conseil législatif, composé de huit membres, dont un seul, homme obscur et sans influence, portait un nom français.

Par une simple proclamation, l'Angleterre avait démembré sa nouvelle conquête, enlevant au Canada le Labrador et ce qui forme aujourd'hui les provinces maritimes, annexant aux anciennes colonies tout le territoire au sud des grands lacs et divisant le reste en deux gouvernements, celui de Montréal et celui de Québec.

"Du territoire, dit M. Garneau, la proclamation passa aux lois, et le roi, de sa propre autorité, tout en déclarant qu'il serait convoqué des assemblées des représentants du peuple aussitôt que les circonstances le permettraient,

abolit d'un seul coup toutes les anciennes lois civiles si sages, si précises, si claires, pour y substituer celles de la métropole, amas confus et incohérent d'actes du parlement et de décisions judiciaires... N'était-ce pas renouveler l'attentat commis contre les Acadiens, s'il est vrai de dire que la patrie n'est pas dans l'enceinte d'une ville, dans les bornes d'une province, mais dans les affections et les liens de la famille, dans les lois, dans les mœurs et les usages d'un peuple? Personne dans la Grande-Bretagne n'éleva la voix contre un pareil acte de spoliation et de tyrannie. On privait une population de ses droits pour une immigration qui n'avait pas encore commencé."

Le jurisconsulte Mazères, descendant d'une famille huguenote et qui se montra animé contre nous d'un fanatisme si persévérant, déclara plus tard que cette proclamation n'avait pas pu abolir les lois françaises, que c'était là une mesure à laquelle les prérogatives de la couronne ne suffisaient point, et qu'un acte du parlement seul pouvait la rendre valide. Murray, nommé gouverneur général, de l'avis de son nouveau conseil, avait déjà rendu une ordonnance rétablissant les lois françaises pour tout ce qui avait rapport aux droits de propriété et aux successions.

Il dut, d'après les instructions royales, convoquer des représentants du peuple; ce qu'il fit sans exclure les catholiques. Seulement, il recula devant le dilemme qui s'offrit à lui lorsque ceux-ci, comme il devait s'y attendre, refusèrent de prêter le serment d'abjuration (*test oath*). Il ne voulut ni les admettre sans cela, ni constituer un parlement uniquement composé de protestants; il ajourna donc indéfiniment l'exécution de la promesse faite par le souverain lui-même.

L'état de choses anormal que l'interprétation trop peu libérale du traité de Paris, et l'application trop rigoureuse et impolitique des lois de la métropole, faisait régner dans la colonie, révoltait à la fois le bon sens et l'honnêteté du nouveau gouverneur. Il ne voulut pas empirer la condition des anciens colons en les livrant pieds et poings liés à un petit nombre d'hommes qu'il avait su apprécier à leur juste valeur. C'était bien assez qu'il eût été obligé de les

exclure de tous les emplois, et de les faire juger par des jurés entièrement protestants. Croirait-on que les grands jurés dénoncèrent une fois l'existence de la population catholique comme un désordre social — *as a nuisance?* Il n'y avait pas alors, tout compté, cinq cents protestants dans la colonie, et c'était les piètres représentants de cette infime minorité qui appelaient la proscription sur tout un peuple!

Cela étant donné, on ne sera point surpris d'apprendre que Murray eut maille à partir avec cette audacieuse coterie, et surtout avec les juges que l'on avait envoyés d'Angleterre et avec quelques-uns de ses conseillers. Il fut dénoncé et rappelé, et bien qu'il se justifiât complètement auprès du gouvernement, il ne revint jamais au Canada.

Deux événements importants s'étaient passés sous son gouvernement: l'introduction de l'imprimerie et du journalisme dans la colonie et la célèbre conspiration de Pontiac. M. Garneau n'a peut-être pas assez insisté sur les exploits de ce héros sauvage, qui forment le plus étrange épisode de notre histoire. On ne saurait trop admirer le courage, l'astuce, la grandeur d'âme, l'habileté de ce chef, qui souleva contre l'Angleterre presque toutes les nations de l'Ouest, qui envoyait aux Canadiens des ordres et des menaces au nom du roi de France longtemps après que celui-ci avait abandonné ses possessions d'Amérique, qui prit le fort de Michillimackinac par le coup le plus hardi et le plus habile que l'on puisse imaginer, qui tint pendant quinze mois une garnison anglaise assiégée au Détroit, et qui enfin, vaincu et isolé, inspirait encore assez de terreur à ses ennemis pour qu'on le fît périr par trahison. La vie de Pontiac tient du poème épique et du roman, et le livre qu'elle a inspiré à M. Parkman a l'intérêt de ces deux sortes d'ouvrages.*

Ce fut un autre des compagnons de Wolfe, le général Carleton, qui remplaça Murray. Comme ce dernier, il avait une certaine sympathie pour les nouveaux sujets, et dès l'abord il ne fit pas trop bonne mine à l'oligarchie coloniale. Avec lui était venu un nouveau juge en chef et un

* Voir le premier volume des *Canadiens de l'Ouest*, par M. Tassé.

nouveau procureur général, ce baron Mazères dont il vient d'être question.

Des plaintes de la part des Canadiens, auxquels s'étaient joints un petit nombre d'Anglais plus généreux probablement parce qu'ils étaient plus éclairés que la majorité des nouveaux venus, avaient été renvoyées au Bureau des plantations, et de là au procureur général et au solliciteur général. Les rapports de ces derniers nous étaient assez favorables, mais le gouvernement n'osa mettre à effet les recommandations de MM. Yorke et de Grey. C'était surtout dans l'administration de la justice que le besoin d'une réforme était urgent. Les catholiques étaient encore exclus de la magistrature, du jury et du barreau, quoique par une concession faite assez récemment, ils fussent admis dans certains cas à faire partie du jury et à plaider devant les tribunaux. Le droit civil français admis malgré l'ordonnance de George III dans les questions de succession et de propriété, venait sans cesse, sur toute autre matière, en conflit avec le droit anglais; faute de lois positives, et surtout faute de science véritable, les juges improvisés variaient sans cesse dans leurs décisions. Dans de telles conditions le *casus pro amico* devait se présenter souvent, et il va sans dire qu'entre l'ancien sujet et le nouveau, ce dernier était rarement l'*amicus* pour le juge anglais.

Carleton reçut donc l'ordre de faire faire une enquête rigoureuse sur l'administration de la justice. Elle donna lieu à des rapports séparés du juge en chef Hey, du procureur général Mazères et du gouverneur lui-même; ce dernier, plus libéral que les deux autres, recommanda entre autres choses de conserver seulement le droit criminel anglais et de rétablir toutes les lois civiles françaises purement et simplement.

Ces rapports furent envoyés aux jurisconsultes officiels Marriott, Wedderburn et Thurlow. Il leur était en même temps recommandé de préparer un code de lois pour les nouvelles possessions de l'Amérique du Nord. Dans leurs travaux ils traitèrent la question sous toutes ses faces, surtout au point de vue de la religion catholique et de la langue française, qui étaient les deux grandes difficultés; mais il

ne paraît pas qu'ils soient entrés bien avant dans l'étude des lois ni qu'ils aient rien fait qui ressemblât à un projet de code civil ou criminel. Marriott se prononça pour l'extinction aussi prompte que possible de la religion catholique, et quoiqu'il vît l'impossibilité de faire disparaître immédiatement toute trace des lois françaises, il ne voulait les conserver qu'autant que la nécessité l'exigerait. Quelques-unes de ses recommandations étaient vraiment machiavéliques, et M. Garneau flétrit son rapport en disant que c'était un long cri de proscription contre la religion, les lois et les usages de nos pères. Wedderburn et Thurlow prirent, le dernier surtout, le contre-pied des opinions exposées par leur collègue. Quelques-uns de leurs arguments se trouvèrent justifiés par les événements qui se précipitaient alors dans les anciennes colonies anglaises. Le gouvernement anglais prolongea ses enquêtes et ses indécisions jusqu'à l'année 1774, c'est-à-dire pendant une décade, car les plaintes avaient commencé immédiatement après l'établissement du conseil de Murray. Dans les dernières années deux requêtes avaient été expédiées, l'une signée par les protestants, qui voulaient un gouvernement représentatif, l'autre par les catholiques, qui demandaient un conseil choisi par la couronne, mais où ils seraient représentés comme les protestants. Ces derniers n'avaient pas demandé formellement l'exclusion des catholiques de l'assemblée ; mais ils avaient refusé de s'expliquer sur ce point. On savait qu'ils avaient des amis en Angleterre, que les lois de l'empire leur étaient favorables, et que tout était à craindre si l'on acceptait sans conditions le prétendu bienfait d'un gouvernement représentatif qui, dans cet état de choses, aurait pu être un engin d'oppression plus redoutable encore qu'un conseil nommé par la couronne.

Le résultat de toutes ces démarches, fut le bill proposé par le comte de Dartmouth. Il étendait les limites de la province de Québec, conservait aux catholiques les droits que leur avait assurés la capitulation, les dispensait du serment d'abjuration, rétablissait les lois civiles françaises, confirmait l'introduction du droit criminel anglais et créait un conseil composé de dix-sept à vingt-trois membres

qui pourraient être indifféremment catholiques ou protestants. Adopté à l'unanimité par la chambre des lords, ce projet de loi fut dans la chambre des communes le sujet d'une enquête à la barre et de discussions qui sont restées célèbres dans les fastes parlementaires.

Cette session du parlement anglais fut encore plus remarquable par les débats qui eurent lieu sur les mesures coercitives que le ministère proposait contre les anciennes colonies, et par une de ces contradictions que les préjugés et le fanatisme expliquent à peine; c'étaient précisément les défenseurs des libéraux américains qui s'opposaient à ce que justice nous fût rendue. Il est vrai qu'ils attaquaient le projet de loi du ministère tory parce qu'on refusait aux Anglais du Canada les libertés inhérentes à la condition de sujet britannique; mais ils avaient deux poids et deux mesures, et il était évident qu'ils ne voulaient pas de ces libertés pour les catholiques. Fox fut le seul parmi les whigs qui sut se montrer à la fois logique et généreux.

La ville de Londres s'émut et la requête qu'elle adressa au roi pour qu'il refusât sa sanction, donne une idée des haines religieuses à cette époque. Le même sentiment prévalut chez les populations protestantes d'Amérique, et George III ayant passé outre, les Anglais du Canada s'agitèrent et demandèrent la révocation du statut impérial, révocation que l'on tenta en vain de faire voter l'année suivante. Enfin les anciennes colonies, qui réclamaient la liberté constitutionnelle et s'indignaient de voir établir un gouvernement absolu tout près d'elles, se plaignaient également de la conservation de la religion catholique et des lois françaises, et cela dans des termes qui surpassaient en violence ceux dont s'étaient servis les fanatiques de Londres. Presque en même temps, le congrès adressait aux Canadiens une proclamation par laquelle il les invitait à partager avec les colonies révoltées les bienfaits d'une constitution libre, et chose assez bizarre, citait à nos bons habitants l'opinion de Montesquieu. Ce double jeu était trop apparent; nos pères en général préférèrent l'autorité de La Fontaine à celle de l'auteur de *l'Esprit des Lois*, et

dirent aux *Bostonnais* comme le satyre du fabuliste au passant :

Ne plaise aux dieux que je couche
Avec vous sous même toit !
Arrière ceux dont la bouche
Souffle le chaud et le froid !

Cette partie de notre histoire est assez difficile à raconter ; les documents sont rares, et la population paraît avoir été fortement travaillée par des influences contraires. *

La masse du peuple des campagnes, au début de la guerre, était assez indifférente, et beaucoup se laissèrent soit gagner, soit intimider par les officiers de l'armée continentale, comme on appelait les troupes du congrès, ou par des agents que ceux-ci avaient eu le soin de choisir dans les deux populations anglaise et française.

Il y eut donc, pour la première fois, une scission parmi nos compatriotes ; en quelques rencontres ils combattirent les uns contre les autres ; bien qu'au début le nombre de ceux qui prirent une part active du côté des Américains fût assez considérable, à la fin de la campagne, les *congréganistes*, comme les appelaient ceux qui étaient restés fidèles au drapeau britannique, étaient clair-semés. Il est du reste à noter que c'est surtout aux milices canadiennes que furent dues la défaite d'Ethan Allen à la Longue-Pointe, et celle d'Arnold et de Montgomery sous les murs de Québec. La première de ces rencontres permit aux troupes anglaises de se retirer de Montréal, et au gouverneur Carleton de s'échapper de cette ville pour aller s'enfermer dans la capitale ; la seconde décida du sort de la colonie.

Le clergé, la noblesse de tout le pays, furent à l'abri de tout reproche. Ce fut surtout par les mandements et les exhortations de Mgr Briand qui, après beaucoup de diffi-

---

* M. l'abbé Verreau a publié, sous le titre *l'Invasion*, un volume de mémoires et de lettres, dont une partie seulement était connue de M. Garneau. Cette précieuse collection est à consulter par ceux qui voudront écrire une histoire particulière de la guerre de 1775. Ce n'est cependant qu'environ la moitié de l'ouvrage que M. Verreau a entrepris et dont la fin se fait trop attendre.

cultes, avait enfin été appelé à la succession de Mgr de Pontbriand, que les dispositions des populations rurales furent bientôt modifiées dans un sens favorable à la nouvelle mère patrie. Somme toute, la conduite des nouveaux sujets, surtout dans la classe instruite, contrasta favorablement avec celle des Anglais, dont plusieurs prirent part ouvertement pour les rebelles, tandis que le plus grand nombre attendaient la fin, comme le dit M. Garneau, pour crier *Vive le roi* ou *Vive la ligue!* La manière d'agir du général Carleton, sa popularité personnelle, l'acte de 1774 dont les dispositions étaient assez rassurantes en regard de la conduite maladroite du congrès, furent pour beaucoup dans ce résultat.

Notre historien étudie avec soin les causes de tous ces événements, il rend compte à ses lecteurs des mouvements de l'opinion publique en Angleterre et en Amérique, et fait marcher de pair le récit des progrès de la révolution avec celui des complots qui se tramaient contre notre autonomie. Il donne aussi de très intéressants extraits d'une lettre anonyme qui fut adressée aux Canadiens par un de leurs compatriotes, pour les prémunir contre les écrits et les discours insidieux de ceux qui cherchaient à les soulever contre la constitution de 1774, dans le but d'en obtenir une qui nous fût moins favorable. Cette lettre est fort remarquable ; on y trouve ainsi que dans les requêtes expédiées à Londres de la part des catholiques, et dans un mémoire que M. Garneau avait déjà reproduit, des vues très élevées et un coup d'œil presque prophétique sur nos destinées. Ces documents font voir que la colonie possédait alors des hommes distingués, sachant exprimer leurs idées dans un langage à la fois sobre et énergique, et capables de revendiquer leurs droits. M. de Lotbinière était au nombre de ces hommes et sa présence à Londres, où il fut interrogé à la barre de la chambre des communes, avait produit un excellent effet.

La guerre de 1775, sans avoir rien de comparable à celle qui termina la domination française, ne manque pas d'intérêt. On n'y retrouve ni les grandes armées, ni les généraux habiles, ni les chocs retentissants de cette dernière,

mais elle est pleine de surprises, d'aventures et de coups de main hardis.

M. Garneau raconte et cette marche presque triomphale des Américains jusqu'à Montréal et aux Trois-Rivières, villes dont ils s'emparèrent facilement, et cette fuite précipitée de Carleton qui arriva dans sa capitale sous un déguisement et devant son salut à des navigateurs canadiens, et cette expédition hardie et téméraire d'Arnold qui amena à travers forêts, rivières et montagnes, par le Maine et la Beauce, un petit corps de miliciens mal armés et mal équipés, opéra sa jonction avec les troupes qui descendaient de Montréal, et vint camper avec elles sur les Plaines d'Abraham. Ce quatrième siège de Québec semble une parodie plutôt qu'une répétition des deux derniers; mais le sort de la colonie fut cette fois encore, au moins en apparence, le jouet du hasard, et il s'en fallut aussi peu que le Canada ne devînt républicain qu'il s'en était fallu qu'il ne restât français.

L'armée assiégeante se composait à peine de mille quatre cents hommes; le siège ne pouvait donc être une opération militaire sérieuse. On tenta un coup de main, et dans la nuit du 30 au 31 décembre, tandis que deux attaques simulées se faisaient sur les remparts de Québec et sur la citadelle du côté des plaines, deux colonnes qui s'étaient donné rendez-vous sur le marché de la basse ville, s'avançaient l'une par le faubourg Saint-Roch, près de la rivière Saint-Charles, l'autre par la rive du Saint-Laurent, non loin de l'endroit où Wolfe avait opéré son débarquement. La première était commandée par Arnold, l'autre par le général en chef Montgomery.

Quel tableau que celui de cette froide nuit, l'avant-dernière de l'année, où de tous les côtés l'alarme est dans la ville, où le tocsin sonne, où l'on bat la générale, tandis qu'une vive fusillade règne sur presque toute la ligne des fortifications, du côté de la campagne, et sur les remparts au-dessus de cette partie de la basse ville que l'on nomme *Saut-au-Matelot*. En ce dernier endroit, on se dispute le terrain pied à pied, prenant et reprenant les barricades et les maisons, les Américains et les royalistes

étant quelquefois mêlés et se confondant dans les ténèbres! Dambourgès, le colonel Nairne, le capitaine Dumas et plusieurs autres se distinguèrent dans cette lutte corps à corps; les élèves du séminaire de Québec y eurent aussi leur part de gloire. Mais l'acte le plus étrange de ce drame multiple est sans doute celui dans lequel Montgomery périt à la tête des troupes qui donnaient l'assaut à l'autre extrémité de la ville basse, à l'endroit appelé *Près-de-ville*, surtout s'il est vrai, comme le dit le manuscrit de Sanguinet, que tandis que la panique s'emparait de la colonne américaine, la garde elle-même s'enfuyait de son côté, après avoir fait cette meurtrière décharge de mitraille qui, plus qu'autre chose, décida du sort de la guerre. Montgomery tué, Arnold blessé, un grand nombre d'officiers et de soldats faits prisonniers, tel fut le résultat des deux combats. L'armée américaine diminuée et affaiblie se maintint cependant jusqu'au printemps sur les Plaines d'Abraham. Carleton, se rappelant ce qui était arrivé à Montcalm et au général Murray, la laissait s'épuiser par la maladie et attendait des renforts d'Europe pour l'attaquer.

Précisément comme dans le cas du chevalier de Lévis, ce fut l'arrivée d'une flotte anglaise qui détermina le général Thomas à lever le siège. Carleton le poursuivit dans sa retraite. Bientôt Montréal fut évacué, non sans qu'il se fût livré un combat assez important près des Trois-Rivières.

Ici M. Garneau reproduit les arguments dont se servent ceux qui, d'une part, prétendent que nos pères ont commis une erreur en refusant les propositions des Américains, et ceux qui, de l'autre, les louent d'être restés fidèles à l'Angleterre. Sous l'impression que causait encore, à l'époque où il écrivait (1847-48), la passation de l'acte d'union, impression aggravée par la conduite de lord Metcalfe, et aussi sous l'influence des craintes qu'il avait toujours au sujet de notre nationalité, il se borne à la conclusion menaçante que l'on va lire.

“ Nous nous abstiendrons, dit-il, d'apprécier ici la valeur de ces plaintes, échos sourds mais significatifs des senti-

ments d'un peuple que sa nationalité a fait et pourrait encore faire proscrire. Nous laissons cette tâche à la postérité, qui pourra trouver dans la suite des faits qui se développeront graduellement, de quoi former son opinion sur un événement dont les conséquences seront peut-être plus fâcheuses pour la domination britannique que pour la conservation des Canadiens!"*

Le congrès avait mis un certain acharnement à vouloir s'emparer du Canada. Il avait envoyé à Montréal des commissaires: Franklin, Chase, Carroll, et le frère de ce dernier, le célèbre jésuite, qui devint depuis archevêque de Baltimore.† C'étaient bien les hommes les plus éminents qu'il pût choisir, et ce fait montre quel prix les États révoltés mettaient à notre conquête. Les lettres, les proclamations ne furent pas épargnées, mais sans résultat. Si les défections eussent été plus importantes et plus générales, c'en était fait de la puissance britannique sur ce continent. M. Garneau a donc raison de dire que pendant une année au moins nos pères furent les arbitres de nos destinées.

Ce fut ensuite aux Anglais à prendre l'offensive, mais ils n'y furent pas heureux non plus que dans la guerre qu'ils faisaient dans le Sud. L'inepte et présomptueux Burgoyne vint échouer à Saratoga, et ce désastre hâta de beaucoup le triomphe de la cause américaine. Sur huit mille hommes dont se composait son armée au début de la campagne, il n'avait que cent quarante-huit Canadiens, qui furent presque tous tués; cependant il lui plut de rejeter sur nos compatriotes la responsabilité de son insuccès.‡

En 1778, Carleton fut remplacé par Haldimand, un des

---

* Cette phrase ne se retrouve pas dans la 3e édition de l'*Histoire du Canada*.

† Ces personnages habitèrent, paraît-il, quelque temps l'ancien hôtel du gouvernement. Voyez l'histoire de cet édifice par M. Verreau. 1er volume du *Journal de l'Instruction publique*.

‡ Le Canadien, né malin, quoiqu'il n'ait pas créé le vaudeville, chansonnait souvent les généraux qui lui déplaisaient. Du nom de Burgoyne, il fit un verbe. Se faire *bourgogner* voulut dire: se faire rosser d'importance.

compagnons de Burgoyne. Les Américains avaient déclaré leur indépendance, la France était venue à leur secours, et le comte d'Estaing, chargé du commandement de la flotte française qui croisait sur les côtes d'Amérique, avait, au nom du roi Louis XVI, lancé une proclamation dans laquelle il faisait un chaleureux appel au sentiment national de nos pères. Pour les causes qui ont été exposées plus haut, il n'eut pas plus de succès que n'en avaient eu Franklin et Carroll en 1776.

Le gouvernement du général Haldimand a laissé un mauvais souvenir dans notre pays. Venant après Murray et Carleton, entre la première et la seconde administration d'un gouverneur populaire, ce Suisse hautain et sévère fait une assez sombre figure. Cependant, nos écrivains ne lui ont peut-être pas tenu assez de compte des difficultés de la situation. L'étude de sa correspondance, que M. l'abbé Verreau a fait copier à Londres, prouve que l'on conspirait alors beaucoup plus qu'on ne l'avait cru jusqu'ici. Homme de langue française, le successeur de Carleton se croyait peut-être tenu à plus de rigueur et, sans haïr les Canadiens, sans parti pris d'injustice, il a dû faire du zèle à leurs dépens.

De retour en Angleterre, il eut à rendre compte de sa conduite. Il fut accusé par M. Du Calvet, qu'il avait longtemps tenu emprisonné; mais les ministres ne se prononcèrent point contre leur ancien délégué. Son adversaire publia un volumineux pamphlet, intitulé *Appel à la justice de l'État*, dans lequel, au milieu de violentes diatribes, se trouve un passage qui ne manque ni d'une certaine élévation, ni d'un véritable sentiment patriotique.

"Qu'il est triste d'être vaincu! S'il n'en coûtait encore que le sang qui couvre les champs de bataille, la plaie serait bien profonde, bien douloureuse, elle saignerait bien des années, mais le temps la fermerait. Mais être condamné à sentir continuellement la main d'un vainqueur qui s'appesantit longtemps sur nous, mais être esclave à perpétuité du souverain constitutionnel du peuple le plus libre de la terre, c'en est trop! Serait-ce que notre lâcheté à disputer la victoire, en nous dégradant dans l'es-

prit de nos conquérants, aurait mérité leur colère et leur mépris? Mais ce furent les divisions de nos généraux qui les firent battre; mais nous, nous prîmes leur revanche, et nous lavâmes l'année d'après, 28 avril 1870, la honte de leur défaite sur le même champ de bataille!"

Carleton, élevé à la pairie sous le titre de lord Dorchester, succéda à Haldimand après les gouvernements intérimaires de M. Hamilton et du général Hope. L'Amérique et la France avaient triomphé de l'Angleterre; la nouvelle république était reconnue par le traité signé à Paris le 3 septembre 1783. C'était pour la France une revanche, mais au fond une revanche toute sentimentale et qui allait lui coûter bien cher, puisque l'esprit révolutionnaire, excité par ces événements, devait bientôt l'inonder de sang et la couvrir de ruines.

Le Canada restait à la couronne britannique, mais il s'en fallait de beaucoup que ce fût la même étendue de pays que la France lui avait cédée. Les États-Unis réclamèrent les immenses territoires qu'une étroite partialité, une injuste défiance avaient fait enlever aux nouvelles possessions anglaises pour les donner aux anciennes; la ligne quarante-cinq et la rive sud des grands lacs devinrent notre frontière; Québec et Montréal surtout n'en étaient plus qu'à une petite distance.

Lord Dorchester trouva la situation politique plus difficile que jamais. Le conseil législatif avait fait preuve de peu d'entente et d'habileté, et il continua à être divisé en deux camps, l'un libéral en apparence, mais anti-français, l'autre conservateur et favorable aux anciens habitants du pays. M. de Saint-Ours et les autres membres canadiens, qui ne formaient pas le tiers de cet aréopage, faisaient le plus souvent partie de la majorité. L'administration de la justice, malgré l'acte de 1774, offrait toujours de très grandes difficultés; le juge en chef Smith soutenait la jurisprudence anglaise; le juge Mabane, la jurisprudence française. Une défiance réciproque régnait entre toutes les classes de la population. Les libéraux anglais cherchaient à soulever la bourgeoisie et les cultivateurs contre les prêtres et les nobles; ces derniers se trouvaient placés

entre deux périls, d'un côté, l'arbitraire d'un gouvernement étranger, qui ne leur concédait qu'un simulacre de pouvoir et qui au premier moment pouvait le leur retirer ; de l'autre, les dangers d'une charte constitutionnelle qui pouvait être confiée entièrement à des mains protestantes, et qui dans tous les cas pouvait amoindrir leur influence, détruire leurs privilèges. Ce qui se passait en Europe, ce qui venait de se passer en Amérique n'était point de nature à les rassurer ; l'orage révolutionnaire avait fait table rase sur une grande partie de ce continent, et commençait à gronder dans le vieux monde.

Le peuple lui-même était bien embarrassé. Il n'aimait ni les Anglais, ni les Américains ; il n'avait pas conservé non plus un trop bon souvenir des dernières années du régime français. Les exactions, les corvées, la guerre, la famine, la dépréciation des assignats, qui, il est vrai, furent remboursés par la France, mais, comme cela arrive ordinairement, au profit des spéculateurs ; toutes les misères enfin l'avaient accablé. Il est même étonnant que ce fonds de gaieté qu'il conserve encore aujourd'hui ait pu survivre à de si dures épreuves. Il est vrai que cette heureuse disposition d'esprit fait partie de l'inépuisable philosophie propre à une race de paysans craignant Dieu, inébranlable dans ses affections, et passivement résistante à l'oppression, sûre qu'elle est qu'étant maîtresse du sol, elle verra la tyrannie passer sur elle comme les orages qui détruisent les moissons, mais laissent à la terre toute sa vigueur, toute sa fertilité.

Donc à ces paysans l'on disait, d'une part : " Secouez le joug des nobles et des prêtres, demandez les lois anglaises, la liberté constitutionnelle comme en Angleterre ; vous n'aurez plus ni corvées à remplir, ni dîmes, ni droits seigneuriaux d'aucune espèce à payer." Et d'un autre côté : " Conservez vos vieilles lois, elles sont la garantie de vos propriétés ; ne laissez pas enlever à votre clergé ses moyens de subsistance, il est lui-même le boulevard de votre nationalité ; défiez-vous de ceux qui vous offrent la liberté, ils la prendront pour eux-mêmes et ne vous laisseront à vous que l'esclavage."

L'embarras des Anglais n'était peut-être pas moindre. Ils voyaient le clergé catholique et la noblesse française en assez grande faveur auprès d'un gouvernement arbitraire, les lois françaises protégées ; ils rêvaient tout autre chose ; mais comment oser demander un parlement dont les électeurs, et par conséquent les élus, seraient en très grande majorité catholiques, et comment espérer que l'on interdirait aux catholiques l'entrée de la chambre élective, lorsqu'on ne leur avait pas interdit celle du conseil législatif ?

De tout cela, il résultait que personne ne disait franchement ce qu'il voulait avoir.

La requête des Canadiens, portée en Angleterre en 1783 par MM. Adhémar, Powell et Delisle, demandait en termes généraux les droits et les privilèges de sujets britanniques. Elle était signée par des Anglais et par des Français. Le conseil législatif s'en émut ; sa majorité protesta. M. Finlay exprima la crainte que la teneur de cette pétition n'autorisât la formation d'une chambre toute composée de catholiques. Pour des raisons toutes contraires, M. de Saint-Luc proposa une adresse au roi demandant le maintien de la constitution de 1774.

Une pétition couverte de signatures plus nombreuses demandait, l'année suivante, une chambre élective, un conseil législatif et l'introduction des lois anglaises dans les contrées situées en dehors des districts de Québec et de Montréal. Une autre requête, couverte de plus de quatre mille signatures, s'opposa à la première. La politique moderne s'introduisait pour la première fois dans le pays, et les Canadiens se divisaient en *constitutionnels* et en *anti-constitutionnels*.

L'Angleterre ne savait trop elle-même comment résoudre tous ces problèmes ; elle eut recours, cette fois encore, à la panacée à l'usage des gouvernements à bout d'expédients. On ordonna des enquêtes, comme on l'avait fait avant la constitution de 1774; et aussi, de même qu'en 1774 les commencements de la révolution américaine avaient décidé le gouvernement anglais à s'occuper de nous, de même la révolution qui éclatait en France en 1789 ne fut pas étrangère à l'adoption de la constitution de 1791.

L'émigration des royalistes des États-Unis vint fournir au gouvernement anglais un excellent moyen de tout concilier. On avait d'abord songé à les établir sur la frontière au sud du Saint-Laurent; Haldimand eut l'idée de les porter dans la région qui s'étend au nord des grands lacs. C'est avec raison que M. Garneau donne, pour cette manœuvre habile, un bon point à ce gouverneur, qu'il est loin d'aimer. Ce fut, en effet, ce qui permit à Pitt de créer deux Canadas, l'un français, l'autre anglais, de récompenser les Canadiens de leur fidélité et d'ouvrir aux émigrés de la Grande-Bretagne un pays où ils pourraient jouir du gouvernement représentatif sans être soumis à une majorité française et catholique. *

Le projet de la nouvelle constitution fut communiqué à lord Dorchester, qui l'approuva avec certaines restrictions, et le ministère put en proposer l'adoption à l'ouverture des chambres en 1791. La province de Québec était, par le nouveau bill, divisée en deux provinces, celles du

---

* Haldimand, dans sa dépêche, disait que lorsque les postes de l'Ouest auraient été évacués, la province *aurait si peu d'importance au point de vue commercial*, que ce serait une question de savoir si l'on devrait combattre pour la conserver, et qu'en attendant il n'était point prudent de placer sur la frontière une classe d'hommes dont les ressentiments pourraient fournir un prétexte à des voisins mal disposés (*bad neighbors*) de nous chercher querelle et de faire naître un *casus belli*.

Et il ajoutait: "Il y a une autre considération. La population canadienne augmentera beaucoup; dans peu d'années il lui faudra plus d'espace, et il me paraît d'une bonne politique d'établir sur la frontière une population qui n'aît pas la même langue, la même religion, et qui ne soit pas habituée aux mêmes lois et au même système de gouvernement que nos voisins, si remuants et si entreprenants." Une partie seulement des sages conseils de Haldimand fut suivie. On plaça bien les royalistes américains dans le Haut-Canada, on retarda bien l'établissement des cantons de l'Est; mais plus tard on fit de grands efforts pour y implanter une population anglaise et protestante. Aujourd'hui l'accroissement prévu de notre race lui fait envahir non seulement les cantons réservés à la race anglo-saxonne, mais encore une partie des États voisins et de la province voisine.

Haut-Canada et du Bas-Canada, les limites en étaient fixées de manière à comprendre dans cette dernière presque tout le territoire qui avait été colonisé par la France ; chaque province devait avoir un parlement composé d'un gouverneur, d'un conseil législatif nommé par la couronne, et d'une assemblée élective, sans aucune restriction quant à la religion ou à la nationalité ; en même temps l'acte d'*habeas corpus*, ce palladium de la liberté individuelle en Angleterre, était étendu à la colonie, les dîmes du clergé catholique et les droits des seigneurs étaient maintenus et une dotation en terres publiques était créée pour le clergé anglican dans chaque province.

La situation était bien changée depuis 1774 ; la guerre américaine avait porté ses fruits, et Mazères lui-même, si fanatique qu'il fût, avait écrit à ses amis à Québec qu'il était inutile pour eux de songer à exclure les catholiques du parlement. Cependant, lorsqu'il fut évident que la population anglaise du Bas-Canada resterait isolée, et n'aurait pas pour lui aider dans la lutte la masse de l'émigration européenne qui allait se diriger vers l'Ouest, l'on regretta d'avoir demandé une nouvelle constitution, et des démarches actives furent faites pour s'opposer, un peu tard, il est vrai, aux projets du ministère.

La discussion qui eut lieu dans la chambre des communes est encore plus mémorable que celle de l'acte de 1774 ; elle donna lieu à la fameuse rupture entre Burke et Fox. Ce ne fut pas précisément le Canada qui en fut la cause, mais on ne pouvait parler de ce pays et de la révolution américaine sans que la révolution française ne vînt aussi sur le tapis, et Burke dont les idées étaient bien différentes de celles de son ami, eut avec lui une vive a ercation, le premier de ces orateurs parlant avec la plus grande véhémence contre les révolutionnaires, et Fox les défendant avec vigueur.

M. Garneau fait l'analyse de ces débats, dans laquelle se trouve cette phra e remarquable de lord Grenville :

" On a appelé prejugé l'attachement des Canadiens à leurs coutumes, à leurs lois et à leurs usages, qu'ils préfèrent à ceux de l'Angleterre. Je crois qu'un pareil atta-

chement mérite un autre nom que celui de préjugé ; suivant moi, cet attachement est fondé sur la raison et sur quelque chose de mieux que la raison ; il est fondé sur les sentiments les plus nobles du cœur humain."

Notre historien rend parfaitement justice à la bonne volonté de George III, qui se montra, dans cette circonstance comme dans toutes les autres, animé des meilleures intentions à notre égard ; il attribue à la reconnaissance de nos compatriotes l'accueil qu'ils firent au prince William Henry qui vint à Québec en 1787, et au prince Edouard, père de notre gracieuse souveraine, qui passa un assez long espace de temps dans la colonie, où il vint avec son régiment en 1791 ; il rapporte aussi les démonstrations de joie par lesquelles la nouvelle constitution fut reçue à Québec et à Montréal,* puis il fait un retour sur le passé et félicite notre race d'avoir résisté aux dangers qui l'environnaient dans cette période de transition. Anticipant ensuite sur les événements qui vont se dérouler, il fait le portrait des deux premiers chefs que les Canadiens-Français vont avoir dans la lutte constitutionnelle et parlementaire : Joseph Papineau et Pierre Bedard, deux caractères jetés dans un moule antique et contrastant admirablement l'un avec l'autre. L'un de ces hommes était doué d'un physique

* A Québec il y eut deux banquets, l'un à l'*hôtel Franks* à la haute ville, l'autre au *café des Marchands* à la basse ville. Dans l'un et dans l'autre se trouvèrent des anciens et des nouveaux sujets, comme on disait alors. A l'hôtel Franks, M. Godfrey King présidait, et M. Jacques Dénéchaud était vice-président ; au café des Marchands, M. George Allsopp présidait, et M. Louis Germain était vice-président. Les toasts portés à ce dernier banquet laissent voir une couleur politique bien tranchée. En voici quelques-uns : "La révolution de France et la vraie liberté dans tout l'univers ; l'abolition du système féodal ; que la liberté s'étende jusqu'à la baie d'Hudson ; puisse l'événement du jour porter un coup mortel à tous les préjugés contraires à la liberté civile et religieuse et au commerce !" M. George Allsopp avait été le chef de l'opposition libérale dans le conseil législatif. Voir pour de plus grands détails : *Note sur la résidence en Canada de S. A. R. le prince Edouard et de S. A. R. le prince William Henry*, à la suite de ma *Relation du voyage de S. A. R. le prince de Galles en Amérique. Montréal*, 1860. Senécal.

imposant, d'une voix puissante, d'une éloquence à la fois mâle et sympathique, l'autre, moins bien partagé par la nature, devait à son génie et à son instruction une forte dialectique, à son caractère une noble opiniâtreté. Ces deux géants politiques se dressent admirablement au seuil de la nouvelle époque et leurs figures ne déparent aucunement la galerie de héros que l'auteur nous a fait voir dans les trois volumes de cette première édition de son histoire.

Un écrivain plus prévenu de son mérite aurait été disposé à s'écrier: *Exegi monumentum ære perennius*, et s'en serait tenu là. Bien au contraire, quoique M. Garneau n'ignorât point la valeur de son travail, à peine eut-il terminé ces trois volumes qu'il se remit à l'œuvre non seulement pour poursuivre son histoire jusqu'à l'année 1840, date de l'union législative des deux provinces, mais encore pour revoir tout ce qu'il avait écrit et en préparer une seconde édition. Deux motifs le portaient à agir ainsi. En premier lieu, il ne se dissimulait ni les incorrections de style qui déparaient son ouvrage, ni les obscurités de quelques chapitres, ni enfin le contraste de certaines phrases trop chargées d'images et de métaphores avec le style sobre et grave qu'il avait généralement adopté et qui convient si bien à l'histoire.

En second lieu, de nouveaux documents historiques avaient été découverts et copiés, et il voulait en profiter pour combler des lacunes et corriger quelques erreurs.

Il indique assez bien lui-même ces motifs dans une lettre adressée, le 9 mars 1854, à M. Moreau, écrivain distingué, qui avait publié une revue de l'*Histoire du Canada* dans *le Correspondant* de Paris. Cette étude ayant été faite sur la première édition, M. Garneau exprime le regret que l'auteur n'eût pas encore reçu la seconde, "dont le style, dit-il, est plus parfait et où les faits sont exposés avec plus d'exactitude."*

---

* Cette lettre et plusieurs autres dont il est question plus loin se trouvent dans la biographie publiée par M. l'abbé Casgrain. M. Moreau était un des écrivains catholiques les plus distingués de notre

La seconde édition ne se compose, comme la première, que de trois volumes; mais elle est beaucoup plus compacte. Le troisième volume contient le douzième et dernier livre de la première édition et quatre nouveaux livres. *

Ces quatre livres donnent l'histoire de la domination anglaise depuis 1791 à 1840; c'est-à-dire toute la période constitutionnelle du Bas-Canada; l'histoire du Haut-Canada et des autres provinces y est à peine effleurée et les événements qui s'y rapportent ne sont indiqués qu'autant qu'ils ont eu quelque influence sur les destinées de la population française. Si c'est là un défaut, il n'est pas sans quelques compensations. L'histoire du Bas-Canada ainsi dégagée de celle des autres provinces se trouve avoir plus de clarté, plus d'unité et aussi plus d'intérêt.

Une fois la domination anglaise établie dans ce qui forme aujourd'hui la confédération canadienne, une fois la Louisiane séparée de la Nouvelle-France et tout le vaste territoire qui s'étend au sud des grands lacs abandonné à la république américaine, il ne restait plus d'autres populations françaises un peu considérables pour partager notre sort que les débris des Acadiens dans les provinces maritimes, et un petit noyau de Canadiens-Français de ce côté-ci du Détroit, à l'extrémité ouest du Haut-Canada. La séparation politique faisait que nous n'avions presque plus de rapports avec ces petits groupes; un seul lien les rattachait encore à nous: la juridiction ecclésiastique de l'évêque de Québec, laquelle, à cette époque, s'étendait sur une très grande partie de l'Amérique.

Il est donc assez naturel que pendant cette période l'his-

époque. Il est surtout connu par des traductions très estimées de plusieurs ouvrages de saint Augustin. Il a beaucoup écrit dans *le Correspondant*, et cette revue a publié dernièrement une étude sur sa vie et sur ses œuvres. Il était un modèle de désintéressement, d'abnégation et d'humilité chrétienne.

* Il a été fait un tirage séparé de ces quatre nouveaux livres pour compléter l'ouvrage en faveur des souscripteurs à la première édition; ce qui a fait croire à quelques personnes que cette première édition se composait de quatre volumes.

toire du Canada pour M. Garneau, qui s'est occupé surtout de la race française, ait été, sinon uniquement, du moins principalement l'histoire du Bas-Canada.

Dès la première séance du parlement à Québec, la question de la langue française, et par conséquent de la nationalité, fut discutée. L'assemblée élective aurait pu à la rigueur se composer uniquement de Canadiens parlant la langue française, et c'était ce que les Anglais avaient redouté, puisqu'il ne se trouvait pas un seul collège électoral où ils ne fussent en minorité. Cependant, sur cinquante membres il en fut élu seize d'origine britannique. M. Garneau s'étonne à bon droit de ce que ces députés aient voulu imposer la langue anglaise à la majorité de la chambre, qui en s'y opposant se trouvait à représenter les idées de la très grande majorité de leurs propres électeurs. Un seul député canadien-français, M. P.-L. Panet, se rangea du côté des Anglais.

Ce fut sur l'élection de l'orateur * que se fit d'abord cette discussion. Les Anglais prétendirent que M. J.-Antoine Panet, que les Canadiens portaient à la présidence, ne parlait pas la langue anglaise, mais comme on répondit qu'il en avait une connaissance suffisante, ils s'écrièrent que par reconnaissance et par *loyauté* on était tenu d'élire à cette charge un homme possédant parfaitement la langue du souverain. Évidemment on en faisait une question de suprématie d'une classe de la population sur l'autre. M. Panet fut élu par 28 voix contre 18.

Les mêmes débats se renouvelèrent lorsque M. Grant proposa que le procès-verbal des délibérations fût rédigé en anglais seulement. Les Canadiens voulurent mettre les deux idiomes sur le même pied. Cette fois la discussion dura trois jours, et le résultat fut également favorable à la

* Les Canadiens traduisirent par *orateur* le mot anglais *speaker*, qui n'est pas l'équivalent du mot français président; le *speaker* est ainsi nommé parce qu'il porte la parole au nom de la chambre lorsque celle-ci se présente devant le souverain ou son représentant. On lit dans le dictionnaire de l'Académie, septième édition, au mot *orateur*: "En Angleterre, l'*orateur*, le président de la chambre des communes."

langue française. MM. Bedard, J.-A. Panet, Papineau père, de Lotbinière et de Rocheblave se signalèrent dans ces débats, ; l'un d'eux fit une heureuse allusion à la conservation de la langue française dans les îles de Jersey et de Guernesey, dont les habitants, tout en étant dévoués à leur nationalité, sont au nombre des sujets les plus fidèles de l'empire britannique.

"Il aurait pu ajouter, dit M. Garneau, que pendant plus de trois siècles après la conquête normande, la cour, l'Église, les tribunaux, la noblesse parlèrent le français en Angleterre, que c'était la langue maternelle de Richard Cœur-de-Lion, du prince Noir et même de Henri V; que tous ces personnages illustres avaient été de bons Anglais; qu'ils avaient élevé avec leurs arbalétriers bretons et leurs chevaliers de Guyenne la gloire de l'Angleterre à un point où les rois de langue saxonne n'avaient pu la faire parvenir; enfin que la grandeur de l'empire était due à ces héros et aux barons normands qui avaient signé la grande charte et dont les opinions avaient conservé leur influence dans le pays."

Cette question de la langue française, qui devait surgir de nouveau en 1841, ne fut pas la seule que l'on eut à discuter dans cette première session du premier parlement canadien. Le conseil législatif essaya d'empiéter sur les droits de la chambre, et celle-ci déclara à l'unanimité qu'elle avait les mêmes privilèges que la chambre des communes en Angleterre, à qui appartient l'initiative dans tout ce qui a rapport à la création du revenu public et à la manière d'en disposer. Il fut aussi décidé que la chambre haute ne pouvait pas modifier les projets de loi qui avaient trait aux finances, quoiqu'elle pût les rejeter.

Ce fut alors que les premiers impôts furent créés, et l'on sait combien ils se sont multipliés depuis. Cependant, grâce à une répugnance qui date du régime français, nous n'en sommes pas encore rendus à la taxe directe pour les fins du gouvernement civil, ce qui s'appelait dans nos campagnes *la taille*. L'horreur que ce mot inspirait a même été pour beaucoup dans les difficultés éprouvées de nos jours, lorsqu'il s'est agi d'établir des cotisations pour

les taxes scolaires ou municipales. La liste des articles d'importation frappés de droits n'était pas longue; c'était des vins et des spiritueux. La chambre paraît avoir eu surtout pour objet de s'affirmer et de se mettre en mesure d'être plus indépendante du gouvernement impérial, qui payait encore alors une partie du budget canadien.

La question de l'instruction publique, celles de l'administration de la justice, de l'abolition de l'esclavage, de la tolérance à l'égard des *quakers* furent aussi discutées. Il n'y eut que sur ce dernier point qu'un résultat fut obtenu. C'est un trait remarquable que cette loi de tolérance religieuse adoptée au début de notre régime parlementaire. Somme toute, le parlement, qui avait siégé du 17 décembre 1792 au 9 mai 1793, n'avait adopté que huit projets de loi, qui tous furent sanctionnés par le lieutenant-gouverneur sir Allured Clarke. Lord Dorchester était alors en Angleterre, et après avoir pris une si grande part à l'établissement de la constitution, il n'eut point la satisfaction de l'inaugurer lui-même.

Il revint peu de temps après et présida à l'ouverture de la seconde session. Les nouvelles instructions qu'on lui avait données contenaient, entre autres choses, de sages règlements pour la vente des terres publiques, règlements que l'avide oligarchie, qui accaparait tout, malgré l'Angleterre et malgré les gouverneurs, sut bientôt écarter ou éluder. Les séminaires de Québec et de Montréal et les communautés de femmes furent rassurés par ces instructions; on leur permettait de se perpétuer et on paraissait par là reconnaître leur droit à la possession de leurs biens. M. Garneau fait à ce sujet une réflexion très grave:

" En religion comme en politique, dit-il, l'Angleterre attendait toujours l'impulsion des circonstances. Tantôt elle paraît vouloir laisser les Canadiens jouir de tous leurs droits religieux et politiques; tantôt elle cherche à assujettir les catholiques aux protestants; et c'est cette dernière pensée qui s'étend à tout son système politique et religieux et qui explique les oscillations causées par les obstacles qu'éprouve sans cesse la tendance vers l'anglification et le protestantisme."

Ces oscillations sont évidentes; elles sont très remarquables dans tout ce que nous avons vu jusqu'ici, elles se continuent dans toute la suite de notre histoire. Mais cette tendance dominante de l'Angleterre, que des variations périodiques viendraient interrompre, est-elle bien réellement attribuable au gouvernement et au peuple anglais? N'est-elle pas plutôt l'œuvre de l'oligarchie coloniale s'emparant le plus souvent des gouverneurs, luttant contre ceux qui avaient les meilleures dispositions, et s'imposant au gouvernement anglais lui-même au moyen des affidés qu'elle comptait dans la mère patrie? N'avons-nous pas vu déjà que les hommes d'État les plus éminents se rendaient compte de l'intérêt qu'il y avait à maintenir ici une nationalité distincte de celle des habitants de la république voisine, et le sévère Haldimand lui-même n'avait-il pas abondé dans ce sens?

Quoi qu'il en soit, au moment du retour de lord Dorchester l'Europe était en feu et plus que jamais il y avait à craindre que la France ne fît un nouvel appel à ses anciennes colonies. Mais, d'un autre côté, les atrocités commises par les révolutionnaires, l'exécution du roi et bientôt après celle de la reine créèrent chez les classes dirigeantes un sentiment de répulsion et d'horreur qu'elles firent partager à la masse du peuple. L'accueil bienveillant fait aux membres du clergé et de la noblesse de France réfugiés en Angleterre, le retour de lord Dorchester, vraiment aimé des Canadiens, et les bonnes nouvelles qu'il apportait contribuèrent aussi à maintenir le peuple dans sa fidélité au nouveau gouvernement.

La *Gazette de Québec*, le seul journal du temps, nous fait voir quelle large part la révolution française avait dans les préoccupations publiques. Il y est beaucoup plus question des terribles événements qui se déroulent en Europe que de ce qui se passe au parlement de Québec. Même dans ce parlement, les discours du trône, les adresses des chambres, particulièrement celles du conseil législatif, faisaient mention de la révolution française. Bien plus, dans la tribune sacrée, la Convention, Robespierre et, plus tard, Bonaparte, furent dénoncés et attaqués avec toutes les

allusions et les métaphores bibliques qui pouvaient les rendre odieux.

A cette époque parut pour la première fois sur la scène un homme qui devait jouer un grand rôle dans l'histoire de notre pays. Mgr Briand étant mort, le curé de Québec, qui avait été son secrétaire, eut à prononcer son oraison funèbre. Le jeune orateur, parlant des efforts que le défunt prélat avait faits pour empêcher ses ouailles de se laisser séduire par les agents du congrès, s'exprima sur le compte de la France et en faveur de l'Angleterre, dans des termes dont il ne se dissimulait point lui-même la hardiesse, car il ajouta cette réflexion à l'adresse d'une partie de son auditoire: " Néanmoins, lorsque nous vous exposons quelquefois vòs obligations sur cet article, vous murmurez contre nous, vous vous plaignez avec amertume, vous nous accusez de vues intéressées et politiques et vous croyez que nous passons les bornes de notre ministère."

Ce jeune curé n'était autre que M. Joseph-Octave Plessis, qui devait compter au nombre des successeurs les plus distingués de Mgr Briand. Comme évêque, il eut à jouer une partie très difficile contre ce même gouvernement dont on l'accusait de se faire le courtisan. Sa correspondance, dont des extraits ont été publiés par M. Ferland, prouve avec quelle fermeté et en même temps avec quelle habileté il a défendu les droits de l'Église du Canada. *

Il existait réellement un certain esprit d'hostilité contre l'Angleterre chez une partie de la population; on assure que cet esprit était fomenté par des agents du gouvernement républicain de France aux États-Unis. Ceux-ci auraient noué certaines intrigues dans la colonie; mais tout cela est resté bien obscur et avait été probablement exagéré par les fonctionnaires anglais, désireux d'élever leur crédit sur les ruines de la réputation de fidélité et de loyauté que lord Dorchester avait faite aux Canadiens.

Tant que ce gouverneur fut ici, il y eut une confiance

---

* *Vie de Mgr Plessis* par M. Ferland, dans le premier volume du *Foyer canadien.* Une traduction anglaise de ce beau travail par M. French a été publiée en un volume in-8.

réciproque entre lui et l'on peut dire la très grande majorité de la population. Comme le général Murray, il avait su apprécier le courage et la fidélité de notre peuple; il l'avait vu à l'épreuve sous la domination anglaise et sous la domination française; il savait qu'il était sincère dans sa nouvelle allégeance, et que tout ce qu'il demandait, c'était d'être traité avec douceur et que l'on respectât envers lui la foi jurée comme il la respectait lui-même. De son côté, le peuple voyait dans son ancien gouverneur un protecteur et un ami. Celui-ci obtint donc facilement, en vue des complots réels ou supposés des agents de la France, la suspension de la loi de l'*habeas corpus* à l'égard des étrangers suspects, ce qui fut étendu plus tard aux habitants du pays et devint une mesure dangereuse pour la liberté des citoyens. A cette même époque, en France, tout étranger, tout homme à allures suspectes, était un agent de Pitt et de Cobourg; on lui courait sus. C'était la contre-partie de ce qui se passait chez nous.

La peur est mauvaise conseillère; elle n'eut pas grand effet sur l'âme forte et loyale de lord Dorchester; mais elle s'empara de l'esprit de son successeur Prescott. Sous l'administration de ce dernier, les terreurs des gouvernants atteignirent leur paroxisme, et l'affaire de McLane en fut le résultat. Une sorte de rébellion, provoquée par la première loi de voirie passée par la législature, rébellion insignifiante et qui fut promptement réprimée, avait fait une impression fâcheuse sur le nouveau gouverneur; il voyait des conspirations partout.

M. Garneau raconte brièvement le sombre épisode du procès et de l'exécution de McLane, qui émurent vivement la population, mais pas du tout comme on l'avait espéré. On avait voulu frapper le peuple de terreur, et l'on ne produisit qu'un sentiment d'horreur mêlé de pitié. Les circonstances du procès faisaient voir que le complot était ridicule en lui-même; le condamné, l'un de ces étrangers si dangereux, passa pour un pauvre halluciné que l'on avait attiré dans un guet-apens, et les détails affreux de l'exécution révoltèrent tous les honnêtes gens. Ces détails étaient cependant plus barbares que cruels. La pendaison

avait précédé la décapitation, les incisions et le reste. On montra au peuple la *tête du traître*. Un nommé Black, qui avait joué le vrai rôle de traître dans ce mélodrame, mourut pauvre et méprisé de tout le monde, malgré l'or qu'il avait reçu.

Le procureur général Sewell, qui exerça plus tard une si grande puissance, paraît pour la première fois sur la scène dans ce triste procès. Ce début, qui assura sa fortune politique, ne lui fit guère honneur. *

M. Garneau passe rapidement, trop rapidement peut-être, sur les administrations de Prescott, de Milnes et de Dunn, et semble pressé d'arriver à celle de sir James Craig, qui forme, il est vrai, une des périodes les plus critiques de la domination anglaise.

Les querelles qui s'envenimèrent surtout par la hauteur et l'irascibilité de ce nouveau gouverneur, avaient été préparées de longue main sous ses prédécesseurs. La question du vote des subsides par les chambres, celles de l'instruction publique et des biens des jésuites, ces deux dernières n'en formant qu'une seule, enfin, et surtout, la question de l'éligibilité des juges à l'assemblée législative, étaient au nombre des plus importantes. Elles avaient été l'objet de longues discussions dans les dernières sessions du parlement qui venait de se terminer.

Un état de choses bien différent de celui qui existait au départ de lord Dorchester s'était établi. Tandis que l'on parlait sans cesse de conspirations imaginaires contre la souveraineté britannique, il s'était fait une conspiration bien plus redoutable contre le peuple lui-même. Les chefs du complot n'étaient autres que les hommes qui entouraient le gouverneur. A leur tête était un fonctionnaire d'une grande activité et d'une audace peu commune. Cet homme, Ryland, dont la correspondance, publiée par M. Christie, fait voir toute la haine, dit, le jour même de l'arrivée de Craig, qu'il avait le gouverneur qu'il lui fallait. Ces conspirateurs avaient un double objectif: ils visaient d'un

---

* Voir le *Procès de John McLane pour haute trahison*, brochure du temps, très rare aujourd'hui, mais qui a été reproduite dans le cinquième volume des *Soirées canadiennes*.

côté la religion catholique dans le clergé, de l'autre la nationalité française dans l'assemblée populaire. Bedard, Panet, Papineau, Bourdages leur tenaient tête; mais la lutte religieuse ne se faisait pas de la même manière et au grand jour.

Le jeune curé qui avait parlé avec tant d'enthousiasme de la générosité de l'Angleterre était devenu le grand évêque Plessis. Il avait à jouer une partie très difficile, si difficile qu'à un moment donné, il eut raison de craindre que tout ne fût perdu. D'un côté, il lui fallait combattre avec fermeté contre les prétentions de Ryland, aidé le plus souvent du juge en chef Sewell et toujours du nouvel évêque anglican; de l'autre, il lui fallait paraître défendre aux yeux de son peuple un gouvernement dont il connaissait toutes les roueries, tous les sinistres projets.

On voulait réserver au gouvernement le droit de nommer aux bénéfices catholiques comme aux bénéfices protestants, et, par une taquinerie bien mesquine, on refusait à l'évêque catholique son titre épiscopal, affectant de le désigner sous celui de *surintendant de l'église romaine.* On espérait dominer et même au besoin corrompre le clergé et amoindrir l'autorité épiscopale. *L'Institution royale,* qui devait accaparer toute l'instruction publique, semblait être un autre puissant moyen de *dénationalisation.* La simple abstention du clergé catholique, qui entraîna celle des parents, paralysa entièrement le fonctionnement de cette institution, à laquelle on dut renoncer après bien des dépenses inutiles.

Un nouvel élément de discorde était venu s'ajouter à tous ceux qui existaient déjà. La presse politique venait de naître, et c'est tout dire. Le premier journal, *la Gazette de Québec*, qui commença à paraître en 1764, avec une partie française et une partie anglaise, avait toujours fait preuve d'une extrême réserve, et, en général, les journaux fondés tant à Québec qu'à Montréal avaient suivi son exemple. Mais, le 5 janvier 1805, le *Quebec Mercury* vit le jour. Il se posa de suite en champion de l'oligarchie. Il attaqua avec violence la majorité de l'assemblée législative et les Canadiens-Français, les traitant de *race étrangère*

et ignorante. Le Canadien, qui parut le 22 novembre 1806, fut fondé expressément pour nous défendre contre ces agressions. Les principaux chefs politiques en parlement devinrent les rédacteurs plus ou moins avoués de cette feuille, qui professait une fidélité complète au gouvernement britannique et réclamait avec force, mais avec dignité, les droits et les libertés que la constitution accorde à tous les sujets de l'Empire. Lorsqu'on lit aujourd'hui ces articles, dont la plupart étaient aussi remarquables par la forme que par le fond, on est étonné qu'ils aient pu servir de prétexte aux persécutions que l'on a exercées contre leurs auteurs. Comme M. Garneau le fait remarquer, on ne demandait alors que ce que l'Angleterre a accordé depuis, ce qu'elle a, pour bien dire, offert elle-même au début de la constitution de 1840.

Sous les gouvernements précédents, quelques Canadiens-Français avaient été nommés à des places importantes, et, dans le principe, ces nominations avaient été vues d'un assez bon œil; on s'aperçut, cependant, que ces fonctionnaires n'exerçaient aucun contrôle sur le gouvernement et qu'ils ne seraient bientôt que des instruments entre les mains d'une administration hostile. La présence des juges dans la chambre sembla surtout une anomalie constitutionnelle, et il fut proposé de les rendre inéligibles par une loi.

Telle était donc la situation à l'arrivée de Craig : intrigues des fonctionnaires contre l'assemblée législative et contre le clergé catholique; antagonisme entre l'assemblée et les conseils législatif et exécutif; division de l'assemblée en deux camps, l'un favorable à l'oligarchie, l'autre combattant pour le peuple; discussions violentes dans la presse; antipathies nationales devenues manifestes. C'est là le véritable point de départ d'une lutte qui, avec des intermissions et des apaisements temporaires, s'est continuée et a fini par s'aggraver au point de produire les insurrections de 1837 et de 1838.

Dès son arrivée, Craig se mit entre les mains de la faction que dirigeait Ryland, et son discours du trône, à la première session du parlement qui se tint sous son règne,

en donne des indices trop certains. Cette session fut suivie d'une dissolution et d'une élection générale.

"Les fonctionnaires, dit M. Garneau, savaient qu'il n'y avait aucun espoir de changer le caractère de la représentation, et, pour en détruire d'avance l'influence, ils employèrent leur arme ordinaire, la calomnie. Ils dirigèrent surtout l'hostilité de Craig contre le président de la chambre, M. Panet. Ils étaient d'autant plus irrités contre lui qu'il passait pour être un des propriétaires du *Canadien*. Ils le firent retrancher de la liste des officiers de milice, ainsi que MM. Bedard, Taschereau, Blanchet et Borgia."

Cela n'empêcha point ces hommes d'être choisis de nouveau par le peuple, et M. Panet lui-même d'être réélu orateur par la nouvelle chambre. On craignit un instant que le gouverneur ne refusât de confirmer ce dernier choix ; mais Craig n'osa pas faire en cette circonstance ce que lord Dalhousie fit plus tard.

Le discours du trône contenait des allusions désagréables pour la majorité de l'ancienne chambre, qui était aussi celle de la nouvelle. M. Bourdages voulut proposer que l'on fît par représailles quelque allusion aux personnes qui formaient l'entourage du gouverneur ; M. Bedard alla plus loin et posa carrément les conditions du véritable gouvernement responsable. Il dit que le gouverneur devait avoir des ministres responsables comme le roi en avait. Ceci s'accordait peu avec la prétention de la chambre, qui voulait exclure tous les conseillers exécutifs aussi bien que les juges. M. Garneau cite avec éloge une partie du discours de cet orateur transcendant, qui malheureusement ne fut pas plus compris de ses amis que de ses adversaires. Notre historien fait aussi remarquer que, dans toutes les attaques qu'il dirigeait contre le gouvernement, *le Canadien*, s'inspirant de M. Bedard, s'en prenait aux conseillers du gouverneur et professait le plus grand respect pour l'inviolabilité du représentant de Sa Majesté. La chambre ne voulut point cependant, même longtemps après, prendre cette position, et elle commit une autre faute en mandant à sa barre les journalistes qui l'atta-

quaient. Elle préparait par là la voie aux rigueurs que l'exécutif et le conseil législatif exercèrent contre la presse.

La session se poursuivait assez paisiblement, toutefois, lorsque la chambre ayant passé un bill pour déclarer les juges inéligibles, et ce bill ayant été rejeté par le conseil législatif, le gouverneur se décida à la dissoudre. La chambre avait de plus expulsé, par une simple délibération, M. Hart, parce qu'il appartenait au culte israélite; en cela elle ne se montrait ni plus ni moins tolérante que le parlement impérial lui-même. Plus tard la législature du Bas-Canada admit les Israélites dans son sein, longtemps avant qu'ils aient pu siéger dans le parlement anglais.

Cependant, les conseillers du gouverneur profitèrent aussi de cette circonstance, et ce fut un des motifs de la dissolution. " Profitant, dit M. Garneau, de l'expulsion de M. Hart, qu'elle venait de renouveler, le gouverneur résolut de proroger la chambre, après une session de trente-six jours, pour la dissoudre ensuite. Il se rendit au conseil législatif avec une suite nombreuse, et manda les représentants devant lui. Tout s'était passé de manière qu'ils n'eurent connaissance de son intention que lorsque les grenadiers de la garde arrivèrent devant leur porte." Le discours de prorogation était une semonce en règle, dans laquelle, s'érigeant en juge des délibérations de la chambre, le gouverneur lui reprochait d'avoir perdu le temps en débats stériles, d'avoir manqué de respect pour les autres branches de la législature. Il complimentait au contraire le conseil législatif et la minorité de la chambre, prenant l'attitude d'un partisan politique plutôt que celle d'un chef d'État. Dans cette singulière harangue se trouve un passage qui montre bien la conduite insensée du pouvoir dans les circonstances critiques où se trouvait la colonie.

" J'ai cru, disait Craig, que vous auriez pour les autres branches de la législature des égards qui sont dus et par cela même indispensables, et que vous vous empresseriez de coopérer au bien-être et au bonheur de la colonie.

J'avais droit d'espérer cela de votre part, parce que c'était votre devoir, parce que c'eût été donner au gouvernement un témoignage positif de la loyauté dont vous faites si hautement profession et dont je crois que vous êtes pénétrés; enfin, parce que les conjonctures critiques du temps présent, et surtout la situation précaire où nous sommes par rapport aux États-Unis, l'exigeaient d'une manière plus particulière."

Et c'était lorsque la guerre avec les États-Unis était imminente, que sir James Craig la déclarait pour bien dire à la colonie et se jetait tête baissée dans une série de petits coups d'État, qui paraissent ridicules vus à distance, mais qui pouvaient avoir les suites les plus graves ! Malgré toutes les intrigues de Ryland, on jugeait mieux la situation au palais de Saint-James qu'au château Saint-Louis, et, à la grande mortification de l'oligarchie, le gouverneur reçut l'ordre de sanctionner le projet de loi qui devait rendre les juges inéligibles, lorsqu'il serait adopté par les deux chambres. Le peuple renvoya les mêmes députés, et le gouverneur, en ouvrant le nouveau parlement, eut à leur faire part de la dépêche qu'il avait reçue.

La nouvelle chambre protesta énergiquement contre le blâme que le gouverneur avait infligé à la majorité de l'ancienne, et prit une décision très habile et qui ne laissa pas que d'embarrasser grandement la cohorte des fonctionnaires. Elle vota une adresse au parlement impérial par laquelle elle offrait de se charger de toutes les dépenses du gouvernement civil. C'était se mettre en position de contrôler des gens qui affectaient pour elle le plus souverain mépris et dont les traitements allaient devenir sujets à un vote du parlement. Le *bill des juges*, comme on l'appelait, fut passé de nouveau. Le conseil législatif, en face de la dépêche qui laissait voir que le gouvernement impérial ne désapprouvait pas cette mesure, n'osa point la rejeter et se contenta d'y faire quelques amendements.

La chambre perdit patience et, au lieu de revenir à la charge, elle décréta par un simple vote l'expulsion du juge de Bonne. Craig, de son côté, entra dans une grande fureur et eut recours à une seconde dissolution plus absurde

encore que la première. C'étaient trois élections générales en trois ans.

Cette fois, on se décide à frapper de grands coups pour intimider le peuple. On arrête M. Lefrançois, l'imprimeur du *Canadien*, on saisit la presse, on emprisonne, sur une accusation de haute trahison, MM. Bedard, Taschereau et Blanchet, collaborateurs reconnus du journal; après quoi, pour s'assurer l'appui du clergé et de la magistrature, Craig lance une longue proclamation qu'il fait lire au prône dans les églises, qu'il fait afficher partout, et que le juge en chef Sewell lit et commente à l'ouverture de la cour criminelle. Québec a l'air pendant quelques jours d'une ville en état de siège; les gardes y sont doublées; des patrouilles parcourent les rues, les malles sont arrêtées afin de pouvoir, assure-t-on, saisir les fils du complot!

Mais on ne fait pas un procès de haute trahison avec des proclamations, pas plus qu'on ne fait des élections avec tout l'attirail d'intimidation que l'on avait mis en œuvre, du moins lorsque l'on a affaire à un peuple honnête et courageux. On n'osa point faire de procès aux patriotes que l'on avait arrêtés, et le peuple les acquitta en les élisant de nouveau au parlement. A l'exception de M. Bedard, qui demandait à être jugé, les prisonniers furent élargis sous divers prétextes. Ces événements ont rendu célèbre l'année 1810. On dit encore les *patriotes de* 1810, comme on dit les *miliciens de* 1812 et les *patriotes de* 1837.

La première session du nouveau parlement ne fut pas aussi orageuse qu'on aurait pu le croire. C'est que Ryland, envoyé en mission en Angleterre, avait échoué auprès de lord Liverpool, ministre des colonies, et du sous-secrétaire, M. Peel, depuis si célèbre sous le nom de sir Robert Peel. Le discours du trône et la réponse furent presque anodines; la chambre passa le fameux *bill* des juges, qui fut adopté par le conseil et sanctionné par le gouverneur, et, au grand étonnement de tous, Craig dit dans son discours de prorogation: " Parmi les lois auxquelles je viens de donner la sanction royale, il y en a une que j'ai vue avec une satisfaction particulière, c'est celle qui rend les juges

inéligibles. Non seulement je crois la mesure bonne en soi, mais j'en regarde l'adoption comme une entière renonciation à un principe erroné, qui m'a mis, pour le suivre, dans la nécessité de dissoudre le dernier parlement." Un gouverneur constitutionnel, organe de ministères successifs, ne se contredirait pas d'une manière plus frappante.

Craig était arrivé ici malade, il repartit presque mourant; on assure qu'il s'aperçut qu'il avait été trompé et que cette pensée empoisonna ses derniers jours.*

Après l'administration de Craig, M. Garneau nous raconte celle de Prevost et la guerre de 1812. Il attribue avec raison le changement qui se fit et que les dernières instructions données à Craig pouvaient faire prévoir, à la crainte que l'Angleterre éprouvait de Napoléon et des États-Unis. Ces soubresauts de la politique anglaise sont bien frappants, en effet, et notre historien les signale avec une certaine amertume.

" Les Canadiens, dit-il, coururent aux armes. Ce que sir George Prevost promit à leurs députés et à leur clergé fut interprété de la manière la plus large et la plus généreuse. Le peuple ne se demanda point si, lorsque le danger serait passé, l'Angleterre n'enverrait pas un autre Craig pour recommencer sa politique spoliatrice; tout le monde songea à faire son devoir, et l'ennemi put se convaincre que la défection qu'il attendait ne se réaliserait point."

Il y a une ressemblance frappante entre Carleton et Prevost, entre les résultats de la guerre de 1775 et ceux de la guerre de 1812. Sous Prevost, il y a un véritable changement à vue. Les officiers de milice destitués sont remis à la tête de leurs régiments ou de leurs compagnies; Bedard, le prisonnier de Craig, est fait juge aux Trois-Rivières; Mgr Plessis, que sa dernière entrevue avec *le*

---

* Voir pour cette période et celles qui suivent: *A History of the late Province of Lower Canada, parliamentary and political, by* Robert Christie, 6 vol. in-12. M. Christie, comme on le verra plus loin, a joué lui-même un rôle important dans notre politique.

tyran avait laissé très inquiet, * est invité à formuler dans un mémoire ce qu'il désire pour son clergé, pour son Église et pour lui-même; la chambre n'est plus traitée comme un foyer de conspirations; les députés sont les loyaux et fidèles sujets de Sa Majesté, auxquels son représentant s'adresse avec la plus grande confiance; enfin Ryland et toute sa séquelle sont obligés de rentrer leurs griffes, tout en se promettant bien de les sortir à la première occasion. Bien plus, la chambre, qui vote généreusement toutes les sommes nécessaires pour la défense du pays, ne consent qu'avec certains amendements au renouvellement de la loi des suspects, et ces amendements ayant été rejetés par le conseil législatif, la loi jugée nécessaire même en temps de paix, tombe au moment où la guerre va éclater. Ce n'est pas tout: enhardis par les sympathies de Prevost et voulant tirer tout le parti possible de la situation, nos patriotes décrètent une enquête sur les abus qui avaient eu lieu pendant l'administration précédente. Louis-Joseph Papineau, en appuyant cette proposition, paraît pour la première fois sur la scène où il doit plus tard remplacer son père.

Dans cette guerre dite de 1812, mais qui se prolongea jusqu'en 1815, le peuple américain ne mit pas le même acharnement que dans celle de 1775. Il venait de conquérir sa liberté au prix de grands sacrifices, il s'était mis à

* On trouve dans la *Vie de Mgr Plessis*, par M. Ferland, des extraits d'une lettre de Craig et d'une lettre de Mgr Plessis racontant cette entrevue. Les deux versions ne diffèrent pas au fond; mais une curieuse particularité, c'est que, tandis que Mgr Plessis dit que l'entrevue dura *sept quarts d'heure*, Craig écrit qu'elle dura *deux heures et demie*. Évidemment le gouverneur était moins à son aise que l'évêque, puisqu'il trouvait le temps plus long. Le gouverneur écrit: " Notre conversation dura deux heures et demie, mais sans aucun résultat ni d'un côté ni de l'autre... Nous nous séparâmes bons amis... C'est probablement pour la dernière fois que je l'ai vu, car hier il a fait voile pour visiter le golfe Saint-Laurent." L'évêque de son côté: " Nous nous disputâmes beaucoup; mais le gouverneur ne se fâcha point, et nous nous quittâmes, du reste, assez peu satisfaits l'un de l'autre." M. Garneau raconte aussi cette entrevue très au long.

travailler à son organisation sociale et à son développement matériel; et il voyait le résultat de tous ses efforts compromis par une lutte dont la raison d'être ne lui paraissait point évidente. Bien que ses hommes publics fussent déterminés à tenir tête à l'Angleterre dans la question du droit de visite, bien que le congrès eût voté des armements formidables, la guerre dans plusieurs États était loin d'être populaire. Il y eut même des milices qui refusèrent d'envahir le territoire anglais, disant qu'elles avaient été appelées sous les armes pour défendre leur pays, mais non pour s'emparer du pays voisin.

Cependant, si bien des fautes furent commises dans cette lutte, si elle eut pour les États-Unis plus d'une défaite humiliante, elle ne fut pas dans l'ensemble indigne d'un jeune peuple qui, à peine émancipé, entreprenait de combattre contre son ancienne mère patrie pour la liberté du commerce et de la navigation.

Cette guerre couvrait une vaste surface sur terre et sur mer. M. Garneau parvient à en exposer les péripéties diverses d'une manière qui n'est pas très confuse, mais qui cependant laisse encore à désirer.

Les Américains avaient adopté le système que nous leur avons vu suivre dans les guerres contre la France: trois armées, une dans l'Ouest, les deux autres au Centre et à l'Est. Ces dernières se reliaient l'une à l'autre par un grand nombre de petits détachements postés sur divers points de la frontière. Un tel éparpillement devait diminuer beaucoup l'efficacité de forces qui n'étaient point d'ailleurs bien organisées.

Le congrès avait ordonné de lever vingt-cinq mille hommes de troupes et cent mille miliciens; à cela devaient s'ajouter cinquante mille volontaires; mais ces masses, dit M. Garneau, étaient plus formidables sur le papier que sur le champ de bataille. Il y avait beaucoup à décompter, surtout quant aux miliciens et aux volontaires.

Malgré de brillants succès remportés sur la haute mer par les frégates américaines, déjà mieux construites que celles des Anglais, l'année 1812 fut, en somme, favorable à l'Angleterre. La campagne sur toute la frontière fut

désastreuse pour nos voisins. Elle se résume ainsi: heureux coup de main du lieutenant Rolette, commandant le brigantin le *Hunter*, qui, à la tête de six hommes, prend à l'abordage un navire américain chargé de troupes; prise de Mackinac sans coup férir par le capitaine Roberts et par M. Pothier—ce dernier commandant un parti de *voyageurs* canadiens; prise du fort du Détroit par le général Brock, et anéantissement de l'armée de l'Ouest, commandée par le général Hull, qui est fait prisonnier; célèbre bataille de Queenston, où périt le général Brock, mais où les ennemis éprouvent une sanglante défaite; tentatives infructueuses des Américains dans le voisinage de Niagara, où ils sont chaque fois repoussés; longue inaction du général Dearborn, commandant de l'armée dite du Nord, et qui, s'étant à la fin décidé à entrer sur notre territoire, est repoussé à Lacolle par le colonel de Salaberry.

La campagne de 1813 fut encore plus funeste aux armes de la république, malgré des succès importants obtenus dans l'Ouest et sur les lacs.

On avait formé une nouvelle armée, composée principalement de miliciens, pour remplacer celle du général Hull; elle était commandée par le général Harrison. Le général Dearborn fut transféré du commandement de l'armée du Nord (c'est-à-dire de l'Est) à celui de l'armée du Centre, et le général Hampton le remplaça.

La campagne commença par la bataille de Frenchtown, où le général Proctor, après avoir eu le bonheur de battre les ennemis, eut la douleur et la honte de voir une partie des nombreux prisonniers qu'il avait faits, massacrés par ses alliés sauvages, qu'il ne put contrôler. On se souvient que la même chose était arrivée à Montcalm; les Anglais furent donc, dans cette occasion, exposés à des reproches semblables, mais aussi mal fondés que ceux qu'ils avaient adressés autrefois aux Français. Pendant qu'à la suite de cette grave affaire avaient lieu plusieurs petits combats ou escarmouches, les parties belligérantes s'efforçaient de se rendre maîtresses des grands lacs. Sir James Yeo, nommé commandant de la marine canadienne, s'était occupé de former deux flottilles, l'une sur le lac Ontario,

l'autre sur le lac Erié, et il avait donné la direction de cette dernière au capitaine Barclay. La flottille américaine était commandée par le commodore Perry. Le combat naval de Put-in-Bay, le 10 septembre, mit ce dernier en possession de tous les vaisseaux de Barclay, qui lui-même fut fait prisonnier non sans avoir reçu d'honorables blessures.

Cette affaire fut la cause de la sanglante défaite des Anglais à Moravian-Town. Proctor s'était lancé sur le territoire des États-Unis sans forces suffisantes ; immédiatement après la prise de la flottille de Barclay, il évacua le Détroit, Sandwich et Amherstburg ; mais il était trop tard. Le commodore Perry avait transporté le général Harrison et son armée sur la rive anglaise ; il arriva à Sandwich au moment où Proctor en sortait. Il le poursuivit dans sa retraite et le força de livrer combat à Moravian-Town. Les cavaliers du Kentucky mirent les troupes de Proctor en déroute. Celui-ci parvint à s'échapper avec quelques officiers et une très petite partie de son armée, laissant sept cents prisonniers et un grand nombre de morts ; parmi ces derniers se trouvait le fameux chef sauvage Técumseh, qui, dans toute la guerre, avait joué un très grand rôle et soulevé toutes les nations sauvages de l'Ouest contre les Américains.

Tandis que ces choses se passaient, une espèce de *chassé-croisé* s'opérait sur le lac Ontario. Le général Prevost assiégeait Sackett's-Harbour, qui était pour bien dire l'arsenal et le quartier général des Américains ; ceux-ci y mirent le feu. Le gouverneur repassa le lac ; en même temps, Dearborn s'emparait de Toronto et du fort George, sur la rivière Niagara, et poursuivait le général Vincent, qui se retira sur les hauteurs de Burlington avec les débris de l'armée anglaise.

Le colonel Harvey tomba à l'improviste sur les Américains, les chassa de leur position et fit les généraux Chandler et Winder prisonniers ; une partie de leurs troupes se retira dans ce qui restait du fort George, et le général Vincent les y tenait assiégés lorsqu'il apprit la nouvelle de la désastreuse bataille de Moravian-Town. Il

dut se retirer encore sur les hauteurs de Burlington, où l'on ne jugea pas à propos de l'attaquer. En même temps, Yeo était battu devant Toronto par le commodore américain Chauncey, et sa flottille allait se mettre à l'abri sous ces mêmes hauteurs.

Le résultat de tous ces combats et de toutes ces escarmouches avait été de déblayer la voie à l'armée du Centre vers Montréal; mais, pour attaquer cette ville, elle devait opérer sa jonction avec l'armée de Hampton. Le général Wilkinson se croyait au moment de réaliser ce projet lorsqu'il apprit, au pied du Long-Sault, la nouvelle de la bataille de Châteauguay et de la retraite de l'armée du Nord. Il avait fait descendre ses troupes (huit à dix mille hommes) partie dans des barges, partie sur la rive nord du fleuve, où le colonel Morrison lui avait infligé une sanglante défaite à Chrysler's-Farm, à moitié chemin entre Kingston et Montréal. Comme c'était seulement une partie de l'armée (environ trois mille hommes) qui s'était trouvée engagée dans cette affaire, Wilkinson était, le 12 novembre, à Saint-Régis et à Cornwall avec des forces encore très imposantes.

Hampton, à la tête de sept mille hommes, s'était avancé sur la frontière du Bas-Canada dans la direction du village de l'Acadie. Le colonel de Salaberry, avec six cents hommes, était chargé de lui tenir tête; le général Prévost se tenait avec un autre corps à Caughnawaga pour y attendre Wilkinson. Descendu à la hâte du Haut-Canada, le gouverneur avait fait aux milices de Montréal un appel auquel celles-ci avaient répondu promptement et noblement.

On le voit, la situation était des plus graves; la disproportion des forces et les revers que l'on venait d'éprouver dans l'Ouest et dans la région des lacs laissait peu d'espoir.

La bataille de Châteauguay a donc été décisive; elle est un des faits d'armes les plus étonnants de notre histoire. Pour la raconter, M. Garneau a retrouvé une partie de la verve qu'il avait montrée dans l'histoire des guerres de la domination française, dans le récit, par exemple, de la

bataille de Carillon ou dans celui de la seconde bataille des Plaines d'Abraham.

Le colonel de Salaberry avait à la fois l'expérience d'un officier européen et celle d'un Canadien. Il avait servi dans l'armée anglaise aux Indes occidentales et en Europe. Aux connaissances militaires qu'il avait acquises, il joignait celle du caractère de nos compatriotes et des obstacles qu'un pays comme le nôtre peut offrir à la marche d'une armée régulière. On avait d'abord multiplié ces obstacles par des abatis d'arbres dans la direction du village de l'Acadie ; ce que voyant, Hampton avait changé de route et s'était porté vers la source de la rivière Châteauguay. Salaberry se dirigea de ce côté avec trois à quatre cents hommes. Presque tous appartenaient au célèbre corps de voltigeurs qu'il avait formé.

Après s'être établi sur la rive gauche de la rivière Châteauguay, dans une excellente position qu'il fortifia par quatre lignes d'abatis, il fit détruire tous les ponts à une grande distance en avant et rendit impossible le passage de l'artillerie ennemie. Il se trouva alors retranché dans une espèce de forteresse d'un genre tout nouveau, mais qui convenait parfaitement à ses voltigeurs. Entretenant leur courage par sa gaieté et sa vivacité, il attendit de pied ferme Hampton, qui se présenta le 26 octobre.

Le général américain divisa son armée en deux corps. Le plus nombreux attaqua Salaberry de front. Le second, commandé par Purdy, devait opérer sur la rive droite, à un endroit où se trouvait un gué, et prendre la position à revers. Heureusement les deux attaques ne purent se faire simultanément, et les voltigeurs canadiens, embusqués le plus souvent derrière les arbres et les abatis, se multipliant pour ainsi dire par leur agilité et leur connaissance du terrain, firent croire à l'ennemi qu'il avait affaire à des forces considérables.

" Hampton, dit M. Garneau, porta en avant une forte colonne d'infanterie, à la tête de laquelle marchait un officier de haute stature, qui s'avança et cria en français aux voltigeurs : " Braves Canadiens, rendez-vous ; nous ne voulons pas vous faire de mal ! " Il reçut pour toute réponse

un coup de fusil qui le jeta par terre et qui fut le signal du combat. Les trompettes sonnèrent et une vive fusillade s'engagea sur toute la ligne. Elle se prolongeait depuis longtemps sans résultat, lorsque le général américain changea ses dispositions pour essayer de percer la ligne anglaise par des charges vigoureuses. Il concentra ses forces et se mit à attaquer tantôt le centre des Canadiens, tantôt une aile, tantôt l'autre, sans plus de succès."

Tandis que Hampton commençait à se retirer devant un ennemi dont il ne voyait que le courage et l'adresse, mais dont il ignorait le nombre, Purdy, qui avait d'abord fait fausse route, s'étant reconnu, attaquait les Canadiens de l'autre côté et, par un feu supérieur, les forçait à se replier. Salaberry se porta de suite auprès d'eux et fit ouvrir sur le flanc de l'ennemi un feu très vif et si meurtrier qu'il le contraignit à la retraite. Tout cela fut l'affaire de quatre heures seulement. " Telle était, dit M. Garneau, l'ardeur des combattants qu'on vit des voltigeurs traverser la rivière à la nage pendant le feu, pour aller forcer des Américains à se rendre prisonniers."

Wilkinson, en apprenant la nouvelle de la retraite de Hampton, se décida à repasser aussi lui sur le territoire américain. L'offensive fut aussitôt reprise par les Anglais dans le Haut-Canada; Drummond marcha sur le fort George, que McClure évacua. Ce dernier en se retirant brûla le village de Newark. Le colonel Murray traversa la frontière, s'empara du fort de Niagara, et le général Riall, qui le suivait avec des troupes et des sauvages, vengea l'incendie de Newark en dévastant une vaste étendue de territoire et brûlant plusieurs petites villes, parmi lesquelles se trouvait celle de Buffalo, destinée plus tard à une si grande prospérité. Les Américains et les Anglais se portaient ainsi les uns contre les autres à des actes de vandalisme semblables à ceux qu'ils avaient autrefois reprochés aux Français avec tant d'"indignation et d'amertume.

La république n'avait pas été plus heureuse dans cette année 1813 sur mer que sur terre. Les frégates anglaises, victorieuses en plusieurs rencontres, avaient ravagé le littoral de l'Océan jusque dans la Virginie.

La campagne de 1814 s'ouvrit encore, du côté des Américains, par une défaite. Après plusieurs combats, tantôt sur un rivage du lac Ontario, tantôt sur l'autre; après la prise et l'incendie d'Oswégo, où se trouvait une partie des munitions de la flottille américaine de Sackett's-Harbour, vinrent le combat de Chippéwa et la bataille de Lundy's-Lane, où des deux côtés l'on fit preuve de beaucoup de courage et d'un grand acharnement.

Le général Drummond était monté à la partie supérieure du lac; il avait fait la faute d'y éparpiller ses forces; les généraux Scott et Brown, s'en étant aperçus, traversèrent avec 3,000 hommes et attaquèrent le général Riall à Chippéwa. Celui-ci, après un combat où l'infériorité du nombre se faisait trop sentir, dut retraiter vers Queenston. Les Américains l'y suivirent; mais comme ils revenaient sur leurs pas, Riall en fit autant et eût été sans aucun doute écrasé par eux à Lundy's-Lane si le général Drummond ne fût arrivé avec des renforts.

Cette bataille dura six heures et ne se termina que vers minuit. " Les artilleurs anglais, dit M. Garneau, se faisaient tuer sur leurs pièces plutôt que de céder. Les Américains firent avancer leurs canons jusqu'à quelques pas seulement des canons anglais. L'obscurité de la nuit, qui était alors venue, occasionna plusieurs méprises singulières. Ainsi les deux partis échangèrent quelques pièces d'artillerie au milieu de la confusion, dans les charges qu'ils exécutaient alternativement l'un contre l'autre."

Dans la nuit, les uns et les autres avaient reçu des renforts, ce qui n'empêchait pas que l'armée américaine ne fût toujours deux fois plus nombreuse que l'armée anglaise. Cependant la première dut céder le terrain. Le nombre des morts était considérable de part et d'autre; du côté des Anglais, Drummond et Riall avaient été blessés; et ce dernier était tombé aux mains de l'ennemi.

" Rien, dit un écrivain cité par M. Garneau, ne pouvait être plus terrible ni plus solennel que ce combat de minuit. Les charges désespérées des troupes étaient suivies d'un silence funèbre, que troublaient seuls les gémissements des mourants et le bruit monotone de la cataracte

de Niagara; c'est à peine si l'on pouvait discerner, au clair de la lune, les lignes des soldats aux reflets de leurs armes. Ces instants d'anxiété étaient interrompus par les éclats de la fusillade et par de nouvelles charges, que les troupes britanniques, réguliers et miliciens, essuyaient avec une inébranlable fermeté."

Les Américains se retirèrent dans le fort Erié, où Drummond les assiégea. Après avoir canonné cette forteresse, les Anglais y donnèrent l'assaut et s'en seraient emparés sans l'explosion d'une poudrière, qui jeta la panique dans leurs rangs et leur fit perdre beaucoup de monde. Ils continuèrent le siège, qu'ils durent, cependant, abandonner lorsqu'ils reçurent la nouvelle de la défaite de la flottille anglaise sur le lac Champlain, et de la retraite du général Prevost après cette malheureuse affaire, qui eut un grand retentissement et fut l'occasion d'accusations bien injustes contre cet excellent gouverneur.

Prevost avait donné le commandement de la flottille du lac Champlain à Downie; celui-ci devait détruire la flottille américaine en même temps que le général attaquerait par terre les fortifications de Plattsburg. Le principal vaisseau anglais s'engagea trop loin et se trouva pris entre deux feux, celui des vaisseaux américains et celui des batteries de terre. Downie périt dans l'action, et Pring, qui avait pris le commandement, dut amener son pavillon après deux heures de combat.

Cela s'était passé à la vue des armées de terre. Prevost, qui avait déjà ouvert le feu de ses batteries sur la place et dont les colonnes s'étaient mises en marche, mais avaient été reçues par un feu plus meurtrier qu'il ne s'y attendait, ordonna la retraite. Il put repasser sur le territoire anglais sans avoir fait des pertes trop considérables, et éviter ainsi le sort qu'avait eu autrefois Burgoyne. Dans cette guerre, comme dans la première, la défensive avait en général mieux réussi que l'offensive.

L'Angleterre était alors victorieuse sur le continent de l'Europe; elle triomphait de Napoléon et pouvait jeter sur l'Amérique une partie des flottes et des armées qu'elle avait formées pour cette grande lutte. En même temps

que des renforts considérables étaient envoyés au général Prevost, des flottes et des troupes de débarquement se dirigeaient vers le littoral américain de l'Océan et sur le golfe du Mexique. Bientôt le général Ross débarquait avec cinq mille hommes, battait les Américains sur la route de Washington, prenait cette ville, brûlait le capitole et regagnait ses vaisseaux; il débarquait de nouveau près de Baltimore, où il n'eut point de semblables succès, mais ne fut point non plus si malheureux que le général Packenham, battu à la Nouvelle-Orléans par le général Jackson. En même temps, les flottes anglaises qui bloquaient les ports principaux des États-Unis, faisaient des prises nombreuses et ruinaient le commerce américain.

A la suite de ces événements, les États-Unis se trouvèrent dans une position assez critique pour désirer la paix; en même temps, ils avaient lutté avec assez d'avantage et remporté d'assez grands succès pour pouvoir mettre bas les armes sans déshonneur et sans honte. La paix fut signée à Gand, en Belgique, le 24 décembre 1814.

Telle fut cette guerre de 1812, dont le souvenir est encore vivant dans la province de Québec et ne s'éteindra pas même avec les derniers contemporains, avec les derniers miliciens décorés de la médaille de Châteauguay. * Les victoires de Queenston et de Lundy's-Lane dans le Haut-Canada, celles de Châteauguay et de Lacolle dans le Bas-Canada, ont fait voir toute la vaillance des colons français et des colons anglais. La bataille de Châteauguay surtout fut décisive ; on l'a comparée, non sans raison, aux Thermopyles et le nom de Salaberry a été exalté, en prose et en vers, à l'égal de celui de Léonidas. Si cet enthousiasme a pu paraître excessif à raison de la courte durée de l'engagement et du petit nombre de tués et de blessés de notre côté, la résistance à des forces si supérieures et les

---

* Il est remarquable qu'un grand nombre de ces miliciens ont atteint un âge très avancé; les journaux nous annoncent encore souvent la mort de quelqu'un d'entre eux, et une liste de ceux qui recevaient des pensions, publiée l'année dernière, constatait chez eux une rare longévité.

résultats qu'elle a eus suffisent pour le justifier. Ce n'est, si l'on veut, qu'une vive fusillade, un éclair au coin d'un bois; mais cet éclair a illuminé tout notre avenir. Il a fait voir encore une fois à l'Angleterre qu'elle devait compter avec nous; il a donné raison à la politique du général Prevost.*

Celui-ci, en se conciliant les Canadiens, en se faisant aimer d'eux, avait plus fait, pour assurer le succès des armes de l'Angleterre, que tous les autres généraux ensemble; il avait de plus montré beaucoup de bravoure, d'habileté et d'activité pendant les trois campagnes, qu'il avait en partie dirigées. Cependant, comme cela arrive souvent aux hommes les plus éminents, un échec dont il n'était nullement la cause avait compromis sa position; et des gens qui voulaient s'attribuer le fruit de ses efforts et de son courage le firent mettre en accusation.

On avait doublement tort de lui reprocher d'avoir fait une entreprise téméraire en attaquant Plattsburg et d'avoir manqué de courage en se retirant après la perte de l'escadre. L'Angleterre avait voulu que l'on prît l'offensive, elle avait envoyé pour cela quatorze mille hommes de troupes, et mis à la disposition du gouverneur les matelots des frégates qui les avaient transportés.† Plattsburg sur le

---

* Un monument fut élevé au général Brock à Queenston. Il fut détruit par quelques fanatiques américains. Un autre, beaucoup plus beau, a été élevé depuis. L'année dernière, une statue de Salaberry en bronze, due au talent artistique de M. Hébert, jeune sculpteur canadien, a été inaugurée par le marquis de Lorne à Chambly, résidence et lieu de sépulture du héros de Châteauguay. M. Coffin, dans son ouvrage "1812, *The War and its Moral*," Montréal, 1864,—dit qu'un terrain appartenant au gouvernement militaire, dans le voisinage immédiat du champ de bataille du 26 octobre 1813, a été réservé pour l'érection d'un monument, et cela par un *ordre en conseil*, daté du 7 décembre 1859, à la demande de MM. Taché, Cartier et Vankoughnet, alors membres du gouvernement. Le même auteur fait remarquer que les soldats qui ont pris part à la bataille étaient tous Canadiens-Français, bien que quelques-uns des officiers fussent d'origine britannique.

† Parmi les régiments que l'on avait envoyés au Canada pendant la guerre, se trouvaient ceux de Meuron et de Watteville, formés

lac Champlain, et Sackett's-Harbour sur le lac Ontario, rendez-vous et refuges des flottilles américaines, devaient être naturellement l'objectif des forces anglaises.

Si une faute avait été commise, c'était par le commandant Downie, qui la paya de sa vie. Ce qui tranche la question, c'est l'opinion exprimée par le duc de Wellington que Prevost, après la perte de l'escadre, aurait toujours été obligé de repasser sur le territoire anglais, même en supposant qu'il eût pu enlever la forteresse. M. Garneau insiste avec raison sur cette manière d'envisager les accusations portées contre le gouverneur, et son opinion est corroborée par celle de M. Christie et par les documents publiés par ce dernier.*

Dans les différentes sessions du parlement qui s'étaient tenues pendant la guerre, Prevost s'était parfaitement accordé avec la majorité de la chambre, et il avait obtenu d'elle à peu près tout ce qu'il désirait. Si la guerre se fût prolongée, la coterie coloniale n'aurait pas osé relever la tête; mais elle sentait déjà que l'Angleterre allait cesser d'avoir besoin des Canadiens. Elle suscita des accusations contre le gouverneur, qu'elle nous savait favorable, et celui-ci fut victime d'un triomphe qu'il avait tant contribué à obtenir.

Rien n'est plus triste que le sort de cet excellent homme, partant à la hâte pour se rendre en Angleterre et mourant par suite des anxiétés et des fatigues qu'il avait éprouvées dans le voyage; car il avait parcouru à pied, dans l'hiver, une partie du chemin entre Québec et le Nouveau-Brunswick. Il ne fut justifié qu'après sa mort; et quoique l'enquête ne pût être continuée, le gouvernement reconnut les services éminents qu'il avait rendus. Son nom du reste

---

presque entièrement de Suisses et de Français. Plusieurs officiers de ces régiments sont restés dans le pays. M. Mermet, dont j'ai parlé plus haut et qui composa deux pièces de vers en l'honneur de Salaberry, était un officier de l'un de ces régiments. Il repassa en France, et, lors du voyage de Mgr Plessis, il lui adressa une épître que l'on trouve dans l'ouvrage de M. Ferland, déjà cité.

* Voyez *History of Lower Canada*, volumes 2 et 3.

est resté légendaire ; le peuple le met au rang de ceux qu'il appelle *de bons gouverneurs*, témoignage d'autant plus précieux qu'il est plus rare.

Les administrations de Drummond, de Sherbrooke, du duc de Richmond, de Monk et de Maitland occupèrent l'espace de temps qui sépare la mort du général Prevost de l'arrivée du comte de Dalhousie. Celui-ci fut un second Craig et il sut ramener les choses au point où l'autre les avait laissées. Les administrations intermédiaires avaient conduit lentement à ce paroxysme.

A peine la guerre était-elle terminée, que Ryland et le juge en chef Sewell reprenaient leur ascendant sur le bureau colonial. Les mêmes difficultés renaissent entre la chambre et le conseil législatif, l'exécutif censure la majorité de la chambre avec la même morgue et la même injustice, et les abus, qui n'avaient pas cessé de se propager subrepticement, s'étalent au grand jour avec plus d'impudence.

M. Garneau signale avec une légitime indignation cette ingratitude et cette mauvaise foi du pouvoir, dont la conduite fait songer au mot célèbre d'O'Connell : *England's difficulties are Ireland's opportunities.* Il serait cependant à la fois si simple et si digne d'être juste en temps de paix comme en temps de guerre !

Dans cette période, Papineau fils, Denis-Benjamin Viger, John Neilson et les deux Stuart, figurèrent au premier rang parmi les défenseurs du peuple.

Andrew Stuart (le cadet) était un homme supérieur, d'une éducation très distinguée, une nature originale et sympathique, dénuée d'ambition et que l'amour du gain ne tourmentait guère. Philosophe et littérateur à ses heures, il fut une des gloires du barreau de Québec, si brillant à cette époque, qui était celle des Vallières, des Moquin et des Plamondon. Il avait une sympathie réelle pour les Canadiens ; c'est lui qui nous a décerné le beau titre de " peuple gentilhomme." Il s'est détaché à regret et aussi tard qu'il a pu le faire du parti de la résistance ; on assure même qu'étant solliciteur général en 1838, il refusa de prendre part aux poursuites politiques et traita

de meurtres juridiques les exécutions qui eurent lieu par suite des sentences de la cour martiale. *

Notre historien cite de lui cette phrase remarquable au sujet des concessions de terres faites à des spéculateurs au sud du Saint-Laurent, sous le prétexte d'assurer plus tard ce territoire à la population anglaise: "Folle politique! on craint le contact de deux peuples qui ne s'entendent pas, et l'on met là pour barrière des hommes de même sang, de même langue, des hommes qui ont les mêmes mœurs et la même religion que l'ennemi ! "

C'était absolument l'idée que Haldimand avait exprimée dans la dépêche que j'ai citée plus haut.

James Stuart, tempérament plus énergique, mais esprit moins large et moins cultivé, s'était joint aux Canadiens par suite des griefs personnels qu'il avait contre l'oligarchie. Dès que ses intérêts l'y portèrent, il se retourna contre ses amis d'un jour et devint un de leurs plus ardents persécuteurs.

Le général Drummond débuta par transmettre aux chambres une réponse du gouvernement anglais aux plaintes portées contre les juges Sewell et Monk. Cette réponse, conçue en termes hautains et censurant la chambre, avait été évidemment dictée par Sewell lui-même. James Stuart, qui avait pris l'initiative dans toute cette affaire, était furieux, et la chambre allait faire une remontrance, sous forme d'adresse au prince régent, lorsque, suivant les instructions qu'il avait reçues de lord Bathurst, le gouverneur eut recours à une dissolution du parlement. Cette fois encore, la nouvelle chambre fut plus hostile au gouvernement que l'ancienne, et Sherbrooke, qui, sur ces entrefaites, avait succédé à Drummond, recommanda aux ministres de changer de tactique. Il proposait de faire Mgr Plessis conseiller législatif, de nommer M. Papineau, qui avait été élu orateur de la

---

* M. Aubin a écrit, dans *le Fantasque*, d'excellents portraits des orateurs parlementaires sous l'ancienne constitution. Cette galerie est reproduite en partie dans le *Répertoire national* de M. Huston. Le portrait d'Andrew Stuart est un des meilleurs.

chambre, membre du conseil exécutif, et M. James Stuart procureur général. Ces recommandations furent exécutées plus tard. La chambre reprit les éternelles discussions sur le budget et la liste civile, et s'occupa de nouvelles accusations portées contre le juge Foucher et contre le juge Monk. Cependant la majorité, qui connaissait les opinions modérées du nouveau gouverneur, cédant à son influence, parut abandonner l'affaire du juge en chef Sewell, ce qui froissa James Stuart et commença à le détacher de l'opposition.

Sherbrooke, ayant demandé son rappel, fut remplacé par le duc de Richmond. C'était bien le gouverneur le plus important par son rang et sa naissance que l'Angleterre eût encore envoyé au Canada; il venait de l'Irlande, qu'il avait assez mal gouvernée, et il déploya ici comme là-bas un faste qui n'eut d'égal plus tard que celui de lord Durham. Son premier discours fut bienveillant et l'on put croire que l'on avait affaire à un homme juste et conciliant; mais, la chambre ne s'étant pas accordée avec le conseil législatif, le duc lui adressa une mercuriale des plus hautaines et qui rappelait les beaux jours de Craig. Peu de temps après, il mourut d'hydrophobie, ayant été mordu par un renard; le gouvernement passa, par intérim, d'abord au plus ancien conseiller exécutif, qui, chose assez bizarre, n'était autre que ce même juge en chef Monk mis en accusation par la chambre, puis à sir Peregrine Maitland, gendre du défunt gouverneur. Le discours de prorogation avait fait pressentir une nouvelle dissolution du parlement; Monk eut la satisfaction de recourir à cette *ultima ratio* des gouvernements. Le peuple renvoya les mêmes députés; on continuait à tourner dans un cercle vicieux.

La nouvelle chambre refusa de procéder aux affaires, parce que l'élection pour le comté de Gaspé n'avait pas été faite dans le temps voulu; et l'on allait se trouver dans une impasse, lorsque le décès de George III mit un terme à cette situation, car, à cette époque, la mort du souverain nécessitait de nouvelles élections.

Lord Dalhousie vint prendre possession du gouverne-

ment au moment même où le peuple prononçait un nouveau verdict, qui, du reste, fut semblable à tous ceux qu'il avait rendus depuis une quinzaine d'années.

Le 14 décembre 1820, le nouveau gouverneur ouvrit le parlement par un discours qui annonçait d'excellentes dispositions; mais l'illusion qu'il produisit fut de courte durée. L'assemblée ayant encore eu maille à partir avec le conseil au sujet des subsides, Dalhousie se prononça en faveur des prétentions de la chambre haute.

Il n'y avait point que cette question, cependant, qui agitât les esprits. La chambre, dans une adresse, se plaignait d'abus à peine croyables. Des cumuls d'emplois, des sinécures, l'accaparement des terres par des favoris, la perversion de l'administration de la justice, formaient un état de choses peu tolérable, et qui l'eût été moins encore si le pays n'eût pas joui à cette époque d'une grande abondance, et si le peuple eût été obligé de payer des taxes directes pour le soutien d'un gouvernement qui lui était si peu sympathique, et sur lequel il avait si peu de contrôle. Le conflit entre le conseil et la chambre fut encore augmenté par l'importance que celle-ci attacha, peut-être imprudemment, à un discours violent et outrecuidant d'un des conseillers, M. Richardson. Déjà l'on avait montré peu de respect pour la liberté de la presse; maintenant on attaquait inconsidérément la liberté des débats, et l'on demandait au gouverneur, par une adresse, de destituer un conseiller législatif de toutes les charges qu'il remplissait pour le punir d'avoir parlé irrévérencieusement d'une des branches de la législature.

Lord Dalhousie put se débarrasser facilement d'une demande aussi peu raisonnable. Mais une question bien plus importante que toutes celles qui avaient agité le parlement et l'opinion devait s'élever bientôt. Soit que le parti anglais — car malgré de brillantes exceptions, la population anglaise se trouvait rangée du côté du pouvoir — soit que le parti anglais fût effrayé des résultats de la lutte et de ces nombreuses dissolutions qui ramenaient toujours la même majorité; soit que ces coups d'État réitérés ne fussent qu'un stratagème convenu entre les

gouverneurs et l'autorité métropolitaine pour provoquer une crise qui permît des changements organiques, comme M. Garneau paraît le croire, un projet nourri dans l'ombre fut mis au jour en 1822, et alarma non seulement tous les partisans de l'assemblée législative, mais aussi un grand nombre de ceux qui jusque-là n'avaient point sympathisé avec elle. Cette mesure était celle de la révocation de la constitution de 1791 et de la réunion des deux provinces du Haut et du Bas-Canada en une seule.

Ce fut M. Ellice, propriétaire de la seigneurie de Beauharnois, qui servit d'intermédiaire aux marchands de Montréal et aux ministres. Les petites causes produisent souvent de grands effets. Ellice avait un ennemi acharné dans la personne d'un nommé Parker, son ancien associé de commerce au Canada. Celui-ci donna l'éveil, et lorsque la mesure fut proposée dans la chambre des communes, sir James MacIntosh et sir Francis Burdett, qui avaient été prévenus, s'y opposèrent. Un des ministres, M. Wilmot, fit cet aveu que si la loi n'était point passée de suite, on recevrait tant de pétitions, dictées, ajoutait-il, par l'ignorance et les préjugés, qu'il deviendrait impossible de l'adopter.

" Ce projet de loi, dit M. Garneau, restreignait beaucoup les libertés coloniales en général, et celles du Bas-Canada en particulier. Il donnait à celui-ci une représentation beaucoup plus faible qu'au Haut-Canada. Il conférait à des conseillers non élus par le peuple le droit de prendre part aux débats de l'assemblée. Il abolissait l'usage officiel de la langue française, et limitait la liberté religieuse et les droits de l'Eglise catholique. Il limitait aussi les droits des représentants touchant la disposition des impôts. Cette loi paraissait enfin dictée par l'esprit le plus rétrograde et le plus hostile."

Dès que l'introduction, pour bien dire subreptice, de ce *bill* dans la chambre des communes fut connue, une grande agitation régna dans la colonie. Des assemblées publiques furent tenues à Montréal et à Québec, pour protester contre cette conduite du ministère anglais ; des requêtes, conçues dans des termes pleins de fermeté et de modération, se couvrirent promptement de nombreuses

signatures, et il fut décidé d'en charger MM. Neilson et Papineau, qui partirent pour l'Angleterre. Les partisans de l'union eurent aussi, à Montréal, leurs assemblées, et chargèrent de leur requête M. Gale. James Stuart se posa en champion des *unionistes* et s'exprima avec véhémence contre les Canadiens. Le gouverneur convoqua le parlement et les deux branches de la législature s'empressèrent de protester dans les termes les plus énergiques contre le projet du ministère. Telle était la force de l'opinion publique qu'il n'y eut que trois voix dissidentes dans la chambre et six dans le conseil.

Les prétextes que l'on donnait pour la grande injustice que l'on voulait accomplir étaient les difficultés sans cesse renaissantes entre les deux branches de la législature, et le conflit qui venait de s'élever entre le Haut-Canada et le Bas-Canada au sujet de la part des impôts douaniers perçus dans nos ports de mer que réclamait la première de ces provinces. Mais le Haut-Canada, trouvant que le projet de loi était dangereux au point de vue de la liberté constitutionnelle, joignit son opposition à celle de la législature du Bas-Canada, et la tâche de nos délégués se trouva merveilleusement simplifiée.

Cependant ceux-ci montrèrent beaucoup de talent et d'habileté et eurent quelque mérite à déjouer les intrigues d'Ellice. Ils rédigèrent un mémoire très remarquable et eurent plusieurs entrevues avec lord Bathurst, ministre des colonies, et avec le sous-secrétaire, M. Wilmot, le même qui avait essayé d'escamoter le bill d'union dans la chambre des communes, et dont la naïve prédiction au sujet de l'opposition que recevrait cette mesure se trouvait confirmée. Bien que ce dernier personnage leur eût déclaré formellement que rien ne serait fait dans cette session, et qu'ils pouvaient s'en aller en toute sûreté, M. Papineau crut devoir rester jusqu'après la prorogation. La conduite antérieure de M. Wilmot et les propos que tenait M. Ellice justifiaient pleinement cet acte de prudence. *

---

* "Vous avez l'air bien rassuré ! dit un jour M. Ellice à M. Papineau. Je crois savoir de bonne source que le ministère vous a

M. Papineau et M. Neilson exerçaient alors une grande influence dans la colonie. Le succès de leur mission augmenta encore leur prestige. Louis-Joseph Papineau, plus jeune que M. Neilson, avait un tempérament beaucoup plus ardent. L'un était un tribun, l'autre un philosophe. L'un pourrait être comparé à Mirabeau, l'autre à Franklin. De fait, M. Neilson, lors de sa seconde mission en Europe, fut appelé le Franklin canadien. Imprimeur comme lui, M. Neilson avait beaucoup des dispositions et des idées de l'auteur de *la Science du bonhomme Richard.*

La *Gazette de Québec*, le plus ancien journal du pays, qui se publiait dans les deux langues, était sous sa direction. Il avait comme journaliste un genre qui lui était propre, un style laconique, d'une ironie froide et calme, une habileté toute particulière à faire ressortir, par des citations et des rapprochements, les exagérations ou les contradictions de ses adversaires. Les deux feuilles, animées du même esprit, mais avec des nuances à peine perceptibles, assuraient à M. Neilson une grande influence sur les deux sections de la population. Protestant, il était cependant l'ami intime de Mgr Plessis, de M. Demers et des membres les plus éminents du clergé catholique. Par ses connaissances, sa sagesse et sa modération, il fut longtemps une sorte d'oracle politique dans le district de Québec.

La chambre d'assemblée comptait à cette époque des talents de premier ordre, et bien que le *Mercury* et les cercles officiels affectassent un grand mépris pour cette tourbe *d'habitants illettrés* conduits et endoctrinés par Papineau et quelques autres démagogues, disaient-ils, le gouvernement anglais savait très bien que ces *habitants illettrés* étaient le plus souvent des hommes d'une grande valeur, d'une grande dignité de manières et d'un patriotisme à toute épreuve, et que les prétendus démagogues qui les

---

promis que la mesure ne reviendrait pas sur le tapis ; mais elle y reviendra. Je déshonorerai les ministres; j'ai leur parole, donnée en présence de témoins." M. Ellice se vantait. Cependant, bien des années plus tard il vit réussir son projet favori.

guidaient auraient été dignes de s'asseoir sur les bancs de la chambre des communes.

Soit par un véritable désir de conciliation, soit, comme M. Garneau paraît le croire, afin de diviser des forces aussi imposantes, le gouvernement avait adopté tardivement les recommandations judicieuses de Sherbrooke. Mgr Plessis avait été appelé au conseil législatif, et quoiqu'il prît très rarement part aux débats, sa présence ne manquait pas de tenir en échec les mauvaises dispositions de quelques fanatiques. M. Papineau fils avait été fait conseiller exécutif; mais après avoir accepté cette situation il n'assista jamais aux séances. Enfin lord Dalhousie fit tout son possible pour s'attacher Vallières, qui avec Papineau et Andrew Stuart était un des trois orateurs les plus brillants du parlement. Pendant l'absence de Papineau en Angleterre, Vallières avait été élu président de la chambre; le gouverneur entretint les meilleurs rapports avec lui et le consulta sur beaucoup de choses. Quant à M. Neilson, il avait d'autant plus de mérite à marcher avec la majorité que son journal, dont il avait transféré la propriété à son fils, jeune homme de grands talents, avait le monopole des avis officiels, chose, comme on le sait, très lucrative. Aussi, lorsque plus tard l'antagonisme entre lord Dalhousie et le parti canadien s'accentua, le gouverneur fonda la *Gazette de Québec, publiée par autorité*, dont la partie politique et littéraire anglaise était rédigée par M. Fisher, et la partie française par le chevalier d'Estimauville, punissant ainsi la famille Neilson de sa conduite politique.

Encore qu'un certain apaisement eût été le résultat de l'abandon du projet que MM. Neilson et Papineau étaient allés combattre à Londres, la mésintelligence continuait toujours entre les deux chambres de la législature. Le déficit énorme que le receveur général Caldwell fut obligé d'accuser, par suite des emprunts indiscrets qu'il avait faits à la caisse publique, vint encore compliquer la situation. Cet événement, tout en étant un nouveau brandon de discorde, donnait raison à la chambre élective et faisait voir qu'elle n'avait point tort d'exiger un contrôle plus complet sur les finances.

Après une session qui s'était terminée (9 mars 1824) sans qu'aucune question fût réglée, lord Dalhousie s'était embarqué pour l'Europe. Chose étrange, il avait tourné son attention vers la question religieuse et il en revenait au projet de Ryland et de Craig que Mgr Plessis, dans son voyage, avait fait rejeter par les ministres, celui de s'emparer de la nomination aux cures. La feuille des bénéfices, pendant toute cette partie de notre histoire politique, a toujours tenté le pouvoir, et cette prétention bizarre de la part d'un gouvernement protestant, a été l'une des plus tenaces parmi celles que le triomphe des principes constitutionnels devait faire disparaître.

Sir Francis Burton, le lieutenant-gouverneur dont la chambre avait exigé la résidence dans le pays, se trouva à présider à l'ouverture d'un nouveau parlement; la chambre précédente s'était rendue au bout du terme fixé par la constitution, ce qui était presque un phénomène à cette époque où les dissolutions étaient si fréquentes. Burton avait pu juger la politique canadienne de sang-froid, et il ne s'était point laissé circonvenir par les affidés du château. Ses bonnes dispositions étaient déjà connues de nos hommes politiques.

“ Dans les estimations qu'il transmit à la chambre, dit M. Garneau, les dépenses publiques n'étaient point divisées en permanentes et en spéciales, de sorte que les subsides purent être votés dans une forme qui obtint la sanction. Tout le monde crut que la grande question des finances était réglée et que l'harmonie allait renaître. Burton se berçait lui-même de cette illusion.”

La conduite de lord Dalhousie, à son retour, fut pendant quelque temps de nature à confirmer les espérances des Canadiens-Français. Dans le discours par lequel il ouvrit la deuxième session du parlement, il traça un programme où il était question, pour la première fois, de la colonisation des terres publiques par les descendants des premiers colons. Plusieurs articles de ce programme seraient encore de mise aujourd'hui. Une adresse fut votée à la suggestion du gouverneur, demandant la révocation de la loi des tenures, passée par le parlement impérial et qui était un

empiètement sur les droits de la province. Cependant des dépêches de lord Bathurst faisaient voir que le ministère tenait à sa manière de voir au sujet des subsides, et que sir Francis Burton avait agi contrairement aux instructions données à ses prédécesseurs, mais dont il ignorait l'existence. Le parlement, prorogé le 29 mars 1826, se réunit de nouveau le 23 janvier 1827. Les subsides furent votés dans la même forme que l'année précédente et furent refusés. Le discours de prorogation fut une semonce en règle et fut suivi d'une dissolution. On retournait aux jours de Craig.

M. Papineau et plusieurs autres députés signèrent un manifeste énergique, un véritable appel au peuple. Le gouverneur y répondit en destituant les officiers de milice, en faisant arrêter et poursuivre M. Waller, rédacteur du *Canadian Spectator*. Les élections furent orageuses : il y eut des rixes violentes au quartier ouest de Montréal, à Sorel et à Saint-Eustache.

Le résultat fut celui que nous avons vu tant de fois. La nouvelle chambre était encore plus ardemment *patriote*, comme l'on disait, que l'ancienne. M. Papineau fut réélu orateur par une grande majorité contre M. Vallières, qui n'obtint que cinq voix. Lord Dalhousie, que le manifeste de M. Papineau avait irrité, en prit prétexte pour refuser de le confirmer dans ses fonctions. Il est vrai qu'en Angleterre l'orateur de la chambre des communes n'est pas un chef de parti. Mais il faut bien qu'une majorité parlementaire fasse quelque chose de celui qui la dirige. On n'avait point ici un siège de premier ministre à lui donner ; on le plaçait au fauteuil de la présidence. On ne voulait pas avoir une chambre constitutionnelle proprement dite ; l'assemblée législative tournait par là même à l'*assemblée nationale*.

Les membres étant de retour de la salle du conseil législatif, où l'orateur de ce corps leur avait signifié en présence du gouverneur, entouré d'un nombreux état-major, la volonté royale ou plutôt vice-royale, il fut déclaré, sur la proposition de M. Cuvillier, "que le choix de l'orateur devait se faire librement et indépendamment du pouvoir ;

que M. Papineau avait été élu par l'assemblée; que la loi n'exigeait pas l'approbation du gouverneur, laquelle n'était, comme la présentation, qu'une cérémonie fondée sur un simple usage." M. Papineau fut reconduit au fauteuil de la présidence. Le gouverneur refusa de recevoir une députation de la chambre et la prorogea le même jour.

La plus grande agitation régna aussitôt dans tout le pays; assemblées nombreuses à Québec et à Montréal, adresses de félicitations de la part des marchands anglais et des bureaucrates, comme on les appelait, à lord Dalhousie; pétition monstre au parlement impérial, recouverte de quatre-vingt mille signatures, contre le gouverneur et sa politique. Tandis que celui-ci multipliait les destitutions d'officiers de milice, faisait arrêter de nouveau M. Waller, et traduisait devant les jurés pour libelle la vieille et sage *Gazette de Québec*, MM. Viger, Neilson et Cuvillier partaient pour Londres, emportant avec eux les remontrances et les vœux de l'immense majorité de la colonie. Par une coïncidence heureuse pour nous, le Haut-Canada se trouvait dans une crise à peu près semblable, et le parti libéral de cette province toute anglaise avait chargé M. Hume d'exposer ses griefs à la chambre des communes.

Le résultat de tout ce mouvement fut, après d'excellents discours de M. Labouchère, de sir James Mackintosh et de M. Hume, auxquels les ministres répondirent faiblement, la nomination d'un comité qui fit un long rapport sur les griefs du Canada, le rappel de lord Dalhousie et la nomination de sir James Kempt à sa place. *

Lord Dalhousie, malgré les fautes qui signalèrent son administration, n'était pas dépourvu de largeur dans les idées ni même d'une certaine grandeur d'âme. Il fonda la Société littéraire et historique de Québec; il fit élever l'obélisque de Wolfe et de Montcalm et assista à la pose de la première pierre; il assista aussi à la pose de la première pierre de l'église de Notre-Dame de Montréal, la plus grande église de l'Amérique du Nord, et fit rendre les

* Le rapport de ce comité et les témoignages qui s'y trouvent forment un des documents les plus précieux pour notre histoire. Il a été réimprimé ici par ordre de la chambre d'assemblée.

honneurs militaires aux dépouilles de Mgr Plessis, dont il suivit le convoi funèbre, entouré d'un brillant état-major et de plusieurs grands dignitaires. *

Sir James Kempt convoqua le parlement, confirma l'élection de M. Papineau, fit abandonner les procès intentés à la presse et prescrivit un ton plus convenable aux feuilles officielles ou officieuses.

On crut encore une fois à une ère nouvelle et l'on respira plus librement.

M. Papineau avait acquis, par tout ce qui venait de se passer, un immense prestige. Il avait triomphé de lord Dalhousie, et, ce qui était plus important, de la faction bureaucratique. Il avait relevé, par sa fière attitude et par le succès qui l'avait suivie, toute une race que l'on semblait vouloir fouler aux pieds. Car ce n'était pas seulement

---

* L'impopularité de lord Dalhousie était telle qu'on ne lui tenait pas compte de ses meilleures actions. Le comité qu'il avait formé à Québec pour l'érection du monument aux deux héros des Plaines d'Abraham, avait offert une médaille d'or pour le meilleur projet d'inscription. On sait que l'admirable épigraphe latine :

MORTEM . VIRTUS . COMMUNEM .
FAMAM . HISTORIA .
MONUMENTUM . POSTERITAS . DEDIT .

fut composée par le docteur Fisher, qui obtint le prix.

D'après le premier projet de lord Dalhousie, le monument devait s'élever dans le jardin d'en bas, qui alors était une sorte de potager. La première pierre y avait été posée. On trouva que c'était peu digne, et un malicieux écrivain adressa une lettre à la *Gazette de Québec*, dans laquelle il signalait cette incongruité. La médaille n'étant pas encore adjugée, il proposait l'inscription suivante :

Jadis dans les combats balançant le destin,
Voilà Wolfe et Montcalm priapes d'un jardin !

Et il ajoutait : *A moi la médaille !*

Cette espièglerie, qui eut du succès, fut généralement attribuée à M. Isidore Bedard, dont j'ai parlé plus haut. Elle ne fut point étrangère au choix du site bien préférable où l'obélisque fut élevé.

sur le terrain de la politique, ce n'était pas seulement par les abus et les iniquités administratives que l'oligarchie se rendait odieuse ; c'était dans les rapports sociaux, dans la vie de tous les jours, que sa morgue et sa haine irritaient les Canadiens et leur rendaient plus dure la position d'infériorité qui leur était faite dans le pays de leur naissance. *

Le Canadien-Français qui, dans cet état de choses, s'imposait à l'Angleterre, l'homme qui se campait fièrement au fauteuil de la présidence et semblait dire : "Je suis ici par la volonté du peuple, je n'en sortirai que par la force des baïonnettes," cet homme ne devait pas tarder à devenir une idole populaire.

Sans doute que *nos envoyés* à Londres avaient leur part de mérite et de popularité ; ils revenaient triomphants après avoir éclairé la métropole sur l'état de nos affaires ; mais ni la science constitutionnelle de M. Viger, ni la sagesse et l'esprit pratique de M. Neilson, ni l'habileté financière de M. Cuvillier n'étaient de nature à frapper les masses comme l'éloquence véhémente et la hardiesse de Papineau. Du reste celui-ci avait tout pour lui : jeunesse, vigueur, geste imposant, voix sonore et retentissante, élégance de manières, tenue irréprochable, patriotisme ardent, prestige héréditaire, relations de famille importantes, aisance, loisirs, culture intellectuelle relativement très développée, enthousiasme populaire, sympathies aristocratiques, enfin amitié du clergé catholique, avec lequel il eut cependant le grand tort de se brouiller.

Ce fut à partir de la confirmation de son élection par sir James Kempt que le tribun prit l'ascendant redoutable qui eut une si grande influence sur nos destinées ; de là date son règne, car ce fut un véritable règne, et, à certains égards, un règne quelque peu despotique.

Avec ce règne commence aussi pour notre historien l'époque contemporaine. M. Garneau avait dix-huit ans

---

* M. Pierre de Sales-Laterrière, dans un livre publié à Londres, peint admirablement cet état de société ; il y a là telle anecdote qui vaut des volumes.

lors du conflit qui eut lieu entre Dalhousie et la chambre d'assemblée, en 1827. Comme tous les jeunes gens, il dut prendre un vif intérêt aux événements qui suivirent ce coup d'Etat;* à cet âge on entre volontiers dans le mouvement populaire. Sa correspondance de Londres nous a déjà fait voir toute la vivacité de son patriotisme. Si l'on veut tenir compte des circonstances, on trouvera qu'il a mis une certaine modération dans la manière dont il a apprécié ces événements, qu'il s'est défié, au moins dans une certaine mesure, des passions qu'il avait lui-même partagées, bien que leur influence, comme j'en ai déjà fait la remarque, s'y fasse sentir assez pour donner de la vie au récit.

Sir James Kempt était venu remplir un entr'acte, il le fit avec bonne grâce et habileté. Il y eut même, sous son gouvernement, deux des sessions les plus heureuses au point de vue de la législation et des intérêts sociaux et

---

* Je me souviens parfaitement — j'avais sept ans — de l'émotion causée par le *rejet de l'orateur.* Une grande foule se trouvait à la porte du parlement. Mon grand-père maternel, M. Joseph Roy, y était et me tenait par la main. Lorsque le gouverneur sortit et monta dans sa voiture, celui qui commandait l'escorte de cavalerie — je crois que c'était M. Gugy — leva son shako et donna le signal des hourras que poussèrent les partisans du château. Les patriotes n'y répondirent que par un morne silence; mais il dut y avoir bien des serrements de cœur et des grincements de dents; car ce qui venait d'arriver était déjà connu. Mon grand-père dit en rentrant à la maison: *Pourvu que ce ne soit pas le commencement d'une révolution!* Il donnait, comme bien d'autres bons citoyens, une grande partie de son temps et de sa fortune aux affaires publiques. Il était le trésorier de beaucoup de sociétés bienveillantes ou patriotiques; il fut celui de la *souscription des envoyés.* On me laissa donner mes petites épargnes, et mon nom fut inscrit sur la liste. Le trait fut raconté à M. Papineau, qui était un ami de la maison; aux éloges que m'adressa le *grand homme*, je crus que je grandissais d'au moins toute la tête. Je me souviens aussi d'avoir vu, la même année, des fenêtres de l'école que je fréquentais, près du *jardin du fort*, la cérémonie de la pose de la première pierre du monument de Montcalm et de Wolfe; la pompe militaire déployée dans cette occasion m'impressionna vivement.

matériels du pays, qui, pendant toutes ces luttes politiques, avaient été grandement négligés.

Cependant le rapport du comité de la chambre des communes, dont on attendait beaucoup de bien, n'avait pas été adopté; le conseil exécutif, le conseil législatif et la chambre d'assemblée étaient aussi loin de s'entendre que jamais, et tout ce que le gouverneur pouvait faire, c'était de maintenir l'équilibre entre ces corps et d'éviter un nouveau conflit. Il y épuisait toute sa diplomatie, et le juge en chef Sewell, toujours courtisan, lui venait en aide.

En Angleterre comme ici, on sentait qu'une telle situation ne pouvait se prolonger indéfiniment et l'on songeait à des changements organiques.

" Le ministre des colonies, dit M. Garneau, écrivit pour demander s'il ne serait pas à propos de changer la constitution de ces deux conseils, surtout d'y introduire plus de membres indépendants du pouvoir, c'est-à-dire sans emploi de la couronne, et, dans ce cas, si le pays pourrait fournir assez d'hommes honorables pour cette dignité. Kempt répondit que le conseil législatif était composé de vingt-trois membres, dont douze fonctionnaires et seize protestants, et le conseil exécutif de neuf membres, dont un seul était indépendant du gouvernement et un seul catholique; qu'il ne pouvait recommander de changements considérables; mais qu'il fallait introduire graduellement dans le conseil législatif plus de membres indépendants, et n'admettre à l'avenir qu'un seul juge dans les deux conseils, le juge en chef. Il pensait aussi qu'il était opportun d'introduire dans le conseil exécutif un ou deux des membres les plus distingués de l'assemblée, afin de donner à la branche populaire plus de confiance dans le gouvernement; cela lui paraissait de la plus grande importance pour la paix et la prospérité du pays. Il croyait que l'on pourrait trouver assez de personnes honorables pour remplir les vides qui se faisaient de temps en temps dans les deux conseils."

La publication de cette dépêche désappointa beaucoup les partisans de la chambre. Sir James Kempt avait évidemment d'excellentes intentions; mais elles étaient à

longue échéance, et le parti populaire s'impatientait. Les cinq comtés de la rivière Chambly s'assemblèrent à Saint-Charles et adoptèrent des *résolutions* énergiques. C'était le prélude de l'agitation qui devait conduire à l'insurrection. Kempt sentit que son rôle devenait impossible; il demanda son rappel.

Lord Aylmer, qui le remplaça, se trouva en face d'une nouvelle assemblée plus nombreuse, car parmi les lois passées pendant la première session de l'administration de Kempt, il s'en trouvait une qui portait de cinquante à quatre-vingt-quatre le nombre des représentants. Les élections venaient d'avoir lieu sous cette loi. Aylmer débuta de la manière la plus gracieuse et semblait, lui aussi, animé des meilleures dispositions. Le fait est que chaque nouvelle administration commençait par une sorte de lune de miel; mais la lune rousse ne tardait pas à montrer ses cornes.

En ce qui concerne lord Aylmer, la fatalité semble avoir été de la partie. Au moment où le gouvernement impérial paraissait disposé aux plus grandes concessions, où le gouverneur tenait le langage le plus bienveillant, des complications de tout genre surgirent comme suscitées par quelque mauvais génie.

C'était des enquêtes et des plaintes contre des fonctionnaires publics: le procureur général Stuart, le juge Kerr, le juge Fletcher; c'était l'expulsion réitérée de M. Christie, député de Gaspé;* c'était la réprimande adressée à l'avo-

---

* M. Christie avait été expulsé une première fois sous l'administration de sir James Kempt, pour avoir recommandé, comme président des *sessions de quartier*, la destitution d'un certain nombre de juges de paix et pour avoir menacé quelques-uns de ses collègues de la chambre de les faire destituer des charges qu'ils tenaient du gouvernement. Il fut réélu et réexpulsé. Le comté de Gaspé ne se lassa point, et ce ne fut qu'après sa cinquième expulsion que M. Christie recommanda à ses électeurs de vouloir bien faire le choix d'un autre représentant. Dans son ouvrage, il se montre aussi modéré qu'un homme ainsi placé peut l'être: il avoue avoir été un des amis intimes de lord Dalhousie et ne se dissimule point les soupçons de partialité auxquels l'expose la part très active qu'il a prise aux affaires de son temps. Son *Histoire* est surtout composée de

cat général Hamel, pour avoir donné une consultation au gouverneur dans une affaire d'élection; c'était l'emprisonnement de MM. Traccy et Duvernay, décrété par le conseil législatif, qu'ils avaient violemment attaqué, l'un dans *le Vindicator*, l'autre dans *la Minerve*; c'était enfin l'élection du quartier est de Montréal, la sanglante affaire du 21 mai 1832, qui brouillèrent tout à fait M. Papineau avec le gouverneur. A cela s'ajouta le choléra asiatique qui, cette même année, fit en Canada des ravages plus grands que dans aucun autre pays. On les attribua à l'imprévoyance des autorités impériales, qui avaient laissé s'embarquer une émigration considérable dans les conditions les plus dangereuses pour la santé publique.

Lord Aylmer avait donné à ses protestations de bon vouloir une forme sentimentale, qui, selon M. Christie, faisait également sourire et ceux qu'il voulait concilier et leurs adversaires, les anciens bureaucrates. Il termina le discours qu'il prononça à l'ouverture de la seconde session du parlement (1831) en assurant les deux chambres que, chaque matin, il se demandait ce qu'il allait faire ce jour-là pour le bonheur de la province. Lorsque la chambre lui porta une requête au roi dans laquelle elle avait formulé une quantité de griefs, il demanda avec anxiété si l'on avait bien tout dit, et il implora les députés de faire connaître toute la vérité, afin que l'Angleterre pût embrasser d'un coup d'œil toute l'étendue des maux dont souffrait la colonie.

---

documents, c'est ce que les Anglais appellent *a documentary history*. Il paraît avoir eu à cœur de reproduire des extraits des journaux de l'un et de l'autre parti. On voit facilement, cependant, dans quel plateau de la balance il a mis ceux qui paraissent avoir le plus de poids.

M. Christie, après l'union des Canadas, a siégé comme représentant du comté de Gaspé; il a retrouvé dans la nouvelle législature son ancien adversaire, M. Papineau, et, ce qui fait honneur à l'un et à l'autre, ils se sont franchement réconciliés. M. Christie a même reçu l'hospitalité du célèbre tribun à son château de Montebello, sur l'Ottawa. Peut-être ont-ils causé gaiement de leurs anciennes luttes se rappelant le fameux vers de Virgile: *Forsan et hæc olim meminisse juvabit.*

" A ces sentiments exprimés avec tant de naïveté et de chaleur, dit M. Garneau, on ne peut s'empêcher de reconnaître la bonne foi de lord Aylmer, car il est impossible d'attribuer un pareil langage à l'hypocrisie."

Notre historien blâme la chambre d'avoir repoussé les propositions de lord Goderich au sujet de la liste civile, propositions qui accordaient presque tout ce que l'on avait demandé. Jamais, dit-il, la chambre ne commit une plus grande faute.

Plusieurs circonstances peuvent expliquer cette attitude de la majorité parlementaire. Le peuple était las de toutes les oscillations, de toutes les promesses du pouvoir; certaines concessions qu'il avait obtenues lui faisaient sentir sa force; une nouvelle génération d'hommes politiques plus remuants et plus ambitieux s'était formée; déjà elle accusait de lenteur et de timidité ceux qui avaient dirigé jusque-là le mouvement populaire. De plus, la Révolution de 1830 avait eu ici son écho; elle avait exalté les jeunes têtes, car, à toutes les époques, nous avons un peu senti et nous ressentons encore l'influence des événements qui se passent dans notre ancienne mère patrie; soit dans un sens, soit dans un autre, il se forme parmi nous des courants d'opinions qui n'ont aucune autre raison d'être.

Les députés des townships de l'Est avaient aussi changé de tactique et inclinaient vers la majorité; un d'eux, M. Peck, jeune avocat de grands talents, s'était prononcé dans ce sens; enfin le Haut-Canada s'agitait et les *réformistes* paraissaient supporter avec impatience le joug de leur oligarchie, qu'ils désignaient sous le nom de *Family Compact*. Toutes ces circonstances enhardissaient nos *intransigeants*. *

---

* Je me souviens encore de l'émotion produite par l'emprisonnement de MM. Tracey et Duvernay. Dans les discours qui furent prononcés dans la chambre, il fut question de la révolution de 1830 et des fameuses ordonnances contre la presse. Plusieurs jeunes gens portèrent des cocardes tricolores. A la suite d'une grande assemblée populaire, à Québec, une procession parcourut les rues, chantant

En vain ajouta-t-on huit Canadiens-Français au conseil législatif, en vain fit-on M. Philippe Panet d'abord, puis M. Mondelet, conseillers exécutifs, en les chargeant successivement de représenter le gouvernement dans l'assemblée dont ils étaient membres. La chambre, qui avait bien accueilli la nomination de M. Panet, déclara le siège de M. Mondelet vacant. En vain le procureur général Stuart et le juge Kerr furent-ils destitués par le gouvernement impérial; la discorde semblait s'accroître en proportion des efforts qui se faisaient pour calmer les esprits. Les Anglais de Montréal avaient fait agiter dans le Haut-Canada la question de l'annexion de l'île de Montréal à cette province, tandis que les électeurs de M. Christie demandaient l'annexion de la Gaspésie au Nouveau-Brunswick; ces menaces de démembrement irritèrent la chambre sans trop l'alarmer.

De son côté, elle avait voté une adresse au parlement impérial demandant de rendre le conseil législatif électif; et le conseil avait riposté par une contre-adresse dans laquelle il accusait la chambre " de jeter de l'inquiétude dans l'esprit des habitants d'origine anglaise, d'arrêter leurs progrès, d'interrompre le cours de l'émigration, de briser les liens qui attachaient la colonie à la métropole, d'amener un conflit avec le Haut-Canada, et de vouloir inonder le pays de sang, car le Haut-Canada ne laisserait pas s'établir une république française entre lui et l'Océan."

Lord Goderich administra une réprimande paternelle au conseil pour l'emploi de certaines expressions " qui paraissent attribuer aux sujets qui ne sont point d'origine

---

la Marseillaise et *la Parisienne;* on alla les chanter aussi sous les fenêtres de la prison et sous celles du juge en chef Sewell, président du conseil législatif, qui fut, dit-on, très effrayé par cette démonstration. Le juge en chef occupait la maison qui a été depuis l'hôtel du gouvernement, près de l'esplanade. Parmi les jeunes gens qui faisaient partie de cette procession se trouvaient sir Narcisse Belleau, qui ne se doutait guère qu'il serait installé, plus tard, dans cet édifice comme lieutenant-gouverneur, MM. Winter et Roy, dont il a été question plus haut, et MM. Gauthier et Bossé, qui tous les quatre ont été juges depuis.

britannique des desseins que ne comporte pas la fidélité qu'ils doivent au souverain. Sa Majesté, ajoutait la dépêche, aime à croire que tous ses sujets obéissent à sa loi de bon gré et avec plaisir. Elle étendra sa protection à toutes les classes indistinctement; et le conseil législatif peut être convaincu que Sa Majesté veillera à ce qu'elles jouissent des droits et des libertés constitutionnelles qu'elles possèdent par leur participation aux institutions britanniques."

M. Garneau a raison de dire que lord Goderich était très favorable aux Canadiens-Français, ce dont il a pu juger lui-même lorsqu'il était secrétaire de M. Viger à Londres, comme on l'a vu plus haut. Malheureusement, cet homme d'Etat dut quitter le pouvoir; il fut remplacé par M. Stanley, qui se montra aussi cassant, aussi arbitraire, aussi impérieux que son prédécesseur avait été sage, bienveillant et conciliant. Si des hommes comme M. Viger et lord Goderich étaient faits pour s'entendre, M. Stanley et M. Papineau étaient au contraire fatalement désignés pour une lutte à outrance.

La session qui s'ouvrit le 7 janvier 1834, et qui était la quatrième depuis l'arrivée de lord Aylmer, sera à jamais célèbre dans nos fastes parlementaires.

Ce fut pendant cette session que furent votées les *quatre-vingt-douze résolutions*. Rédigées par M. Morin sous la direction de M. Papineau, elles furent proposées par M. Elzéar Bedard,* fils du célèbre Pierre Bedard et frère de M. Isidore Bedard dont il a été plusieurs fois question dans ces pages.

C'était un long réquisitoire, une interminable kyrielle de tous les griefs imaginables; cette fois lord Aylmer n'eut pas à demander si c'était bien tout.

Si ce factum manquait de concision, il ne manquait ni

---

* M. Elzéar Bedard fut le premier maire de Québec depuis la conquête et M. Jacques Viger le premier maire de Montréal. Les deux villes venaient d'être dotées du régime municipal à l'époque dont il est question. Dans le conseil de guerre tenu pour la capitulation en 1759 paraît le nom d'un maire M. Daine. Il y avait longtemps, remarque M. Garneau, qu'il n'avait été question de ce fonctionnaire.

de hardiesse ni de véhémence; il fournissait de copieux aliments aux passions de la foule. Les *quatre-vingt-douze*, comme on les appelait, devinrent une sorte d'évangile populaire. On était pour, ou l'on était contre, mais on ne sortait pas de là. Et, de fait, il était difficile d'en sortir, car tout ou à peu près tout s'y trouvait.

La réponse de M. Stanley à la requête que la chambre avait transmise au sujet de l'introduction du principe électif dans la formation du conseil législatif, était hautaine et sarcastique. Dans les débats qui eurent lieu sur les *quatre-vingt-douze* résolutions, M. Papineau crut devoir répliquer par un langage peu mesuré à l'adresse du ministre des colonies. Ces débats furent l'occasion d'une première scission importante dans le parti national. MM. Neilson, Cuvillier, Duval et Quesnel votèrent avec la minorité. Ce dernier prononça un discours remarquable.

Le parti se sentait plus indépendant de M. Neilson par la fondation à Québec, en 1831, d'un nouveau journal français, auquel M. Etienne Parent, son rédacteur, avait donné le titre de celui qui avait été autrefois supprimé par Craig, *le Canadien*, avec cette épigraphe devenue depuis notre devise nationale, "NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS." *

La Minerve et *le Vindicator*, publiés à Montréal, ce dernier surtout, soutenaient avec une très grande violence les opinions de M. Papineau.

Dans le public, la scission fut plus grave encore que dans la chambre. Les classes les plus élevées de la société qui avaient fourni jusque-là un appoint considérable à l'opposition, virent avec terreur un mouvement qui prenait des allures révolutionnaires. L'éloge des Etats-Unis, le projet de former une convention nationale pour amender la constitution, le rejet de toutes les propositions de lord Goderich, les menaces que l'on faisait à l'Angleterre

---

* Voyez plus haut, de page XXVI à XXX, l'opinion exprimée par M. Garneau dans son Histoire, comparée à celle qu'il partageait lui-même dans le temps, d'après les écrits publiés dans la *Gazette de Québec* par *Un ami du statu quo*.

dans un temps où elle était à l'apogée de sa puissance et en paix avec le monde entier, tout cela naturellement donnait raison à M. Neilson.

Le clergé, déjà froissé par l'attitude de M. Papineau dans la question du fameux *bill des fabriques*, ne vit pas non plus d'un bon œil les tendances radicales de la majorité.

Les deux points que la chambre avait mis le plus en lumière dans son manifeste étaient la nécessité de rendre le conseil législatif électif, et celle de remédier à la distribution injuste et inégale du patronage de la couronne. Tandis que les Canadiens-Français étaient au nombre de 525,000 sur une population totale de 600,000, il n'y avait que quarante-sept fonctionnaires de cette origine sur un total de deux cent quatre; et encore occupaient-ils en général les charges les moins importantes et les moins rémunératives.

Lord Durham, dans son rapport, admit l'iniquité de cet état de choses, et il en fit la critique au point de vue des intérêts métropolitains. L'Angleterre, trouvait-il, aurait pu en suivant une politique toute différente se concilier une partie au moins de la classe instruite d'origine française.

Mais le moyen de le faire? Dès qu'un Canadien-Français acceptait une situation, il perdait de suite toute influence par la raison toute simple qu'il avait une place, mais point de pouvoir, comme le dit plus tard M. La Fontaine. Le remède était donc ailleurs. De même l'abolition du conseil législatif ou sa transformation en une seconde chambre élective auraient toujours laissé les choses au même état. Avec le conseil électif, il y aurait eu deux chambres impuissantes au lieu d'une en face d'un gouvernement hostile et irresponsable.

Faut-il faire un crime à nos hommes politiques de n'avoir point dirigé leurs efforts vers la concession de la responsabilité ministérielle? L'Angleterre ne songeait nullement à établir ce système dans ses colonies, et il n'est guère probable qu'elle eût voulu commencer par une province où ses nationaux étaient en minorité. Les colonies elles-mêmes rêvaient à peine un tel avenir.

Ce fut un trait de génie chez M. Pierre Bedard d'en avoir exprimé la pensée dès les premières années du régime constitutionnel, et lord Goderich fit preuve d'un esprit supérieur en laissant entrevoir dans une de ses dépêches au gouverneur de Terreneuve que l'exécutif devrait être représenté dans la chambre populaire. Il est vrai qu'il parlait en même temps de supprimer le conseil législatif.

Mais en supposant que cette question eût été agitée à cette époque,—et je ne prétends point dire qu'elle n'aurait pas dû l'être de préférence à celle d'une seconde chambre élective—en supposant que cela eût été fait, il est très probable que l'Angleterre se fût trouvée dans un dilemme semblable à celui qui la tint si longtemps indécise lorsqu'il s'agissait de nous accorder le gouvernement représentatif: créer des distinctions de caste, ce que lord Durham déclara plus tard être odieux, ou laisser ses nationaux soumis à l'ascendant d'une majorité que l'on croyait beaucoup plus hostile qu'elle ne l'était en réalité.

Le choix de M. Panet comme conseiller exécutif, représentant le gouvernement dans la chambre, était un acheminement vers la responsabilité ministérielle, et, quelque convenance qu'il y eût à placer sur le banc des juges cet homme intègre et distingué, sa nomination fut regrettable en ce que son successeur, M. Mondelet, ne possédait pas au même degré la confiance publique et que la chambre trop impatiente manqua par là l'occasion d'introduire graduellement le véritable gouvernement constitutionnel.

Quoi qu'il en soit, les auteurs des *quatre-vingt-douze* s'étaient acharnés à l'idée d'un conseil électif; ils repoussaient même toutes les propositions que l'on avait faites ou que l'on pourrait faire pour améliorer le personnel du conseil en faisant résigner les fonctionnaires publics, en nommant à leur place des hommes indépendants par leur fortune, et en donnant satisfaction à l'opinion publique dans le choix des nouveaux conseillers. On avait de plus le tort d'exiger cette réforme au nom des idées démocratiques et républicaines et de distinguer entre les deux tendances politiques, qui, disait-on, "se montrent sous différents noms dans les différents pays: sous les noms

de serviles, royalistes, torys, conservateurs et autres d'une part; sous ceux de libéraux, constitutionnels, républicains, whigs, réformateurs, radicaux et autres d'autre part, " et de se déclarer ouvertement pour ces derniers.

Autant les cinq ou six premières résolutions étaient bien inspirées en rappelant ce que les descendants des anciens colons avaient fait pour conserver le pays à la Grande-Bretagne, en faisant voir leur appréciation des bienfaits de la constitution britannique; autant la *trente-septième* et quelques autres étaient malheureuses en montrant des tendances révolutionnaires, un penchant vers la république voisine, et en froissant l'un des deux grands partis qui dirigeaient les affaires en Angleterre, parti qui, somme toute, s'était montré aussi bien disposé, quelquefois mieux disposé envers les colonies que ne l'étaient les whigs.

La session dans laquelle avaient été adoptées les *quatre-vingt-douze* fut, à tous autres égards, peu fructueuse. Les plus grands intérêts, celui de l'instruction publique entre autres, languissaient; la chambre adoptait des projets de loi que le conseil rejetait, et le gouverneur et la chambre se trouvaient acculés chacun de leur côté dans une impasse; le gouverneur ne voulait pas payer les dépenses du parlement tant que la chambre n'aurait point pourvu à la liste civile, et la chambre ne voulait voter de subsides qu'aux conditions qu'elle avait toujours exigées, celles d'un contrôle absolu sur les dépenses du gouvernement, y compris les traitements des fonctionnaires. Les dernières résolutions allaient à mettre lord Aylmer en accusation (*impeachment*). Celui-ci, voyant que la situation était sans autre issue, prorogea le parlement.

La plus grande effervescence régna dans le pays. Il y eut, d'un côté, l'agitation faite par les partisans de la majorité, d'un autre côté les assemblées de l'association constitutionnelle, à la tête de laquelle se trouvèrent, à Québec M. Neilson, à Montréal M. Walker. Cependant un peu d'apaisement eut lieu, parce que M. Roebuck, ainsi que M. Viger et M. Morin — qui était allés à Londres porter la requête basée sur les *quatre-vingt-douze* — écrivirent que M.

Spring Rice, successeur de M. Stanley, paraissait mieux disposé que son prédécesseur.

Sur ces entrefaites eurent lieu les élections générales : il y eut des scènes de violence à Montréal et à Sorel. Ceux qui avaient voté contre les *quatre-vingt-douze* restèrent sur le carreau, M. Neilson entre autres. Les cantons de l'Est soutenaient M. Papineau ; M. Mackenzie, son allié dans le Haut-Canada, paraissait aussi puissant que lui, et, en Angleterre, O'Connell, Hume, Roebuck et plusieurs autres prenaient la défense de notre chambre d'assemblée. Tout concourait à la pousser dans la voie où elle était entrée.

La première session fut, cependant, l'occasion d'un nouveau schisme. Un bon nombre des députés de la région de Québec trouvaient que l'on donnait prise à la faction oligarchique, et qu'en se refusant à toute espèce de compromis, en suspendant entièrement le cours des affaires, on agissait imprudemment. M. Bedard, le père des *quatre-vingt-douze* résolutions, parut être le chef de ces nouveaux dissidents, que M. Papineau accabla de toutes les foudres de son éloquence.

Un ministère tory, dans l'intervalle, avait remplacé le ministère whig ; lord Aberdeen avait succédé à M. Spring Rice. Une dépêche absurde du nouveau ministre vint donner raison à M. Papineau. Lord Aberdeen offrait, pour le désaveu de la loi sur l'instruction publique, des motifs tirés du fanatisme le plus étroit. La chambre s'obstinait toujours à refuser les subsides, et lord Aylmer à refuser les deniers nécessaires aux dépenses du parlement. Nouvelle prorogation et continuation de l'imbroglio politique !

Lord Glenelg, qui bientôt remplaça lord Aberdeen, ne vit pour sortir de cette impasse d'autre moyen que de rappeler lord Aylmer et de nommer une commission dont le nouveau gouverneur général devait être le président. Des débats très animés sur nos affaires avaient eu lieu à plusieurs reprises dans la chambre des communes et dans la chambre des lords, et, dans un de ces débats, M. Spring Rice avait blâmé assez justement M. Hume d'entretenir de fausses espérances et de dangereuses illusions chez nos patriotes. " Il ne convient point, dit-il, à un homme qui

parle sans danger dans l'enceinte des communes, de donner des conseils qui peuvent causer tant de mal à l'Angleterre et au Canada. Si l'on a recours aux armes, j'espère que les lois puniront tous ceux qui auront pris part à la conspiration."

Lord Gosford, gouverneur général et premier commissaire, sir Charles Grey et sir George Gipps, les deux autres membres de la commission chargée de s'enquérir des griefs et de l'état des choses dans la province du Bas-Canada, arrivèrent à Québec le 23 août 1835.

Lord Aylmer ne partit qu'un mois après. Il devait s'estimer d'autant plus malheureux dans son administration, qu'il ne paraissait avoir contenté ni l'un ni l'autre des partis qui se divisaient la province, et que, tandis qu'on approuvait sa conduite en Angleterre, on lui retirait son gouvernement au moment où la chambre d'assemblée le mettait en accusation. Dans les derniers temps il s'était rallié aux idées de Ryland et s'était occupé assez sérieusement des moyens de noyer la population française dans les flots de l'émigration britannique. Lord Gosford, qui ne fut pas plus heureux que lui, se montra plus magnanime et fit preuve d'une intelligence bien supérieure en défendant plus tard les droits des Canadiens-Français dans la chambre des lords. *

---

* Le mauvais génie qui avait renversé tous les projets de conciliation de lord Aylmer ne fit pas les choses à moitié. Un incendie détruisit, le 23 janvier 1834, le château Saint-Louis ; Aylmer fut le dernier occupant de cette antique et célèbre résidence vice-royale.

Ce gouverneur, comme lord Dalhousie, s'occupa de la mémoire de Wolfe et de Montcalm. Il fit ériger une colonne tronquée, sur les *Plaines d'Abraham*, à l'endroit où périt le premier de ces héros, et il y fit mettre cette simple et belle inscription :

HERE DIED

WOLFE

VICTORIOUS

Il fit aussi placer dans l'église des Ursulines une plaque de marbre avec cette autre inscription :

J'ai signalé plus haut le moment précis où notre auteur entrait dans ce qui était pour lui l'histoire contemporaine; à mesure que l'on s'avance à travers les événements jugés autrefois par lui au jour le jour et d'un œil moins impartial, on a la conscience d'un certain embarras qu'il éprouve et qu'il nous fait partager.

Il est bien évident, aujourd'hui par exemple, que lord Gosford avait les meilleures intentions; il est même très possible qu'il eût pu parvenir à faire modifier les instructions données à la commission. Elles ne lui laissaient pas assez de latitude, et, sur les points les plus importants, heurtaient de front les prétentions auxquelles la chambre tenait le plus. Dès que ces instructions furent connues, on trouva, entre la conduite de lord Gosford et les vues du gouvernement anglais, une contradiction qui pouvait faire croire à un double jeu, voire à une grande duplicité.

M. Garneau, qui ne peut s'empêcher de regretter l'insuccès des tentatives de lord Gosford et ne saurait blâmer en principe ceux qui étaient disposés à s'entendre avec lui, s'en prend cependant aux auteurs du second schisme, à ceux à qui l'on donna le nom de *petite famille.* Selon lui, l'esprit de coterie et le peu de désintéressement qu'ils montrèrent, en leur ôtant tout prestige, empêchèrent leurs idées de triompher. A ce point de vue, l'acceptation d'une charge de juge par M. Bedard, lui paraît surtout regrettable. *

Dès son arrivée, lord Gosford, homme charmant et plein de bonhomie, qui, dans toute sa tenue, rappelait plutôt,

---

HONNEUR

A

MONTCALM!

LE DESTIN EN LUI DÉROBANT

LA VICTOIRE

L'A RÉCOMPENSÉ PAR

UNE MORT GLORIEUSE.

* Ces réflexions sont bien plus sévères dans la première édition; elles ont été modifiées dans les éditions suivantes.

sauf la différence d'âge, sir Francis Burton, qu'aucun autre de ses prédécesseurs, lord Gosford se montra rempli de prévenances pour les Canadiens-Français. Il avait une pointe de gaieté irlandaise, qui s'accommodait bien de la gaieté canadienne. À cette occasion, M. Garneau soulève un peu le rideau de la grande histoire qui recouvre la simple chronique, chose qu'il fait peut-être trop rarement.*

Lord Gosford s'adressa naturellement à ceux qui avaient déjà montré quelques dispositions conciliantes, à M. Bedard, à M. Caron, au parti de Québec en un mot. Cela ne manqua point d'élargir la brèche qui existait déjà entre les deux districts. Il y eut aux Trois-Rivières une réunion des membres de l'opposition, ce que l'on appellerait aujourd'hui un *caucus*. Les députés de la région de Québec y brillèrent par leur absence. A Montréal, on les soupçonna d'être acquis au pouvoir.

Les chambres s'ouvrirent le 27 octobre. Lord Gosford, par une attention délicate, répondit d'abord en français, puis en anglais à l'adresse de l'assemblée. Il n'en fallait pas plus pour exciter la fureur des francophobes de Montréal.

De plus, le gouverneur mit une certaine bonne grâce à accorder à la chambre l'argent qu'elle demandait pour ses propres dépenses, et comme elle avait déclaré vouloir payer sur cette somme la rémunération de ses agents à

---

* M. Garneau mentionne une fête de la Sainte-Catherine (25 novembre) et parle des attentions que le nouveau gouverneur eut pour les dames canadiennes. Cela peut sembler puéril, mais il faut se reporter à l'époque et songer à la distance qui séparait l'oligarchie anglaise et une partie de la vieille noblesse française des classes professionnelles, de la bourgeoisie, qui, plus instruites, plus indépendantes, supportaient avec impatience les dédains de la caste officielle. Les bals jouèrent alors un certain rôle. On lit dans une correspondance de *la Minerve*, citée par Bibaud, dans son troisième volume : "Nos bureaucrates sont bien mécontents de lord Gosford. Il paraît qu'il n'est resté que trois quarts d'heure au bal donné au seigneur de Balrath (lord Aylmer)." Cette gaieté à l'approche des lugubres événements de 1837, fait penser *aux violons* qui, selon M. de Bonnechose, préludèrent au terrible drame de 1759.

Londres et les frais faits par des comités de correspondance organisés à sa demande en diverses parties du pays, choses en effet peu régulières, le mécontentement des *bureaucrates* ne connut plus de bornes.

Voilà donc un changement à vue: l'association constitutionnelle prend feu, et, tandis que les *rebelles*, ceux de Québec du moins, deviennent des *loyaux*, les *loyaux* de Montréal deviennent des *rebelles*. Ils déclarent la patrie en danger, et, malgré lord Gosford, forment un corps de carabiniers. Le gouverneur est obligé de recourir à une proclamation pour dissoudre cette organisation illégale. Les gens qui sont plus royalistes que le roi font quelquefois de terribles révolutionnaires, ce qui fut mieux prouvé plus tard sous lord Elgin. Cette fausse situation ne dura pas longtemps.

Dans la première des trois dernières et fatales sessions du parlement, la chambre se divisait en plusieurs groupes distincts: la majorité, toujours dirigée par le même chef; la petite bande des vieux tories, que l'on avait autrefois spirituellement appelée *l'opposition loyale de Sa Majesté;* enfin la nouvelle minorité, prise surtout dans la députation de la région de Québec. Les schismatiques de 1834 avaient presque tous disparu aux élections, les uns, comme M. Quesnel, n'ayant pas voulu braver l'ostracisme, les autres ayant succombé dans la lutte. Les nouveaux dissidents, qui avaient contribué à la défaite des anciens, se trouvaient maintenant à leur place, exposés aux mêmes censures.

Autour de M. Papineau se groupaient: M. Morin, plus remarquable encore comme écrivain que comme orateur; M. La Fontaine, alors très intransigeant et poursuivant de ses sarcasmes les membres de la nouvelle minorité; M. Rodier, orateur élégant, ayant dans toute sa personne quelque chose de chevaleresque; M. Girouard, homme d'une science profonde, mais qui prenait rarement la parole; le docteur O'Callaghan, plein de verve irlandaise et d'audace révolutionnaire dans la chambre comme dans son journal; le docteur Côte, coryphée des plus violents, qui apostasia plus tard par rancune contre le clergé; enfin M. Ovide Perrault, jeune homme de grande espérance, qui paya

bravement de sa personne et fut tué à Saint-Denis.* A ces Canadiens d'origine française et à d'autres d'une valeur incontestable, comme MM. Berthelot, Cherrier, Meilleur, L.-M. Viger, se joignaient un certain nombre d'Anglais, à la tête desquels figuraient les frères Nelson (Robert et Wolfred), qui jouèrent un si grand rôle dans les insurrections, MM. Leslie, DeWitt, W. Scott et plusieurs représentants des townships. Dans le vote le plus important sur les subsides, les noms anglais furent divisés également.

Le groupe des nouveaux dissidents était dirigé par M. Bedard, qui fut bientôt nommé juge, MM. Vanfelson, Caron, Huot et Sabrevois de Bleury.

A la tête de la petite bande des tories se trouvait, depuis la disparition de M. Andrew Stuart, M. Gugy, orateur élégant, parlant facilement les deux langues, mais d'une excentricité qui ne pouvait convenir à un chef de parti. Lorsque Andrew Stuart revint en chambre par suite de la résignation de M. Caron, il y eut rivalité entre ces deux hommes ; l'un était bien supérieur à l'autre, mais ni l'un ni l'autre ne possédaient les qualités requises pour la direction d'un parti, et, de fait, ils ne commandaient qu'à une bien petite phalange. A côté d'eux se faisait remarquer par son bon sens et sa modération M. Clapham, qui prenait assez souvent la parole.

Les deux groupes formaient une minorité sans cohésion et bien faible pour résister à l'élan de la majorité et à l'éloquence de M. Papineau, qui grondait toujours comme un tonnerre et éclatait tout à coup sur quelqu'un de ceux qui osaient lui tenir tête.

Lord Gosford avait demandé d'un ton presque suppliant le vote des subsides, tant pour l'arriéré que pour l'année courante. M. Morin proposa d'accorder les subsides de six mois, tout en déclarant que la chambre ne le faisait que pour donner au gouvernement le temps de réfléchir, et qu'elle ne voterait pas d'autres sommes tant que toutes ses demandes, y compris celle d'un conseil législatif électif, n'auraient pas été accordées.

---

* M. Bourdages, le doyen des patriotes, était mort en 1833.

Alors, M. Vanfelson fit en amendement une proposition conforme à la demande du gouverneur. Dans un français peu académique, mais avec beaucoup de tact et d'habileté, il exposa longuement et courageusement la situation nouvelle que la nomination d'une commission royale et les promesses de lord Gosford faisaient à la chambre. M. Caron, qui appuya sa proposition, fut aussitôt de la part de M. Papineau l'objet d'une verte réprimande.

La proposition de M. Vanfelson ayant été rejetée par un vote de quarante contre vingt-sept, il devint évident que la chambre se refusait à tout compromis.

Les patriotes de Québec s'assemblèrent, censurèrent leurs représentants et firent une ovation à M. Papineau. M. Caron remit son mandat.*

La session fut peu fructueuse; le conseil rejeta plusieurs des mesures adoptées par l'assemblée, y compris le *bill des subsides*, parce qu'il n'était point conforme à la demande faite par le gouvernement, et lord Gosford, en prorogeant les chambres, dut exprimer le regret d'avoir échoué dans ses tentatives de conciliation, ajoutant qu'il ne se hasarderait pas à prédire les conséquences qui devaient en résulter.

L'insuccès de lord Gosford était venu surtout de la publication que le gouverneur du Haut-Canada avait faite d'une partie des instructions données à la commission. Lord Glenelg crut qu'avec la connaissance des instructions complètes et avec les explications que le gouverneur pourrait donner, l'on en viendrait peut-être à un arrangement.

Lord Gosford convoqua donc le parlement de nouveau pour le 22 septembre 1836; cette session n'eut pas de meilleurs résultats que celle qui s'était terminée le 21 mars.

Les conséquences furent, d'un côté, les fameuses résolutions de lord John Russell, qui disposaient des deniers de la province sans l'autorisation de sa législature, et, d'un autre côté, une agitation comme il ne s'en était encore jamais vu.

* M. Caron fut nommé peu de temps après conseiller législatif; il a fait partie de plusieurs administrations sous le régime de *l'Union*, a été juge de la cour d'appel et est mort lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

On décida de tarir les sources du revenu des douanes en ne se servant que d'objets de manufacture canadienne, et en faisant la contrebande sur une large échelle. M. Papineau visita plusieurs comtés de la région de Montréal, et vint aussi dans le district de Québec.

Ici la tâche de l'historien, de difficile qu'elle était, devient pénible, navrante même.

Il décrit d'abord avec une douleur évidente l'isolement dans lequel se trouvaient nos patriotes, car leurs espérances dans l'appui des autres colonies s'évanouissaient l'une après l'autre.

" A cette époque, dit-il, leur perspective était la plus triste qu'on puisse imaginer. Eux qui s'étaient bercés un instant de l'espoir d'avoir de nombreux alliés, ils venaient de les perdre presque tous à la fois. Sir Francis Bond Head était sorti triomphant de la lutte à Toronto. Il avait dissous la dernière chambre, et était parvenu, à force d'adresse et d'intrigues, à faire élire une majorité de tories dans la nouvelle. Sûr d'elle maintenant, il avait aussitôt convoqué la législature, et l'assemblée avait biffé des procès-verbaux de la dernière session les résolutions du Bas-Canada que M. Papineau avait envoyées à son président. En même temps, Head lui avait communiqué les dépêches du bureau colonial qui approuvaient sa conduite. La politique de Downing-Street était de briser la dangereuse alliance qui avait paru s'établir entre le Haut et le Bas-Canada, et de menacer le Bas-Canada, où le danger était plus grand ; elle avait donc bien réussi. Le Nouveau-Brunswick avait aussi accepté les propositions de l'Angleterre, et la Nouvelle-Ecosse, qui avait d'abord été plus ferme, venait de révoquer certaines résolutions qu'elle avait adoptées contre l'administration coloniale. De sorte que la commission, qui achevait ses travaux, était autorisée par toutes ces défections à conseiller aux ministres de traiter sans ménagement la seule chambre qui fût restée inébranlable."

M. Mackenzie, dans sa lutte contre sir Francis Bond Head, avait réclamé avec énergie la responsabilité ministérielle. Il faut voir avec quel étonnement le gouverneur

accueillit cette proposition. Dans sa réponse à une adresse qui lui fut présentée, il s'exprime comme suit :

" Le colonel Simcoe, dit-il, en déclarant que la constitution dont il était porteur était la vraie traduction de la constitution britannique, n'a pu par là en changer l'essence. Le colonel Simcoe, qui sans doute était autorisé à définir la nature de cette constitution, n'a pas créé le *ministère dont vous parlez:* et jamais il n'exista de ministère dans la colonie, si ce n'est le gouverneur lui-même, qui est le ministre responsable de la couronne." *

Cependant, tandis que les choses prenaient dans la province du Bas-Canada ce sinistre aspect, Guillaume IV disparaissait, et la fille de ce prince Edouard qui avait été présent à l'inauguration de notre constitution, montait sur le trône à l'âge de dix-huit ans.

Lord John Russell qui, soit dit à sa louange, n'avait proposé qu'avec répugnance ses fameuses résolutions, crut que la circonstance était favorable à un arrangement, ou du moins qu'elle lui offrait un honnête prétexte pour faire une dernière tentative de conciliation.

Voici comment il s'exprima dans la chambre des communes :

" Quant aux résolutions qui ont rapport au Canada, bien qu'elles aient été approuvées par une forte majorité dans cette chambre et qu'elles aient passé unanimement dans la chambre des lords, il me répugne cependant, au commencement d'un nouveau règne (applaudissements), de proposer même une seule mesure qui ait un caractère sévère et coercitif (*harsh and coercitive*), malgré la nécessité qui paraît s'imposer (applaudissements). Il faudra probablement passer quelque jour un bill basé sur ces résolutions ; mais il n'est pas absolument nécessaire de le faire dès cette session (applaudissements). J'espère que la chambre d'as-

---

* Voir Bibaud, 3e volume, p. 345. Voir aussi dans le 4e volume de Christie, p. 329, les singulières observations de lord Glenelg au sujet de la demande faite par la chambre d'assemblée du Bas-Canada d'un gouvernement populaire. Le ministre croit ou feint de croire que l'on avait déjà sous ce rapport tout ce que l'on pouvait désirer.

semblée du Bas-Canada, en réfléchissant sur la portée des résolutions passées par les deux chambres du parlement, verra que ses demandes sont incompatibles avec les rapports qui doivent exister entre la colonie et la mère patrie. En même temps, je désire qu'il soit bien compris qu'il n'est fait aucune concession dans le sens des changements organiques que l'on demande, et j'espère que la chambre du Bas-Canada sera animée d'autres sentiments à sa prochaine réunion." * C'était donc un simple ajournement, une trêve : on ne voulait faire aucune réforme organique.

Il est assez piquant de songer que ce fut lord John Russell, qui après l'insurrection et l'union des Canadas, fit lui-même le plus grand changement constitutionnel et apporta le véritable remède aux maux dont s'étaient plaintes les deux provinces lorsqu'elles étaient séparées, en commençant l'établissement du système de responsabilité ministérielle. † Mais il est vrai qu'alors on n'avait plus à craindre l'ascendant de la population catholique et d'origine française.

Lord Gosford, qui, de son côté, ne demandait pas mieux que de rétablir l'harmonie,—hélas ! on en était loin, et plus qu'un autre il devait le sentir,—lord Gosford s'empressa de convoquer le parlement pour le 18 août.

Les représentants y vinrent en grand nombre ; ceux de Montréal, vêtus, en tout ou en partie, d'*étoffe du pays*, afin de donner une preuve évidente de la sincérité de leurs déclarations à ce sujet.

A la session précédente, la chambre avait adopté, par 58 voix contre 6, une adresse dans laquelle elle réitérait la mention des nombreux griefs dont elle s'était déjà plainte, particulièrement du monopole octroyé à la compagnie des terres, de la constitution vicieuse du conseil législatif,

---

* Christie, 4e volume, p. 372.

† Voyez la dépêche de lord John Russell du 16 octobre 1839, citée en partie par M. Turcotte dans son ouvrage *le Canada sous l'Union*, vol. 1, p. 30. Voir aussi une autre dépêche citée par Christie, en date du 8 du même mois, où ce ministre combat le système de la responsabilité exécutive. On hésitait, mais on finit par céder.

refusait de reconnaître la commission royale que présidait lord Gosford, tout en lui adressant à lui-même personnellement les plus grands éloges, et déclarait qu'elle ajournerait ses délibérations jusqu'à ce qu'elle eût obtenu justice. Plusieurs de ceux qui avaient voté contre M. Papineau sur la question des subsides, avaient voté en faveur de cette adresse ou s'étaient abstenus. En répondant, lord Gosford avait dit :

"La décision que vous avez prise de ne jamais reprendre vos fonctions sous la présente constitution, prive virtuellement le pays d'une législature locale, et le met dans une situation des plus embarrassantes jusqu'à ce que l'autorité suprême de l'Empire y ait pourvu."

Bien que la crise se fût envenimée à ce point que lord Gosford s'était cru obligé, au moment de la réunion des chambres, de destituer M. Papineau comme major de milice, la circonstance était tellement critique, l'appel que faisait le gouverneur à la conciliation était tellement pressant, qu'il se fit une nouvelle réaction et qu'après de longs débats, portant sur deux séries de résolutions proposées, l'une par M. Taschereau, l'autre par M. Morin, cette dernière qui repoussait tout compromis, ne fut adoptée que par une assez faible majorité : 46 contre 31.

Toutefois le sort en était jeté. Lord Gosford prorogea encore le parlement, après avoir déclaré à la chambre que sa décision était "l'anéantissement virtuel de la constitution."

L'agitation devint plus intense que jamais et conduisit à ce que l'on a appelé la rébellion du Bas-Canada.

M. Garneau raconte brièvement, mais non sans émotion, les débuts de la première insurrection : les grandes assemblées politiques qui avaient un caractère si menaçant, surtout celle des six comtés à Saint-Charles ; la grande démonstration en sens contraire qui eut lieu à Québec et à laquelle beaucoup de notables d'origine française prirent part ; le mandement de Mgr Lartigue, dont les lugubres avertissements retentissent à travers tous ces événements comme un glas funèbre ; la bagarre entre le *Doric Club* et les *Fils de la liberté* à Montréal, laquelle servit de prétexte

aux mandats d'amener, qui eux-mêmes furent la cause des conflits; l'affaire de Longueuil, où une petite bande de Canadiens enlevèrent à une escorte de cavalerie ses prisonniers; l'affaire de Saint-Denis, où les troupes anglaises, sous la conduite du général Gore, reçurent un échec si humiliant.

Mais déjà la fortune abandonne les patriotes et leur fait payer cher leurs trompeuses victoires. Le colonel Wetherall s'empare de Saint-Charles et y disperse les insurgés, le général Colborne lui-même marche avec des forces imposantes contre les rebelles du Nord; il prend Saint-Eustache, malgré l'héroïque résistance du Dr Chénier et d'une poignée de braves, qui paient de leur vie leur incroyable obstination; une autre troupe d'insurgés, parmi lesquels se trouvaient des citoyens américains, est défaite à Moore's-Corner, près de la frontière; puis viennent la destruction de Saint-Benoît et celle de Saint-Denis, vengeances cruelles et lâches que l'histoire ne saurait jamais assez flétrir.

Cette petite guerre ne manque pas de ressemblance avec les soulèvements de la Vendée: * bandes de paysans rôdant la nuit plus ou moins armés; combats entre des troupes régulières, des volontaires bien équipés et conduits par la haine et la vengeance, d'un côté. et, de l'autre, des gens sans aucune discipline, réunis au son du tocsin; maisons et églises servant de forteresses; fusillades au coin des bois ou derrière les clôtures des champs; obstination poussée quelquefois jusqu'à l'héroïsme, confiance aveugle dans le succès d'une lutte dont le dénouement était fatalement prévu; des femmes et des enfants chassés brutalement de leurs demeures, errant dans les champs et les bois; tout cela forme un tableau saisissant que les lueurs de nombreux incendies éclairent lugubrement.

Ajoutez-y de navrants épisodes, comme la mort du lieutenant Weir, jeune officier anglais arrêté comme espion

* Le mot de Chénier à Saint-Eustache eût été digne de Cathelineau. " Beaucoup n'avaient pas d'armes, dit M. Garneau, ils s'en plaignirent à Chénier, qui leur répondit froidement: " Soyez tranquilles, il y en aura de tués parmi nous, vous prendrez leurs fusils."

et massacré par les insurgés, au moment où il cherchait à s'échapper; l'exécution sommaire de Chartrand par d'autres insurgés; le suicide de Girod, aventurier suisse de naissance, qui n'eut pas le courage de combattre et eut celui de se tuer; et vous aurez une idée des émotions que durent éprouver les contemporains de ces événements.

A la suite de ces désastres la situation générale fut désolante pour les Canadiens-Français : tous les chefs morts, emprisonnés ou réfugiés à l'étranger; la loi martiale proclamée, puis la constitution suspendue, un conseil spécial établi; tel fut le bilan d'une insurrection qui n'avait duré que quelques mois et ne s'était étendue que sur une petite partie du pays.

Le conseil rendit bientôt une ordonnance qui suspendait ou prétendait suspendre la loi de l'*habeas corpus*, ce palladium des libertés anglaises; les prisons se remplirent de patriotes plus ou moins compromis, et dont quelques-uns ne l'étaient réellement que par leur patriotisme même. A côté du Dr Wolfred Nelson et de M. Bouchette, qui avaient bravement combattu l'un à Saint-Denis, l'autre à Moore's-Corner, se trouvaient des hommes qui avaient fait tout en leur pouvoir pour pacifier les esprits. La vengeance se mêle toujours à la répression des désordres publics, et la peur, aussi mauvaise conseillère que la vengeance, fournit son contingent aux listes de proscriptions que l'on dresse dans les guerres civiles.

Lord Gosford partit de Québec le 20 février 1838. Immédiatement après l'affaire de Saint-Denis, MM. La Fontaine et Leslie étaient allés le prier de convoquer les chambres; craignant que cette tentative n'eût le sort de toutes les autres, le gouverneur n'en fit rien. Déjà le 14 novembre, il avait écrit à lord Glenelg pour lui demander son rappel; il lui disait, entre autres choses, que si le gouvernement se décidait à des mesures de rigueur, le ministre préférerait peut-être en confier l'exécution à quelqu'un qui n'aurait pas été identifié avec une politique douce et conciliante.*

---

* " It naturally occurs to me that if it should be determined to take a strong course of proceedings, you might feel desirous to intrust the

M. La Fontaine, qui partit pour l'Europe avant lord Gosford et se rendit tout droit à Londres — ce qui fut bien jugé quoiqu'en apparence très audacieux—put entendre les débats qui eurent lieu dans la chambre des lords sur le bill suspendant la constitution. Le discours de lord Brougham fut remarquable par sa hardiesse: " On blâme avec véhémence les Canadiens; mais quel est le pays, le peuple qui leur a donné l'exemple de l'insurrection ? Vous vous récriez contre leur rébellion, quoique vous ayez pris leur argent sans leur agrément et anéanti les droits que vous vous faisiez un mérite de leur avoir accordés......

---

execution of your plans to hands not pledged as mine are, to a mild and conciliatory line of policy." (Christie, vol. 5, p. 30).

Lord Gosford visita Boston, Philadelphie et Washington avant de s'embarquer. Il m'était resté dans l'esprit, d'après mes conversations avec M. Papineau, que celui-ci avait rencontré ou failli rencontrer lord Gosford aux Etats-Unis. Mes réminiscences, un peu vagues, se trouvent fixées par une lettre que je reçois d'un membre de sa famille. " M. Papineau, y est-il dit, resta quelques semaines à Albany chez un ami dévoué, l'honorable James Porter; à Philadelphie chez un ami de collège, le Dr Nancrède, d'origine française; il visita Washington, etc. Pour la généralité des personnes qu'il rencontrait, il était M. Lewis, voyageur étranger. A Philadelphie, il allait souvent à la fameuse bibliothèque fondée par Franklin. Le bibliothécaire, homme distingué, qui était dans le secret, lui dit un jour: " Ah ! M. Papineau, si vous étiez entré il y a cinq minutes, vous vous seriez trouvé face à face avec lord Gosford qui sort d'ici. Je l'ai fait parler un peu du Canada et de vous. Il m'a dit que, s'il avait suivi vos conseils, il n'y aurait pas eu de rébellion."

Ces paroles paraissent être confirmées par une lettre écrite plus tard à un ami, probablement à M. Daly, et dont une copie s'est trouvée dans les papiers de l'hon. D.-B. Papineau.— Lord Gosford y dit entre autres choses: " I am very glad that Mr. Papineau has returned to Canada and enjoys such good health. I do not think there was much, if any, difference as to our *general views* as regards Canada. He dwelt on some points which I had not the power to grant; though in some instances, I would gladly have done so. I call to mind with much satisfaction the conversations I have had with Mr. Papineau, in which I heard sentiments and opinions from him which reflected the highest credit on his heart and head. If you should see him, please present to him my best compliments and kind remembrance, if you think they will be acceptable to him."

Vous dites: Toute la dispute vient de ce que nous avons pris vingt mille livres sans le consentement de leurs représentants! Vingt mille livres sans leur consentement! Eh bien, ce fut pour vingt shillings qu'Hampden résista, et il acquit par sa résistance un nom immortel, pour lequel les Plantagenets et les Guelfes auraient donné tout le sang qui coulait dans leurs veines!"

En même temps que l'on passait le bill, on annonçait la nomination d'un gouverneur général, haut commissaire, qui ne devait être autre que le comte de Durham, gendre de lord Grey, homme ambitieux et arrogant, qui ne manquait pas de talents, mais qui en toute circonstance s'imposait à son beau-père et à son parti et que ses ennemis plutôt que ses amis aimaient à voir chargé d'une mission aussi difficile, espérant bien qu'il y échouerait, comme cela ne manqua point d'arriver.

M. Garneau ne fait que mentionner, en passant, l'insurrection haut-canadienne, qui cependant eût mérité plus de détails. Bien qu'elle ait été supprimée promptement par sir Francis Bond Head à l'aide des Haut-Canadiens seulement, elle fait voir que

Iliacos intrà muros peccatur et extrà.*

Il y eut des exécutions dans le Haut-Canada, tandis qu'à la suite de la première insurrection on n'osa point faire de procès politiques dans le Bas-Canada. Lord Durham se trouva donc, à son arrivée, en face d'une situation très difficile. Le pays étant pacifié, du moins en apparence, il ne pouvait proclamer la loi martiale. Des procès, dans le cours ordinaire des choses, se seraient peut-être terminés par des acquittements. S'il en eût été autrement, il aurait eu à inaugurer son règne par des exécutions. D'un autre côté, une amnistie générale et sans exception eût fait jeter les hauts cris à la population d'origine britannique.

Il eut bientôt pris son parti. Il obtint d'un certain nombre de prisonniers parmi les plus compromis une

---

* Voir la *Vie de W.-L. Mackenzie*, par son gendre, M. Lindsay. 2 volumes in-8.

déclaration par laquelle, tout en protestant des motifs patriotiques qui les avaient animés, ils admettaient avoir pris les armes, et afin d'éviter un procès et d'obtenir l'amnistie pour les autres accusés, ils se mettaient à la disposition du gouverneur général. Là-dessus, le nouveau conseil spécial nommé par lord Durham et composé de militaires et de fonctionnaires presque tous étrangers au pays, passa une ordonnance et le gouverneur publia une proclamation d'amnistie, de laquelle étaient exclus MM. Wolfred Nelson, Bouchette et les six autres signataires de cette déclaration, qui devaient être déportés aux Bermudes, MM. Papineau, Cartier, O'Callaghan, Duvernay et quinze autres réfugiés aux Etats-Unis, et de plus les prisonniers accusés du meurtre de Weir ou de celui de Chartrand.

Dans la colonie, on parut approuver cette ordonnance, qui était illégale à plusieurs égards. L'on tenait compte des motifs d'humanité et de haute politique qui l'avaient inspirée. Il n'en fut pas de même en Angleterre. Lord Brougham attaqua la mesure dans la chambre des lords, et les ministres consentirent à un *bill d'indemnité*, ce qui était une censure évidente de la conduite du lord haut commissaire. Celui-ci donna sa démission et partit pour Londres.

Notre historien fait un portrait peu flatté de ce personnage; il peint son luxe, son orgueil et la pompe dont il s'était entouré, et fait ressortir le contraste entre l'éclat de sa position vice-royale et quasi omnipotente et le rude échec qu'il reçut par le désaveu de son ordonnance, au moment même où, comme Napoléon I[er] tenant une cour de rois, il était entouré à Québec des gouverneurs et des délégués des autres provinces qu'il avait appelés auprès de lui pour discuter ses projets d'union fédérale.

M. Garneau épargne encore moins les gens de la suite de lord Durham. Il nous représente ses attachés comme jouant le rôle le plus odieux auprès de nos hommes publics, dont ils avaient essayé de surprendre la bonne foi. Quelques-uns de ses satellites étaient, en effet, des hommes tarés dont le choix fut vivement blâmé dans le parlement anglais et fut à peine défendu par les ministres.

Dans une longue proclamation, dans des harangues en réponse aux nombreuses adresses qui lui furent présentées à son départ, lord Durham laissa voir toute l'amertume de son désappointement; dans son rapport, étrange document dont les conclusions sont loin de découler des prémisses, il recommanda une union fédérale de toutes les provinces, à défaut de quoi une union législative du Haut et du Bas-Canada, avec l'objet avoué de faire disparaître la nationalité franco-canadienne. Il admet cependant toutes les injustices qui nous ont été faites, il donne en somme gain de cause aux prétentions de M. Papineau et laisse voir clairement que les législatures coloniales ont droit à la plénitude du gouvernement constitutionnel. Seulement, pour cela il faut qu'elles soient britanniques de fait comme de nom. Pourquoi s'obstiner à rester Français, et encore des Français du dix-septième siècle, hostiles à tout le progrès moderne!

M. Garneau paraît croire à une vaste conspiration contre notre autonomie. Les ministres en Angleterre, la population anglaise du Bas-Canada, le lord haut commissaire, tous s'entendaient. La mission de lord Durham consistait à nous immoler, et à nous faire consentir nous-mêmes au sacrifice en captant d'abord notre bon vouloir. C'était un procédé semblable à celui dont on s'était servi à l'égard du Dr Nelson et des autres exilés. Si tel était le cas, lord Durham dut être en effet bien désappointé: nos hommes publics et la presse française se tinrent sur la réserve; et c'est précisément à ce désappointement que l'historien attribue les paroles amères que le noble lord décoche à notre adresse comme de véritables traits de Parthe.

Du reste, lord Durham avait pris sa tâche au sérieux; il avait organisé des commissions sur l'instruction publique, sur les terres de la couronne, etc. Son rapport est à bien des égards un document remarquable. Mais ce n'étaient point les enquêtes et les rapports qui manquaient. La commission qu'avait présidée lord Gosford avait aussi fait un rapport à mettre à la suite de tous ceux dont le Canada avait été le sujet depuis la conquête. Sir Charles Grey était tory, sir George Gibbs, whig et même un peu radical;

ils ne s'accordèrent pas très bien, et lord Gosford ne s'accordait ni avec l'un, ni avec l'autre. Il en vint sur quelques points à des conclusions différentes de celles posées par ses collègues.

Pour en revenir à lord Durham, quelque tort qu'il ait pu avoir, on ne peut s'empêcher d'éprouver un serrement de cœur en voyant une carrière qui promettait d'être si brillante se briser si misérablement. Jeune encore, mais avec une santé déjà altérée, il ne put supporter l'épreuve qu'il eut à subir et mourut peu d'années après son retour en Angleterre.

A peine avait-il quitté la province qu'une nouvelle insurrection, qui avait plutôt le caractère d'une invasion, éclata dans les comtés au nord du Saint-Laurent, dans la région de Montréal. Les patriotes réfugiés aux Etats-Unis s'y étaient fait des partisans et tous ensemble s'étaient monté la tête au point de croire qu'ils allaient établir une république canadienne, qui n'aurait point tardé à se faire absorber par sa puissante voisine. La même chose se passait du côté du Haut-Canada. Partout les envahisseurs furent repoussés, et bien loin de favoriser le mouvement, le gouvernement américain chargea deux de ses généraux de surveiller la frontière et d'arrêter *les sympathiseurs*, comme on appelait ces flibustiers d'un nouveau genre.

M. Garneau donne très peu de détails sur ces événements : il mentionne à peine l'affaire du moulin de Prescott, l'attaque faite sur Windsor et sur Sandwich; cependant la froide exécution militaire des prisonniers en ce dernier endroit par l'ordre du colonel Prince, de même que dans les événements de l'année précédente, le coup de main audacieux du colonel MacNab, qui envoya un détachement s'emparer au quai de Buffalo du steamboat la *Caroline*, y mettre le feu et le lancer tout enflammé vers la chute de Niagara où il fut englouti, auraient pu fournir à notre historien le sujet de quelques-unes de ces rapides et saisissantes descriptions dans lesquelles il excelle.

Sir John Colborne avait convoqué le conseil spécial, proclamé de nouveau la loi martiale, puis promptement réprimé l'insurrection; et cela si facilement, dit M. Gar-

neau, qu'il n'eut qu'à promener la torche de l'incendie; sans plus d'égard pour l'innocent que pour le coupable, il ne laissa que des cendres sur son passage. Encore une fois les prisons s'emplirent d'accusés et de simples suspects.

Ici se place un fait important et qui mérite d'être consigné à l'honneur de notre magistrature. On contesta devant les tribunaux la légalité de l'ordonnance qui suspendait l'*habeas corpus*. Les juges Panet et Bedard, à Québec, décidèrent que l'ordonnance était *ultra vires*, et ordonnèrent au commandant de la garnison de leur remettre un prisonnier que l'on avait logé dans la citadelle; mais naturellement ils ne pouvaient en faire le siège et ce fut l'inverse du dicton *cedant arma togæ* qui prévalut. Le juge Vallières aux Trois-Rivières rendit un arrêt dans le même sens. Le gouverneur et son conseil trouvèrent tout simple de suspendre de leurs fonctions les magistrats qui avaient osé suivre la voie de leur conscience. Il est beau de voir ces trois hommes qui avaient joué un rôle si important dans la législature du Bas-Canada, reparaître sur la scène au moment de la suppression de la constitution et couronner leur carrière par un acte aussi honorable.

La mort de Weir et de Chartrand ne fut point vengée; ceux qui en étaient accusés furent acquittés par le jury. Sir John Colborne, décidé à frapper un grand coup et à porter la terreur dans la population, organisa une cour martiale.

La presse dirigée par l'oligarchie avait parlé avec une satisfaction à peine dissimulée des incendies qui avaient ravagé toute une vaste région et dont les lueurs furent visibles à Montréal; elle demandait à grands cris des exécutions. Lorsque les condamnations eurent lieu malgré la défense éloquente et courageuse d'un jeune avocat,* qui fit là ses débuts et devint bientôt célèbre, le

---

* Lewis Thomas Drummond, qui après avoir été ministre et juge, vient de mourir à l'âge de 69 ans. Sa conduite généreuse et son éloquence l'avaient désigné à la faveur publique; élu au parlement en 1844, il fut longtemps un de nos hommes politiques les plus populaires.

Herald ne put contenir sa joie, et parla en termes atroces de ce qui devait se passer.

Il y eut quatre-vingt-dix-neuf condamnés à mort, dont cinquante-huit furent déportés en Australie et douze furent exécutés.

" Les malheureux, dit M. Garneau, subirent leur sort avec fermeté. On ne peut lire sans être ému les dernières lettres de l'un d'eux, M. de Lorimier, à sa femme, à ses parents et à ses amis, lettres dans lesquelles il proteste avec de tels accents de la sincérité de ses convictions."

Un rapide coup d'œil sur la carrière de quelques-uns des hommes qui ont figuré à cette époque, coup d'œil que M. Garneau ne pouvait pas donner lorsqu'il écrivit son ouvrage, ne sera peut-être pas sans intérêt pour mes lecteurs.

Ce fut M. Aylwin, jusque-là l'un des coryphées les plus violents du parti tory dans la jeunesse anglaise de Québec, qui se chargea de la défense de Teed et souleva la question de l'illégalité de l'ordonnance. Bien lui en prit, car lui aussi devint un de nos hommes publics les plus distingués. Avec Drummond il lutta vigoureusement, sous La Fontaine et Baldwin, contre le ministère réactionnaire formé par lord Metcalfe; il fut deux fois ministre et mourut juge. C'est peut-être le *debater* le plus hardi et le plus habile que nous ayons eu.

Parmi les prisonniers politiques dont on ne fit jamais le procès, se trouvèrent, en 1837, M. Girouard, et en 1838, M. Denis-Benjamin Viger et M. La Fontaine. Le premier refusa plus tard d'être ministre; les deux autres furent *premiers ministres;* M. La Fontaine mourut juge en chef et baronnet. Il paraît que leur emprisonnement provenait d'une plaisanterie de M. La Fontaine dans une lettre qu'il avait écrite à M. Girouard et qui fut trouvée chez ce dernier par les volontaires. Il y était dit que M. Viger allait fournir de l'argent pour armer *les bonnets bleus du Nord.* M. Girouard, qui avait un rare talent pour le dessin, fit en prison le portrait de ses compagnons de captivité et le sien. L'album qui les renferme est en la possession de M. le juge Berthelot.

M. Verreau est l'heureux possesseur du journal intime tenu par M. La Fontaine pendant son voyage à Londres. Il a bien voulu me le communiquer et j'en fais à la hâte quelques extraits.

M. La Fontaine eut moins de chance à Montréal après la seconde insurrection qu'il n'en avait eu à Londres après la première, et cela sans avoir eu plus de part à l'une qu'à l'autre.

A Londres, comme nous l'avons vu, il assista aux débats dans la chambre des lords sur le bill qui suspendait la constitution de 1791.

Les événements de 1838 eurent une influence décisive sur nos destinées; ils fournirent un excellent prétexte à ceux qui voulaient l'union des deux provinces. Il nous était resté de l'insurrection de 1837 un certain prestige, que cette seconde et absurde campagne dut beaucoup amoindrir.

Lord John Russell présenta, dans le mois de juin 1839, un projet de loi qui fut ajourné à la session suivante. Dans l'intervalle, M. Poulett Thompson fut nommé gouverneur général avec mission de faire adopter les projets de l'An-

---

Il y vécut dans l'intimité des hommes publics les plus éminents. Il eut des conférences avec lord Brougham, M. Roebuck, M. Leader, M. Ellis, oncle de lord Durham, et M. Arthur Buller, qui devait être un des attachés de ce dernier. M. La Fontaine paraissait bien augurer du choix que l'on faisait de lord Durham.

"Le jour de mon arrivée, dit-il, le bill sur le Canada avait passé à sa troisième lecture dans la chambre des communes. Il était trop tard. Les ministres étaient liés à le soutenir, et quoique les tories l'eussent mutilé à plaisir dans les communes, cependant dans cette chambre ils avaient fini par y donner leur appui. Dans la chambre des lords, ils étaient assez disposés à donner au gouverneur le pouvoir discrétionnaire de dissoudre et d'assembler après une élection générale le parlement provincial. J'ai raison de croire que si je fusse arrivé plus tôt à Londres, l'amendement proposé par lord Ellenborough aurait probablement été adopté. La dépêche de lord Gosford, dans laquelle il rend compte de la demande qu'on lui a faite de convoquer le parlement, a fait impression; mais lorsqu'elle fut reçue, le bill était déjà à sa troisième lecture, et le duc de Wellington et quelques autres étaient déjà engagés à l'appuyer. C'est ce qui a fait garder le silence à lord Lyndhurst, qui n'est arrivé à la ville qu'après la seconde lecture. Sans cela, a-t-il dit, il s'y serait opposé."

Pour en revenir aux hommes de 37 et 38, M. Louis-Michel Viger, qui fut emprisonné deux fois, fut aussi ministre. M. Taché, qui avait pris une part active à l'agitation, fut premier ministre, chevalier et aide de camp de la reine; M. Morin, qui avait été emprisonné à Québec, fut orateur de la chambre, premier ministre et juge; mais le cas le plus frappant d'une destinée difficile à prévoir à cette époque, est bien celui de M. Cartier. Il fut au nombre des proscrits de 1837; une récompense fut offerte pour sa capture comme pour celle de M. Papineau, du Dr Nelson, etc. Plus tard, il devint ministre, reçut l'hospitalité royale au château de Windsor, fut fait baronnet et joua un des premiers rôles dans la confé-

gleterre aux deux provinces. Le Bas-Canada n'était représenté que par le conseil spécial nommé par sir John Colborne; trois voix seulement, celles de MM. Cuthbert, Neilson et Quesnel, s'opposèrent aux résolutions qui approuvaient l'acte dont les injustices sont exposées sommairement dans les premières pages de cette étude.

Le parlement du Haut-Canada accepta aussi lui le pro-

---

dération des provinces. Le Dr Robert Nelson, le Dr O'Callaghan et M. Bidwell, ancien orateur de la chambre d'assemblée du Haut-Canada, furent peut-être les seuls proscrits qui ne voulurent point profiter de l'amnistie. Le Dr O'Callaghan s'est fait une réputation aux Etats-Unis par ses travaux historiques; il n'est venu au Canada que très rarement depuis; une fois, c'était pour assister à la vente de la bibliothèque de feu sir L.-H. La Fontaine, où il fit de précieuses acquisitions tant pour lui-même que pour la bibliothèque de la législature de l'Etat de New-York. Le Dr O'Callaghan est mort dernièrement, et sa riche collection de livres vient d'être mise en vente (décembre 1882).

De tous les députés des deux législatures du Haut et du Bas-Canada, avant l'union, deux sont encore debout, le Dr David Duncombe, frère du Dr Charles Duncombe, qui fut envoyé à Londres avec M. Baldwin et dut fuir aux Etats-Unis pendant les troubles, et M. Cherrier, qui subit injustement un long emprisonnement en 1837. M. Duncombe est aujourd'hui, je crois, en Angleterre. M. Cherrier, qui est le plus ancien des avocats de la province de Québec et le doyen de la faculté de droit de l'université Laval à Montréal, est âgé de 84 ans. Il a refusé d'être ministre et d'être juge en chef; doué d'une excellente mémoire, aussi spirituel que savant, il raconte gaiement à ses amis les épreuves du temps passé.

Presque tous les hommes qui ont pris part aux événements de 1837, se sont rencontrés dans le nouveau parlement sous l'union : le fameux colonel Prince avec le rebelle Mackenzie, M. Papineau avec M. Gugy, sir Allan McNab avec le Dr Rolph, sans compter ceux que nous avons nommés plus haut. De nouvelles questions ont soulevé de nouvelles tempêtes; et, aujourd'hui que celles-ci sont apaisées, un vieillard à demi aveugle écrit ses mémoires et en appelle à la postérité, en termes spirituels et presque enjoués, du jugement peut-être un peu sévère qui fut porté sur lui. Cet homme n'est autre que M. Brown, le malheureux chef des insurgés de Saint-Charles.

Ceux qui voudront compléter cette courte esquisse, où se trouvent nécessairement bien des lacunes, pourront lire avec profit les articles de M. David, dans *l'Opinion publique* et dans *la Tribune*, sur *les Hommes de* 1837 *et de* 1838.

jet de *l'union ;* le ministère et son agent, captant par des ruses diverses les tories et les réformistes, jouèrent un double jeu qui leur fut reproché dans les débats en Angleterre.

Enfin le projet ainsi adopté fut proposé à la chambre des communes, où il rencontra relativement peu d'opposition. Il en fut autrement à la chambre des lords. M. Garneau donne, avec des éloges mérités, des extraits des discours de lord Ellenborough, du duc de Wellington, de lord Brougham et de lord Gosford. Ce dernier surtout, qui est reproduit presque au long, est le meilleur plaidoyer qui pouvait être fait en faveur des Canadiens-Français. On ne lit pas sans émotion ces pages sincères et vraies, où, tenant compte de tout ce que les Canadiens avaient fait pour l'Angleterre, de toutes les injustices qui avaient été commises à leur égard, lord Gosford réduit à sa juste valeur l'insurrection partielle à laquelle la très grande majorité de la population n'avait eu aucune part et dont on voulait faire une cause de proscription. Mais tout cela fut dit en pure perte, et l'union des deux Canadas, par une proclamation datée du 5 février 1841, devint, le 10 du même mois, un fait accompli.

Le pacte solennel, le *covenant*, pour me servir d'un mot anglais que je soupçonne fort d'être un vieux mot français, le *covenant* qui avait été fait entre le roi George III et le peuple canadien, et dont l'exécution s'était accomplie en présence du père de la souveraine actuelle, fut brisé au nom de cette dernière dans la quatrième année de son règne. Il avait eu pour base la fidélité de nos aïeux en 1775 ; il avait été scellé par le sang de nos pères dans la guerre de 1812 : qui osera dire que les événements de 1837 et de 1838 justifiaient cette rigueur ? qui osera dire que la provocation n'avait pas été beaucoup plus grande que l'offense ? Le rapport de lord Durham lui-même est là pour réfuter une telle prétention.

Ici se termine la grande tâche entreprise par M. Garneau. Dans quelques courtes réflexions où l'on sent toute son anxiété pour la conservation de la nationalité franco-canadienne, il dévoile l'intrigue mercantile et les complots qui

ont mis fin à l'ancienne constitution, il retrace ce que nos pères ont fait pour conserver le précieux dépôt de nos institutions, de notre langue et de nos lois; enfin il jette un coup d'œil sur l'état social, matériel et intellectuel de la province du Bas-Canada au moment où elle allait disparaître pour un temps, et se confondre avec la province voisine, dans des conditions qui paraissaient si peu avantageuses.

Il n'est point tout à fait rassuré sur le sort des descendants de "ces courageux colons normands, bretons, tourangeaux, poitevins, issus de cette forte race qui marchait à la suite de Guillaume le Conquérant;" il ne veut pas non plus proclamer la ruine de cette branche d'une aussi noble race. Il croit à sa sagesse, à sa persévérance, à ses honnêtes convictions, à son courageux dévouement. Il la sait parente de "cette Vendée normande, bretonne, angevine, dont le monde à jamais respectera le dévouement sans bornes pour les objets de ses sympathies, et dont l'admirable courage a couvert de gloire le drapeau qu'elle avait levé au milieu de la révolution française."

Et c'est pour cela qu'il ne désespère point; mais qu'avec toute l'autorité que lui donne le grand travail qu'il vient d'accomplir, il indique, en terminant, la voie à suivre et couronne son œuvre par des conseils pleins de sagesse.

"Que les Canadiens, dit-il, soient fidèles à eux-mêmes; qu'ils soient sages et persévérants; qu'ils ne se laissent point séduire par le brillant des nouveautés sociales et politiques! Ils ne sont pas assez forts pour se donner carrière sur ce point. C'est aux grands peuples à faire l'épreuve des nouvelles théories; ils peuvent se donner toute liberté dans leurs orbites spacieuses. Pour nous, une partie de notre force vient de nos traditions: ne nous en éloignons ou ne les changeons que graduellement. Nous trouverons dans l'histoire de notre métropole, dans l'histoire de l'Angleterre elle-même, de bons exemples à suivre. Si l'Angleterre est grande aujourd'hui, elle a eu de terribles tempêtes à essuyer, la conquête étrangère à maîtriser, des guerres religieuses à éteindre et bien d'autres traverses. Sans vouloir prétendre à si haute destinée, notre sagesse

et notre ferme union adouciront beaucoup nos difficultés, et, en excitant leur intérêt, rendront notre cause plus sainte aux yeux des nations."

M. Villemain, parlant des historiens anglais, cite un passage du journal de Gibbon dans lequel celui-ci raconte ses impressions au moment où il venait de terminer son grand ouvrage sur l'histoire romaine.

" Ce fut, dit-il, le jour ou plutôt la nuit du 27 juin 1787, entre onze heures et minuit, que j'écrivis les dernières lignes de ma dernière page, dans un pavillon de mon jardin. Après avoir posé ma plume, je fis quelques tours dans une allée couverte d'où la vue domine sur les champs, le lac et les montagnes (à Lausanne). L'air était doux, le ciel serein; le disque argenté de la lune se réfléchissait dans les eaux et toute la nature était dans le silence. Je ne dissimulerai point que j'avais une première émotion de joie en ce moment qui me rendait ma liberté, et peut-être allait établir ma réputation. Mais mon orgueil fut bientôt abaissé, et une humble mélancolie s'empara de moi à la pensée que je venais de prendre congé de l'ancien et agréable compagnon de ma vie, et que, quelle que fût la durée où parviendrait mon ouvrage, les jours de l'historien seraient désormais bien courts et bien précaires."

M. Villemain ajoute: " Dans cette mélancolie touchante d'un homme qui vient d'achever l'ouvrage de trente ans d'étude, qui espère un peu la gloire et qui songe à la brièveté de la vie, il y a quelque chose d'éloquent et même de naïf que jamais Gibbon n'a surpassé dans les endroits les plus ornés et les plus brillants de son ouvrage."

A certains égards, la tâche de notre historien était sans doute beaucoup plus modeste que celle de Gibbon. Sa position non plus n'était point la même. Il n'était pas membre du parlement anglais — où cependant Gibbon ne prit jamais la parole — il n'avait pas comme lui la richesse et les loisirs qui permettent de jouir de la vie en touriste et en philosophe; ce fut peut-être au milieu des tracasseries que lui valait sa charge de secrétaire du conseil municipal de Québec que M. Garneau écrivit les pages qui complétaient son ouvrage.

Gibbon, qui avait raconté les derniers moments d'un grand empire, ou, pour mieux dire, qui avait fait assister ses lecteurs à l'agonie et à la mort de la vieille société païenne, Gibbon pouvait dire adieu à son travail. Au contraire, le sujet que l'auteur canadien avait choisi était encore vivant; il avait dit les commencements d'un monde nouveau qui se développait devant ses yeux; il suivait encore avec amour et avec anxiété les phases de ce développement. Cependant, comme l'historien anglais, il dut se sentir ému en songeant qu'il ne vivrait plus autant dans le passé, qu'il aurait moins l'occasion de se réfugier dans ses chères études pour échapper aux prosaïques réalités de la vie.

J'aime à croire aussi que, le jour où il termina son œuvre, il trouva quelques instants pour aller contempler le magnifique paysage qui s'étend sous les murs de Québec; je me le représente volontiers appuyé, rêveur, sur la balustrade de la terrasse qui remplace l'ancien château Saint-Louis, trouvant plus de charme que jamais à ce spectacle familier, mais toujours nouveau, et repassant dans son esprit, avec une mélancolique satisfaction, les grands faits de notre histoire, si bien racontés dans son livre, et dont un si grand nombre se sont passés en face de ces belles montagnes qui forment le fond du tableau et auxquelles il avait, le premier, donné le nom de "Laurentides."

J'ai dit que le sujet traité par notre historien n'était pas aussi vaste que celui de Gibbon; cependant il touchait aussi à de bien grandes choses. La lutte entre les deux premières puissances de l'Europe dans le monde entier, la fin de la barbarie et la naissance de la civilisation chrétienne sur ce continent, l'établissement d'une nouvelle république issue d'un empire qui paraît avoir remplacé celui de Rome, et qui, pendant un temps au moins, semble aussi avoir hérité de la politique des anciens maîtres du monde, voilà qui justifie, je l'espère, un rapprochement que quelques-uns de mes lecteurs seraient peut-être tentés de trouver déplacé.

M. Villemain reproche à Gibbon d'avoir donné raison à la force contre le droit, d'avoir été du côté des bourreaux

contre les martyrs, d'avoir trop admiré des proconsuls comme Pline, qui faisait conduire au supplice les chrétiens quoiqu'il les jugeât innocents, et un empereur comme Trajan, approuvant cette barbarie et écrivant à Pline: *Vous avez tenu la marche qu'il fallait tenir.* Il trouve qu'il manquait des dons de l'âme: la chaleur, l'enthousiasme, la sensibilité, et, ce qui est pire encore, qu'il les dédaignait au point qu'il n'eût peut-être pas été fâché de se les voir refuser.

Si l'élégant et judicieux critique avait lu l'*Histoire du Canada*, il n'aurait certainement pas été tenté d'adresser les mêmes reproches à son auteur. Bien au contraire, il aurait admiré chez lui l'imagination et le sentiment poétique, que M. Garneau possédait tellement que le passage suivant du *Cours de littérature* semble avoir été écrit pour lui.

" Ajoutons, dit M. Villemain, que l'imagination, qui se compose à la fois de vivacité et de sensibilité, cette imagination qui voit ce qui n'est pas devant ses yeux, qui est touchée de ce qu'elle n'a pas senti elle-même, est une qualité nécessaire du grand historien ; et l'on peut dire en ce sens qu'il a besoin d'être poète, non seulement pour être éloquent, mais pour être vrai."

M. Garneau, toujours préoccupé de la perfection à laquelle il voulait atteindre dans le grand œuvre de sa vie, ne laissa pas s'écouler beaucoup de temps sans se remettre au travail. Il prépara avec le plus grand soin une troisième édition, qui parut en 1859 et dans laquelle il fit encore plus de changements et de corrections qu'il n'en avait fait pour la seconde.

C'est de cette dernière que M. l'abbé Casgrain a dit: " Il a donné une preuve éclatante de sa piété filiale envers l'Église en soumettant cette édition de son *Histoire* à un ecclésiastique compétent, et en faisant plein droit aux observations qui lui avaient été suggérées. Dans un pays profondément catholique comme le nôtre, on est peu étonné d'une telle conduite; mais si un pareil fait se produisait en France, par exemple, on n'aurait pas assez d'éloges pour celui qui en serait l'auteur. Sachons, du

moins, reconnaître ce qu'il renferme de généreux et de consolant pour notre société."

Cette troisième édition était à peine publiée qu'avec une patience et une persévérance étonnantes, il se mit à rechercher de tous côtés ce qui pourrait être ajouté à son travail et à couvrir de notes et d'additions un exemplaire de son ouvrage; ce fut dans les dernières années de sa vie sa principale occupation.

La quatrième édition, qui paraît aujourd'hui, est faite sur cet exemplaire ainsi revu; M. Alfred Garneau, avec une touchante piété filiale, s'est contenté, pour sa part, des corrections et des notes additionnelles qui lui ont paru indispensables. Il a tenu à donner aussi intacts que possible le dernier travail, les *ultima verba* de son père, et par une modestie qui a peut-être ses inconvénients au point de vue de la vérité historique en littérature — car la littérature a aussi son histoire—il n'a distingué par aucun signe particulier ce qui est de lui, et ce qui souvent lui a coûté beaucoup d'étude et de recherches.

En bien des endroits la quatrième édition est supérieure à toutes les autres. Elle contient d'abord, comme je viens de le dire, des additions considérables faites par l'auteur, et, pour ce qui est du style, M. Alfred Garneau a fait disparaître les négligences qui avaient échappé, même dans son dernier travail, à l'œil scrutateur de son père.

Pour ce qui est du fond, on fera bien de comparer la conclusion et quelques autres passages de la présente édition avec la troisième. On verra que des considérations très importantes, des citations assez étendues ont été introduites dans le texte. Cela n'empêche pas que, pour cette édition comme pour la seconde et la troisième, je ne regrette, pour ma part, certains passages plus pittoresques, plus mouvementés qui se trouvent seulement dans la première. Mais, d'un autre côté, l'unité du style, la sobriété du langage, le ton calme et élevé qui convient à l'histoire y ont gagné; c'est la poésie seule qui y a perdu, et l'auteur était tellement doué sous ce rapport, qu'il en reste encore assez pour donner au récit ce cachet de vérité

ou, pour mieux dire, d'intuition que M. Villemain apprécie avec tant de justesse.

En tenant compte de la préparation de la quatrième édition, on peut dire que pendant un quart de siècle M. Garneau a travaillé à l'histoire de son pays. Cette période correspond à peu près à celle de la durée de la constitution de 1841.

Les choses avaient bien changé pendant ce long espace de temps. Les conséquences de l'union n'avaient pas été aussi désastreuses que les Canadiens-Français l'avaient redouté, — grâce surtout à la résistance constitutionnelle qu'ils surent faire et à l'habileté avec laquelle elle fut dirigée.

M. La Fontaine s'était emparé de la question de la responsabilité ministérielle; il avait formé avec M. Baldwin une heureuse alliance, dans laquelle ces deux hommes furent toujours fidèles l'un à l'autre. Appelés ensemble au pouvoir par sir Charles Bagot, comme successeurs au ministère formé par lord Sydenham et qui s'était usé en peu de temps, ils avaient dû se retirer devant les prétentions de sir Charles Metcalfe au gouvernement personnel, prétentions que M. Viger et M. Draper déguisèrent par des subtilités qui, en fin de compte, donnèrent gain de cause aux ministres démissionnaires, puisqu'on admettait le principe pour lequel ceux-ci avaient sacrifié la possession du pouvoir. Ces événements étaient autant de triomphes pour la cause des Canadiens-Français, autant de preuves qu'ils allaient tirer parti du régime contre lequel ils avaient bien fait de protester, mais qu'il leur était impossible de renverser. Sous le ministère dont MM. La Fontaine et Baldwin étaient les chefs, la question de la liste civile avait été reprise, et une loi tendant à assurer l'indépendance du parlement avait été passée. On donnait ainsi raison à l'ancien parlement du Bas-Canada. Enfin M. La Fontaine avait aussi obtenu de l'homme *à la volonté de fer*, c'est ainsi que l'on désignait sir Charles—depuis lord Metcalfe—un ordre de *nolle prosequi* dans les poursuites intentées contre M. Papineau. Sous l'administration de MM. Viger et Draper, les exilés en Australie furent rap-

pelés, et l'usage de la langue française dans tous les documents et délibérations du parlement fut rétabli.

Ce dernier ministère, malgré ces deux actes de justice, croula sous le poids de son impopularité, et MM. Baldwin et La Fontaine, appelés de nouveau, eurent à lutter contre les *tories* du Haut-Canada, auxquels s'étaient adjoints, à Montréal surtout, les débris de l'ancienne oligarchie francophobe. On avait indemnisé ceux qui avaient souffert par la rébellion dans le Haut-Canada; M. La Fontaine voulut en faire autant dans le Bas-Canada. On lui reprocha de vouloir récompenser les rebelles, et bien qu'il consentît à un amendement qui devait faire disparaître le doute à cet égard, la fureur de la faction *loyale* ne connut plus de bornes lorsque lord Elgin vint donner la sanction royale au bill des indemnités. Il y eut émeute, insultes au gouverneur général, incendie du parlement et de sa riche bibliothèque, et Montréal fut en proie plusieurs mois à des hordes d'émeutiers ultra-royalistes. A la suite de ces événements, le parlement alla siéger alternativement à Québec et à Toronto. Montréal, qui avait enlevé le titre de capitale à Kingston, le perdit à son tour.

Mais bientôt le ministère, sorti sain et sauf de ces orages, se trouva pris entre deux feux. Un parti de radicaux extrêmes s'étant formé dans le Haut-Canada, et M. Papineau s'étant mis à la tête d'un parti semblable dans le Bas-Canada, MM. La Fontaine et Baldwin eurent à combattre, d'un côté, sir Allan McNab et ses amis, et de l'autre, la nouvelle opposition radicale, plus forte et surtout plus bruyante au dehors du parlement qu'au dedans.

Deux questions importantes se discutaient alors; elles avaient pour elles tout ce qui peut remuer la fibre populaire. C'était, dans le Haut-Canada, la question des terres réservées pour la dotation du clergé anglican, dans le Bas-Canada, celle de l'abolition du régime féodal. M. Baldwin et M. LaFontaine voulaient bien les régler dans le sens populaire, mais en indemnisant d'une manière convenable les parties intéressées. Or, pour cela, il leur fallait du temps, et les espérances du peuple une fois excitées, n'admettent guère de délais ou de demi-mesures.

M. Baldwin, au premier vote adverse, résigna; M. La Fontaine, quelque temps après, se retira de la vie publique. A leur ministère succéda celui de MM. Hincks et Morin, qui, par l'accession de MM. Rolph et Cameron, avait une nuance plus avancée. Plus encore cependant que les précédents ministères, celui-ci fut en butte aux attaques des partis extrêmes. M. Cauchon rompit en visière à ses anciens amis, et se plaça à la tête d'une réaction ultra-conservatrice, contribuant ainsi à renverser l'administration.

Le ministère, battu par ses adversaires coalisés, parce qu'il n'était pas encore prêt à régler les deux importantes questions des *réserves du clergé* et des droits seigneuriaux, en appela au peuple. La politique des chemins de fer avait été le sujet d'accusations dont on tira un très grand parti dans les élections. M. Papineau fit comme son ancien lieutenant et son récent adversaire, M. La Fontaine, il se retira de la vie publique; mais un certain nombre de jeunes gens de talent et d'idées politiques très avancées se firent élire avec le prestige de son nom et débutèrent en chambre sous la conduite de M. Dorion. Ils formèrent, pour la partie bas-canadienne, une gauche radicale plus nombreuse que l'opposition conservatrice, et ils s'allièrent aux deux oppositions radicale et tory du Haut-Canada. Le ministère fut battu de nouveau et résigna. Ce ne furent point, cependant, les radicaux qui profitèrent de la victoire. Sir Allan MacNab, chef de l'opposition conservatrice, s'allia avec M. Morin et forma un ministère qui prit le nom de libéral-conservateur.

Cette alliance de la majorité des Canadiens-Français avec les conservateurs du Haut-Canada fut un grand événement. Les luttes que les libéraux haut-canadiens et les libéraux du Bas-Canada avaient livrées pour obtenir le gouvernement constitutionnel étaient déjà des choses du passé, et comme une partie de nos alliés du Haut-Canada se retournaient contre notre nationalité, sous la puissante impulsion que leur donnait M. Brown, député et journaliste, aussi francophobe, aussi anti-catholique dans la chambre que dans son journal, le pacte fait avec M. Baldwin se trouva rompu.

D'un autre côté, à dater de ce moment la phalange bas-canadienne se trouva divisée en libéraux et en conservateurs, ces derniers étant toujours de beaucoup les plus nombreux, et les autres, — à l'exception de l'élection de 1874, sous la confédération — n'ayant jamais pu former qu'un appoint à la majorité libérale du Haut-Canada, lorsqu'il y en avait une. Cette modification importante dans l'attitude des Canadiens-Français, cet esprit de division que fomente la politique et qui est regrettable à tant d'égards, offre cependant cette compensation : c'est qu'unis en phalange compacte, les Canadiens-Français courraient risque de coaliser contre eux tous les autres éléments, tandis que chacun des deux grands partis qui se partagent également les autres nationalités, doit compter avec l'élément français qu'il s'est incorporé et ne saurait en réalité, malgré les appels au fanatisme que certains journaux peuvent faire de temps à autre, rien entreprendre de sérieux contre nos intérêts sans perdre aussitôt l'appui d'une section importante. Les orangistes d'un côté, les radicaux avancés de l'autre, ont beau se servir dans le Haut-Canada du spectre de la *domination française*, le parti conservateur, qui a besoin de la phalange des conservateurs bas-canadiens, et le parti libéral, qui ne saurait lutter sans l'appui des libéraux du Bas-Canada, sont l'un et l'autre empêchés de traduire en action des menaces qui ne sont faites le plus souvent que pour capter les suffrages au moment des élections.

A partir de la formation du ministère MacNab-Taché, qui succéda au ministère MacNab-Morin, de fréquents changements eurent lieu soit dans les chefs, soit dans les membres du gouvernement.

Bientôt cette nouvelle alliance se trouva avoir deux chefs, qui représentèrent, au point de vue du parti conservateur libéral, les deux sections de la province ; il y eut une sorte de duumvirat comme celui de MM. Baldwin et La Fontaine. M. Cartier et M. Macdonald — depuis sir George Cartier et sir John Macdonald — furent tour à tour chefs de ministère et chefs d'opposition conjointement.

De grandes mesures furent adoptées, entre autres celles des réserves du clergé et de la tenure seigneuriale ; de

nouvelles lois sur l'instruction publique, un nouveau code civil, enfin et surtout de nombreuses entreprises pour le développement des ressources matérielles du pays signalèrent cette période. Mais les dissensions au sein des partis, la lutte pour les portefeuilles plutôt que pour les principes, amenèrent une grande instabilité. De plus, la question d'une nouvelle répartition de la représentation qui aurait détruit en faveur du Haut-Canada l'égalité numérique, et menacé l'espèce de dualisme politique qui existait alors, conduisit les deux partis à une impasse d'où ils songèrent à sortir au moyen d'une confédération de toutes les provinces. Le projet favori de lord Durham, auquel celui de l'union législative n'avait été qu'un acheminement, était donc à la veille de se réaliser au moment de la mort de M. Garneau, en 1866.

Mes lecteurs savent déjà qu'il avait toujours regardé ce projet comme encore plus dangereux pour notre nationalité que celui qui avait été exécuté. Il devait donc avoir les plus vives appréhensions. Dans tout le cours des événements que je viens de retracer si brièvement, il dut éprouver des sentiments bien divers. Plein de respect pour M. Viger, dont il avait été le secrétaire intime, il dut regretter la fausse position dans laquelle cet homme éminent se trouva placé. D'un autre côté, de vives sympathies le poussaient vers M. Papineau, et quoiqu'il ne pût faire autrement que d'applaudir aux succès de ses compatriotes sous la nouvelle constitution, il lui restait du souvenir des injustices qu'il avait si vivement reprochées au gouvernement anglais comme un arrière-goût d'amertume. Ce sentiment le rendait injuste envers ceux de nos anciens chefs qui se trouvaient appelés à faire fonctionner la nouvelle constitution. Ceux-ci, cependant, étaient-ils tenus de se condamner eux-mêmes et surtout de condamner leurs compatriotes à l'inertie? ou devaient-ils tenter quelque nouvelle entreprise révolutionnaire dans laquelle ils eussent été infailliblement écrasés, en même temps que notre condition eût été de beaucoup empirée? Après avoir protesté contre l'union, après avoir obtenu d'importantes réformes, après avoir fait disparaître les dis-

positions les plus injustes de la nouvelle constitution, que restait-il à faire que de tirer le meilleur parti possible d'une situation qui du reste a fini par nous donner gain de cause?

M. Garneau sentait cette nécessité; mais ses aspirations à l'indépendance, ses rancunes patriotiques luttaient avec sa raison, et quoique dans l'*Histoire du Canada* il ait condamné moins absolument la conduite tenue par les chefs, dans la relation de son *Voyage en Angleterre et en France*, publiée en 1855 et que j'ai déjà citée au commencement de ce travail, il s'est laissé aller à un blâme plus accentué, et le livre se termine par des remarques bien sévères à leur adresse.

Cette relation, écrite si longtemps après son voyage, tire de cette circonstance un intérêt d'un genre tout particulier. Elle a le charme de ces mémoires dans lesquels d'illustres vieillards racontent les impressions de leur jeunesse et font surgir de gracieux ou de terribles fantômes dont les contours indécis ressemblent à ceux des spectres de la Fata Morgana, estompés par la brume.

Une teinte de mélancolie très prononcée se répand sur ce curieux récit. Elle tient non seulement au caractère et aux dispositions naturelles de l'auteur, mais encore à l'état de son esprit au moment où il écrivait. Il se sentait malade, fatigué et peut-être un peu négligé. Il comparait sans jalousie, mais non pas sans une douleur secrète et inavouée, sa situation avec celle de quelques hommes qui lui étaient inférieurs. Ne voulant pas répudier cette complète indépendance dont il se faisait gloire, il sentait néanmoins qu'elle le conduisait à un isolement auquel l'estime publique, chez nous assez froide dans ses démonstrations à l'égard des vivants, ne formait pas une compensation suffisante.

C'est, je crois, la première relation d'un voyage en Europe qui ait été publiée par un Canadien-Français. * L'appréciation que l'auteur fait de la France et de l'Angleterre,

---

* L'intéressant journal de voyage de Mgr Plessis, qui se trouve dans les archives de l'archevêché à Québec, est encore inédit.

les descriptions qu'il donne des villes, des monuments, des paysages sont doublement intéressantes et par elles-mêmes et par la nouveauté du fait; elles sont complètement exemptes de banalité, et l'on voit que tout cela avait été longtemps l'objet des rêves et des désirs du jeune voyageur, que les scènes qu'il décrit sont restées gravées dans sa mémoire après y avoir fait une forte impression, enfin, qu'il les y retrouve avec bonheur après bien des années.

Si la France est pour lui l'objet d'un enthousiasme tout naturel, il ne se montre pas non plus injuste envers cette *fière Albion* à laquelle il avait voué toute autre chose qu'un culte d'amour.

Certains passages sur la constitution politique de la Grande-Bretagne, sur son état social, méritent d'être reproduits.

" Après avoir étudié quelque temps, dit-il, la physionomie physique de Londres, ses vues, ses monuments, son commerce, je me mis à considérer la population et l'organisation sociale de cette grande nation. Une chose me frappait sans cesse, c'était l'alliance de la liberté et du privilège, du républicanisme et de la royauté. Je cherchais à comparer cette organisation avec l'organisation américaine, c'est-à-dire avec celle des États-Unis, car l'organisation coloniale est une chose exceptionnelle, dont la durée est, pour ainsi dire, fixée d'avance et dont le terme avance avec le chiffre de la population. Prenant les choses pour ce qu'elles étaient dans le moment, je finis par me convaincre que les deux pays avaient fondé leurs constitutions sur des faits réels et non sur des théories imaginaires et que de là provenait la stabilité de l'une et de l'autre.

" Je voyais devant moi une royauté, une aristocratie et une plèbe dont les fortes racines remontaient à l'origine de la nation. L'aristocratie était puissante et considérée, le peuple nombreux et soumis, le roi regardé comme essentiel au maintien des boulevards qui servent de protection à ces deux grandes et seules divisions de la nation.

" L'aristocratie, par ses souvenirs historiques et ses richesses, exerce un empire immense sur les idées, ou

plutôt elle se considère et elle est presque considérée par le peuple comme une puissance qui ne pourrait être renversée que par le renversement de la nation elle-même. Elle est d'ailleurs si sage et si éclairée qu'elle ne s'expose jamais inutilement. Elle connaît la fragilité des choses humaines, elle sait que tout passe avec le temps. Elle ne s'oppose donc point aux progrès des choses et des idées. Elle s'étudie seulement à y prendre part de manière à faire rejaillir sur elle-même la plus grande partie de l'illustration personnelle qui en résulte; elle vote, dans la législature, pour les améliorations en toute chose, et ouvre ses rangs avec habileté au guerrier, au savant, au marchand heureux qui se distinguent, connaissant l'influence profonde qu'exercent sur les masses la bravoure, le génie et l'éclat moins noble, si l'on veut, mais non moins réel de l'or. Elle renouvelle par là sa force et son prestige. Enfin, en consentant à discuter dans le parlement toutes les questions qu'on y traite avec les mandataires du peuple, et en se soumettant comme lui lorsqu'elles ont été adoptées par les deux parties et sanctionnées par l'arbitre suprême, le roi, elle ne semble plus qu'exercer un droit naturel. On oublie que c'est une petite classe d'hommes qui a le privilège de balancer la volonté générale, et que c'est le peuple lui-même qui entretient à la sueur de son front la source des richesses colossales qui la rendent si fière et si brillante dans ses domaines.

" Sa soumission aux décrets du parlement et son respect pour la liberté de la parole sur la place publique, où souvent elle fait entendre la sienne au milieu des tribuns du peuple, font oublier et son orgueil et son exclusivisme au foyer domestique de ses châteaux. Hors de la tribune, il n'y a plus, en effet, d'alliance et de communication entre la noblesse et la roture. Le rempart du moyen âge semble encore subsister dans toute sa force pour diviser les deux classes; mais le sens calculateur du peuple anglais ferme les yeux sur cette faiblesse humaine.

" Voilà les réflexions que je faisais quand je passais du parlement à la place publique, de la place publique aux riches quartiers de la noblesse, et des riches quartiers de

la noblesse aux quartiers plus sombres qu'habite le peuple dans la métropole de l'Angleterre."

Voici comment M. Garneau rend compte, plus loin, de la sensation produite à Londres par les débats sur le bill de réforme.

" Les communes adoptèrent le bill à une assez grande majorité, mais, malgré l'éloquence des partisans de la mesure et les démonstrations du peuple dans toutes les parties du royaume, la chambre des lords, croyant ou feignant de croire l'aristocratie plus menacée qu'elle ne l'était réellement, le rejeta en dépit des efforts du ministère et de lord Brougham, qui fit un discours de six à sept heures, en la priant, *on his bended knees*, comme il s'exprima, de ne pas rejeter une réforme demandée par toute la nation.

" La sensation fut immense. Tout à coup les rues, surtout celles qui traversent les quartiers de la noblesse et avoisinent le parlement, furent inondées d'une populace qui faisait frémir à voir, et que je n'ai vue ni avant ni après cette crise dans la capitale de l'Angleterre. Des centaines de mille hommes pâles, sales, en haillons, se promenaient silencieusement en foule pressée, dans un espace de plusieurs milles, et regardaient avec des yeux étonnés les riches dépôts d'orfèvrerie, resplendissants d'argent, d'or et de pierres précieuses, ou les vastes comptoirs remplis de magnifiques étoffes apportées de toutes les parties du monde pour satisfaire le luxe des riches.

" Plusieurs milliers d'hommes de police, armés de sabres et formés en pelotons, circulaient au milieu de cette plèbe errante. Toutes les troupes de Londres étaient sous les armes. Les cuirassiers, les gardes du corps, les dragons, les lanciers se tenaient près de leurs chevaux tout sellés; l'infanterie avait ses armes en faisceaux dans les parcs; l'artillerie préparait ses canons. Londres fut pendant plusieurs jours menacée d'une insurrection; mais la paix ne fut pas troublée. Les chefs du peuple, les journaux assuraient à la multitude que la mesure serait reprise, et que la chambre des lords serait forcée par l'opinion publique d'y donner son consentement.

" Cette démonstration avait été faite probablement à

l'instigation des meneurs politiques. Je parcourus moi-même une grande partie de la ville inondée par cette populace ; je ne fus témoin d'aucun tumulte ni d'aucune voie de fait. La foule était silencieuse, comme je l'ai dit, au point que ce silence même avait quelque chose d'effrayant.

" La promesse faite au peuple ne fut point violée. La mesure, ramenée devant le parlement, fut acceptée par les lords, qui voulaient seulement, par un premier rejet, faire sentir aux communes qu'ils étaient encore là."

Les réflexions suivantes, qu'ont inspirées à l'auteur les armements considérables qui se maintenaient alors en Europe, sont encore bien applicables aujourd'hui, et le coup d'œil qu'il jette en même temps sur les destinées de l'Amérique fait preuve d'un esprit de prévision bien remarquable, surtout si l'on songe que cette page était écrite plusieurs années avant la grande guerre entre les États du Nord et ceux du Sud.

" L'armée (en France) était d'environ quatre cent mille hommes lorsque j'étais à Paris, et il y avait trois millions de gardes nationaux organisés et en partie armés. La marine militaire pouvait s'élever à trois cents voiles.

" Est-il possible qu'affaissés ainsi sous le fardeau de dépenses improductives, les pays de l'Europe puissent soutenir longtemps la concurrence de ceux de l'Amérique, où ces dépenses sont comparativement minimes ?

" Cette question mérite d'être étudiée. Mais pour bien des penseurs le passé a déjà fourni une solution suffisante. Les hommes sont les mêmes partout et dans tous les temps, selon le degré de civilisation où ils sont parvenus. Ce bonheur dont l'Amérique doit être si jalouse se couvre déjà de nuages. Le tonnerre des discordes humaines gronde depuis longtemps sous le ciel ardent du Mexique. Cette tempête de passions, suivant son cours, remontera plus tard vers le Nord et soulèvera, d'après ces penseurs, les populations, dont les torrents se heurteront les uns contre les autres, comme ils font en Europe depuis trois mille ans. Déjà des symptômes menaçants se montrent partout.

....

Mais qui peut dire quand s'accompliront ces sanglantes

catastrophes, ces inévitables révolutions? L'absence de toute foi, en politique comme en religion, si elle précipite la dissolution, empêche aussi la réorganisation ; l'incrédulité * est stationnaire par cela seul qu'elle n'a pas de motif pour agir. On restera donc où l'on est jusqu'à ce que l'ambition, l'avarice et les autres passions prennent l'épée. Quand l'Amérique du Nord leur offrira-t-elle une carrière pour agir? C'est ce que personne ne peut dire. Mais quoique ce pays soit nouveau, les populations qui l'habitent viennent de pays anciens et portent toutes, plus ou moins, en elles-mêmes des germes de vieillesse, à l'instar des colonies grecques ou romaines, qui n'ont guère survécu à leurs métropoles."

J'ai dit que M. Garneau était souffrant et peut-être un peu découragé lorsqu'il publia le récit de son voyage. Il avait été attaqué, dès 1843, d'une cruelle maladie causée par l'excès du travail ; ce mal terrible, l'épilepsie, qui avait cédé d'abord à des soins intelligents, reparut trois ans plus tard et, cette fois, se compliqua d'une attaque de typhus et d'érésipèle, qui conduisit le patient presqu'aux portes de la mort. Guéri par les soins du Dr Jean Blanchet, homme d'une grande réputation, qui fut autant son ami que son médecin, il se remit au travail avec une nouvelle ardeur. † Cette imprudence fut causée surtout par le désir qu'il avait de perfectionner son œuvre, désir qui, on l'a vu, ne l'abandonna jamais. Il fut repris vers 1864 de la même maladie et obligé de se démettre de la charge de secrétaire du conseil municipal de Québec. Une pension de retraite lui fut accordée.

Il avait déjà reçu en plusieurs occasions des marques d'estime de ses concitoyens. Une allocation de $1,000 avait été votée par la législature pour aider à la publication de la seconde édition de son ouvrage. Il fut appelé, en 1857, à

---

* M. Garneau aurait mieux fait de dire le scepticisme ou l'indifférence; pour ce qui est d'une certaine incrédulité, on voit trop bien de nos jours à quel point elle peut être active et même persécutrice.

† M. Garneau a dédié au Dr Blanchet son *Voyage en Angleterre et en France.*

faire partie du Conseil de l'instruction publique, lors de la première organisation de ce corps, et un excellent abrégé de son *Histoire* qu'il fit à l'usage des écoles, fut approuvé par l'autorité ecclésiastique et par le conseil, et eut un grand nombre d'éditions. J'ai raison de croire qu'il en a été distribué plus de vingt mille exemplaires. Ce petit livre a contribué à développer le sentiment national autant et plus peut-être que le grand ouvrage.

M. Garneau n'eut pas à se féliciter au même degré d'une traduction de son ouvrage en langue anglaise par M. Bell.

Bien qu'elle ait obtenu deux éditions, elle justifie parfaitement le proverbe italien à l'adresse des traducteurs : *traduttore è traditore.* Celui-ci — circonstance aggravante — a été, avec intention, infidèle à la tâche qu'il avait acceptée. Il a mutilé le livre, l'a chargé de notes hostiles, et y a interpolé sa prose. M. Garneau fut douloureusement affecté par cette mésaventure. Il s'en plaignit publiquement et adressa à l'éditeur, M. Lovell, une lettre très sévère et bien méritée.

Mais, au milieu de ces ennuis, les félicitations qu'il recevait de tous côtés, l'estime que lui témoignaient ses concitoyens, la renommée que son livre lui valut aux États-Unis et en Europe, lui apportaient des consolations qui eussent été peut-être mieux appréciées par un esprit moins modeste, moins naturellement inquiet et plus sûr de lui-même.

L'Institut canadien de Québec l'élisait, en 1855, pour son président actif; en 1856, la même institution le portait à la présidence honoraire, qu'il occupa jusqu'à peu de temps avant sa mort, c'est-à-dire l'espace de dix ans.

Il rapportait du reste tous ses succès à la plus grande gloire de sa chère nationalité franco-canadienne, à laquelle il avait voué un véritable culte, un culte de tous les instants. Ses amis trouvaient que chez lui c'était presque une idée fixe: au moindre événement qui paraissait menacer notre autonomie, à la moindre défection, il s'alarmait comme d'autres peuvent s'alarmer des dangers qu'ils courent dans leur santé ou dans leur fortune. Je sais bien que, pour ma part, lorsque je le voyais entrer chez moi, pâle, ému, l'air préoccupé, ne disant pas tout de suite

ce dont il s'agissait, je me disais à moi-même : Il aura fait quelque mauvais rêve sur le compte de la nationalité !

A ce point de vue, les événements de 1849 l'avaient vivement impressionné. Ayant appris que lord Elgin s'était occupé de son ouvrage, il profita de cette circonstance pour lui adresser une lettre très remarquable, qui accompagnait un exemplaire de la première édition de l'*Histoire du Canada*, dont le troisième volume avait été publié l'année précédente.

Je crois devoir la reproduire en entier, certain que mes lecteurs seront de l'avis de M. l'abbé Casgrain, qui, en la publiant, se demandait ce que l'on devait admirer le plus dans cette pièce magistrale, ou des élans généreux du patriotisme et de la largeur des vues de l'écrivain, ou de l'habileté exquise avec laquelle il avait abordé des questions si délicates devant un gouverneur anglais.

“ MILORD,—Si j'avais su plus tôt que Votre Excellence daignait prendre quelque intérêt à l'ouvrage que j'ai commencé sur le Canada, je me serais empressé de lui faire parvenir ce que j'en ai d'imprimé, persuadé qu'elle aurait trouvé dans les événements dont je retrace le tableau, de quoi se former une juste idée des vœux et des sentiments d'une partie nombreuse des peuples qu'elle a été appelée à gouverner. Aujourd'hui qu'elle a bien voulu s'exprimer avec bienveillance à cet égard, je la prie de vouloir bien me faire l'honneur d'accepter l'exemplaire de l'*Histoire du Canada* que M. Fabre lui fera remettre aussitôt qu'il sera relié.

“ J'ai entrepris ce travail dans le but de rétablir la vérité si souvent défigurée, et de repousser les attaques et les insultes dont mes compatriotes ont été et sont encore journellement l'objet de la part d'hommes qui voudraient les opprimer et les exploiter tout à la fois. J'ai pensé que le meilleur moyen d'y parvenir était d'exposer tout simplement leur histoire. Je n'ai pas besoin de dire que ma tâche m'obligeait d'être encore plus sévère dans l'esprit que dans l'exposition matérielle des faits. La situation des Canadiens-Français, tant par rapport à leur nombre que par rapport à leurs lois et à leur religion, m'imposait l'obli-

gation rigoureuse d'être juste ; car le faible doit avoir deux fois raison avant de réclamer un droit en politique. Si les Canadiens n'avaient eu qu'à s'adresser à des hommes dont l'antique illustration, comme celle de la race de Votre Excellence, fût un gage de leur honneur et de leur justice, cette nécessité n'aurait pas existé ; mais, soit que l'on doive en attribuer la cause aux préjugés, à l'ignorance ou à toute autre chose, il est arrivé souvent dans ce pays que cette double preuve a été encore insuffisante.

" Les outrages séditieux que l'on vient de faire à Votre Excellence, dont la personne devrait être sacrée comme celle de la Reine qu'elle représente, prouvent suffisamment l'audace de ceux qui s'en sont rendus coupables ; audace qu'ils n'ont eue que parce qu'on les a accoutumés depuis longtemps, comme des enfants gâtés, à obtenir tout ce qu'ils demandaient, juste ou injuste. En quel autre pays du monde aurait-on vu une poignée d'hommes oser insulter la personne du souverain dans son représentant et le pays tout entier dans celle de ses députés élus par un suffrage presque universel ? Or, si ces gens ont pu se porter à de pareils attentats aujourd'hui, de quelle manière ne devaient-ils pas agir envers les Canadiens-Français, qu'ils traitaient d'étrangers et de vaincus, lorsqu'ils avaient le pouvoir de les dominer ? En jugeant ainsi par comparaison, Votre Excellence peut facilement se rendre compte de la cause des dissensions qui ont déchiré ce pays pendant si longtemps et du désespoir qui a fait prendre les armes à une partie des Canadiens du district de Montréal en 1837.

" Si les Canadiens ont enduré patiemment un pareil état de choses, il ne faut pas croire, malgré leurs mœurs paisibles et agrestes, que ce soit la timidité ou la crainte qui les ait empêchés de songer à secouer le joug. Ils sortent de trop bonne race pour ne pas faire leur devoir lorsqu'ils y sont appelés. Leur conduite dans la terrible guerre de 1755, pendant le siège de Québec en 1775-76, durant la guerre de 1812 et même, malgré leur petit nombre, dans les combats de Saint-Denis, de Saint-Charles et de Saint-Eustache, en 1837 — s'il m'est permis de citer cette époque malheureuse — attestent suffisamment leur courage pour qu'on

les respecte. Leur immobilité apparente tient à leurs habitudes monarchiques et à leur situation spéciale comme race distincte dans l'Amérique du Nord, ayant des intérêts particuliers qui redoutent le contact d'une nationalité étrangère. Ce sont ces deux puissants mobiles qui les ont fait revenir sur leurs pas en 1776, après avoir pour la plupart embrassé un instant la cause américaine; qui les ont fait courir aux armes en 1812, et qui les ont retenus en 1837.

"Je n'ai pas besoin d'ajouter que si les États-Unis étaient français ou le Canada tout anglais, celui-ci en formerait partie depuis longtemps; car, dans le nouveau monde, la société étant essentiellement composée d'éléments démocratiques, la tendance naturelle des populations est de revêtir la forme républicaine. Vous m'accuserez peut-être, Milord, de baser ici mes raisonnements sur l'intérêt seul; j'avoue que ce mobile n'est pas le plus élevé; mais il est fort puissant surtout aux yeux des adversaires des Canadiens; et quant aux raisons qui tiennent à de plus nobles inspirations, je n'ai pas besoin de les faire valoir, Votre Excellence les trouve déjà dans son propre cœur.

"J'en ai peut-être dit assez pour faire voir que ceux qui veulent réduire les Canadiens-Français à l'ilotisme — car leur transformation nationale, si elle doit avoir lieu, ne peut être que l'œuvre du temps—ne le font point dans l'intérêt du grand empire dont nous faisons partie; qu'au contraire ce sont les intérêts canadiens-français qui ont empêché jusqu'à présent le Canada de tomber dans l'orbite de la république américaine; que l'Écosse, * avec des lois et une religion différentes de celles de l'Angleterre, n'est pas moins fidèle que cette dernière au drapeau britannique, et que sur le champ de bataille le montagnard calédonien ne cède point sa place au grenadier anglais malgré son dialecte gaulois. De tout cela il résulte, à mes yeux, qu'il est de l'intérêt de la Grande-Bretagne de protéger les Canadiens, comme il est de l'intérêt d'un propriétaire prudent d'entretenir surtout la base d'un édifice pour le faire durer plus longtemps, car

* Lord Elgin, comme on sait, avait l'Ecosse pour patrie.

il est impossible de prévoir quel effet la perte de l'Amérique britannique et son union avec les États-Unis auraient avec le temps sur la puissance maritime et commerciale de l'Angleterre.

" Ces considérations, Milord, et bien d'autres qui se présentent à l'esprit, ont sans doute déjà frappé l'attention de Votre Excellence et des autres hommes d'État de la métropole. Votre conduite si propre à rassurer les colons sur leurs droits constitutionnels, recevra, je n'en doute point, l'appui du gouvernement impérial et contribuera au maintien de l'intégrité de l'empire. En laissant le Haut-Canada à ses lois et le Bas-Canada aux siennes, afin d'atténuer autant que possible ce qu'il peut y avoir d'hostile à mes compatriotes dans les motifs de l'acte d'union; en abandonnant au pays toute la puissance politique législative dont il doit jouir par la voie de ses chambres et de ministres responsables, en tant que cela n'affaiblit pas le nœud qui l'unit à l'Angleterre, celle-ci n'aura rien à craindre des cris de quelques mécontents qui ne sauraient mettre en danger la sûreté de la colonie, si les partis politiques de Londres ont la sagesse de ne point s'en prévaloir dans leurs luttes pour obtenir le pouvoir.

" Je prie Votre Seigneurie de me pardonner de m'être étendu si longuement sur la situation politique de ce pays. Je m'y suis trouvé entraîné par les réflexions que me suggère l'étude que je suis obligé de faire du passé pour l'œuvre que j'ai entreprise et dont le fruit remplirait le plus ardent de mes vœux, s'il pouvait faire disparaître tous les préjugés du peuple anglais contre les Canadiens au sujet de leur fidélité, et ramener la confiance et la justice dans les appréciations réciproques des deux peuples, comme je suis convaincu que c'est le but éclairé de Votre Excellence dans la tâche noble mais difficile dont elle s'est chargée."

M. Étienne Parent, avec qui M. Garneau était en correspondance suivie, lui écrivait le 31 mars, c'est-à-dire précisément le lendemain de la clôture de la trop fameuse session de 1849, pour le féliciter sur le courage et l'habileté qu'il venait de montrer dans cette lettre remarquable.

" Vous pouvez être assuré, dit M. Parent, que du moment que les volumes me seront parvenus, je les acheminerai à leur destination, comme je l'ai fait de votre lettre à lord Elgin.

" A propos, je vous remercie de la copie que vous m'en avez communiquée. C'est comme cela que devait parler notre historien, et si vous en eussiez moins dit, je vous aurais querellé. Je me trompe fort si lord Elgin n'apprécie pas bien ce que vous lui dites avec tant d'à-propos. Il faut avouer que l'occasion était favorable, et que vos compatriotes auraient eu des reproches à vous faire si vous n'en aviez aussi bien profité que vous l'avez fait.

" Hier, notre parlement a été prorogé par député. Quelques-uns blâmaient le gouverneur de s'abstenir d'accomplir lui-même cet acte de haute prérogative ; mais il a bien fait, car il aurait été certainement insulté de nouveau. Plusieurs membres de la chambre l'ont été en sortant, et si le gouverneur eût été là, c'est lui qui aurait enduré l'orage. Je pense que cela va sceller le sort de Montréal comme capitale.

" Voilà nos jeunes journalistes à traiter tout de bon la question de l'annexion aux États-Unis, tout en disant qu'il faut nous y préparer, ce qui veut dire que nous ne sommes pas prêts. C'est un grand malheur pour notre pays que la presse tombe de nécessité entre les mains de la jeunesse. Chez nous, ce sont les enfants qui parlent et les pères qui écoutent."

Cette lettre est inédite. Dans une autre, écrite l'année suivante et que l'on a bien voulu aussi me communiquer, M. Parent semblait favoriser des velléités de journalisme et de vie publique que notre historien aurait laissé percer. " Avec votre plume, lui disait-il, ce sera votre faute si vous ne parvenez à tout."

Le conseil était-il bon, et M. Garneau a-t-il mal fait de ne l'avoir pas suivi ? Sans doute qu'il eût pu exercer par son patriotisme, son savoir, son prestige, une influence heureuse sur la députation. Mais se serait-il trouvé bien à l'aise au milieu des intrigues, du bruit, des tempêtes plus ou moins factices de nos parlements ? Aurait-il pu se déci-

der à y prendre la parole, lui qui évitait si soigneusement toute occasion de se montrer en public? Enfin, dans le journalisme politique, aurait-il pu se plier aux exigences du métier? Dans cette escrime de tous les jours aurait-il su parer les coups avec assez de prestesse, les rendre avec assez de vigueur, et surtout ne pas éprouver trop de dégoût ou de découragement devant des attaques déloyales?

Il est indubitable que le pays eût gagné à le voir au nombre de ses instructeurs quotidiens dans la presse, ou de ses défenseurs au parlement. Mais lui-même y aurait perdu le peu de bonheur qui lui restait, et peut-être un peu de cette popularité qu'à raison de l'injustice des partis et de la mobilité de l'opinion, il est si difficile de conserver intacte dans la vie publique.

M. Garneau avait, du reste, peu de goût pour la polémique; il ne répondit jamais aux critiques qui furent publiées dans le pays sur son ouvrage, bien qu'elles fussent assez souvent de nature à le froisser vivement et qu'elles fussent aussi très susceptibles de réfutation.

On trouve dans la lettre à M. Moreau que j'ai déjà citée, un passage dans lequel il explique sa manière de voir au sujet de certaines portions de son œuvre qui furent les plus discutées. C'est, je crois, tout ce qu'il a jamais écrit pour se défendre, et encore ces lignes n'étaient point destinées à la publicité.

" Je n'avais point, dit-il, la correspondance officielle de nos premiers gouverneurs lorsque le commencement de la première édition a été mis sous presse, et la suite des événements vous aurait fait voir que ce n'était pas sans de graves motifs que j'avais adopté dans toute sa force le principe de la liberté de conscience.

" En effet, sans ce principe protecteur, où les catholiques en seraient-ils dans l'Amérique du Nord avec les huit dixièmes de la population protestants et des gouvernements partout protestants? C'est en blâmant tous les actes dus à l'esprit d'exclusion que l'on désarme les préjugés et que l'on peut espérer de voir exister une liberté qui fait la sauvegarde du catholicisme dans le nouveau monde. La conduite du peuple américain envers le légat du pape, Mgr

Bedini, prouve que ces préjugés ne sont pas encore effacés, et qu'il faudra agir encore longtemps avec beaucoup de prudence pour éviter les discordes.

" C'est aussi à l'aide de ce principe de tolérance que j'ai pu défendre les catholiques canadiens contre les attentats du gouvernement protestant de l'Angleterre après la conquête. Le blâme que j'avais porté contre le gouvernement français donnait de la force à mes paroles, aux yeux des protestants eux-mêmes, lorsque je blâmais leur conduite depuis qu'ils étaient les maîtres, et ne laissait rien à me répondre."

Selon l'observation de M. l'abbé Casgrain, le tort de M. Garneau n'était pas tant d'avoir été favorable à la liberté de conscience que d'en avoir posé la condition d'une manière trop absolue. Mais, dans tous les cas, on voit que ses motifs étaient loin d'être hostiles à l'Église.

Du reste, M. Moreau avait rendu hommage au patriotisme de notre historien, à ses talents, à ses recherches patientes et laborieuses. De pareils témoignages, soit sous la forme de lettres, d'articles de journaux, ou de visites des voyageurs les plus distingués, venaient fréquemment ranimer son courage et soutenir sa foi dans la nationalité, foi qui ne fut jamais défaillante, mais seulement inquiète et ombrageuse.

Avant la publication de l'*Histoire du Canada*, les historiens français avaient laissé complètement dans l'ombre, ou du moins dans une obscurité relative, tout ce qui avait rapport au Canada, les uns parce qu'ils n'appréciaient point suffisamment la perte que la France avait faite, les autres parce qu'ils s'en sentaient humiliés, ne tenant pas compte de la gloire qui rejaillissait sur la nation par la conduite héroïque de ses colons et de ses soldats, et ne voyant que les fautes de son gouvernement.

D'un autre côté, les voyageurs, les touristes français même les plus illustres, qui venaient en Amérique, uniquement occupés des États-Unis, n'accordaient qu'une attention très superficielle à l'ancienne colonie française. Tout en vantant sa fidélité aux traditions et à la langue de ses pères, ils ne laissaient entrevoir à nos descendants

que la perspective d'une absorption graduelle par la race anglo-saxonne.

Depuis la publication de l'ouvrage de M. Garneau, il en a été tout autrement. Non seulement son livre a provoqué en France, aux États-Unis et dans notre pays, un véritable réveil pour l'étude de notre histoire, mais il a excité la curiosité sympathique de plusieurs voyageurs éminents, qui ont eu foi en notre avenir et ont bravé les préjugés en reconnaissant la mission providentielle qui nous est confiée.

M. Henri Martin, dans sa grande *Histoire de France*, dont nous ne saurions toujours approuver l'esprit, a le premier parlé un peu au long de ce qui s'est passé au Canada sous la domination française. Il s'est étendu particulièrement sur la guerre de 1755 et a cité des extraits de l'ouvrage de M. Garneau. Il termine ses citations par ces aimables paroles :

" Nous ne quittons pas sans émotion cette *Histoire du Canada*, qui nous est arrivée d'un autre hémisphère comme un témoignage vivant des sentiments et des traditions conservés parmi les Français du nouveau monde, après un siècle de domination étrangère. Puisse le génie de notre race persister parmi nos frères du Canada dans leurs destinées futures, quels que doivent être leurs rapports avec la grande fédération anglo-américaine, et conserver une place en Amérique à l'élément français ! "

M. Garneau ayant écrit à l'auteur de l'*Histoire de France* pour le remercier, M. Martin lui répondit par une lettre dont les passages suivants méritent d'être reproduits.

" J'avais été heureux, il y a quelques années, de trouver dans votre livre non seulement des informations très importantes, mais la tradition vivante, le sentiment toujours présent de cette France d'outre-mer, qui est toujours restée française de cœur, quoique séparée de la mère patrie par les destinées politiques. Je n'ai fait que m'acquitter d'un devoir en rendant justice à vos consciencieux travaux. Puissent ces échanges d'idées et de connaissances entre nos frères du nouveau monde et nous, se multiplier et contribuer à assurer la persistance de l'élément français en

Amérique! A part nos sympathies nationales, à nous autres, il y a un grand intérêt de civilisation à ce que l'élément anglais, de *prépondérant*, ne devienne pas *unique* du pôle nord jusqu'à l'isthme, et n'absorbe pas totalement les éléments français et hispano-indien. La variété est le principe du progrès." *

Parmi les voyageurs et les touristes distingués qui ont subi l'influence de l'ouvrage de M. Garneau et qui ont été de plus en rapport intime avec lui, on peut citer surtout M. Ampère, M. Marmier, M. de Puibusque et M. Rameau. Les deux premiers n'ont fait ici qu'un séjour bien court. J'ai eu l'avantage de me rencontrer avec eux à Québec, grâce à la bienveillance de mon excellent ami et à celle de M. Faribault, auxquels ils étaient particulièrement recommandés. Je n'ai pas oublié l'enthousiasme avec lequel M. Ampère écoutait les récits des grands événements de notre histoire, en visitant avec nous les lieux qui en avaient été le théâtre. Il a rendu compte de ces patriotiques pèlerinages dans son livre *Promenade en Amérique.* Quant à M. Marmier, il a donné depuis bien des preuves de son attachement aux Canadiens et de sa vénération pour la mémoire de M. Garneau. Dernièrement encore, il m'écrivait:

" J'ai eu le plaisir de voir plusieurs de vos compatriotes: MM. Chapleau, Fabre, Marmette. Je voudrais bien vous revoir aussi et remémorer avec vous le temps où j'ai passé de si bonnes heures à Québec, sous votre toit et sous celui de vos dignes amis, Garneau et Faribault.

" Souvent je songe à partir encore, à m'en aller bien loin, bien loin, et tout ce qui se passe en France corrobore ces désirs de migration. Mais quand nous visitions ensemble la cascade de Montmorency, j'avais quarante ans... et maintenant! Il n'est pas sûr, pourtant, qu'un beau jour je ne m'embarque pas pour retourner sur les rives du Saint-Laurent."

Dans ses *Lettres sur l'Amérique*, dans son roman de

---

* M. Henri Martin a été depuis élu membre de l'Académie française et est mort il y a près de deux ans.

Gazida et dans plusieurs autres ouvrages, M. Marmier a fait voir qu'après avoir étudié avec soin notre histoire, il croit fermement à l'avenir de notre race sur ce continent. Le salon de ce digne et bienveillant académicien est devenu le rendez-vous des Canadiens-Français de passage à Paris, et c'est à lui qu'est due l'initiative de la délibération si bienveillante de l'illustre compagnie fondée par Richelieu, qui admet les Canadiens, comme les Français, aux concours académiques. *

M. de Puibusque et M. Rameau ont passé chacun plus d'une année au Canada. Le premier, qui y avait des intérêts de famille, s'y était presque naturalisé. M. et Mme de Puibusque faisaient l'ornement des salons de Québec et de Montréal. Parmi leurs amis intimes, se trouvaient M. La Fontaine, M. D.-B. Viger, M. Jacques Viger, M. Quesnel, M. Cherrier, M. Étienne Parent, M. Faribault et M. Garneau. De retour en France, M. de Puibusque, qui était aussi habile dessinateur que littérateur distingué, publia dans une revue de charmants articles illustrés sur les mœurs et les usages de notre pays. Il écrivit aussi, dans *l'Union*, une série d'articles sur la *littérature canadienne*, les premiers peut-être qui aient fait connaître en France les travaux de quelques-uns de nos écrivains. Enfin, parmi les nombreuses et charmantes poésies qu'il a publiées, plusieurs traitaient de sujets canadiens et avaient été écrites pour le *Journal de l'Instruction publique* de Montréal,† où se trouvent aussi reproduits ses articles avec les gravures qui les accompagnaient.

---

* Dans une soirée, où plusieurs jeunes littérateurs québecquois — *de ce temps-là*—avaient été réunis pour recevoir M. Marmier, M. Auguste Soulard, dont j'ai parlé plus haut, étonna beaucoup le futur académicien en récitant une de ses poésies, que celui-ci ne croyait pas connue au Canada, *l'Étoile polaire*.

† Très peu de temps avant sa mort, M. de Puibusque avait réuni en un volume ses poésies, dont la plupart avaient été couronnées par l'*Académie des jeux floraux* de Toulouse, l'institution littéraire la plus ancienne peut-être de toute l'Europe. Un neveu d'un goût par trop difficile supprima l'édition. M. de Puibusque est aussi l'auteur de deux ouvrages sur la littérature espagnole. Il était l'ami

Cet écrivain, d'un esprit large et sympathique, fut un des premiers à encourager M. Garneau dans ses travaux et à lui prédire les succès qui ont couronné ses labeurs. Ayant été moi-même l'objet de sa bienveillance, j'aime à rendre aujourd'hui cet hommage à la mémoire d'un homme éminent, beaucoup trop oublié ici et même dans son pays.

M. Rameau est un Français devenu Canadien de cœur et d'esprit. Ce fut la lecture de l'*Histoire du Canada* qui le décida à visiter notre pays; sa résidence ici ne fut pas seulement un voyage, ce fut une sorte de mission patriotique toute gratuite et volontaire. Il parcourut le Canada et l'Acadie et visita plusieurs des centres canadiens-français aux États-Unis. Il se livra à des études statistiques importantes et démontra les progrès de notre race, sa vitalité, ses chances de conservation et d'extension dans les cantons de l'Est, dans la partie adjacente du Haut-Canada, dans les provinces maritimes, aux États-Unis et dans les vastes régions de l'Ouest. Beaucoup de calculs qui paraissaient alors assez risqués, bien des espérances qui semblaient téméraires, se sont réalisés depuis. Il est difficile de dire quelle joie M. Garneau ressentait en entendant, de la bouche d'un Français de la vieille France, des choses aussi encourageantes. Comme tous les hommes de sa génération, il se sentait poursuivi par l'écho des sinistres prédictions que dans sa jeunesse nos ennemis avaient fait résonner à ses oreilles: *hewers of wood and drawers of water*, fendeurs de bois et porteurs d'eau, telle était l'agréable perspective que l'on indiquait alors à notre race comme une destinée inévitable, à moins de s'anglifier complètement. *

---

intime de M. Ticknor, de Boston, qui a écrit sur le même sujet. Il a laissé une bibliothèque considérable, qui renfermait beaucoup de livres sur l'Amérique et sur le Canada. C'était un bibliophile distingué.

* M. Rameau a publié: *Acadiens et Canadiens — Notes historiques sur la colonie canadienne du Détroit — Une colonie féodale en Amérique*, et plusieurs articles dans *le Correspondant* et d'autres revues. Il s'est surtout fait l'apôtre de la nationalité acadienne. En me faisant à sa

M. Garneau entretenait une correspondance très active avec les hommes distingués que je viens de nommer et avec beaucoup d'autres, qui, d'eux-mêmes, s'étaient mis en rapport avec lui après avoir lu ses livres.

Parmi ses correspondants, il s'en trouve un dont les lettres ont été publiées sans le nom de l'auteur. Il est fâcheux que cet ami du Canada ait été forcé, pour des considérations personnelles, de garder l'anonyme, car l'on aimerait à conserver le nom d'un homme qui avait pris à tout ce qui nous concerne un intérêt si touchant. Ce correspondant écrivait de Genève, et il habitait la Suisse depuis dix-huit ans. Il paraissait scandalisé des doutes que M. Garneau émet, en certains passages de son livre, sur la conservation de notre nationalité.

" Permettez-moi, dit-il, de vous dire que, sous ce rapport, je ne partage pas votre manière de voir, et voici pourquoi. La population suisse se compose, comme vous le savez, des races allemande, française, italienne et romane. La population française, qui compte pour environ trois quarts de million, est celle qui conserve le mieux son caractère de nationalité, même dans les cantons mixtes où elle est en minorité, comme dans celui-ci, par exemple. La contrée que j'habite, appelée autrefois l'Évêché de Bâle, peuplée par environ 70,000 habitants de race française, quoique n'ayant fait partie de la France que sous l'Empire, a été réunie, en 1815, au canton de Berne, dont la population, toute allemande, est d'environ 400,000 habitants. Eh bien! malgré cela, aucune atteinte n'a été portée à la nationalité de la partie française du canton. Tous les fonctionnaires publics sont tenus de connaître les langues allemande et française, déclarées nationales par la constitution.

"Il y a dans la race française, plus que chez toutes les autres, quelque chose qui s'opposera toujours à la perte de sa nationalité... " *

jolie résidence d'Adon, près de Chastillon-sur-Loing, le plus gracieux accueil, madame Rameau me dit: " Vous êtes Canadien, monsieur, vous êtes mille fois le bienvenu. Il n'y a personne que mon mari aime plus qu'un Canadien... si ce n'est pourtant un Acadien."

* M. l'abbé Casgrain a donné de copieux extraits de ces lettres.

Attribuer exclusivement à l'influence des travaux de M. Garneau le mouvement littéraire qui s'est développé dans le pays, et les études sur l'histoire du Canada qui se sont faites ici, en Europe et aux États-Unis, depuis une quarantaine d'années, ce serait sans doute se rendre coupable d'exagération.

Comme on l'a déjà vu, dès avant 1830 le mouvement littéraire était commencé, et M. Garneau, comme poète, a été un des écrivains les plus marquants de 1830 à 1841. A l'époque de l'union (1841), la crise par laquelle nous passions, les dangers qui plus que jamais semblaient menacer notre autonomie, excitèrent la verve littéraire et patriotique de plusieurs jeunes gens, et M. Garneau entreprit d'écrire notre histoire. Mais, tandis qu'il y travaillait, plusieurs érudits, entre autres M. Jacques Viger, M. Faribault, M. l'abbé Bois, faisaient des recherches dans le même but. Le père Martin, M. Ferland et M. Faillon se mirent à l'œuvre un peu plus tard seulement, et leurs ouvrages parurent bien après la publication des premiers volumes de M. Garneau.

Ces annalistes étaient doués d'une patience à toute épreuve; ils se livrèrent aux recherches les plus minutieuses.

M. Faillon surtout, d'après son biographe, travaillait sans hâte, sans précipitation, mais toujours sans découragement; il disait: "Il faut travailler comme si nous étions éternels, faisant le mieux possible, sans nous préoccuper de savoir si nous pourrons achever."*

Il n'en était pas de même de M. Garneau. Il voulait frapper un grand coup dans un but patriotique; et pour cela il n'avait pas l'éternité devant lui. Cependant, cet

---

Le passage suivant fait voir que rien n'échappait à cet ami éloigné et inconnu. "Pourquoi, dit-il, dans le commerce, les négociants franco-canadiens affectent-ils d'avoir les enseignes de leurs magasins en anglais? Ceci ne s'explique guère pour une ville comme Québec, peuplée en grande majorité par la race française."

* *M. Faillon, sa vie et ses œuvres,* par M. Desmazures. 1 vol. gr. in-8°. Montréal, 1879.

amour de la perfection qui distinguait M. Faillon, existait aussi chez lui, et comme on l'a vu, c'est pour y satisfaire qu'il a entrepris les éditions subséquentes de son ouvrage et qu'il a travaillé jusqu'à la fin de sa vie. Dans l'intérêt de ses compatriotes, il s'est hâté d'abord, il a fait taire ses scrupules, il a lancé son livre au moment précis où nous en avions besoin, où il fallait ranimer les courages abattus et prendre position en face de nos ennemis triomphants. C'est pour cela que le succès a été si grand et qu'il a eu de si grandes conséquences. Ce livre a contribué puissamment à tout ce qui s'est fait depuis pour la conservation et l'expansion de notre nationalité, pour l'étude de notre histoire, pour le développement de l'instruction publique et de la littérature au milieu de nous.

Il y avait deux ans que M. Garneau avait publié la troisième édition de son *Histoire*, lorsque, au mois d'août 1861, parut le premier volume de l'ouvrage de M. Ferland. M. Garneau n'était pas sans inquiétude à l'égard de cette nouvelle publication. On savait—car M. Ferland avait donné son cours d'histoire à l'université Laval, et son livre en était le résumé—on savait que sur quelques points l'écrivain ecclésiastique ne s'accorderait pas avec l'écrivain profane. Cependant à peine M. Garneau eut-il parcouru l'œuvre de son rival qu'il éprouva une vive satisfaction. Laissant de côté toute autre chose, il se trouvait en communauté d'idées avec lui sur la question qui à ses yeux dominait toutes les autres, celle de la nationalité franco-canadienne ! Son premier mouvement fut d'aller remercier M. Ferland et de le féliciter. *

---

* Le billet suivant, qui nous a été conservé par M. Casgrain, est d'un intérêt bien touchant.

" M. Garneau prie M. Ferland de vouloir bien accepter ses hommages et en même temps ses remerciements pour le premier volume de son *Cours d'histoire du Canada*, qu'il a eu la complaisance de lui envoyer. M. Garneau a passé chez M. Ferland pour lui exprimer personnellement toute sa reconnaissance et parler avec lui de leur chère patrie; mais il n'a pas été assez heureux pour le rencontrer.

" M. Garneau aurait voulu causer avec une des lumières du Canada sur la foi qu'on doit avoir en notre nationalité et sur les

L'ouvrage de M. Ferland avait d'ailleurs sa raison d'être à côté de celui de M. Garneau. Il le complétait et le corrigeait même en quelque sorte. Les détails des missions, des établissements religieux, de l'organisation sociale et intime du pays, la chronique ecclésiastique qui forme au moins la moitié des annales des premiers temps, sont traités avec plus de soin, et, disons-le franchement, avec une plus évidente sympathie. Dans l'ouvrage de M. Garneau, on vit plus avec les hommes d'Etat, les guerriers, les négociants; on sort plus souvent des frontières du pays, pour s'occuper de la grande politique européenne, on prend une vue d'ensemble, on s'attarde à philosopher, au lieu de suivre au jour le jour le cours des événements. Le style de M. Ferland est plus simple, et généralement plus correct, surtout dans le premier volume, qu'il a pu revoir lui-même; mais il n'est pas aussi entraînant, il n'a point ces mouvements patriotiques et ces épanchements de sentiment qui donnent une couleur si vive et si originale au récit de M. Garneau.

M. Ferland est avant tout un écrivain sobre, prudent, scrupuleux même, et d'une critique si sévère qu'elle refroidit un peu l'imagination et diminue le charme des pieuses légendes que M. Garneau a eu le tort de dédaigner complètement, et M. Ferland celui d'envisager avec trop de circonspection, pour ne pas dire avec trop de défiance. Où cependant le merveilleux a-t-il plus sa raison d'être que dans l'établissement de la foi au milieu des féroces peuplades indigènes de l'Amérique?

Si M. Garneau voyait sans jalousie et même avec une très grande joie l'ouvrage qui venait se placer à côté du sien, mais qui malheureusement ne fut point poussé plus loin que l'époque de la cession du pays à l'Angleterre,

---

moyens à suivre pour en assurer la conservation. Celui qui a su développer avec tant d'exactitude nos origines historiques doit être pénétré plus qu'un autre des sentiments de cette foi. Son livre, quel que soit l'avenir de ses compatriotes, sera toujours le témoignage d'un principe révéré par tous les peuples et rendra la mémoire de son auteur plus chère à la postérité.

"Samedi, 24 août 1861."

il assistait aussi avec bonheur à la brillante éclosion littéraire qui se faisait autour de lui.

Aux poètes du *Répertoire national* dont j'ai parlé à l'article de ses poésies, succédaient Crémazie, Lemay, Fréchette, Fiset, Sulte et plusieurs autres ; ses vieux amis M. Morin et M. Parent étaient remplacés dans la presse par deux vigoureux polémistes, M. Cauchon au *Journal de Québec*, M. Charles Taché au *Courrier du Canada ;* l'université Laval à Québec, l'école normale Jacques-Cartier à Montréal, commençaient des cours publics réguliers ; des institutions littéraires dans les deux grandes villes donnaient aussi de nombreuses conférences ; MM. de Boucherville, Bourassa et Gérin-Lajoie publiaient leurs romans si canadiens ; le *Journal de l'Instruction publique*, la *Revue canadienne*, l'*Echo du Cabinet de lecture* à Montréal, les *Soirées canadiennes*, le *Foyer canadien* à Québec, reprenaient les projets que M. Garneau et ses collaborateurs avaient tentés en 1841. Mais c'était surtout l'histoire qui offrait la carrière la mieux remplie. M. Faillon publiait ses intéressantes biographies de mademoiselle Mance, de la sœur Bourgeoys, de madame d'Youville, de mademoiselle Le Ber, puis il donnait son grand ouvrage sur la *Colonie française en Canada ;* M. Casgrain écrivait sa *Vie de la mère Marie de l'Incarnation ;* les religieuses Ursulines commençaient la publication des *vieux récits* de leur monastère ; M. Tanguay et l'abbé Daniel se livraient à leurs travaux généalogiques ; M. Bibaud, fils, publiait son *Dictionnaire biographique ;* M. Laverdière, avec l'aide du gouvernement, rééditait les *Relations des Jésuites* et préparait son édition monumentale des *Œuvres complètes de Champlain ;* M. de Gaspé écrivait ses *Anciens Canadiens ;* les Sociétés historiques de Québec et de Montréal publiaient de nombreux mémoires ; M. James Le Moine commençait ses deux séries d'ouvrages, l'une en anglais, l'autre en français ; enfin de toutes parts un passé qui n'était pas très lointain, mais qui était déjà presque oublié, évoqué par les dangers qu'avait courus notre nationalité, ressuscitait dans toute sa gloire et semblait sourire à nos vaillants efforts.

Un mouvement semblable se propageait aux Etats-Unis

et en France. Les Américains ne pouvaient s'occuper de leur propre histoire sans rencontrer à chaque pas les traces du courage, de l'héroïsme de nos ancêtres ; ils ne pouvaient remonter à l'origine de leurs établissements de l'Ouest sans se trouver en face des souvenirs laissés par nos pionniers, nos explorateurs, nos missionnaires; en un mot, l'histoire du Canada forme une partie importante, la plus intéressante peut-être, la plus dramatique de celle des États-Unis. C'est ce dont on est frappé en lisant le grand ouvrage de Bancroft, les biographies de Sparks, les romans de Fenimore Cooper, les écrits de Washington Irving, les poèmes de Longfellow. Aux traits épars dans tous ces ouvrages et dans les mémoires des différentes sociétés historiques, en particulier celles de New-York, du Massachusetts et de l'Illinois, est venue s'ajouter la série si brillante des travaux de M. Parkman, qui a fait ressortir, époque par époque, avec un très grand charme, tout ce qu'il y a de poétique et de romanesque dans nos annales. M. Garneau a pu lire les premiers volumes publiés par cet écrivain populaire, qui a su lui rendre justice, et il n'a pas eu comme nous la douleur de voir dans d'autres écrits du même auteur les pages regrettables auxquelles j'ai fait allusion plus haut.

Enfin, en Europe, en France surtout, l'attention se reportait vers le Canada. La première exposition universelle à Paris, où M. Charles Taché et M. Sterry Hunt représentaient si dignement le Canada, fit ouvrir les yeux a beaucoup de gens, et l'on commença à s'inquiéter un peu plus " de cette page de l'histoire de France, retrouvée à la tour de Londres," comme a dit Chateaubriand, et à mieux apprécier les quelques *arpents de neige* dont Voltaire et Mme de Pompadour avaient fait si bon marché. C'est de cette époque surtout que date un rapprochement qui a toujours été en s'accentuant.

Quel dommage que M. Garneau n'ait pas pu aller à Paris dans cette circonstance et jouir de tout ce qu'elle a eu d'encourageant pour notre jeune pays! Mais il n'était pas du nombre des heureux de ce monde; la nécessité le tenait attaché au travail; je ne voudrais pas dire qu'il ait jamais connu la gêne, ce que le poète appelle *res*

angusta domi; toutefois il lui fut toujours impossible de satisfaire le désir qu'il devait éprouver, et de faire un second voyage dans ce vieux monde qui l'avait si vivement intéressé.

Il eut cependant, cette année-là même (1855), une grande satisfaction ; s'il ne pouvait pas aller en France, la France venait à nous. Il eut le bonheur de s'entendre dire par M. de Belvèze, commandant du premier vaisseau de guerre français qui ait paru dans la rade de Québec depuis la cession du pays, ces aimables paroles : "C'est en grande partie à votre livre, M. Garneau, que je dois l'honneur d'être aujourd'hui au Canada. Il forme la plus solide base du rapport officiel que j'adressai au gouvernement de l'Empereur sur les ressources de votre beau pays."

Notre historien éprouva aussi une vive émotion lorsqu'il sut que M. Dussieux avait raconté, dans ses conférences historiques aux élèves de l'École militaire de Saint-Cyr, la guerre de sept ans et que de vifs applaudissements avaient salué le récit des deux batailles des plaines d'Abraham. *

Comme preuve de sa sensibilité patriotique, M. Sulte raconte quelque part que M. Garneau avait versé des larmes de joie lorsqu'il avait appris que M. Cartier recevait l'hospitalité royale au château de Windsor. On a vu cependant qu'il n'était pas courtisan et qu'il était loin d'admirer la conduite de nos chefs politiques sous le régime de l'Union. Ce beau mouvement ne lui en fait que plus d'honneur.

Mais l'esprit qui a animé toute sa vie, ce culte de la nationalité, cette sollicitude partagée constamment entre la crainte et l'espoir, comme la tendresse d'un amant jaloux qui craint de se voir enlever l'objet de son amour, ne se trouvent nulle part mieux indiqués que dans cette phrase charmante qui termine une lettre adressée par lui à M. Émile de Girardin, le 25 novembre 1855.

" Quel que soit, monsieur, le sort que l'avenir réserve à notre race, nous aimons à reporter les yeux vers cette

---

* Ces conférences de M. Dussieux ont eu deux éditions sous ce titre : *Le Canada sous la domination française.*

ancienne France d'où sont sortis nos pères, et, comme le chevalier normand couché sur le tombeau de marbre des vieilles cathédrales anglaises, si nous devons perdre notre nationalité, nous voulons du moins laisser un nom français écrit sur notre mausolée. C'est là, monsieur, tout le but de mon livre."

Cette poétique comparaison, qui exprime si bien son amour pour la France, peut nous faire juger des sentiments que M. Garneau eût éprouvés, si, comme nous, il eût été témoin des terribles revers qu'a subis notre vieille mère patrie. La Providence lui a vraiment épargné une bien cruelle épreuve, en le retirant du monde quelques années avant les grands désastres de 1870 et 1871.

Lorsque la nouvelle de la catastrophe de Sedan commença à s'ébruiter à Québec, on se refusait à y croire ; un grand nombre de citoyens se rendirent aux bureaux des journaux pour se renseigner. Il y avait foule surtout à la porte de *l'Événement*, car on y avait vu entrer M. Gauthier, consul général de France au Canada. Lorsque cet homme distingué sortit, on put lire sur sa figure la confirmation trop évidente de ce qui avait été annoncé. Alors, spontanément et en silence, tous ceux qui étaient présents se découvrirent, saluant avec respect dans son représentant la France si aimée et si malheureuse. Aucune parole n'aurait pu rendre avec autant d'éloquence les sentiments que nous éprouvions. Dans beaucoup de familles on s'affligea et l'on pleura comme on le fait pour un malheur domestique. L'esprit qui animait alors toute la population franco-canadienne était bien celui qui avait inspiré M. Garneau pendant toute sa vie ; et il n'avait pas peu contribué à fortifier chez les autres ces nobles sentiments.

Nous avons déjà vu qu'après avoir été guéri, au moins en apparence, de sa cruelle maladie, M. Garneau en avait été attaqué de nouveau, et qu'en 1864, il avait été forcé de demander sa retraite. En 1865 et au commencement de 1866, les crises de son mal étaient devenues plus fréquentes. Un jour de froid intense, il perdit connaissance, en pleine rue, sur la neige. Il y prit la pleurésie aiguë qui l'emporta

après quinze jours de souffrances inouïes supportées héroïquement.

" M. Garneau, dit M. l'abbé Casgrain, était un homme sincèrement religieux. Que de fois n'a-t-on pas été édifié dans les tristes moments où on le voyait aux prises avec sa cruelle maladie, de l'entendre murmurer tout bas l'*Ave Maria !*

" Comme on devait s'y attendre, sa mort a été celle d'un véritable chrétien. Il a supporté les souffrances de sa maladie avec une patience inaltérable. Parfaitement résigné à la volonté Dieu, il s'est préparé au moment suprême et a reçu les derniers sacrements avec une piété profondément édifiante."

Ce fut le 3 février 1866, à l'âge de cinquante-six ans et sept mois, que notre historien termina sa noble et laborieuse carrière. Sa mort causa une grande sensation ; elle affligea tous les amis de la littérature nationale, tous les admirateurs de son talent, mais plus particulièrement ceux qui avaient eu l'occasion de connaître ses excellentes qualités.

Peu de temps après, un mouvement se fit pour élever un monument sur sa tombe, au cimetière de Belmont, sur le chemin de Sainte-Foye. La souscription ne fut close et le monument ne fut terminé que vers la fin de l'été de 1867. La confédération venait de s'accomplir, sir Narcisse Belleau, le premier lieutenant-gouverneur de la province de Québec, qui avait été président du comité de la souscription, assista à l'inauguration ; M. Le Moine, le nouveau président, m'avait prié au nom du comité de prononcer le discours de circonstance. J'eus la douloureuse mission de faire les derniers adieux à mon excellent ami au nom de ses compatriotes reconnaissants.

Intègre, laborieux, économe dans une juste mesure, homme d'intérieur et d'habitudes régulières, modeste mais fier d'une juste et noble fierté ; timide en apparence, mais au besoin courageux ; doux et conciliant d'ordinaire, mais sur certains sujets, très ferme et presque opiniâtre ; doué d'un grand talent littéraire et en même temps d'aptitudes pour les affaires, menant de front patiemment

et au prix de combats intérieurs dont seul peut-être il pouvait se rendre compte, menant de front, dis-je, des études incessantes de la plus haute portée et un travail assidu d'une nature bien prosaïque; M. Garneau était un homme d'autant plus complet qu'il y avait en lui plus de contrastes, plus d'heureuses antithèses.

Ceux qui ne le connaissaient que par ses ouvrages, devaient éprouver quelque désappointement en le voyant pour la première fois. Une certaine hésitation nerveuse, un certain embarras qui n'était pourtant point de la gaucherie et qui n'excluait point une irréprochable urbanité, faisaient que l'on se demandait si c'était bien là l'intrépide défenseur de la nationalité franco-canadienne. Mais dès que, sous son front dénudé, son intelligente figure s'éclairait des reflets de la pensée, dès qu'il s'animait à parler de quelque sujet favori, on reconnaissait l'homme supérieur, et, ce qui est mieux encore, l'homme convaincu qui s'est dévoué à la réalisation d'un noble projet. Dans ses portraits, sa physionomie pensive, empreinte d'une douce et modeste gravité, fait aussi la même impression.

Quoiqu'il fût, d'habitude, plutôt sérieux qu'enjoué, il savait rire avec ses amis d'un bon petit rire plein de bonhomie et de franchise. S'il n'aimait pas les réunions du grand monde, les soirées à prétentions et les dîners fastueux, il se rendait volontiers aux réunions intimes, aux petites parties de cartes, aux réceptions improvisées si fréquentes et si agréables dans la bonne vieille ville de Québec. Ses études, toutefois, ne lui permettaient que rarement ces innocentes distractions. Le temps qui lui restait, ses devoirs officiels accomplis—et il les remplissait avec exactitude—était consacré d'abord à sa grande œuvre à laquelle, comme on l'a vu, il ne cessa jamais de travailler, à sa correspondance littéraire très étendue et à la lecture de ses auteurs favoris. Nous connaissons ceux de sa jeunesse; dans ses dernières années, c'était surtout Tacite, qu'il lisait dans une excellente traduction, et Thierry, qu'il aimait tant à citer. Quelques promenades sur la terrasse, autour des remparts de la ville, ou bien sur le chemin de Sainte-Foye, quelques visites aux bibliothèques et aux salles de lecture

de la Société littéraire et historique, de l'Institut canadien, de l'Université ou du Parlement — rendez-vous des lettrés avec qui il aimait à causer — complétaient sa journée. Assez souvent, surtout dans les dernières années de sa vie, ces promenades se terminaient par une visite à la vieille et historique cathédrale de Notre-Dame, où l'on pouvait l'entrevoir dans la pénombre des nefs les moins fréquentées, incliné dans l'attitude de la plus humble et de la plus ardente prière.

Malgré la sincérité de ses convictions et le peu de mystère qu'il en faisait, M. Garneau fut toujours très estimé de nos compatriotes d'origine britannique. En général, on a tout à gagner avec eux en se montrant ce que l'on doit être, et celui qui croit obtenir leur bienveillance en abjurant sa nationalité ou en la méprisant, commet une double erreur. Mais indépendamment de cette considération, notre historien avait un esprit de justice et de libéralité qui se faisait sentir en toutes choses et qui frappait ceux avec qui il venait en contact. Tout ce qu'il demandait pour notre race, c'était sa place au soleil, c'était ce que les Anglais appellent eux-mêmes *fair play*. Il avait du respect et même de la sympathie pour cette grande nation anglaise qui a su concilier chez elle l'ordre avec la liberté. Il avait conçu une plus vive sympathie encore pour les fils de la verte Érin, en comparant les injustices dont l'Angleterre s'était rendue coupable à leur égard, avec celles qu'il avait à lui reprocher pour notre propre compte, et il s'étonnait de ce qu'il n'y eût pas entre les Canadiens-Français et les Irlandais catholiques de ce pays une union plus étroite et plus solide.

Il avait appris la langue anglaise dans sa jeunesse; il avait, comme on l'a vu, étudié le notariat chez un Ecossais qui s'était montré bien bon pour lui. Les œuvres de plusieurs des poètes et des historiens britanniques ou anglo-américains étaient parmi ses livres favoris. Quant à nos voisins de la grande république, s'il redoutait leur influence sur nos destinées, s'il les considérait dans l'avenir, ainsi qu'ils le furent dans le passé, comme une menace

permanente pour notre autonomie, il n'en était pas moins admirateur de ce qu'il y a de beau et de louable dans le merveilleux développement de leur pays. En un mot, son patriotisme ardent et sincère n'avait rien d'étroit ni de trop exclusif.

M. Garneau habita presque toujours la ville de Québec, à l'exception des premières années qui suivirent son mariage, qu'il passa dans une jolie mais bien modeste résidence à la *Canardière*, sa petite maison blanche, comme il se plaisait à l'appeler. Sur l'avis de ses médecins, il y retourna et y demeura encore quelques années après la grande maladie qui l'avait conduit presque aux portes du tombeau.

La Canardière se trouve à l'entrée de la vaste et fertile plaine qui s'étend au nord de la rivière Saint-Charles et du bassin de Québec, et s'élève par degrés jusqu'au pied des Laurentides. Ses jolies habitations sont les unes éparses dans les champs, dont la verdure affecte toutes les nuances, les autres, rangées tout au bord de la grande route. Celle-ci conduit au gros village de Beauport et se rend à travers les belles paroisses de la côte de Beaupré jusqu'au cap Tourmente, qui de ce côté borne l'horizon. De longues files de peupliers, des ormes touffus, des vergers, des jardinets bordent aussi le chemin.

De la Canardière, la rade couverte de vaisseaux, et la ville aux toits d'argent, s'élevant en amphithéâtre et couvrant le côteau Sainte-Geneviève jusqu'aux plaines d'Abraham, offrent le coup d'œil le plus ravissant.

A quelque distance de la *maison blanche*, qui appartient encore à la famille, mais loin du chemin, du côté de la grève, est *Maizerets*, la maison de campagne des prêtres et des élèves du séminaire de Québec. Bien des fois le jeudi —jour de congé—notre historien, qui faisait presque toujours le trajet de la ville à pied, a dû rencontrer la bande joyeuse des écoliers marchant au pas militaire et chantant nos vieilles chansons canadiennes.

Même avant la construction de sa maisonnette la route devait lui être familière, car mademoiselle Esther Bilodeau, qu'il épousa le 25 août 1835, était la fille d'un des plus respectables propriétaires de l'endroit.

Des neuf enfants issus de son mariage, cinq sont morts en bas âge, les quatre autres avec leur digne mère survivent. L'aîné, Alfred, est un fonctionnaire du sénat fédéral, à Ottawa; il est né à la Canardière, et c'est pour lui que fut écrite la charmante poésie *A mon fils*. Les autres sont: Honoré, résidant à Québec; Eugène, qui habite Hartford, dans le Connecticut, et Joséphine, mariée à M. Joseph Marmette, écrivain distingué, auteur de plusieurs romans dont les sujets sont tirés de l'histoire de notre pays. Madame Marmette est en ce moment à Paris avec son mari qui y remplit les fonctions de délégué du gouvernement canadien.

Notre historien eut deux frères et une sœur. L'aîné des frères, M. David Garneau, négociant honorable, réside à Québec; le plus jeune, Honoré, mourut au Mexique en 1847. Leur sœur, madame veuve Routhier, demeure à Québec.

M. Honoré Garneau avait la passion des armes et l'esprit aventureux qui entraîne au loin un si grand nombre de nos compatriotes. Il s'était engagé tout jeune dans un corps d'artillerie aux Etats-Unis et avait pris le nom de "Desaix," un de ses héros favoris. C'était pendant la guerre contre le Mexique, à la suite de la révolution du Texas. Il alla avec son régiment à Puébla, à une trentaine de lieues de Mexico, et y trouva la mort. Son commandant écrivit que le sergent "Desaix" s'était toujours bien conduit et avait montré beaucoup de bravoure. M. Garneau fut très affligé par le départ et ensuite par la mort de son frère, et il composa à cette occasion une élégie qui a peut-être été publiée, mais qui jusqu'ici cependant n'a pu être retrouvée.

Il y a maintenant près de dix-sept ans que les restes mortels de François-Xavier Garneau, le poète, l'historien, le patriote, reposent sous un bloc de granit qui ne porte d'autre inscription que son nom, à l'ombre, comme le dit M. Casgrain, de la forêt qui vit passer l'armée du chevalier de Lévis, à quelques pas du champ de bataille de Sainte-Foye, qu'il a sauvé de l'oubli, et non loin du monument élevé aux braves de 1760.

De grands changements sont survenus depuis. Lors-

qu'on songe à l'immense territoire, aux ressources de tout genre de la nouvelle confédération, on peut prédire sans crainte à cette dernière l'avenir le plus brillant. Bien des problèmes cependant, et de formidables problèmes, se dressent autour de son berceau. Personne plus que notre historien ne se fût intéressé à leur solution. Il ne serait point resté insensible aux progrès que nous avons faits ni aux perspectives qui s'ouvrent devant nous. Son esprit était trop large, son patriotisme trop éclairé pour qu'il fût indifférent à la grandeur d'un empire qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique, et dont la population, d'ici à peu d'années, sera aussi considérable que celle de quelques-unes des grandes puissances de l'Europe.

Mais, tout en se demandant si nous serons un jour assez forts pour être indépendants, si cette indépendance pourra se maintenir à côté de l'envahissante république qui nous avoisine, si cette république et notre confédération elle-même ne seront pas obligées de se scinder en plusieurs grands États, si dans l'avenir la forme de notre gouvernement sera monarchique ou républicaine, il s'inquiéterait aussi du sort réservé à la nationalité franco-canadienne dans toutes ces éventualités. Parmi tous ces problèmes celui-ci serait loin d'être pour lui le moins intéressant.

Du reste, pour justifier sa préoccupation, il pourrait s'appuyer sur les déclarations qui ont été faites à plusieurs reprises par le marquis de Lorne et par son prédécesseur, lord Dufferin. Tous deux ont admis que la conservation de l'élément français et de la langue française était un gage de grandeur, de progrès et même de sécurité pour la confédération canadienne et pour la souveraineté britannique sur cette partie du continent.

Tous deux se sont plu à développer à plusieurs reprises cette thèse: le dualisme national est loin d'être un obstacle au développement d'une jeune nation, qui a tout à gagner en conservant l'héritage littéraire et social qu'elle tient des deux plus grands peuples de l'Europe. *

---

* Dans le discours qu'il a prononcé à la grande *fête nationale des Canadiens-Français*, à Québec, en 1880, le marquis de Lorne a dit entre autres choses:

A ce point de vue, cependant, l'immense émigration européenne qui se dirige vers le Nord-Ouest, celle qui se fait de la province de Québec vers les États-Unis sont, aux yeux de bien des gens, un sujet de crainte très légitime. Mais l'étonnant accroissement du chiffre de la population française, son développement en dehors des limites de la province de Québec nous assurent, si nous voulons être fidèles à nos traditions, une place importante comme élément distinct sur ce continent, quelque chose qui arrive.

"Vous le savez, ce furent les Normands qui, dans l'ancienne France, veillèrent avec sollicitude sur le berceau de cette liberté dont jouit maintenant l'Angleterre. Ce furent aussi des Normands et des Bretons qui fondèrent cette colonie canadienne si amie de la liberté. Le parlement britannique a conservé avec une espèce de culte les coutumes que les Normands, nos pères, lui ont léguées. Je ne sache pas que la chose ait jamais été observée au Canada, mais j'ai souvent remarqué que, dans le parlement anglais, nous nous servons encore des vieilles formules employées par nos ancêtres pour exprimer la sanction donnée aux lois par le souverain.

"C'est ainsi que l'on dit : " La reine le veut " ou " la reine remercie ses bons sujets, accepte leur bénévolence et ainsi le veut," formules que je serais heureux de voir employées à Ottawa, comme marque de notre origine commune, au lieu de ces formules empruntées au français et à l'anglais modernes.

"En célébrant cette fête aujourd'hui, nous pouvons tous nous unir avec orgueil à ceux qui représentent d'une manière si imposante l'élément français — car c'est à votre race, messieurs, que nous devons les droits gagnés à Runnymead, et les usages qui distinguent les libres discussions de nos parlements.

"Dans la nombreuse réunion de ce jour, je me réjouis de saluer des représentants de nos alliés, les Français, ainsi qu'un grand nombre de compatriotes, qui sont allés — pour un temps seulement, je l'espère — s'établir chez nos amis des États-Unis.

"C'est avec bonheur que je vois ces frères revenir au sein de leur pays, ne serait-ce que pour quelques jours, et je puis leur assurer que nos vieilles campagnes et nos nouvelles terres de l'Est, sont assez vastes et assez fertiles pour justifier le désir que nous avons de les retenir ici et de leur adjoindre tous ceux qui voudraient partager leur sort. Ils ne sauraient en douter, ils trouveront chez nous la parfaite garantie de leur liberté et de tous leurs droits de citoyens."

Dans le discours d'inauguration de la Société royale (mai 1882) qu'il a fondée, le marquis de Lorne a encore dit : "Dans une des sections,

Les catholiques forment aujourd'hui beaucoup plus du tiers de la population du Canada, et si l'on tient compte du développement rapide du catholicisme aux États-Unis, nous avons tout lieu d'être rassurés au point de vue religieux. La population française est bien près d'être le tiers de celle de notre confédération ; d'un autre côté, elle s'augmente rapidement dans les États de la Nouvelle-Angleterre. *

---

ceux de nos concitoyens qui tirent leur origine de la vieille France pourront discuter tout ce qui a trait à leur littérature avec cette élégance de diction et cette critique judicieuse si remarquables chez eux ; ils s'y attacheront à conserver dans toute sa pureté le grand idiome qui est entré pour une si large part dans la formation de la langue anglaise." L'Académie française, par l'organe de son secrétaire perpétuel, M. Doucet, a remercié le marquis de Lorne de ces gracieuses paroles.

Ajoutons que M. Alfred Garneau avait été nommé membre de la première section, celle de la littérature française et de l'histoire, honneur auquel il s'est refusé par un motif particulier. Dans tous les discours prononcés dans la circonstance dont je parle, les travaux de son père ont été mentionnés avec les plus grands éloges.

* D'après notre recensement de 1881, sur une population totale de 4,324,810 âmes, on trouve 1,791,982 catholiques et 1,298,929 originaires de France. Mais ce chiffre officiel ne tient probablement pas compte d'une assez forte proportion d'individus portant des noms britanniques ou allemands, et dont le français est la langue maternelle. Il faudrait y ajouter aussi le chiffre des Suisses et de quelques autres originaires du continent d'Europe, et une proportion de ceux dont l'origine n'est point donnée. La population française se répartit comme suit : province de Québec, 1,073,820, Ontario, 102,743, Nouveau-Brunswick, 56,635, Nouvelle-Écosse, 41,219, île du Prince-Edouard, 10,751, Manitoba, 9,949, Territoires, 2,896, Colombie Britannique, 916. Une chose très remarquable, c'est qu'il n'y a pas un seul comté ou collège électoral dans tout le Canada, où l'élément français ne soit représenté, quelque minime que soit le chiffre. M. Rameau vient d'écrire à la *Revue canadienne*, que le chiffre donné pour le Manitoba est insuffisant.

La population canadienne-française des États-Unis est estimée à un demi-million. Ce chiffre est contesté par quelques statisticiens éminents, comme exagéré ; d'autres le trouvent au-dessous de la vérité. A cela il faut ajouter les créoles de la Louisiane et beaucoup de groupes épars. Un journal publié aux États-Unis portait dernièrement la population francologue de la république à plus de

La langue française n'est point parlée seulement, comme le disait Chateaubriand dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, dans quelques bourgades du Canada et de la Louisiane, elle l'est dans les parlements d'Ottawa, de Québec et de Winnipeg; elle a, sur plusieurs points de l'Amérique, sa place dans la chaire sacrée, au barreau, au théâtre, à la tribune du conférencier; elle a ses journaux, ses institutions d'éducation, sa littérature; elle se fait entendre dans les salons de Québec, de Montréal, d'Ottawa, de Winnipeg, de New-York, de Washington, de la Nouvelle-Orléans; et loin d'avoir perdu du terrain depuis le commencement de ce siècle, elle en a beaucoup gagné.

La reconnaissance formelle du français dans la constitution, pour ce qui regarde le parlement d'Ottawa et celui de Québec, aurait grandement consolé M. Garneau; les mêmes droits ne sauraient être refusés plus tard à l'élément français dans les autres provinces, lorsqu'il sera assez fort pour s'affirmer et qu'il voudra le faire.

Les progrès que nous avons faits dans l'instruction publique, dans la littérature, dans les sciences et dans les beaux-arts depuis les vingt dernières années, auraient été une source de vive satisfaction pour notre historien, qui, dans les dernières pages de sa troisième édition, avait résumé quelques chiffres et mentionné quelques noms.* Il avait déjà eu le soin de constater que ce fut la faute de l'oligarchie qui nous gouvernait, s'il y eut un temps d'arrêt dans les efforts de la législature de l'ancienne province du Bas-Canada pour la diffusion des lumières. Il parlait aussi des immenses sacrifices faits par le clergé pour l'éducation

---

deux millions. On trouvera dans l'ouvrage de M. Chouinard, déjà cité, une curieuse statistique du journalisme français en Amérique, et aussi des sociétés Saint-Jean-Baptiste, instituts et autres associations littéraires ou de bienfaisance fondées par les Canadiens-Français aux États-Unis.

* Entre autres celui de mon prédécesseur au département de l'instruction publique, feu le Dr Meilleur, et le mien. Il n'eût pas manqué d'y joindre aujourd'hui ceux de mes successeurs, MM. de Boucherville et Ouimet.

et pour l'établissement de notre Université Laval, de nos nombreux collèges et couvents. *

Indiquons rapidement quelques traits de notre mouvement social, intellectuel et politique depuis la confédération.

Notre commeree, notre industrie se sont rapidement étendus; le pays s'est couvert de voies ferrées, les vastes territoires du lac Saint-Jean, du Saint-Maurice, de l'Ottawa, s'établissent par un mouvement de colonisation, qui, malgré l'émigration aux États-Unis, ne se ralentit point, grâce aux efforts des classes dirigeantes et surtout du clergé, aussi zélé sous ce rapport qu'à l'égard de l'instruction publique. Une partie de ce territoire est le "royaume de Saguenay" de Jacques Cartier. Le pays qu'il avait découvert se divisait, d'après lui, en trois royaumes: le royaume d'Hochelaga, celui de Canada et celui de Saguenay.

Nos rapports avec les pays étrangers, avec la France en particulier, deviennent plus importants; notre pays et notre population y sont mieux connus; de nombreux amis du Canada se sont ajoutés à ceux que j'ai nommés et contribuent à nous faire connaître. MM. de Bonnechose, Lamothe, Lefaivre, Frary, Onésime Reclus et un grand nombre d'autres écrivains s'efforcent de dissiper les préjugés qui ont empêché jusqu'ici l'émigration et les capitaux français de se diriger vers le Canada. Nous sommes

---

* Voici le sommaire de l'instruction publique dans la province de Québec, pour l'année 1880-81 : 4,803 écoles et maisons d'éducation, 6,915 professeurs et instituteurs, et 238,767 élèves. D'après le recensement de la même année, la population totale était de 1,359,027 âmes: il y avait ainsi, en moyenne, un élève par moins de six habitants. Ces chiffres comprennent les protestants aussi bien que les catholiques. L'université McGill, dirigée par M. Dawson, président de la Société royale et savant bien connu en Europe, joue un grand rôle dans notre système d'instruction publique pour la population anglaise et protestante. On trouvera une excellente esquisse de tout notre système d'instruction publique, y compris un tableau de nos écoles normales, polytechnique, ou spéciales, etc., dans le discours prononcé par l'honorable M. Ouimet à la convention de 1880.

en ce moment représentés à Londres par sir A. Galt, ancien ministre ; à Paris, par M. Fabre, ancien sénateur, l'un de nos plus élégants écrivains.

L'Espagne et la Belgique s'occupent aussi de nous ; comme la France, elles ont de dignes consuls à Québec, et dernièrement un écrivain ami du Canada, M. Le Roy, faisait part de l'établissement de notre Société royale à l'Académie royale de Belgique, et celle-ci, comme l'Académie française, se montre disposée à entrer en rapport avec nous.

Nos hommes d'État ont vu s'étendre la sphère de leur action, et nous avons toujours été, comme Canadiens-Français, représentés dans le gouvernement d'Ottawa et dans celui de Québec, dont les lieutenants-gouverneurs et les premiers ministres ont jusqu'ici appartenu à notre race ; à la Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, des Acadiens et des Canadiens-Français ont été portés aux premières places. Le dualisme dont j'ai parlé plus haut existe encore : sir Hector Langevin remplit à côté de sir John Macdonald la position qu'avait occupée sir George Cartier, et sir Aimé Dorion a été également dans les mêmes rapports avec M. Mackenzie.

La littérature et les sciences sont plus que jamais en honneur parmi nous. Les poètes, les chroniqueurs, les romanciers, les publicistes ne se comptent plus tant ils sont nombreux.

Les juristes et les écrivains sur la pédagogie formeraient une longue liste.

Aux artistes nommés par M. Garneau : Légaré, Plamondon et Hamel, ajoutons MM. Falardeau, Bourassa, Eugène Hamel, peintres, M. Hébert, sculpteur, et la célèbre cantatrice Albani.

Les travaux historiques se continuent. Nous avons eu *le Canada sous l'Union*, par M. Turcotte, enlevé aux lettres au milieu de ses efforts, et dont le livre complète nos annales jusqu'à la confédération ; *les Canadiens de l'Ouest*, de M. Tassé, qui établissent les droits de nos pères comme apôtres de la civilisation sur une grande partie de ce continent, et les ouvrages de MM. les abbés Verreau et

Langevin, de MM. Sulte, Bedard, La Bruère, Lareau, W. Marchand et nombre d'autres. *

Les études scientifiques ne sont peut-être pas encore au niveau des études philosophiques et littéraires ; et c'est de ce côté que doit se porter le zèle et l'intelligence de ceux qui veulent que nous ne soyons inférieurs nulle part. C'était la préoccupation de M. Garneau lorsqu'il fonda le journal *l'Institut*. Bien des noms cependant pourraient être mentionnés. Contentons-nous de ceux des abbés Hamel et Laflamme et de MM. Baillargé, Deville, Saint-Cyr et Fortin, qui ont été appelés aux sections scientifiques de la Société royale, et des abbés Brunet et Provancher, qui se sont distingués dans l'étude de la botanique.

La fondation de cette société aura, du reste, opéré un rapprochement entre les littérateurs et les savants des deux origines. Déjà, depuis un certain nombre d'années, les littérateurs anglo-canadiens et la presse anglaise en général ont

---

* Pour le mouvement littéraire des dernières années, qui nous entraînerait trop loin, voir les remarquables discours de M. Faucher de Saint-Maurice à la Société royale, et de M. Lemay à la convention de 1880. Mentionnons cependant les excellents ouvrages et conférences de ces deux écrivains, de M. Charles Taché, du juge Routhier, de M. l'abbé Casgrain et du regretté Dr Larue ; les études philosophiques, théologiques et littéraires de Mgr Raymond, du regretté M. Chandonnet, des abbés Bégin, Paquet, Bruchesi ; les poésies de MM. Legendre, Prudhomme, Poisson, Chapman. Huot, Evanturel, Donnelly, Prendergast et de M. l'abbé Gingras ; les pièces de théâtre de l'hon. F.-G. Marchand ; enfin les brillantes chroniques et les articles de revue ou conférences de MM. Fabre, Dunn, Jolicœur, Marmette, Chouinard, De Celles, Chapais, Buies, Lesage, Tardivel, de Bellefeuille, Tarte, Poirier (Acadien), Gérin, Gélinas, Provencher, Fontaine, De Cazes, Desrosiers. Deux ouvrages dans un genre d'études très en vogue en France aujourd'hui, le *Glossaire canadien* de M. Dunn et le recueil des *Chansons canadiennes* de M. Gagnon, ne doivent pas non plus être oubliés. A ajouter à la liste de nos hommes publics qui ont contribué au journalisme et à la littérature sont, sir Hector Langevin, le dernier premier ministre de Québec M. Chapleau et le premier ministre actuel M. Mousseau, qui tous ont débuté en même temps au barreau et dans la presse, M. Royal, ancien ministre au Manitoba et M. Marchand, ancien ministre à Québec, ainsi que bon nombre de députés.

manifesté pour nous plus de sympathie. MM. John Reade, Kirby, Lespérance, Murray, poètes ou romanciers du plus grand mérite, ont généreusement applaudi aux succès obtenus en France par notre poète lauréat, M. Fréchette.

La vivacité de notre sentiment national est aujourd'hui moins critiquée ; elle porte moins d'ombrage : grâce à ces meilleures dispositions, il nous est permis de mieux nous affirmer et, il faut l'avouer, nous en avons largement profité.

D'imposantes démonstrations nationales ou religieuses se sont déroulées comme les pages d'un livre ou comme les tableaux d'un drame. Quelques-unes ont eu lieu du vivant de notre historien ; la plupart cependant après sa mort.

Parmi les plus remarquables sont la célébration du deuxième centenaire de l'érection du diocèse de Québec (1674-1874), où se trouvèrent représentés la plupart des nombreux diocèses taillés dans la carte du royaume spirituel de Mgr Laval ; et la grande réunion des Canadiens-Français à Québec en 1880, fête imposante où une messe fut célébrée en plein air sur les plaines d'Abraham, et un admirable sermon prêché par Mgr Racine, et qui fut suivie d'une convention nationale et d'un congrès catholique.

La conclusion de tout ce qui a été dit et fait dans ces deux circonstances et dans un grand nombre d'autres, ne s'éloigne guère de celle du livre de M. Garneau. Elle se résume à être juste envers les autres nationalités, à travailler, chacun dans sa sphère, pour la plus grande gloire de la religion et de la patrie, enfin à se montrer, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, fidèle à soi-même. Ces sages conseils avaient vivement frappé M. le comte de Montalembert, qui s'en exprima dans une lettre en date du 3 septembre 1864. *

" Je suis sincèrement touché, dit le célèbre écrivain, de l'honneur que vous me faites en m'envoyant la *Revue*

* Cette lettre était adressée à M. D.-H. Senécal, l'un des directeurs de la *Revue canadienne*. M. Senécal, poète et journaliste distingué, a été enlevé, bien jeune encore, aux lettres canadiennes.

canadienne comme un gage de votre sympathie pour ma carrière publique, désormais terminée. J'ai lu plusieurs livraisons de cette revue avec une véritable satisfaction. J'y ai trouvé des tendances excellentes et des renseignements historiques qui m'ont instruit et intéressé. J'ai été surtout frappé d'un travail intitulé: *Une conclusion d'histoire*, par M. Garneau. Je dirais volontiers avec ce patriotique écrivain: *Que les Canadiens soient fidèles à eux-mêmes!* et j'ajouterai: Qu'ils se consolent d'avoir été séparés par la fortune de la guerre de leur mère patrie, en songeant que cette séparation leur a donné des libertés et des droits que la France n'a su ni pratiquer, ni conserver, ni même regretter."

Être fidèle à soi-même, c'est-à-dire à sa mission, M. Garneau le fut jusqu'à l'héroïsme! *Il est mort à la tâche*, comme l'a dit M. Octave Crémazie, et je ne saurais mieux terminer cette étude sur sa vie et ses œuvres qu'en citant quelques mots d'un bien remarquable tribut offert à sa mémoire par une de nos compatriotes: * " Dans un siècle d'abaissement, Garneau avait la grandeur antique...... Et quant à nous, Dieu veuille nous donner comme à nos pères, avec le sentiment si français de l'honneur, l'exaltation du dévouement, la folie du sacrifice, qui font les héros et les saints! "

---

* *Angéline de Montbrun*, par Mlle Laure Conan. *Revue canadienne*, juin 1882.

DISCOURS

PRONONCÉ SUR LA TOMBE DE M. F.-X. GARNEAU.*

Excellence,

Nous voici réunis près de la tombe d'un ami, d'un compatriote, d'un écrivain dont tout pays aurait droit de s'enorgueillir, d'un homme enfin tout dévoué à notre beau Canada. En disant un dernier adieu à ses restes mortels, il semble que nous remplissons un pieux devoir non seulement pour nous-mêmes, mais pour le pays tout entier.

Ce fut une belle et patriotique pensée, à l'exécution de laquelle il vous fut donné de présider avant même d'être appelé à la première dignité de notre nouvelle province, que de s'occuper de la renommée de celui qui avait songé avant tout à la gloire de sa patrie.

Le nom de François-Xavier Garneau est célèbre partout où le Canada est connu; il est inséparable de la renommée de notre pays: il eût donc été bien pénible que celui qui a élevé à notre patrie le plus beau des monuments, n'eût pas

---

* Ce discours fut prononcé par M. Chauveau, alors premier ministre de la province de Québec, le 15 septembre 1867, au cimetière de Belmont, après la cérémonie religieuse qui fut faite par M. Auclair, curé de Québec, entouré d'un nombreux clergé. Sir Narcisse Belleau, lieutenant-gouverneur, qui avait été président du comité de la souscription, et une grande foule de citoyens y assistaient. Il pouvait être six heures et c'était une belle soirée d'automne. On remarquait le drapeau de Carillon qu'entourait une garde d'honneur formée par la compagnie des sapeurs-pompiers du faubourg Saint-Jean.

lui-même une pierre tumulaire sur le sol dont, poète, il avait chanté les beautés, historien, célébré les héros.

Poète, voyageur, historien, François-Xavier Garneau a été en même temps un homme d'initiative, de courage, d'héroïque persévérance, d'indomptable volonté, de désintéressement et de sacrifice. Une idée fixe, ou mieux que cela, une grande mission à remplir s'était emparée de tout son être; il lui a tout donné: cœur, intelligence, repos, fortune, santé. Sa grande tâche, son œuvre, un monument national à élever, à compléter, à retoucher, à embellir une fois qu'il fut terminé, voilà à ses yeux toute sa vie.

Et cela, messieurs, cela fut accompli aux dépens de ses veilles, sans nuire à de plus humbles travaux. Il y avait, pour bien dire, en lui deux hommes, celui qui s'était voué aux fonctions modestes, sérieuses et difficiles, nécessaires à l'existence de sa famille, et l'homme voué à la patrie, au culte des lettres, à la poésie, à l'histoire. Et, chose rare parmi les plus rares, ces deux hommes s'étaient formés en quelque sorte à l'envi l'un de l'autre et presque sans secours étranger. Muni seulement des plus simples rudiments de l'instruction primaire, il avait su acquérir, conserver et perfectionner à la fois l'éducation pratique nécessaire au commis de banque, au notaire, au fonctionnaire municipal, et l'éducation littéraire et philosophique qui fait le penseur et l'écrivain.

Quel plus grand exemple de la puissance de la volonté humaine! Quelle plus belle leçon! Quel plus grand enseignement pour la jeunesse de notre pays! M. Garneau n'a pu, bien qu'il le désirât vivement, suivre un cours d'études dans un collège; et cependant combien y en a-t-il qui, avec ce puissant secours, ont entrepris et accompli une tâche égale à la sienne? Sans doute, il avait un rare talent, un rare génie; mais n'y a-t-il pas lieu de craindre que beaucoup d'intelligences égales à la sienne et soutenues par les forces vives que donne une instruction régulière et acquise à l'heure voulue, n'aient été perdues pour la société par l'absence de volonté, par cette lâche condescendance à de vulgaires passions si commune et si dévastatrice tout autour de nous?

Sous ce rapport, l'œuvre à laquelle Votre Excellence a bien voulu présider, est non seulement une bonne action, elle est un bel exemple. Nous oserons dire à la jeunesse: Le Canada, comme les autres pays, commence à apprécier les travaux de l'esprit, et bientôt, espérons-le, comme l'a dit notre historien lui-même dans une de ses pages éloquentes, *un temps viendra où pleine justice sera rendue à ceux qui auront fait des sacrifices pour la plus belle des causes qui puissent occuper l'attention des sociétés.*

En attendant, ne demandons point à chacun d'entreprendre une aussi grande œuvre; disons seulement à tous: Rendez-lui du moins justice en lisant et en méditant son livre admirable. Vous y verrez et la naissance et le développement de cette nation nouvelle, qui pas à pas va s'asseoir au banquet de l'humanité. Vous y verrez Cartier plantant la croix semée de fleurs de lis sur le bord de cette rivière qui coule là-bas à nos pieds; vous y verrez passer, semblables à une grande troupe de sanglants et terribles fantômes, ces nations errantes qui devaient nous céder la place. Vous y verrez Champlain planter sa tente sous les arbres dont quelques-uns naguère ombrageaient encore plusieurs parties de notre ville; Laval jeter dans cette enceinte la précieuse semence qui s'est développée en tant de bienfaits; Marie de l'Incarnation et ses compagnes chanter leurs pieux cantiques, au milieu de leurs jeunes néophytes, sous cette double et auguste voûte d'une forêt primitive et d'un beau ciel canadien; Maisonneuve et ses intrépides compagnons fonder au sein du pays iroquois cette prodigieuse colonie de Montréal; Mlle Mance et la sœur Bourgeoys pénétrer avec une égale intrépidité dans ces régions inhospitalières; Frontenac imprimer enfin la terreur aux hordes barbares et repousser avec un si grand courage la flotte de l'amiral Phipps. Puis, vous verrez défiler devant vous cette longue suite de gentilshommes et de paysans français qui furent nos pères; ces hardis pionniers toujours prêts à quitter la bêche et la charrue pour le sabre et le fusil; ces gais et braves aventuriers se faisant sauvages avec les sauvages, glissant comme eux dans leurs rapides esquifs et luttant avec eux de courage et d'adresse; ces

missionnaires intrépides, ces héroïques martyrs, ces femmes pieuses et aussi ces héroïnes de notre histoire, ces Jeannes d'Arc canadiennes, les Verchères et les Drucourt.

Vous écouterez le récit de toutes ces grandes expéditions de nos pères : La Salle et Jolliet découvrant le Mississipi ; Bienville, à l'autre extrémité de ce continent, fondant la Nouvelle-Orléans ; Rouville et ses bandes saccageant la Nouvelle-Angleterre ; Nicolet et La Verendrye découvrant les vastes régions de l'Ouest ; de Beaujeu succombant avec Braddock sur le champ de bataille de la Monongahéla, comme devaient périr plus tard Wolfe et Montcalm sous nos remparts ; d'Iberville promenant notre drapeau victorieux du Mexique à la baie d'Hudson,—et vous pourrez vous écrier : Ce continent tout entier ne fut que le vaste théâtre des exploits de nos pères !

Et puis, après toutes ces longues luttes, ces guerres sans cesse renaissantes, cette longue succession d'épreuves de tout genre, famines, épidémies, incendies, massacres, mauvaise administration, immigration insuffisante, secours promis et refusés, échecs endurés avec patience, mais trop souvent renouvelés pour l'honneur de la France et pour le succès de la colonie, arrivera le grand jour, le jour de la dernière catastrophe, lorsque la Nouvelle-France, épuisée d'hommes, de vivres et de munitions, envahie de tous côtés, par terre et par mer, par des armées et des flottes toujours vaincues et toujours renaissantes, tendra en vain les bras vers la vieille France ; c'est alors que l'historien, grandissant avec sa tâche, saura vous dire, avec les derniers malheurs, les dernières gloires du vieux drapeau blanc aux fleurs de lis d'or sur les bords du Saint-Laurent. Il vous racontera les courageux efforts des Acadiens luttant jusqu'à la dernière heure et dispersés sur tout le continent ; Louisbourg, ce Québec du golfe, résistant noblement aux forces supérieures de Wolfe et succombant victime d'une faute assez semblable à celle qui fit tomber notre forteresse ; enfin Montcalm si glorieusement vainqueur à Carillon avec des forces inférieures, et, quelques semaines seulement avant la prise de Québec, sur ces hautes falaises de Beauport, où Lévis, où Juchereau et Bourlamaque secondèrent son courage.

Puis, enfin, après la grande bataille où les deux héros, le Français et l'Anglais, tombèrent également, lorsque Québec bombardé ne sera plus qu'une vaste ruine, il vous dira avec un légitime orgueil le dernier triomphe des Français et de nos aïeux, cette dernière victoire remportée par le chevalier de Lévis sur le général Murray, sur le sol même que nous foulons, tableau final de la conquête qu'il a su le premier mettre en relief et consacrer pour la postérité.

S'inclinant respectueusement, comme le firent nos ancêtres eux-mêmes, devant les décrets de la Providence, il reprendra ensuite avec courage, presque avec sérénité, le récit d'une nouvelle lutte moins sanglante mais non moins intéressante. Il vous montrera Murray et Carleton pratiquant le noble conseil de Virgile, *parcere subjectis et debellare superbos*, reconnaissant le mérite des vaincus et les protégeant contre d'ignobles persécuteurs ; l'Angleterre hésitant souvent entre les conseils de la partialité et ceux de la justice ; Dambourgès et les Canadiens sauvant Québec en 1775 ; Salaberry repoussant Hampton en 1813, à la suite de la longue tyrannie de Craig ; la fidélité de nos compatriotes mise à l'abri même du soupçon ; le grand évêque Plessis enseignant aux vainqueurs à respecter les droits de la religion, et disant au pouvoir civil : *Tu n'iras pas plus loin ;* enfin les libertés constitutionnelles accordées en 1791, se développant lentement à travers les entraves que leur mettait l'oligarchie. Avec quel amour mêlé de vénération n'a-t-il point sculpté les grandes figures de cette lutte parlementaire : Lotbinière, Panet, Bedard, Taschereau, les deux Papineau, les deux Stuart, Neilson, Vallières, Viger, Bourdages, La Fontaine, Morin et les autres défenseurs de nos libertés !

Puis, arrivant à de nouvelles catastrophes, à la fin d'un autre régime, avec quelle verve patriotique n'a-t-il pas raconté le sanglant dénouement de cette résistance à la suite de laquelle la véritable constitution britannique devait nous être octroyée, dans des conditions pourtant si dangereuses et si difficiles pour nous ! Aussi, à l'époque contemporaine, quels regards anxieux et jaloux pour notre nationalité n'a-t-il point jetés sur notre avenir !

Ce magnifique ouvrage, où, pour emprunter à son élégant biographe une expression qui m'a frappé, " le frisson patriotique court dans toutes les pages," est, dans ses premiers volumes surtout, voisin de la plus haute inspiration. Cela s'explique facilement. Notre histoire est digne d'une épopée et notre premier historien était poète avant tout.

Oui, il fut poète, ce fut le poète qui poussa le voyageur, et le poète et le voyageur qui créèrent l'historien. Ce fut le poète qui, rêvant d'autres cieux, d'autres rivages que ceux qu'il avait tant admirés, se sentit pris du désir de parcourir l'Amérique, et de voir un peu cette vieille Europe qui alors était si loin de nous. Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'intéressant récit qu'il en a fait lui-même, pour s'assurer qu'il vit avec une noble jalousie la gloire des deux grandes nations auxquelles les habitants du Canada doivent leur existence, qu'il admira leurs monuments, tout en songeant à notre passé et à notre avenir, et qu'il se dit à lui-même: si je ne puis, comme on l'a fait ici, buriner sur l'airain les combats de nos aïeux, du moins je les inscrirai au livre de l'histoire. Les aspirations littéraires et patriotiques qu'il éprouvait déjà devinrent des réalités au contact des grands hommes et des grandes choses du vieux monde; l'amour rempli de crainte qu'il éprouvait pour sa patrie, amour empreint de tristesse, enveloppé de sombres prévisions, s'accrut encore lorsqu'il entendit Niemcewicz chanter les malheurs de la Pologne, O'Connell tonner contre les injustices dont l'Irlande était victime.

Son livre ne fut pas écrit, comme tant d'autres livres, pour contenter une fantaisie, pour se faire une réputation, pour acquérir la fortune, ce fut une grande entreprise: la réhabilitation d'une race à ses propres yeux et aux yeux des autres races. Il voulut avant tout effacer ces injurieuses expressions de race conquise, de peuple vaincu. Il voulut faire voir que, dans les conditions de la lutte, notre défaite fut moralement l'équivalent d'une victoire. Les hommes des autres races destinés à habiter avec nous, à partager en frères avec nous cette vaste et magnifique contrée, le remercieront un jour d'avoir mis la vérité en pleine lumière, d'avoir fait disparaître d'injustes préjugés,

de nous avoir faits leurs égaux à nos yeux et aux leurs, d'avoir donné par là un gage de plus à la concorde si nécessaire à l'accomplissement de nos communes destinées.

Lié d'amitié avec d'habiles et patriotiques écrivains qui l'avaient devancé, avec d'infatigables chercheurs, amis de notre histoire et de nos antiquités, il posa avec eux les bases de notre littérature naissante ; il se vit bientôt entouré d'émules et même de rivaux ; à lui cependant le mérite de l'initiative, la palme du premier triomphe !

Au prix de ses veilles et de son repos, de sa santé, de la fortune qu'il aurait pu si facilement acquérir, il nous a donné de bien grandes choses, dont les moins grandes ne sont point le respect de nous-mêmes, l'amour exalté de notre pays, la foi dans notre avenir. Certes, nous lui aurions donné fort peu de chose en retour, si notre reconnaissance se bornait à ce monument simple et touchant, il est vrai, mais encore si insuffisant, et s'il ne s'en élevait pas un autre plus grand, plus beau, plus impérissable, dans la mémoire de tout un peuple !

Nous pleurons la mort des grands hommes, mais pour eux plus que pour les autres, n'est-il pas bon après tout que cette pauvre vie, avec ses agitations, ses revers, ses injustices, ses caprices du moins apparents, que cette pauvre vie finisse un jour ? car ce jour-là commence la grande réparation !

Leur gloire s'élève et va toujours grandissant comme ces majestueux édifices que le voyageur voit s'élever et grandir au-dessus des villes en les quittant et en perdant de vue tout ce qui les entoure.

Les générations nouvelles apprennent leurs noms, et les redisent avec amour, et souvent de tous les fracas, de toutes les ambitions, de toutes les intrigues d'une société, tout ce qui reste, c'est le souvenir de quelques modestes et sereines existences, humbles dans le passé, grandes dans l'avenir.

Mais, encore, ce n'est là que de la justice humaine; la postérité a ses caprices, ses oublis, ses injustes dédains. A certaines époques, il fait nuit dans la mémoire des peuples comme dans celle des hommes ; sur le vaste

océan des âges, le temps promène le sombre oubli, comme une brume épaisse, impénétrable....

Ah ! messieurs, si une voix plus autorisée, si celle d'un ministre de la religion se faisait entendre, elle nous parlerait d'une autre immortalité, elle nous dirait que celle-là est au-dessus de toute notre gloire humaine de toute la hauteur qui sépare le ciel de la terre !

Nous ne pouvons pénétrer, il est vrai, les mystères de l'autre vie ; mais nos croyances nous enseignent que nous y pouvons encore quelque chose, que ce n'est pas en vain que la sainte prière se répand avec l'encens et les larmes sur la tombe de nos amis, que la grande solidarité humaine ne finit pas avec la vie. Cette admirable trilogie de l'Église militante, de l'Église souffrante et de l'Église triomphante, qui, si elle n'était pas un dogme, serait encore la plus belle des conceptions philosophiques, reliant un monde à l'autre, bannit les sombres terreurs et fait briller sur le terrible passage d'une vie à l'autre la douce lumière de l'espérance, qu'allume la foi et que nourrit la charité.

Notre ami fut bon, modeste, intègre, dévoué ; il mourut en chrétien : nous pouvons donc en toute confiance, dans cette autre patrie, lui adresser nos adieux.

Adieu, mon ami, adieu, au souvenir d'abord de notre longue amitié, au souvenir de ces douces causeries où vous aimiez tant à nous parler de l'avenir de notre cher Canada ! Adieu et merci ! Merci des beaux sentiments que vous avez fait germer dans les âmes, merci du bien que vous avez fait à notre jeunesse, merci de vos grands, de vos sublimes exemples !

Adieu, au nom de votre famille, à qui vous léguez un si beau nom ; adieu, au nom de ceux que vous avez tant aimés !

Adieu, au nom de votre pays ! Jouissez en paix, jouissez de votre double immortalité. Dans ces grandes destinées qui s'ouvrent devant lui, le Canada ne vous oubliera pas ; les peuples rivaux qui nous entourent apprendront dans vos œuvres à aimer nos ancêtres, ils réclameront leur part de notre glorieux héritage.

Soyez tranquille. Quelque chose qui arrive, notre pays, notre nationalité chérie ne manqueront point de défen-

seurs. Nous vous le promettons, au nom de cette jeunesse, de cette foule recueillie qui entoure votre tombe. Et puis, le ciel n'est pas une prison! Les hommages rendus à votre mémoire, vous les voyez, n'est-ce pas? Ces beaux sentiments que vous avez semés, vous les verrez germer, grandir, se développer. Du sein de l'immortalité, vous planerez, esprit bienfaisant, sur notre avenir. Car déjà vous avez été, ou, grâce à la sainte prière, bientôt vous serez reçu là-haut par votre aïeul, ce bon vieux Canadien qui, *de sa main tremblante*, nous disiez-vous, *vous montrait le théâtre des derniers exploits de nos ancêtres;* par votre père qui vous donna l'exemple du courage et du travail; par votre mère qui vous fit si bon, si sage, si vertueux; par cette autre mère à nous tous catholiques, dont la vôtre vous apprit à balbutier le nom, nom qui revenait si souvent sur vos lèvres dans les épreuves de votre cruelle maladie; par tous les héros canadiens que vous avez tirés de l'oubli: Vous ne connûtes que les saintes joies de la famille, que les austères plaisirs de l'étude, que les paisibles triomphes des lettres; votre bonheur, votre gloire doivent être proportionnés à vos sacrifices.

Ici vos restes mortels reposeront sous cette pierre tumulaire, sur ce champ de bataille que vous avez célébré, non loin de cet autre monument que vous avez eu la joie de voir élever à nos héros, au milieu de cette grande nature que vous avez si bien appréciée. Ces grands pins qui vous entourent conserveront en votre honneur leur sombre verdure, et les oiseaux d'hiver, sujet d'une de vos poésies, viendront y gazouiller sur votre tombe. Ces lumières errantes de notre ciel boréal, que vous avez aussi chantées, se réuniront au-dessus de vous en couronne aux mille couleurs. Les restes des héros, qui vous entourent, tressailliront peut-être auprès des vôtres, les derniers indigènes dont vous avez reproduit la plainte, erreront autour de cette enceinte; vous entendrez peut-être des bruits étranges, et vous direz encore comme en vos vers harmonieux:

Perfide illusion, au pied de la colline,
C'est l'acier du faucheur!

Cette foule religieusement émue va s'écouler ; le silence va se faire en ces lieux, la nuit va descendre, mais à votre égard le silence et la nuit ne se feront jamais dans nos âmes !

Adieu, encore une fois, adieu !

TABLE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA ET CORRIGENDA.

Page xxix, au lieu de : " MM. Cuvillier et Quesnel étaient, de leur côté, des hommes libéraux modérés, aimant leur pays, " lisez : " MM. Cuvillier et Quesnel étaient, de leur côté, des hommes libéraux, modérés, aimant leur pays."

Page xlii, au lieu de : " Il avait peint le portrait du chef sauvage Vincent dont le nom de chef était Tariolin, le dernier Huron de pure race," lisez : " Il avait peint le portrait du chef sauvage Vincent, le dernier Huron de pure race, dont le nom de chef était Tariolin."

Page liv, au lieu de : " le 31 juillet dernier," lisez : " le 31 juillet 1880."

Page lxvi, au lieu de : " Daulac," lisez : " Dollard-Désormeaux." C'est par suite d'une mauvaise lecture d'un vieux manuscrit que l'on a longtemps appelé ce héros " Daulac."

Page cxii, au lieu de :

" N'en restât-il qu'un seul, je serai celui-là, "

lisez :

" Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là.— *Victor Hugo.*

Page cxciii, au lieu de : " qui était allés à Londres," lisez : " qui était allé à Londres."

Page ccxi, au lieu de : " dans les comtés au nord du Saint-Laurent," lisez : " dans les comtés au sud du Saint-Laurent."

Page ccxii, au lieu de : " la voie de leur conscience," lisez : " la voix de leur conscience."

Page ccxiii, au lieu de : " les bonnets bleus du Nord," lisez : " les tuques bleues du Nord." C'était l'expression en usage.

Page cclxiv, au lieu de : " que doit se porter," lisez : " que doivent se porter."